Rwanda

Enquête Démographique et de Santé 1992





Demographic and Health Surveys Macro International Inc.

REPUBLIQUE RWANDAISE

Enquête Démographique et de Santé Rwanda 1992

Bernard Barrère
Juan Schoemaker
Monique Barrère
Tite Habiyakare
Athanasie Kabagwira
Mathias Ngendakumana

Office National de la Population Kigali, Rwanda

> Macro International Inc. Calverton, Maryland USA

Ce rapport présente les principaux résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSR) réalisée au Rwanda en 1992 par l'Office National de la Population (ONAPO). L'EDSR, financée par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), a bénéficié de l'assistance technique de Macro International Inc.

L'EDSR fait partie du programme mondial des Enquêtes Démographiques et de Santé (Demographic and Health Surveys-DHS) dont l'objectif est de collecter, d'analyser et diffuser des données démographiques portant en particulier sur la fécondité, la planification familiale et la santé de la mère et de l'enfant.

Des informations complémentaires sur l'EDSR peuvent être obtenues auprès de l'Office National de la

Population, BP 914, Kigali, Rwanda (Téléphone (250) 7 47 93, 7 47 94, ou 7 42 67; Fax (250) 7 42 67). Concernant le programme DHS, des renseignements peuvent être obtenus auprès de Macro International Inc., 11785 Beltsville Drive,

Calverton, MD 20705, USA (Téléphone 301-572-0200; Fax 301-572-0999).

TABLE DES MATIERES

			Page
Liste des gra Sigles et abr Préface Remercieme Résumé	iphique éviation ents	s	xi xiii . xv xvii . xix
CHAPITRE	E 1	CARACTERISTIQUES DU PAYS ET PRESENTATION DE L'ENQUETE	ř
1.1	Carac	téristiques du pays	1
	1.1.1 1.1.2 1.1.3 1.1.4	Géographic et histoire Economie La population Politique en matière de santé publique et de planification familiale	2
1.2	Prése	ntation de l'enquête	6
	1.2.1 1.2.2 1.2.3 1.2.4	Cadre institutionnel et objectifs Questionnaires Echantillon Collecte et exploitation des données	6 7
CHAPITRE	E 2	CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DES ENQUETES	
2.1	Enqu	ête ménage	. 11
	2.1.1 2.1.2 2.1.3 2.1.4	Répartition par sexe et âge de la population des ménages	. 13
2.2	Enqué	ête individuelle : caractéristiques des femmes et des maris	. 22
CHAPITRE	E 3	FECONDITE	
3.1 3.2 3.3 3.4 3.5	Tenda Parité Interv	au de la fécondité et fécondité différentielle ances de la fécondité et stérilité primaire alle intergénésique	. 29 . 33 . 34

		Page
3.6 3.7	Fécondité des adolescentes	
CHAPITRE	4 PLANIFICATION FAMILIALE	
4.1	Connaissance de la contraception	41
4.2	Pratique de la contraception	
4.3	Utilisation actuelle de la contraception	46
4.4	Nombre d'enfants à la première utilisation de la contraception	51
4.5	Connaissance de la période féconde	52
4.6	Sources d'approvisionnement de la contraception	53
4.7	Utilisation future et méthodes contraceptives préférées	54
4.8	Information sur la contraception	
4.9	Opinions et attitudes vis-à-vis de la planification familiale	
4.10	Discussion	63
CHAPITRE	5 NUPTIALITE ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE	
5.1	Etat matrimonial	65
5.2	Age à la première union et âge aux premiers rapports sexuels	69
	5.2.1 Age à la première union	
	5.2.2 Age aux premiers rapports sexuels	72
5.3	Activité sexuelle	73
5.4	Exposition au risque de grossesse	
5.5	Discussion	78
CHAPITRE	6 PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE	
6.1	Désir d'enfants supplémentaires	79
6.2	Besoins en matière de planification familiale	
6.3	Nombre total d'enfants désirés	
6.4	Planification de la fécondité	
6.5	Discussion	91
CHAPITRE	7 SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT	
7.1	Soins prénatals et accouchement	93
	7.1.1 Soins prénatals	93
	7.1.2 Accouchement	96

		Page
7.2 7.3	Vaccination	
	7.3.1 Infections respiratoires 1 7.3.2 Fièvre 1 7.3.3 Diarrhée 1	108
7.4	Discussion	116
CHAPITRE	8 ALLAITEMENT ET ETAT NUTRITIONNEL	
8.1 8.2	Allaitement et alimentation de complément	
	8.2.1Retard de croissance18.2.2Emaciation18.2.3Insuffisance pondérale1	126
8.3	Discussion	129
CHAPITRE	9 MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS	
9.1 9.2 9.3 9.4	Méthodologie 1 Niveaux et tendances 1 Mortalité différentielle et groupes à hauts risques 1 Discussion 1	132 135
BIBLIOGRA	APHIE	143
ANNEXE A	ORGANIGRAMME ET PERSONNEL DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE	145
ANNEXE B	PLAN DE SONDAGE	151
ANNEXE C	ERREURS DE SONDAGE	157
ANNEXE D	TABLEAU POUR L'EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES 1	171
ANNEXEE	OUESTIONNAIDES	170

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1.1	Indicateurs démographiques de base
Tableau 1.2	Taille et couverture de l'échantillon
Tableau 2.1	Population des ménages par âge et sexe
Tableau 2.2	Population par âge selon différentes sources
Tableau 2.3	Composition des ménages
Tableau 2.4.1	Niveau d'instruction de la population des hommes
Tableau 2.4.2	Niveau d'instruction de la population des femmes
Tableau 2.5	Taux de fréquentation scolaire
Tableau 2.6	Caractéristiques des logements
Tableau 2.7.1	Caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées
Tableau 2.7.2	Caractéristiques socio-démographiques des maris enquêtés
Tableau 2.8	Niveau d'instruction des femmes et des maris enquêtés
Tableau 3.1	Fécondité actuelle
Tableau 3.2	Fécondité par caractéristiques socio-démographiques
Tableau 3.3	Fécondité par âge selon trois sources
Tableau 3.4	Tendances de la fécondité par âge
Tableau 3.5	Tendances de la fécondité par durée de mariage
Tableau 3.6	Enfants nés vivants et enfants survivants
Tableau 3.7	Intervalle intergénésique
Tableau 3.8	Age à la première naissance
Tableau 3.9	Age médian à la première naissance
Tableau 3.10	Fécondité des adolescentes
Tableau 3.11	Enfants nés de mères adolescentes
Tableau 4.1	Connaissance des méthodes contraceptives et des sources des méthodes 42
Tablcau 4.2	Connaissance des méthodes contraceptives modernes et des sources des méthodes 44
Tableau 4.3	Utilisation de la contraception à un moment quelconque
Tableau 4.4	Utilisation actuelle de la contraception
Tableau 4.5	Utilisation actuelle de la contraception par caractéristiques socio-démographiques
Tableau 4.6	Nombre d'enfants à la première utilisation de la contraception

		Page
Tableau 4.7	Connaissance de la période féconde	. 52
Tableau 4.8	Source d'approvisionnement en contraceptifs modernes	. 53
Tableau 4.9	Utilisation future de la contraception	. 55
Tableau 4.10	Raison de non-utilisation de la contraception	. 57
Tableau 4.11	Méthode contraceptive préférée pour une utilisation future	. 58
Tableau 4.12	Messages sur la planification familiale diffusés par les média	. 59
Tableau 4.13	Approbation de l'utilisation des média dans la diffusion de messages sur la planification familiale	. 60
Tableau 4.14	Discussion de la planification familiale par le couple	. 61
Tableau 4.15	Opinion des couples face à la planification familiale	. 62
Tableau 5.1	Etat matrimonial	. 65
Tableau 5.2	Polygamie	. 68
Tableau 5.3	Nombre de co-épouses	. 69
Tableau 5.4	Age à la première union	. 70
Tableau 5.5	Age médian à la première union	. 71
Tableau 5.6	Age aux premiers rapports sexuels	. 72
Tableau 5.7	Age médian aux premiers rapports sexuels	. 73
Tableau 5.8	Activité sexuelle récente	. 74
Tableau 5.9	Aménorrhée, abstinence et non-susceptibilité post-partum	. 76
Tableau 5.10	Durée médiane de la non-susceptibilité post-partum	. 77
Tableau 5.11	Fin d'exposition au risque de grossesse	. 78
Tableau 6.1	Préférences en matière de fécondité selon le nombre d'enfants vivants	. 80
Tableau 6.2	Préférences des semmes en matière de fécondité selon l'âge	. 81
Tableau 6.3	Préférences des maris en matière de fécondité selon l'âge	. 82
Tableau 6.4	Préférences des couples en matière de fécondité	. 83
Tableau 6.5	Désir de limiter les naissances	. 84
Tableau 6.6	Besoins en matière de planification familiale	. 85
Tableau 6.7	Nombre idéal d'enfants des femmes	. 87
Tableau 6.8	Nombre idéal d'enfants des femmes par caractéristiques socio-démographiques	. 88
Tableau 6.9	Nombre idéal d'enfants des maris	. 89
Tableau 6.10	Planification de la fécondité	. 90
Tableau 6.11	Taux de fécondité désirée	. 90

	Page
Tableau 7.1	Soins prénatals
Tableau 7.2	Vaccination antitétanique
Tableau 7.3	Lieu de l'accouchement
Tableau 7.4	Assistance lors de l'accouchement
Tableau 7.5	Caractéristiques de l'accouchement: césarienne, prématurité, poids et taille à la naissance
Tableau 7.6	Vaccinations par sources d'information 101
Tableau 7.7	Vaccinations par caractéristiques socio-démographiques 103
Tableau 7.8	Vaccinations avant l'âge de 12 mois
Tableau 7.9	Prévalence et traitement des infections respiratoires aiguës
Tableau 7.10	Prévalence et traitement de la fièvre
Tableau 7.11	Prévalence de la diarrhéc
Tableau 7.12	Connaissance et utilisation des sachets de SRO
Tableau 7.13	Traitement de la diarrhée
Tableau 8.1	Allaitement initial
Tableau 8.2	Allaitement et alimentation de complément
Tableau 8.3	Durée médiane et fréquence de l'allaitement
Tableau 8.4	Etat nutritionnel des enfants
Tableau 9.1	Mortalité des enfants de moins de cinq ans
Tableau 9.2	Mortalité des enfants par caractéristiques de la mère
Tableau 9.3	Mortalité des enfants par caractéristiques démographiques de la mère et des enfants
Tableau 9.4	Fécondité à hauts risques
Tableau B.1	Résultats des enquêtes auprès des ménages et des femmes par région et milieu de résidence
Tableau C.1	Variables utilisées pour le calcul des erreurs de sondage, EDS Rwanda 1992 161
Tableau C.2	Erreurs de sondage: Echantillon national, EDS Rwanda 1992
Tableau C.3	Erreurs de sondage: Milieu urbain, EDS Rwanda 1992
Tableau C.4	Erreurs de sondage: Milicu rural, EDS Rwanda 1992
Tableau C.5	Erreurs de sondage: Préfectures de Kigali, EDS Rwanda 1992
Tableau C.6	Erreurs de sondage: Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi, EDS Rwanda 1992 166
Tableau C.7	Erreurs de sondage: Cyangugu/Gikongoro, EDS Rwanda 1992
Tableau C.8	Erreurs de sondage: Butarc/Gitarama, EDS Rwanda 1992

		Page
Tableau C.9	Erreurs de sondage: Byumba/Kibungo, EDS Rwanda 1992	169
Tableau D.1	Répartition par âge de la population des ménages	173
Tableau D.2	Répartition par âge des femmes éligibles et des femmes enquêtées	174
Tableau D.3	Complétude de l'enregistrement	175
Tableau D.4	Naissances par année du calendrier	176
Tableau D.5	Enregistrement de l'âge au décès en jours	177
Tableau D.6	Enregistrement de l'âge au décès en mois	178

LISTE DES GRAPHIQUES

		Page
Graphique 1.1	Evolution de la population - Rwanda, 1952-1991	. 4
Graphique 2.1	Pyramide des âges de la population - Rwanda, 1992	12
Graphique 2.2	Niveau d'instruction selon l'âge	. 17
Graphique 2.3	Taux de fréquentation scolaire	. 19
Graphique 2.4	Caractéristiques des logements	21
Graphique 2.5	Etat matrimonial des enquêtées	. 23
Graphique 3.1	Taux de fécondité générale par âge selon le milieu de résidence	26
Graphique 3.2	Indice synthétique de fécondité et descendance atteinte à 40-49 ans	28
Graphique 3.3	Taux de fécondité générale par âge selon l'ENF (1983), le RGPH (1991) et l'EDSR (1992)	. 29
Graphique 3.4	Tendances de la fécondité par âge	31
Graphique 3.5	Tendances de l'ISF pour les femmes de 15-34 ans, selon l'ENF et l'EDSR	32
Graphique 3.6	Adolescentes de 15-19 ans ayant commencé leur vie féconde	39
Graphique 4.1	Connaissance de la contraception par les femmes de 15-49 ans, 1983 et 1992	43
Graphique 4.2	Prévalence de la contraception parmi les femmes de 15-49 ans en union, 1983 et 1992	48
Graphique 4.3	Méthode utilisée par les utilisatrices actuelles de la contraception	. 48
Graphique 4.4	Utilisation actuelle de la contraception par les femmes de 15-49 ans en union	50
Graphique 4.5	Sources d'approvisionnement de la contraception moderne	54
Graphique 4.6	Intention d'utiliser la contraception par les femmes actuellement en union et non utilisatrices	56
Graphique 4.7	Opinion des femmes et perception de l'opinion de leur mari face à la planification familiale	63
Graphique 5.1	Etat matrimonial des femmes de 15-49 ans	66
Graphique 5.2	Etat matrimonial par âge en 1983 (ENF) et en 1992 (EDSR)	67
Graphique 5.3	Ages médians à la première union et aux premiers rapports sexuels	71
Graphique 6.1	Désir d'enfants supplémentaires des femmes en union, selon le nombre d'enfants vivants	80
Graphique 6.2	Désir d'enfants supplémentaires des femmes en union, selon l'âge	82
Graphique 6.3	Indice synthétique de fécondité et indice synthétique de fécondité désirée	91
Graphique 7.1	Visites prénatales et durée de grossesse à la première visite	95

		Pag
Graphique 7.2	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans nés dans des établissements sanitaires	. 98
Graphique 7.3	Vaccinations des enfants de 12-23 mois selon le type de vaccin et la source d'information	102
Graphique 7.4	Couverture vaccinale des enfants avant l'âge de 12 mois de 1988-89 à 1991-92	. 105
Graphique 7.5	Prévalence des infections respiratoires aiguës chez les enfants de moins de 5 ans selon l'âge	107
Graphique 7.6	Prévalence de la fièvre chez les enfants de moins de 5 ans selon l'âge	. 110
Graphique 7.7	Diarrhée par âge chez les enfants de moins de 5 ans	112
Graphique 7.8	Allaitement et quantité de liquides donnés aux enfants ayant la diarrhée	. 115
Graphique 8.1	Pratique de l'allaitement des enfants de moins de 3 ans	119
Graphique 8.2	Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans	125
Graphique 8.3	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance	126
Graphique 8.4	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans atteints d'insuffisance pondérale	128
Graphique 9.1	Tendances de la mortalité des enfants de moins de 5 ans selon l'ENF (1983) et l'EDSR (1992)	134
Graphique 9.2	Tendances de la mortalité des enfants de moins de 1 an	135
Graphique 9.3	Mortalité infanto-juvénile selon les caractéristiques de la mère	137
Graphique 9.4	Mortalité infantile et comportement procréateur	139

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCG Bacille Bilié de Calmette et Guérin (vaccin antituberculeux)

CDC Centers for Disease Control (Centres de contrôle des maladies, Etats-Unis)

DHS (EDS) Demographic and Health Surveys

DIU Dispositif Intra-Utérin
DR District de Recensement

DTCoq Diphtérie, Tétanos, Coqueluche (vaccin)

EDS (DHS) Enquête Démographique et de Santé

EDSR Enquête Démographique et de Santé au Rwanda

ENF Enquête Nationale sur la Fécondité

ET Ecart Type

IEC Information, Education et Communication
ISSA Integrated System for Survey Analysis
ISF Indice Synthétique de Fécondité

1SFD Indice Synthétique de Fécondité Désirée

MINITRAPE Ministère des Travaux Publics et de l'Energie

MRND Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement

NCHS National Center for Health Statistics (Centre national des statistiques sanitaires,

Etats-Unis)

NN Néonatale (mortalité)

OMS Organisation Mondiale de la Santé
ONAPO Office National de la Population

PEV Programme Elargi de Vaccination

PIB Produit Intérieur Brut PNN Post-Néonatale (mortalité)

RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SMI Santé Maternelle et Infantile

SRO Sels de Réhydratation par voie Orale

TBN Taux Brut de Natalité

TGFG Taux Global de Fécondité Générale
TRO Thérapie de Réhydratation par voie Orale

UNICEF United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

UPS Unité Primaire de Sondage

USAID United States Agency for International Development (Agence des Etats-Unis pour

le Développement International)

PREFACE

L'Enquête Démographique et de Santé (EDSR) réalisée au Rwanda avec l'assistance de Macro International Inc. et grâce au financement de l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID), fait partie d'un programme mondial d'enquêtes socio-démographiques et sanitaires menées depuis le milieu des années 1980 dans les pays en développement. Ces enquêtes font suite à celles menées dans le cadre du projet de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité et dans le cadre des Enquêtes sur la Prévalence de la Contraception.

L'EDSR s'inscrit, au Rwanda, dans le prolongement des études et recherches réalisées par l'Office National de la Population (ONAPO) depuis l'Enquête Nationale sur la Fécondité de 1983. De 1983 à 1992, l'ONAPO a déjà réalisé une dizaine de recherches. L'EDSR contribue à une meilleure connaissance de la population rwandaise, en fournissant des indicateurs fiables, principalement dans le domaine de la fécondité, de la planification familiale, de la santé maternelle et infantile et de la mortalité infanto-juvénile.

L'importance qu'occupent aujourd'hui les questions de population dans les préoccupations des autorités politico-administratives et des agents de développement régional intégré accroît encore l'intérêt des différents indicateurs mis à la disposition des utilisateurs de l'EDSR, notamment dans les programmes d'Information, Education, et Communication (IEC) et de Santé Familiale.

L'EDSR a également été une opération durant laquelle les participants ont acquis et renforcé leur expérience pour mener des études et recherches du même type dans l'avenir.

Puisse ce nouveau pas réalisé par l'ONAPO dans l'éclairage des phénomènes de population au Rwanda, aider les décideurs politiques et les planificateurs du développement à tirer profit des résultats de l'EDSR dans la mise en oeuvre des politiques de population arrêtées par le Gouvernement rwandais.

La Directrice de l'ONAPO Directrice Nationale de l'EDSR

HABIMANA NYIRASAFARI Gaudence

REMERCIEMENTS

Au terme de l'EDSR, c'est avec plaisir que nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué, à des degrés divers, aux différentes étapes de ce projet.

Nous exprimons tout d'abord nos remerciements aux populations des zones enquêtées pour leur disponibilité, et surtout aux femmes qui ont accepté de livrer des informations sur leur vie privée et intime. Que les autorités administratives locales trouvent ici notre gratitude pour la sollicitude qu'elles ont témoignée envers nos équipes et pour avoir assuré leur sécurité quand elles sillonnaient leur région.

Que les formateurs, les chefs d'équipes, les contrôleuses, les enquêtrices, les chauffeurs soient remerciés pour leur courage, leur endurance et leur patience pour avoir surmonté les difficultés rencontrées. Parmi les membres de l'équipe nationale de l'EDSR, nous adressons plus particulièrement nos remerciements à :

- MM. HAKIZIMANA Evariste et HABIYAKARE Tite, et Mlle KABAGWIRA Athanasie qui ont coordonné avec sagesse et compétence les activités de l'EDSR;
- Mme BAZIRAMWABO Madeleine et M. NGENDAKUMANA Mathias qui, durant tout le déroulement de l'enquête, sont restés prêts à résoudre tout problème survenant sur le terrain par une supervision régulière;
- Mlle MUKAMUGENGA Winifred et son équipe qui a rendu agréable le séjour des participants de l'EDSR au Centre de Formation de Kicukiro durant la formation:
- Mme NYIRANGARUYE Daphrose, et MM. RUTAGANDA Tatien, NDUWIMANA Sixbert et SIMBABURANGA Oswald de la Section Recherches de l'ONAPO qui ont mis la dernière main à la version finale de l'analyse de l'EDSR sous l'animation de M. BARRERE Bernard de Macro International Inc.

De l'expertise internationale, nous nous souviendrons toujours de MM. SCHOEMAKER Juan et EKOUEVI Koffi qui ont vécu avec nous les premiers chocs de la suspension de l'EDSR suite à l'éclatement de la guerre d'octobre 1990 et qui ont, par la suite, facilité la reprise du projet. Nos remerciements sont également exprimés à MIle LE Thanh, Mme CUSHING Jeanne, et MM. SCOTT Chris, CROFT Trevor, CANALES Victor et ABDERRAHIM Noureddine de Macro International Inc. qui ont apporté leur compétence technique à l'EDSR. Nous remercions vivement Mmes MITCHELL Kaye et KOVENSKY Aylene, et M. DAMMONS Jonathan qui ont eu la lourde charge d'assurer la composition finale du rapport à Macro International Inc.

Nous réservons une mention spéciale à l'USAID-Kigali qui a financé cette opération et surtout à MM. MARTIN William B. et NZAHABWANAMUNGU Patrice qui, avec une attention permanente, ont trouvé à tout moment une solution appropriée aux exigences de l'EDSR.

Nous remercions enfin tous ccux ou celles qui n'ont pas été cités nommément et qui ont joué un rôle important dans la réussite de l'EDSR.

La Directrice de l'ONAPO Directrice Nationale de l'EDSR

HABIMANA NYIRASAFARI Gaudence

RESUME

L'Enquête Démographique et de Santé au Rwanda (EDSR) a été exécutée par l'Office National de la Population (ONAPO) avec l'assistance technique de Macro International Inc. Il s'agit d'une enquête par sondage réalisée au niveau national, dont l'objectif est de fournir des informations détaillées sur la fécondité, la planification familiale, la santé de la mère et de l'enfant et la mortalité infanto-juvénile. Faisant suite à l'Enquête Nationale sur la Fécondité (ENF) réalisée par l'ONAPO en 1983 et au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1991, les résultats de l'EDSR permettent de mettre en lumière les changements intervenus au Rwanda durant ces dernières années, en particulier en ce qui concerne les niveaux de fécondité, de connaissance et d'utilisation de la planification familiale et ceux de mortalité infanto-juvénile. Au cours de l'EDSR, dont les travaux de collecte se sont déroulés de juin à octobre 1992, 6 252 ménages, 6 551 femmes en âge de procréer (15-49 ans) et 598 maris appartenant à ces ménages ont été enquêtés avec succès sur l'ensemble du territoire national.

Avec les niveaux actuels de la fécondité, les femmes rwandaises donneront naissance, en moyenne, à 6,2 enfants durant leur vie féconde. Bien que cette fécondité reste élevée, elle a fortement diminué au cours des dernières années puisque, selon l'ENF de 1983, les femmes avaient, en moyenne, 8,5 enfants. La fécondité a donc connu une baisse de 27 pour cent en moins de 10 ans. La forte proportion de femmes célibataires, le recul de l'âge au premier mariage et aux premiers rapports sexuels et l'augmentation de la prévalence contraceptive sont autant de facteurs qui expliquent cette baisse. En outre, les niveaux de fécondité varient fortement en fonction de la résidence et du niveau d'instruction. Les femmes du milieu urbain (4,5 enfants) donnent naissance à près de deux enfants de moins que les femmes du milieu rural (6,3 enfants). Les femmes ayant dépassé le niveau d'instruction primaire (4,3 enfants) ont, en moyenne, plus d'un enfant de moins que celles ayant seulement un niveau d'instruction primaire (5,9 enfants), et près de trois enfants de moins que celles qui n'ont jamais fréquenté l'école (7,0 enfants). Du point de vue régional, la fécondité varie d'un minimum de 5,2 enfants dans les préfectures de Butare/Gitarama à un maximum de 7,2 dans les préfectures de Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi.

Au moment de l'enquête, 10 pour cent des adolescentes de 15-19 ans avaient déjà eu, au moins, un enfant ou étaient enceintes pour la première fois. En outre, cette proportion d'adolescentes ayant commencé leur vie féconde varie fortement selon la région (de 7 pour cent à Butare/Gitarama, à 16 pour cent à Byumba/Kibungo), et selon le niveau d'instruction (de 3 pour cent chez les adolescentes ayant dépassé le niveau d'instruction primaire, à 22 pour cent chez celles sans instruction). Ce sont les catégories de femmes chez lesquelles se rencontrent ces fortes proportions d'adolescentes mères ou enceintes qui ont les niveaux les plus élevés de fécondité.

Parmi les femmes enquêtées, la proportion des célibataires est importante : 32 pour cent ont déclaré n'avoir jamais été en union. De même, on observe une forte proportion de femmes en rupture d'union, soit par veuvage (4 pour cent), soit par divorce ou séparation (6 pour cent). Ainsi, au total, 42 pour cent des femmes de 15-49 ans n'étaient pas en union au moment de l'enquête. A 20-24 ans, 45 pour cent des femmes sont encore célibataires, et l'âge médian d'entrée en union est de plus en plus tardif : il est passé de 18,7 ans chez les femmes des générations les plus anciennes, âgées de 45-49 ans à l'enquête, à 20,9 ans chez celles de 25-29 ans. De même, dans les générations récentes âgées de 25-29 ans à l'enquête, les premiers rapports sexuels se produisent plus tardivement (médiane de 20,2 ans) que dans les générations anciennes (médiane de 18,4 ans). Ces changements de comportement en matière d'union et de rapports sexuels expliquent, en grande partie, la baisse de la fécondité observée récemment.

Depuis l'ENF (1983), la connaissance de la contraception s'est très nettement améliorée : 67 pour cent de femmes connaissaient une méthode quelconque de contraception en 1983, contre 98 pour cent en

1992 pour les seules méthodes modernes. En outre, parmi les femmes en union qui déclarent connaître une méthode, 92 pour cent savent où se la procurer. Plus d'une femme sur cinq utilisait la contraception au moment de l'enquête. Parmi les méthodes modernes, les injections (8 pour cent) et la pilule (3 pour cent) sont les plus utilisées; parmi les méthodes traditionnelles, c'est la continence périodique (5 pour cent) et le retrait (3 pour cent) qui sont les plus pratiquées. Le condom reste très peu utilisé (moins de 1 pour cent). Depuis 1983, la prévalence contraceptive a fortement augmenté, en particulier pour les méthodes modernes, passant de 1 à 13 pour cent. Le développement de la contraception, et surtout des méthodes modernes, est un autre facteur important expliquant la baisse de la fécondité observée récemment.

Comme pour la fécondité, les niveaux d'utilisation de la contraception varient selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction : 13 pour cent des femmes du milieu rural utilisent une méthode moderne contre 20 pour cent en milieu urbain. De même, l'utilisation de la contraception moderne varie de 11 pour cent chez les femmes sans instruction à 28 pour cent chez celles qui ont un niveau d'instruction supérieur au primaire. Cependant, 93 pour cent des femmes en union qui connaissent une méthode contraceptive approuvent la planification familiale, et la diffusion d'informations à ce sujet dans les média est approuvée par 95 pour cent.

Plus d'un tiers des femmes rwandaises en union et plus d'un tiers de leur mari partagent le même désir de limiter leur descendance : ils ont exprimé le souhait de ne plus avoir d'enfants. Si toutes les grossesses non désirées étaient évitées, la fécondité totale serait de 4,2 enfants, soit 2 enfants de moins que la fécondité actuelle. Ce niveau de fécondité désirée (4,2 enfants) correspond également au nombre idéal d'enfants exprimé par les femmes et leurs maris. On estime que 40 pour cent des femmes en union ont des besoins non-satisfaits en matière de planification familiale. Si ces besoins étaient satisfaits, la prévalence contraceptive pourrait atteindre 62 pour cent. Ces résultats laissent présager que la baisse de la fécondité amorcée se poursuivra dans les années à venir.

L'EDSR fournit aussi un ensemble d'informations très importantes sur la santé de la mère et de l'enfant ainsi que sur l'état nutritionnel des enfants.

Concernant les soins prénatals, on constate que, quelles que soient les caractéristiques de la mère, 92 à 99 pour cent des naissances des cinq années ayant précédé l'enquête ont donné lieu à des consultations prénatales. Par ailleurs, dans 9 cas sur 10, la mère a reçu au moins une injection antitétanique pendant la grossesse. Cependant, trois naissances sur quatre ont lieu à la maison et une naissance sur cinq se déroule sans l'assistance de professionnels de la santé. En outre, on constate d'énormes différences du point de vue du niveau d'instruction de la mère et du milieu de résidence : 67 pour cent des naissances du milieu urbain ont lieu en formation sanitaire contre 23 pour cent en milieu rural, et 65 pour cent des naissances des femmes ayant une instruction supérieure au primaire se sont déroulées avec l'assistance de professionnels de la santé, contre seulement 18 pour cent des naissances chez les femmes sans instruction.

D'après les déclarations des mères et selon les renseignements tirés des camets de vaccination, la grande majorité des enfants de 12-23 mois (87 pour cent) ont reçu tous les vaccins du Programme Elargi de Vaccination (PEV) et, pour 83 pour cent des enfants, ces vaccinations ont été faites conformément au calendrier vaccinal recommandé par l'OMS. Cette couverture vaccinale est assez uniformément répartie selon le milieu de résidence, la région et le niveau d'instruction puisqu'elle ne varie que de 83 à 95 pour cent selon les différents groupes de mères.

En ce qui concerne les maladies de l'enfance, 33 pour cent des enfants de moins de cinq ans ont présenté des symptômes d'infections respiratoires aiguës (toux et respiration courte et rapide), 42 pour cent ont eu de la fièvre et 23 pour cent ont eu un ou plusieurs épisodes diarrhéiques, pendant les deux semaines

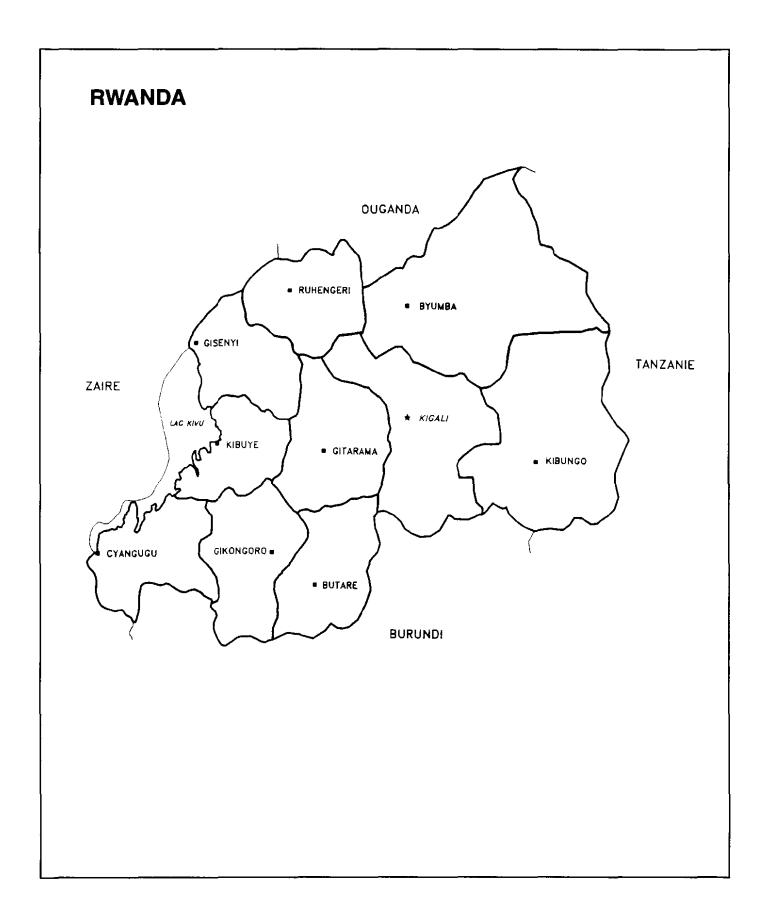
qui ont précédé l'enquête. Quelle que soit la maladie, moins d'un tiers des enfants ont été conduits en consultation lorsqu'ils étaient malades. En outre, environ 3 enfants sur 10 n'ont reçu aucun traitement pendant leur maladie; pour ceux qui ont reçu un traitement, il s'agissait le plus fréquemment de remèdes traditionnels. Parmi les enfants atteints de diarrhée, la moitié d'entre eux n'a bénéficié d'aucune forme de réhydratation par voie orale, alors que la grande majorité des femmes connaissent les sels de réhydratation orale (85 pour cent).

La quasi totalité des enfants rwandais nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête ont été allaités (97 pour cent), et cela sur une longue période, puisque un enfant sur deux est allaité pendant près de 28 mois. Cependant, seulement 18 pour cent des enfants sont mis au sein immédiatement après la naissance. En outre, contrairement aux recommandations de l'OMS selon lesquelles un enfant ne doit recevoir rien d'autre que le sein jusqu'à 4-6 mois, un enfant sur trois reçoit des compléments nutritionnels à l'âge de 4-5 mois. A l'opposé, parmi les enfants de 6-7 mois pour lesquels le lait maternel seul n'est plus suffisant à leur alimentation, un sur trois ne reçoit pas d'aliment de complément.

Près de la moitié des enfants rwandais de moins de cinq ans souffrent de sous-nutrition chronique qui se manifeste par un retard de croissance. Cette forme de sous-nutrition augmente avec l'âge pour atteindre 54 pour cent des enfants de 12-23 mois et pour se maintenir ensuite autour de 50 à 60 pour cent. Par ailleurs, 7 pour cent des enfants de 12-23 mois souffrent de sous-nutrition aiguë qui se manifeste par l'émaciation.

Malgré des résultats très satisfaisants dans le domaine des soins prénatals et de la vaccination des enfants, la forte prévalence des maladies de l'enfance et leur manque de traitement explique que la mortalité des enfants rwandais reste toujours élevée. Sur mille enfants qui naissent vivants, 85 décèdent avant le premier anniversaire, et sur mille enfants qui atteignent un an, 72 meurent avant d'atteindre 5 ans. Globalement, la mortalité infanto-juvénile touche 150 enfants pour mille naissances vivantes. Ces niveaux de mortalité ont néanmoins nettement diminué au cours des 15 demières années : depuis la fin des années 1970, où elle était estimée à 225 pour mille, la mortalité infanto-juvénile aurait baissé de 44 pour cent.

Les niveaux de mortalité présentent d'assez faibles variations selon le milieu de résidence des mères, la mortalité infanto-juvénile variant de 163 pour mille en milieu rural à 155 pour mille en milieu urbain. Par contre, les enfants de mères sans instruction courent près de deux fois plus de risques de décéder avant l'âge de 5 ans que ceux dont la mère a un niveau d'instruction supérieur au primaire. Par ailleurs, les enfants nés de mères très jeunes (moins de 20 ans) sont plus exposés à la mortalité infantile (121 pour mille) que ceux nés de mères plus âgées (90 pour mille ou moins); de même, les intervalles intergénésiques très courts sont associés à une mortalité infantile (159 pour 1 000) près de trois fois plus élevée que celle associée aux intervalles intergénésiques de quatre ans ou plus (57 pour mille). Ainsi, la fécondité précoce et des grossesses trop rapprochées contribuent au maintien d'une mortalité élevée parmi les enfants.



CHAPITRE 1

CARACTERISTIQUES DU PAYS ET PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1 CARACTERISTIQUES DU PAYS

1.1.1 Géographie et histoire

Le Rwanda est un pays de l'Afrique centrale situé au sud de l'Equateur, entre 1°04' et 2°51' de latitude sud et entre 28°53' et 30°53' de longitude est. Avec une superficie de 26 338 km², le pays est entouré par l'Ouganda au nord, la Tanzanie à l'est, le Zaïre à l'ouest et le Burundi au sud. Sans accès à la mer, le Rwanda est ainsi enclavé et se situe, à vol d'oiseau, à 1 200 km de l'Océan Indien et à 2 000 km de l'Océan Atlantique.

Le Rwanda se rattache morphologiquement aux hautes terres de l'Afrique centrale et orientale avec un relief montagneux et une altitude moyenne de 1 700 mètres. Cependant, trois grandes unités peuvent être distinguées :

- L'Ouest et le Centre-Nord du pays présentent un relief montagneux constitué de la Crête Zaïre-Nil et de ses contreforts, de la chaîne de Birunga (volcans) ainsi que des Hautes Terres de Byumba et de Ruhengeri. Cet ensemble est caractérisé par un relief abrupt et disséqué avec des vallées encaissées. Mises à part ces vallées, l'altitude y est supérieure à 2 000 mètres. La Crête culmine à 3 000 mètres d'altitude mais reste à son tour dominée par la chaîne des volcans dont le plut haut, le Kalisimbi, culmine à 4 507 mètres d'altitude.
- Au centre du pays, le paysage montagneux cède la place à un relief collinaire qui a valu au Rwanda l'appellation de pays des mille collines. L'altitude varie, en moyenne, entre 1 500 et 2 000 mètres. C'est une morphologie faiblement disséquée appelée aussi "plateau central."
- Plus à l'est, s'étend une vaste zone de plateau dite "plateau de l'est" où l'aspect collinaire s'estompe au profit d'un relief plat, monotone, découpé de quelques collines et de vallées lacustres. L'altitude tombe généralement en-dessous de 1 500 mètres.

Il faut ajouter qu'à l'ouest, la Crête Zaïre-Nil domine le lac Kivu qui occupe le graben du rift et se situe à 1 460 mètres d'altitude.

Sur le plan climatique, le Rwanda jouit d'un climat subéquatorial tempéré par l'altitude. La température annuelle moyenne oscillant autour de 18,5°C tandis que la pluviométrie est de l'ordre de 1 250 mm, en moyenne, répartie en deux saisons inégales qui alternent avec une petite et une grande saisons sèches. Le climat connaît cependant des variations régionales qui restent en général calquées sur les étages altitudinaux.

• A l'ouest et au nord, les régions de la crête, des volcans et des hautes terres de Byumba et Ruhengeri jouissent d'un climat frais (16°C en moyenne) et humide avec une

pluviométrie moyenne supérieure à 1 300 mm mais pouvant dépasser 1 600 mm au-dessus de la crête et sur le piémont des volcans.

- La région des collines du centre reçoit, en moyenne, entre 1 100 mm et 1 300 mm de pluie par an.
- Le plateau de l'est connaît un climat relativement chaud et faiblement arrosé avec des totaux annuels de pluies généralement inférieurs à 1 000 mm, le minimum variant autour de 800 mm.

Avec des températures quasi constantes, le climat du Rwanda reste cependant caractérisé par des variabilités interannuelles, voire des irrégularités notables de pluies marquées par des excès et surtout des déficits. Ces perturbations affectent profondément la production agricole qui enregistre parfois des périodes de crise.

L'hydrographie du pays est caractérisée par un réseau dense de rivières. En dehors de la façade ouest de la Crête Zaïre-Nil dont le drainage est tourné vers le fleuve Zaïre, le reste du pays est drainé vers le Nil par la rivière Akagera qui collecte presque toutes les rivières de ce bassin. L'hydrographie reste aussi caractérisée par beaucoup de lacs entourés de marécages.

La pression démographique et la déforestation qui s'en est suivie ont donné lieu à une végétation anthropique où ne subsistent que quelques lambeaux (5 pour cent du territoire) de fôrets naturelles situées sur la Crête Zaïre-Nil et sur les volcans.

Lors de la Conférence Internationale de Berlin (1884-1885), le Rwanda, alors presque inconnu des européens, fut englobé dans les territoires dévolus à l'Allemagne dont le protectorat fut effectif et reconnu à la cour royale du Rwanda en 1899. En 1916, au cours de la première guerre mondiale, le Rwanda passe sous le contrôle militaire belge. L'occupation belge est confirmée par le Traité de Versailles de 1919. Le Rwanda devient, en 1923, un territoire sous-mandat de la Société des Nations confié à la Belgique. En 1946, le pays passe sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies, assurée également par la Belgique jusqu'au 1^{er} juillet 1962, date d'accession du Rwanda à l'indépendance.

Peu après la révolution sociale de 1959, le Rwanda est proclamé République le 28 janvier 1961. En 1973, un coup d'état militaire consacre la deuxième République, gérée en régime de parti unique depuis la création du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND) en 1975. Le 10 juin 1991 une nouvelle constitution instituant le multipartisme est promulguée.

1.1.2 Economie

Le Rwanda est un pays essentiellement agricole. Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1991 montrent que 91 pour cent de la population active occupée travaille dans le secteur primaire, dominé par l'agriculture, 3 pour cent dans le secteur secondaire et 6 pour cent dans le tertiaire. En 1991, ces trois secteurs représentaient respectivement 40, 20 et 40 pour cent du Produit Intérieur Brut (PIB). D'après la Banque Mondiale, en 1991, le produit national brut per capita était de 270 dollars US.²

¹ Service National du Recensement, 1993.

² Banque Mondiale, 1993.

Rurale à près de 95 pour cent, la population rwandaise vit d'une agriculture de quasi subsistance qui n'est ouverte au marché qu'à l'occasion des excédents conjoncturels. La pluviométrie capricieuse fait que les années qui approchent l'autosuffisance alimentaire alternent avec les années de famine souvent très marquée. Aussi faut-il souligner que la pression démographique que connaît le pays a conduit à une crise foncière qui hypothèque dangereusement le développement de ce secteur clé de l'économie qu'est l'agriculture. Le café constitue la principale source de devises pour le pays, mais il reste, lui aussi, soumis aux aléas climatiques et surtout à la fluctuation des cours internationaux. C'est ainsi que la chute des cours du café intervenue depuis 1987 a plongé le pays dans une crise importante conduisant à une rupture profonde des équilibres économiques. Les autres cultures de rente sont le thé (également source de devises), le pyrèthre et la canne à sucre.

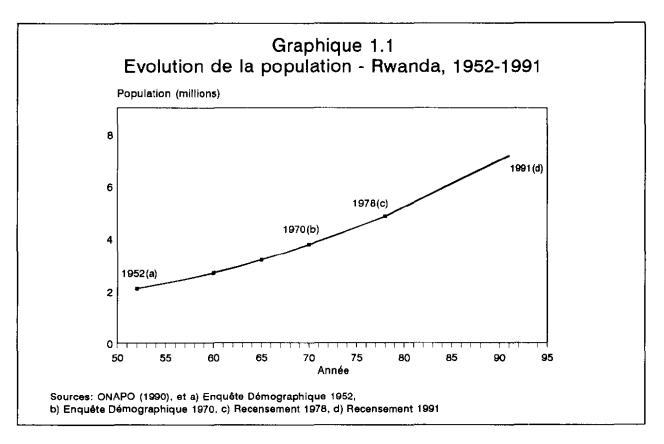
Le sous-sol rwandais est pauvre et se résume à quelques gisements de cassitérite, de wolfram, de colombo-tantalite, de béryl et d'un peu d'or. Ceci fait que les activités minières participent faiblement au revenu national.

L'économie du Rwanda reste, par ailleurs, sous la contrainte de l'enclavement du pays. Cet enclavement grève les prix des marchandises importées et exportées, suite à la longueur du transport, sa cherté et son incertitude quand les zones traversées par les routes vers Mombasa et Dar-es-Salam, principaux ports, connaissent des troubles.

1.1.3 La population

Depuis plusieurs siècles, la population est composée de trois grands groupes ethniques : les hutu, les tutsi et les twa qui représentent, respectivement, 90 pour cent, 8 pour cent et moins de 1 pour cent de la population. Ces ethnies partagent une langue commune, le kinyarwanda, langue nationale et officielle du pays.

D'après le RGPH de 1991, la population du Rwanda s'élève à environ 7,2 millions d'habitants (Graphique 1.1) : c'est l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique, avec une densité brute de plus de 270 habitants par km². Le taux de croissance de la population, estimé à 3,2 pour cent par an, est également parmi les plus élevés du continent. La pression démographique, causée par la forte densité et un taux de croissance excessivement élevé, pose un problème particulièrement grave au Rwanda, d'autant plus que le pays est peu urbanisé et peu industrialisé. En effet, à peine un peu plus de 5 pour cent de la population réside en milieu urbain, et environ 90 pour cent de la population travaille dans le secteur primaire, largement dominé par l'agriculture dont la capacité d'absorption de main d'oeuvre est faible. Etant donné l'insuffisance d'emplois dans le secteur industriel et dans celui des services, une partie importante de la force de travail générée par la croissance démographique n'arrive pas à s'insérer convenablement dans le système économique. Aussi, depuis plusieurs années, la réalisation de l'équilibre entre population et ressources retient l'attention des autorités rwandaises. La situation démographique du Rwanda peut être résumée par les indicateurs qui figurent au Tableau 1.1.



	1978-83	1991-92
Population totale	4 831 527 ^a	7 157 551°
Densité (habitants/km²)	183 ^a	272 ^c
Population urbaine (pour cent)	4,6ª	5,5 ^c
Faux brut de natalité (pour mille)	54ª	45,9°
Faux brut de mortalité (pour mille)	17ª	14,1°
Taux d'accroissement naturel (pour cent)	3,7 ^a	3,2°
Indice Synthétique de Fécondité (enfants/femme) 8,5 ^b	6,2 ^d 85 ^d
l'aux de mortalité infantile (pour mille)	120 ^b	85 ^d

1.1.4 Politique en matière de santé publique et de planification familiale

Le problème posé par la pression démographique étant une des priorités de la 2° République depuis son établissement en 1973, le gouvernement du Rwanda a créé, en 1981, l'Office National de la Population (ONAPO) pour faire face à ce problème. La mission principale de l'ONAPO est d'étudier les

problèmes découlant de l'accroissement démographique et de proposer au Gouvernement des solutions appropriées. La sensibilisation aux contraintes multiples engendrées par un rythme rapide d'accroissement de la préoccupation de l'ONAPO depuis sa création.

D'une manière générale, les actions en santé publique ont pour but l'amélioration globale de la santé, réductrice de mortalité, gage d'un meilleur bien-être physique, et facteur de la réduction du nombre d'enfants par femme. La politique nationale en la matière est axée sur la promotion des huit composantes des soins de santé primaires. Les programmes dans ce secteur visent à :

- développer et appliquer un schéma cohérent et efficace d'organisation des formations médicales;
- renforcer la supervision-formation des centres de santé et du personnel;
- renforcer l'approvisionnement des centres de santé et de la population en médicaments essentiels et en matériel médical de base (initiative de Bamako), avec création d'une centrale nationale d'approvisionnement, création des pharmacies communautaires communales et création d'une industrie pharmaceutique nationale;
- améliorer quantitativement et qualitativement la formation du personnel;
- améliorer, au moyen d'études, la connaissance des principales causes de morbidité et de mortalité;
- améliorer le niveau nutritionnel des Rwandais, et particulièrement celui des groupes vulnérables : enfants, femmes enceintes et celles qui allaitent, et travailleurs.

En ce qui concerne la planification familiale proprement dite, les programmes sont axés sur les volets suivants :

- un appui ferme de toutes les autorités politico-administratives et religieuses du pays à la planification familiale;
- la promotion et le renforcement de la fourniture des services de planification familiale du Ministère de la Santé, par une intégration de ces services à ceux de la Santé Maternelle et Infantile (SMI). Ceci implique la généralisation de ces services dans toutes les formations socio-sanitaires;
- l'adoption de mesures législatives connexes accompagnant la politique de planification familiale et incitant à une plus grande utilisation des méthodes contraceptives;
- l'amélioration de la qualité des services de planification familiale par une formation et un engagement accrus du personnel, une meilleure organisation, supervision et encadrement, un meilleur accueil des utilisateurs de planification familiale, un meilleur suivi de ces utilisateurs, une information plus adéquate sur tous les effets des méthodes de contraception;
- la distribution à base communautaire de certaines méthodes (condoms, spermicides, réapprovisionnement en pilule...);
- la promotion plus importante de certaines méthodes peu utilisées (Dispositif Intra-Utérin -DIU-, pilule...).

1.2 PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.2.1 Cadre institutionnel et objectifs

Conformément à sa mission, c'est l'ONAPO qui a eu la responsabilité d'exécuter l'Enquête Démographique et de Santé au Rwanda (EDSR), avec l'assistance technique de Macro International, Inc. Cette enquête, qui entre dans le cadre du programme international des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS, ou Demographic and Health Surveys - DHS), a bénéficié d'un financement de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID). L'UNICEF a également fourni une assistance matérielle.

L'EDSR est une enquête par sondage dont l'objectif principal est de recueillir, à l'échelle nationale, des données fiables et de qualité permettant de :

- calculer certains taux démographiques et, plus particulièrement, les taux de fécondité et de mortalité infantile ;
- analyser les facteurs qui déterminent le niveau et les tendances de la fécondité et de la mortalité;
- estimer les niveaux de connaissance et de pratique de la contraception chez les femmes en âge de procréer et chez leur mari ;
- connaître les préférences en matière de fécondité et l'attitude envers la planification familiale des femmes et de leur mari ;
- évaluer la situation de la santé maternelle et infantile en ce qui concerne les vaccinations, la prévalence et le traitement de la diarrhée et des maladies respiratoires, les pratiques d'alfaitement, les soins prénatals et l'assistance à l'accouchement;
- évaluer l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans à partir des mesures anthropométriques.

Grâce à l'expérience acquise par les cadres durant l'EDSR, ce projet vise également à renforcer les capacités du Rwanda, en général, et de l'ONAPO, en particulier, pour réaliser des études similaires dans le futur.

1.2.2 Questionnaires

Trois questionnaires ont été utilisés au cours de l'EDSR : le questionnaire ménage, le questionnaire individuel femme et le questionnaire mari. Les entretiens se sont déroulés dans la langue nationale, le kinyarwanda.

Le questionnaire ménage a permis d'établir la liste de tous les membres du ménage et de collecter à leur sujet quelques caractéristiques importantes. Ce questionnaire comporte aussi plusieurs questions relatives aux caractéristiques physiques des logements, permettant d'évaluer les conditions économiques et environnementales dans lesquelles vivent les femmes qui sont enquêtées individuellement. Néanmoins, l'objectif principal du questionnaire ménage a été de permettre l'identification des femmes éligibles et, éventuellement, de leur mari.

Le questionnaire individuel femme a été utilisé pour enregistrer les informations concernant les femmes éligibles, c'est-à-dire les femmes de 15-49 ans, ayant passé la nuit précédant l'entretien dans le ménage sélectionné, quel que soit leur statut de résidence. Ce questionnaire comprend huit sections qui portent sur les thèmes suivants :

- caractéristiques socio-démographiques
- reproduction
- connaissance et utilisation de la contraception
- grossesse et allaitement, vaccination et santé des enfants
- nuptialité
- préférences en matière de fécondité
- caractéristiques du conjoint et activité économique de la femme
- mesures anthropométriques des enfants de moins de cinq ans.

Le questionnaire mari qui est une forme simplifiée du questionnaire individuel femme, comprend les sections suivantes :

- caractéristiques socio-démographiques
- connaissance et utilisation de la contraception
- préférences en matière de fécondité.

1.2.3 Echantillon

Les opérations de collecte des données ont débuté à la mi-août 1990 mais, au mois d'octobre, de façon inattendue, l'ONAPO a été obligé de suspendre les activités de l'enquête sur le terrain en raison des hostilités déclenchées par les forces rebelles et de la situation d'insécurité qui en résultait. Diverses tentatives pour reprendre les opérations se sont soldées par des échecs du fait de l'insécurité qui régnait dans le pays pendant plusieurs mois.

Au moment de l'interruption du travail, en octobre 1990, un tiers de l'échantillon, c'est-à-dire près de 2 000 femmes en âge de procréer, avaient déjà été interviewées. Malgré ce nombre important de cas, les données recucillies ne constituaient qu'une partie de l'échantillon non uniformément répartie et, par conséquent, n'étaient pas représentatives. Le manque de représentativité de ces données les rendant inutilisables pour des analyses démographiques approfondies fiables, elles n'ont pas été exploitées.

En renonçant aux données recueillies en 1990, la décision fut prise de conduire une deuxième enquête, basée sur un nouvel échantillon, le premier échantillon sélectionné étant obsolète du fait des mouvements de population engendrés par le conflit. Les opérations de collecte des données se sont finalement déroulées de juin à octobre 1992, pendant quatre mois environ.

L'EDSR est basée sur un échantillon représentatif au niveau national, stratifié en milieu urbain/rural, le taux de sondage pour le milieu urbain étant le triple de celui du milieu rural.³ Dans chacun de ces milieux, l'échantillon est auto-pondéré. Les Unités Primaires de Sondage (UPS) ont été constituées, pour le milieu rural, par les *cellules*,⁴ dont la liste des ménages a été actualisée, et par les Districts de

³ Le classement urbain-rural est basé sur la définition officielle du Ministère des Travaux Publics et de l'Energie (MINITRAPE), également utilisée par le Service National du Recensement.

⁴ La cellule est la plus petite unité administrative au Rwanda. En 1991, la taille moyenne des cellules était d'environ 800 personnes.

Recensement (DR) du RGPH de 1991, pour le milieu urbain. Pour faciliter le travail sur le terrain et réduire le déplacement des équipes, les UPS dépassant 500 ménages ont été divisées en deux ou trois segments, dont un scul a été sélectionné. Au total, 201 grappes ont été sélectionnées, composées de 150 cellules rurales et de 51 DR urbains. Pour des raisons de sécurité, certaines zones ont été exclues de l'enquête : il s'agit de 44 secteurs ruraux dans les préfectures de Byumba et Ruhengeri. Les zones exclues représentent environ 2,8 pour cent de la population rwandaise. De plus, l'enquête n'a pas été réalisée dans deux des quinze grappes sélectionnées à Byumba parce que cette zone était considérée à hauts risques et que l'ONAPO ne voulait pas exposer les enquêteurs aux dangers du conflit. Cependant, les ménages de ces cellules ne représentant qu'une très faible portion de l'échantillon, le fait qu'ils n'aient pas été enquêtés n'entraîne pas de distorsion significative de l'information.

Malgré le climat d'insécurité régnant dans le pays au moment du travail sur le terrain, les résultats de l'enquête sont satisfaisants. A l'intérieur des 201 grappes de l'échantillon, on a sélectionné 6 509 ménages, dans lesquels 6 947 femmes éligibles ont été identifiées (Tableau 1.2). Parmi les ménages sélectionnés, 6 368 ont été identifiés et 6 252 enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 98,2 pour cent. Parmi les femmes éligibles, 6 551 ont été interrogées avec succès, soit un taux de réponse de 94,3. En ce qui concerne l'enquête auprès des maris, il a été décidé d'interviewer tous les maris présents dans un ménage sélectionné sur cinq seulement. Le choix d'un sous-échantillon de si petite taille répondait à des contraintes budgétaires, induites par l'arrêt, puis la reprise des activités de l'enquête. A l'intérieur des 1 227 ménages sélectionnés pour cette enquête et pour lesquels l'interview avait été complétée, 715 maris ont été identifiés et 598 d'entre eux ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 83,6 pour cent. Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, les résultats concernant l'enquête auprès des maris ne constitueront pas un chapitre à part, mais seront présentés en même temps que les résultats concernant les femmes, et au niveau national seulement.

Effectifs des ménages, des femmes et des maris sélectionnés, identifiés e enquêtés, et taux de réponse selon le milieu de résidence, EDS Rwands 1992								
	Résid							
Enquête	Urbain	Rural	Total					
Enquête ménage								
Nombre de logements sélectionnés	1113	5396	6509					
Nombre de ménages identifiés	1057	5311	6368					
Nombre de ménages enquêtés	1020	5232	6252					
Taux de réponse	96,5	98,5	98,2					
Enquête individuelle femme								
Nombre de femmes éligibles	1227	5720	6947					
Nombre de femmes enquêtées	1158	5393	6551					
Taux de réponse	94,4	94,3	94,3					
Enquête individuelle mari								
Nombre de maris éligibles	91	624	715					
Nombre de maris enquêtés	72	526	598					
Taux de réponse	79,1	84,3	83,6					

Pour l'analyse de l'enquête, les résultats seront présentés selon le milieu de résidence urbain-rural et selon un regroupement de préfectures. En effet, la taille de l'échantillon ne permet pas de mener des analyses statistiquement significatives au niveau des 11 préfectures du pays prises séparément. Au cours de l'analyse, on a donc utilisé les regroupements suivants : les préfectures de Kibuye, Ruhengeri et Gisenyi, les préfectures de Cyangugu et de Gikongoro, les préfectures de Butare et de Gitarama, les préfectures de Byumba et de Kibungo, et les préfectures de Kigali (rural) et de la ville de Kigali.⁵

1.2.4 Collecte et exploitation des données

Après une formation d'environ trois semaines, six équipes, chacune composée de quatre enquêtrices, d'un agent chargé des mesures anthropométriques, d'une contrôleuse et d'un chef d'équipe, se sont chargées de la collecte des données pendant une période d'environ quatre mois. Des missions de supervision étaient régulièrement organisées sur le terrain dans le but de renforcer, auprès des enquêtrices, les contrôles pour garantir la qualité des données. La saisie des données se faisant parallèlement à la collecte, le service informatique produisait des tableaux de qualité des données permettant de mettre en évidence les erreurs les plus importantes commises par chaque équipe pendant la collecte. Ces tableaux constituaient, pour les superviseurs de terrain, un outil efficace pour signaler aux enquêtrices certains problèmes, omissions ou incohérences trouvées dans les données collectées. Les missions de supervision relayaient le travail de contrôle permanent qu'effectuaient le chef d'équipe et la contrôleuse.

Tous les questionnaires remplis, contrôlés et regroupés par grappe étaient ramenés à la direction de l'EDSR à Kigali par les superviseurs à leur retour de mission. Après réception des dossiers de grappe, un contrôle d'exhaustivité des questionnaires et une vérification sommaire de la cohérence des données étaient réalisées avant la saisie des questionnaires. La saisie et l'édition des données ont été effectuées sur micro-ordinateurs en utilisant le logiciel ISSA (Integrated System for Survey Analysis) développé par Macro International, Inc.

Après la saisie et l'édition des données, l'imputation de certaines dates manquantes et l'apurement des fichiers, dans les mois suivant la fin des opérations de collecte, une première série de tableaux a été produite pour l'élaboration du rapport préliminaire. Les tableaux qui figurent dans le présent rapport ont été produits après publication du rapport préliminaire, après que de nouvelles vérifications et que l'apurement des fichiers aient été exécutés. Toutes les phases du traitement des données ont été réalisées au moyen du logiciel ISSA.

⁵ Dans la suite du texte, ces regroupements de préfectures seront désignés de la façon suivante : Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi, Cyangugu/Gikongoro, Butare/Gitarama, Byumba/Kıbungo, et Kigali.

CHAPITRE 2

CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DES ENQUETES

Le questionnaire ménage de l'EDSR fournit un ensemble de données relatives à la structure de la population, à la composition des ménages, ainsi qu'aux caractéristiques de l'habitat et à certains biens possédés par les ménages. Au cours des travaux de collecte des données sur le terrain, des interviews ont été menées avec succès auprès de 6 252 ménages, dans lesquels on a dénombré un total de 31 035 personnes et, parmi ces demières, 6 947 femmes en âge de reproduction ont été identifiées et, par la suite, sélectionnées pour être enquêtées individuellement.

Ce chapitre présente une description de certaines des caractéristiques des ménages recensés et de la population qui les compose, ainsi qu'une description des caractéristiques de base des femmes et des maris ayant été enquêtés individuellement. L'objectif de ce chapitre est donc de présenter le contexte dans lequel vivent les femmes, leur mari et leurs enfants qui font l'objet des analyses ultérieures. Une telle description est essentielle dans la mesure où le comportement procréateur des femmes, aussi bien que l'état de santé et l'état nutritionnel des enfants, sont conditionnés par l'environnement physique et socio-culturel ainsi que par la situation économique.

2.1 ENQUETE MENAGE

2.1.1 Répartition par sexe et âge de la population des ménages

Le Tableau 2.1 donne la répartition par sexe et âge de la population dans les ménages enquêtés. Cette répartition est illustrée par la pyramide des âges au Graphique 2.1.

La structure de la population par groupe d'âges quinquennal est assez régulière et caractéristique d'une population jeune, dont la pyramide, large à la base, se rétrécit rapidement au fur et à mesure que l'on évolue vers les âges élevés. Les pyramides de cette forme sont propres aux pays à forte fécondité et à mortalité élevée. Cependant, on peut noter que la proportion de population du premier groupe d'âges (0-4 ans) est pratiquement identique à celle du groupe d'âges suivant (5-9 ans), et même légèrement moins importante pour le sexe féminin. Cette contraction de la base de la pyramide est certainement la conséquence de la forte baisse de la fécondité qui s'est produite récemment au Rwanda (voir Chapitre 3 - Fécondité).

Comme on l'a déjà indiqué, le Rwanda est un pays principalement rural et agricole, la population rurale représentant un peu moins de 95 pour cent de la population totale. Au niveau national, la répartition de la population par sexe fait apparaître un léger déséquilibre au profit des femmes (48 pour cent d'hommes contre 52 pour cent de femmes), et la même tendance s'observe en milieu rural où le Rapport de Masculinité est de 93 hommes pour 100 femmes. Par contre, en milieu urbain, le déséquilibre s'inverse puisque les hommes sont plus nombreux que les femmes (101 hommes pour 100 femmes). Ces répartitions par sexe, différentielles selon le milieu de résidence, résultent de mouvements migratoires différentiels entre les deux milieux de résidence mais aussi, certainement, d'une mortalité différente des hommes et des femmes selon leur milieu de résidence. On notera également que la proportion de la population de moins de 15 ans est beaucoup plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (48 pour cent contre 41 pour cent), ce qui résulte, en particulier, d'une fécondité plus élevée des femmes rurales, ainsi que d'une migration d'adultes vers les centres urbains.

¹ Rapport de la population de sexe masculin à la population de sexe féminin.

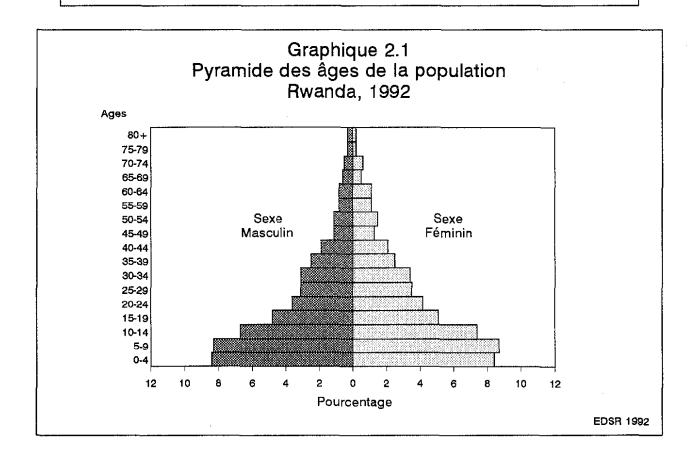
Tableau 2.1 Population des ménages par âge et sexe

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EDS Rwanda 1992

		Urbain		Rural			Ensemble		
Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-4	13,6	15,0	14,4	17,7	16,3	17,0	17,5	16,2	16,8
5-9	13,0	14,2	13,6	17,4	17,0	17,2	17,2	16,8	17,0
10-14	12,8	12,5	12,7	14,0	13,9	13,9	14,0	13,8	13,9
15-19	10,3	12,5	11,4	9,9	9,7	9,8	10,0	9,9	9,9
20-24	10,5	11,2	10,8	7,2	8,0	7,6	7,4	8,2	7,8
25-29	10,1	10,0	10,0	6,1	6,6	6,4	6,3	6,8	6,6
30-34	9,3	7,5	8,4	6,2	6,6	6,4	6,4	6,7	6,5
35-39	7,0	5,3	6,2	5,0	4,7	4,8	5,1	4,8	4,9
40-44	4,8	3,3	4,1	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
45-49	2,3	2,0	2,2	2,3	2,6	2,4	2,3	2,5	2,4
50-54	1,3	1,4	1,3	2,4	2,9	2,6	2,3	2,8	2,6
55-59	1,3 1,5	1,5	1,5	1,8	2,1	1,9	1,8	2,1	1,9
60-64	0,7	1,2	0,9	1,7	2,1	1,9	1,6	2,1	1,9
65-69	0,7	0,7	0,7	1,2	1,0	1,1	1,2	1,0	1,1
70-74	0,5	0,6	0,6	1,1	1,2	1,1	1,0	1,1	1,1
75-79	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
80 +	0,2	0,3	0,3	0,6	0,4	0,5	0,6	0,4	0,5
ND/NSP	0,8	0,4	0,6	0,9	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100.0	100,0	100.0	100.0	100.0	100,0
Effectif	838	827	1666	14120	15223	29369	14958	16050	31035

ND = Non déterminé

NSP = Ne sait pas



Au Tableau 2.2 figure la répartition de la population en grands groupes d'âges à différentes dates, à savoir en 1978 d'après le 1^{er} RGPH,² en 1983 d'après l'Enquête Nationale sur la Fécondité (ENF),³ en 1991 d'après le 2º RGPH et en 1992 selon l'EDSR. Il ressort de ces données que la structure de la population n'a que peu varié de 1978 à aujourd'hui; aux quatre dates, un peu moins de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans, les adultes de 15-64 ans représentent environ un habitant sur deux, alors que les Rwandais âgés de 65 ans et plus représentent moins de 4 pour cent de la population totale du pays. Comparée aux résultats de l'ENF de 1983, la proportion de population de moins de 15 ans aurait légèrement diminuée, ce qui pourrait résulter de la baisse de fécondité déjà mentionnée.

Tableau 2.2 Population par âge selon différentes sources

Répartition (en %) de la population par âge à différentes dates (population de droit), EDS Rwanda 1992

Groupe d'âges	RGPH 1978	ENF 1983	RGPH 1991	EDSR 1992
<15 ans	45,7	48,5	47,5	47,6
15-64 ans	51,5	48,6	49,3	48,5
65 ans ou +	2,8	2,9	3,2	3.4
ND	-	•	-	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources:

1978 : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

1983 : Enquête Nationale sur la Fécondité

1991 : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

2.1.2 Composition des ménages

Le Tableau 2.3 porte sur la composition des ménages, plus précisément, il en fournit la répartition selon le sexe du chef de ménage, la taille et le type de ménage.

Dans leur grande majorité (79 pour cent), les chefs de ménage sont des hommes. Cependant, les ménages qui ont des femmes comme chef et qui sont souvent des ménages de niveau socio-économique plus défavorisés que lorsqu'un homme en est le chef, représentent une part non négligeable avec plus d'un cas sur cinq (21 pour cent). En outre, on notera que les femmes chefs de ménage sont légèrement plus représentées en milieu rural qu'en milieu urbain (21 pour cent contre 19 pour cent), ce qui s'explique probablement par l'émigration masculine.

Du point de vue de la taille, on constate que les ménages de 3 à 6 personnes sont les plus fréquents (14 pour cent et plus pour chaque eas) : au total, ces ménages de 3 à 6 personnes représentent 59 pour cent des ménages rwandais. Dans un cas sur quatre (25 pour cent), les ménages ont une taille élevée et comptent 7 membres ou plus, alors que ceux de petite taille (1 ou 2 personnes) ne représentent que 16 pour cent. La taille moyenne s'établit à 5,0 personnes par ménage et varie légèrement selon le milieu de résidence, passant de 4,6 personnes par ménages en milieu urbain à 5,0 en milieu rural. On notera également que les ménages composés d'une seule personne (5 pour cent) sont beaucoup plus fréquents en milieu urbain (12 pour cent) qu'en milieu rural (5 pour cent), conséquence, certainement, d'une prédominance des personnes seules dans le courant migratoire rural-urbain.

Pour l'analyse du type de ménage, on a distingué cinq catégories définies selon le nombre de membres du ménage et leur relation avec le chef. On a ainsi distingué : a) les *ménages d'une personne*; b) les *familles nucléaires complètes*, qui englobent les ménages composés soit du chef et de son conjoint, soit du chef, de son conjoint et des enfants du chef; c) les *familles nucléaires monoparentales*, c'est-à-dire les

² Bureau National de Recensement, 1984.

³ ONAPO, 1984.

Tableau 2.3 Composition des ménages

Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage, taille du ménage, lien de parenté avec le chef de ménage, selon le milieu de résidence, EDS Rwanda 1992

	Réside		
Caractéristique	Urbain	Rural	Ensemble
Chef de ménage			
Homme	80,6	79,1	79,2
Femme	19,4	20,8	20,8
Nombre de membres habituels			
1	11,8	5,0	5,4
2	13,9	10,1	10,3
3	14,0	14,4	14,4
4	12,9	16,0	15,9
5 6 7	12,8	14,6	14,5
6	11,6	14,3	14,1
	8,4	10,9	10,8
8	5,9	6,6	6,5
9 ou +	8,6	8,0	8,1
Taille moyenne	4,6	5,0	5,0
Lien de parenté (membres habituels)			
Ménage d'une personne	11,8	5,0	5,4
Famille nucléaire complète	31,2	57,1	55,7
Famille nucléaire monoparentale	8,0	9,2	9,1
Famille élargie	18,7	22,4	22,2
Ménage complexe	30,3	6,2	7,6
Pourcentage de ménages avec des enfants orphelins	2,5	1,8	1,8

ménages composés du chef et de ses enfants, mais sans conjoint; d) les familles élargies, à savoir les ménages qui comprennent le noyau nucléaire et, en plus, d'autres parents du chef y compris, en cas de polygamie, les autres épouses si elles habitent le même logement; et e) les ménages complexes dans lesquels, en plus des personnes ayant un rapport de parenté avec le chef de ménage, certains autres membres n'ont aucune relation de parenté avec le chef.

Dans l'ensemble, la majorité des ménages (56 pour cent) correspondent à des familles nucléaires complètes, c'est-à-dire composées du chef de ménage, de son conjoint et de ses enfants. Néanmoins, en milieu urbain, ce type de ménage ne représente que 31 pour cent, proportion pratiquement identique à celle des ménages complexes (30 pour cent). Ce pourcentage élevé de ménages à structure complexe en milieu urbain s'explique, en partie, par la présence assez fréquente de domestiques et de pensionnaires, résultant de la migration vers les centres urbains. La proportion de familles nucléaires monoparentales est relativement faible (moins de 10 pour cent). Par contre, un ménage sur cinq (22 pour cent) correspond à une famille élargie, ce type de ménage étant légèrement moins représenté en milieu rural qu'en milieu urbain (19 pour cent contre 22 pour cent). Enfin, les ménages d'une personne sont beaucoup plus représentés en milieu urbain qu'en milieu rural (12 pour cent contre 5 pour cent), ce qui s'explique certainement, comme cela a déjà été signalé, par la migration de personnes seules vers les centres urbains.

Le Tableau 2.3 fournit également la proportion de ménages comptant un (ou plusieurs) enfant de moins de 15 ans dont les parents sont décédés. Une assez faible proportion de ménages (moins de 2 pour cent) comptent ainsi comme membre un (ou plusieurs) enfant orphelin.

2.1.3 Niveau d'instruction et fréquentation scolaire

Le niveau d'instruction des membres des ménages est une caractéristique très importante car il a une influence considérable sur le comportement procréateur, l'utilisation de la contraception, le comportement en matière de santé ainsi que sur les habitudes en matière d'hygiène et de nutrition. En outre, le niveau d'instruction étant étroitement lié à la situation socio-économique de la famille, il constitue un indicateur fiable de la position du ménage dans le contexte social et économique global.

Dans le cadre de l'EDSR, on a collecté des données sur le niveau d'instruction atteint et, pour chaque niveau, sur la dernière classe achevée par chaque membre du ménage âgé de 6 ans ou plus. Les Tableaux 2.4.1 et 2.4.2 donnent, pour chaque sexe et par âge, la répartition des membres des ménages selon le niveau d'instruction atteint.

Tableau 2.4.1 Niveau d'instruction de la population des hommes

Répartition (en %) de la population masculine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint, et nombre médian d'années d'études accomplies selon l'âge, le milieu et la région de résidence, EDS Rwanda 1992

	Niveau d'instruction						Nombre
	Post-primaire						médian
Caractéristique	Aucun	Primaire	ou plus	ND	Total	Effectif	d'années
Groupe d'âges							
6-9	52,8	44,3	0,0	2,9	100,0	2026	0,0
10-14	13,6	85,4	0.3	0,7	100,0	2088	3,6
15-19	17,6	69,4	12,3	0,8	100,0	1488	5,5
20-24	20,4	61,9	16,6	1,1	100,0	1102	5,9
25-29	28,0	58,3	12,5	1,2	100,0	949	4,1
30-34	28,6	63,0	6,8	1,6	100,0	950	4,1
35-39	25,9	66,2	6,6	1,4	100,0	761	3,9
40-44	30,0	61,3	7,2	1,5	100,0	602	3,6
45-49	37,2	56,2	5,1	1,5	100,0	338	2,6
50-54	39,0	51,6	7,8	1,6	100,0	343	2,3
55-59	45,6	48,7	3,5	2,2	100,0	262	1,2
60-64	59,8	38,1	0,8	1,4	100,0	240	0,0
65 ou plus	72,6	23,7	1,2	2,4	100,0	50 9	0,0
ND	38,3	34,0	8,0	19,7	100,0	139	2,0
Milieu de résidence							
Urbain	16,8	58,8	22,7	1,7	100,0	703	5,4
Rural	32,3	60,9	5,1	1,7	100,0	11095	2,7
Préfecture							
Kigali	28,2	61,3	9,4	1,1	100,0	2154	3,2
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	31,9	61,2	4,7	2,2	100,0	3156	2,4
Cyangugu/Gikongoro	32,3	60,2	5,6	1,9	100,0	1694	2,7
Butare/Gitarama	30,4	61,3	6,6	1,7	100,0	2845	3,1
Byumba/Kibungo	34,5	59,5	4,4	1,6	100,0	1950	2,5
Ensemble	31,4	60,8	6,1	1,7	100,0	11799	2,8

Tableau 2.4.2 Niveau d'instruction de la population des femmes

Répartition (en %) de la population féminine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint, et nombre médian d'années d'études accomplies selon l'âge, le milieu et la région de résidence, EDS Rwanda 1992

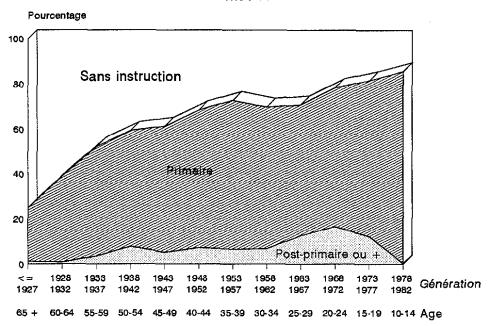
		Niveau d'i	nstruction				., .
	Post-primaire						Nombre médian
Caractéristique	Aucun	Primaire	ou plus	ND	Total	Effectif	d'années
Groupe d'âges							
6-9	54,1	43,8	0,0	2,1	100,0	2127	0,0
10-14	15,5	83,4	0,3	0,8	100,0	2214	3,6
15-19	20,9	69,0	9,7	0,4	100,0	1586	5,7
20-24	23,7	64,0	11,7	0,6	100,0	1317	5,6
25-29	36,2	52,5	11,0	0,2	100,0	1086	3,4
30-34	42,9	51,2	5,8	0,1	100,0	1068	2,1
35-39	48,2	46,2	5,0	0,6	100,0	766	1,0
40-44	63,5	34,0	2,2	0,4	100,0	642	0,0
45-49	71,7	25.8	1,9	0,6	100,0	409	0.0
50-54	80,1	18,0	0,9	1,0	100,0	455	0,0
55-59	85,6	12,8	0,1	1,6	100,0	334	0,0
60-64	87,1	11,1	0,1	1,7	100,0	337	0,0
65 ou plus	93,3	5,0	0,0	1,6	100,0	490	0,0
ND	46,4	17,7	0,0	35,8	100,0	46	0,6
Milieu de résidence							
Urbain	24,7	52,8	21,3	1,1	100,0	676	4,6
Rural	43,6	52,0	3,4	1,0	100,0	12201	1,5
Préfecture							
Kigali	40,0	51,8	7,6	0,5	100,0	2162	2,2
Kibuye/Ruhengeri/Giscnyi	47,3	48,2	2,8	1,7	100,0	3630	0,9
Cyangugu/Gikongoro	45,2	50,2	3,5	1,2	100,0	1952	1,5
Butare/Gitarama	36,4	57,6	5,2	0,7	100,0	3097	2,6
Byumba/Kibungo	43,7	52,6	3,0	0,7	100,0	2035	1,4
Ensemble	42,6	52,1	4,4	1,0	100,0	12877	1,6

Globalement, tous âges confondus à partir de 6 ans, deux hommes rwandais sur trois (67 pour cent) et plus d'une femme sur deux (57 pour cent) ont fréquenté l'école, et le nombre médian d'années achevées dans le système scolaire est de 2,8 ans pour les hommes contre 1,6 ans pour les femmes.

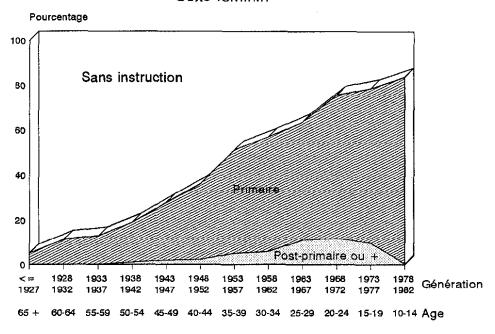
Le niveau d'instruction a augmenté considérablement des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes (voir Graphique 2.2), ce qui résulte d'une amélioration importante du système éducatif du Rwanda. La proportion de personnes sans instruction passe de 73 pour cent chez les hommes âgés de 65 ou plus à 30 pour cent chez ceux âgés de 40-44 ans et à sculement 14 pour cent chez ceux de 10-14 ans; à l'inverse, la proportion d'hommes ayant fait des études passe de 25 pour cent chez les hommes les plus âgés à 86 pour cent chez ceux de 10-14 ans. En outre, on notera qu'à 15-19 ans, 82 pour cent des hommes ont, au moins, une instruction primaire, dont une part non négligeable (12 pour cent) ont même une instruction supérieure au primaire.

Graphique 2.2 Niveau d'instruction selon l'âge

Sexe masculin



Sexe féminin



EDSR 1992

La tendance à l'amélioration du niveau d'instruction est encore plus nette chez les femmes, celles sans instruction passant de 93 pour cent à 65 ans ou plus à seulement 16 pour cent chez celles de 10-14 ans. Ce résultat indique qu'au fur et à mesure que l'accès au système éducatif s'améliorait, se produisait également un processus d'égalisation des sexes en matière d'éducation.

Par ailleurs, on remarque que, parallèlement à l'augmentation des proportions d'hommes et de femmes ayant atteint un certain niveau d'instruction, le nombre d'années passées dans le système éducatif augmente également : quel que soit le sexe, entre 15 et 25 ans, le nombre médian d'années achevées à l'école varie de 5,5 à 5,9 années.

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau d'instruction atteint varie de façon très importante selon le milieu de résidence. En milieu rural, 32 pour cent des hommes et 44 pour cent des femmes n'ont jamais fréquenté l'école contre, respectivement, 17 pour cent et 25 pour cent en milieu urbain. A l'opposé, les proportions de personnes ayant atteint un niveau supérieur au primaire atteignent 23 pour cent pour les hommes et 21 pour cent pour les femmes du milieu urbain, contre seulement 5 pour cent et 3 pour cent en milieu rural.

Du point de vue régional, et quel que soit le sexe, peu d'écarts apparaissent, cependant les proportions de personnes ayant de l'instruction sont légèrement plus élevées dans les préfectures de Kigali et de Butare/Gitarama que dans le reste du pays.

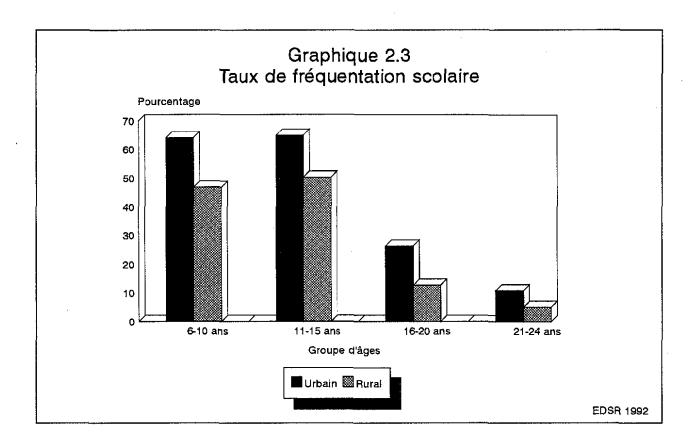
Le taux de fréquentation scolaire qui se mesure par le rapport du nombre de personnes scolarisées d'un groupe d'âges à la population totale de ce groupe d'âges, donne une indication sur l'accès actuel de la population au système éducatif. Les questions relatives à la fréquentation scolaire ont été posées pour toutes les personnes âgées de 6 à 24 ans. Les résultats, par groupe d'âges, sexe et milieu de résidence, qui figurent au Tableau 2.5 et au Graphique 2.3, montrent qu'à 6-10 ans 48 pour cent des enfants sont scolarisés. Ce taux atteint un maximum de 51 pour cent à 11-15 ans, âges qui correspondent à la scolarisation, à la fois, en primaire et en post-primaire. A 16-20 ans, âges d'étude au niveau secondaire, le taux chute à 13 pour cent et diminue de plus de moitié (5 pour cent) à 21-24 ans, âges de scolarisation dans le supérieur.

Les taux de fréquentation scolaire ne varient pas de façon significative sclon le sexe, sauf en milieu rural où, pour le groupe 16-20 ans (niveau secondaire), le taux est plus élevé chez les hommes (16 pour cent) que chez les femmes (10 pour cent). A l'âge des études supérieures (21-24 ans), l'écart relatif est encore plus important entre le taux de fréquentation scolaire des hommes du milieu rural (7 pour cent) et les femmes de ce même milieu (4 pour cent). Par contre, dans ce même groupe d'âges, en milieu urbain, les femmes (13 pour cent) sont plus scolarisées que les hommes (9 pour cent).

Tableau 2.	5	Taux	de	fréquentation	scolaire
------------	---	------	----	---------------	----------

Proportion de la population (de fait) des ménages, âgée de 6 à 24 ans, fréquentant un établissement scolaire, par âge, selon le sexe et le milieu de résidence, EDS Rwanda 1992

Groupe	Hommes			Femmes			Ensemble		
d'âges	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
6-10 11-15	62,1 71,3	4 7 ,3 50,7	47,9 51,7	65,9 58,9	46,1 49,8	47,0 50,2	64,0 64,9	46,7 50,2	47,5 50,9
6-15	66,2	48,8	49,6	62,7	47,7	48,4	64,4	48,2	49,0
16-20 21-24	28,0 8,5	15,5 6,5	16,3 6,6	24,5 12,8	9,8 3,7	10,8 4,4	26,2 10,7	12,5 5,0	13,4 5,4



Selon le milieu de résidence, on observe que la fréquentation scolaire est beaucoup plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural et que l'écart tend à augmenter avec l'âge, et donc avec le niveau d'étude. A 6-15 ans, 64 pour cent des enfants urbains sont scolarisés, contre 48 pour cent des enfants du milieu rural; mais, à 16-20 ans et 21-24 ans, les taux de fréquentation scolaire en milieu urbain sont deux fois plus élevés qu'en milieu rural : 26 pour cent contre 13 pour cent à 16-20 ans et 11 pour cent contre 5 pour cent à 21-24 ans. Cette augmentation de l'écart entre les taux des deux milieux de résidence s'explique essentiellement par le fait que l'accès aux établissements d'enseignement secondaire et supérieur est beaucoup plus restreint en milieu rural qu'en milieu urbain.

2.1.4 Caractéristiques des logements et biens possédés par les ménages

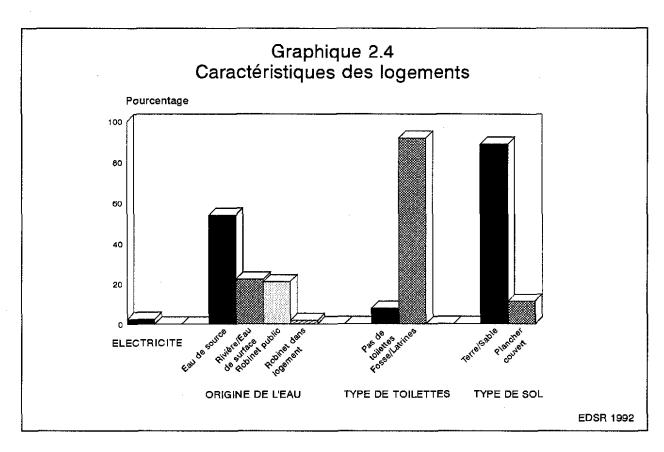
Lors de l'enquête ménage, on a recueilli des informations sur certaines caractéristiques du logement, à savoir la disponibilité de l'électricité, le type d'approvisionnement en eau, le type de toilettes, le matériau du sol du logement et le nombre de pièces utilisées pour dormir. Ces caractéristiques, qui servent d'indicateurs de la situation socio-économique du ménage, ont également une influence déterminante sur l'état de santé des membres du ménage. Par ailleurs, on a collecté des données sur la possession de postes de radio. Etant donné qu'il n'y avait pas de télévision au Rwanda au moment de l'enquête, ⁴ et que la diffusion des journaux est très limitée, la radio est le moyen de communication le plus important et, de plus, un poste de radio est considéré comme un bien important.

⁴ La télévision n'est apparu au Rwanda qu'à la fin de 1992.

Il ressort du Tableau 2.6 et du Graphique 2.4 qu'au niveau national, seule une très faible minorité de ménages possèdent l'électricité (2 pour cent). Comme on pouvait s'y attendre, la disponibilité de l'électricité varie énormément selon le milieu de résidence mais, même en milieu urbain, moins d'un ménage sur trois (31 pour cent) est doté de l'électricité, alors que cette proportion n'atteint pas 1 pour cent en milieu rural.

Répartition (en %) des ménages, par caractéristique des logements, selon le milieu de résidence, EDS Rwanda 1992								
Caractéristique des logements	Urbain	Rural	Total					
Electricité								
Oui	31,1	0,5	2,3					
Non	68,9	99,5	97,7					
Approvisionnement en eau à boire								
Robinet dans le logement	26,0	0,2	1,7					
Robinet public	43,4	19,4	20,8					
Eau de source	22,6	55,5	53,7					
Rivière/Eau de surface	3,9	23,1	22,0					
Autre	4,0	1,6	1,8					
ND	0,0	0,0	0,0					
Total	100,0	100,0	100,0					
Type de toilettes								
Chasse d'eau	10,6	0,2	0,8					
Fosse/Latrines	85,3	92,1	91,7					
Pas de toilettes	4.1	7,7	7,5					
ND	0,0	0,0	0,0					
Total	100,0	100,0	100,0					
Type de sol								
Plancher couvert	57,7	8.2	11,0					
Terre/Sable	42,3	91,6	88,8					
ND	0,0	0,2	0,1					
Total	100,0	100,0	100,0					
Nombre de personnes par pièce								
utilisée pour dormir 1-2	70,6	55 4	54 6					
3-4	70,6 26.0	55,6 30.6	56,5					
5-4 5-6	3.1	39,6 4,1	38,8 4,0					
7 ou plus	3,1 0.2	0,5	,					
ND	0,2 0.1	0,3	0,5 0,2					
H	0,1	0,2	0,2					
Total	100,0	100,0	100,0					
Moyenne	2,3	2,7	2,6					
Possession d'une radio	62,0	30,5	32,3					
Effectif de ménages	356	5896	6252					

Pour boire, la grande majorité des ménages consomment, soit l'eau de source (54 pour cent), soit l'eau de rivière ou de surface (22 pour cent), alors que seulement 2 pour cent des ménages disposent de l'eau courante à la maison et qu'un ménage sur cinq (21 pour cent) s'approvisionne à des robinets publics. En milieu urbain, la source d'approvisionnement la plus importante est le robinet public (43 pour cent), tandis qu'en milieu rural la très grande majorité des ménages (79 pour cent) consomment de l'eau de source, de rivière ou de surface.



Très peu de ménages disposent de toilettes adéquates puisque moins d'un pour cent des logements sont équipés de chasse d'eau, alors que la quasi totalité des ménages disposent de fosses ou latrines (92 pour cent), voire d'aucun équipement (7 pour cent). Par rapport au milieu rural où pratiquement personne (0,2 pour cent) ne dispose de toilettes avec chasse d'eau, la situation est un peu meilleure en milieu urbain où ce type d'installation sanitaire se rencontre dans 11 pour cent des cas bien que, même en ville, la très grande majorité des ménages n'utilisent que des latrines (85 pour cent).

En ce qui concerne le matériau utilisé comme sol du logement, on constate que, dans la grande majorité des cas, les ménages vivent dans des logements dont le sol est en terre (89 pour cent), à peine 11 pour cent des logements ayant un plancher recouvert de bois, de carrelage, de vinyle ou de ciment. En zone rurale, le sol de presque tous les logements (92 pour cent) est en terre, alors qu'un milieu urbain, 58 pour cent des ménages disposent d'un revêtement quelconque sur le sol de leur logement.

Le nombre de personnes dormant par pièce fournit une indication du degré d'entassement du ménage. Au niveau national, dans 57 pour cent des cas, 1 à 2 personnes dorment par pièce et, dans 39 pour cent des cas, ce sont 3 à 4 personnes qui dorment dans la même pièce, et le nombre moyen de personnes par pièce s'établit à 2,6. Le degré d'entassement est plus important en milieu rural où, dans 44 pour cent des ménages, 3 personnes ou plus dorment par pièce, contre 29 pour cent en milieu urbain.

Dans l'ensemble du pays, un tiers des ménages seulement (32 pour cent) possèdent un poste de radio et même si, en milieu urbain, la proportion de ménages ayant un poste de radio est deux fois plus élevée qu'en milieu rural (62 pour cent contre 31 pour cent), il apparaît que très peu de ménages rwandais ont accès aux moyens d'information de masse.

2.2 ENQUETE INDIVIDUELLE : CARACTERISTIQUES DES FEMMES ET DES MARIS

Cette section traite des caractéristiques socio-démographiques des femmes et des maris enquêtés individuellement. Dans la suite de l'analyse, ces caractéristiques, à savoir l'âge, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, le milieu et la région de résidence, seront utilisées comme variables de classification de la plupart des phénomènes étudiés. Compte tenu du fait que la quasi totalité des femmes enquêtées (91 pour cent) sont d'ethnie hutu et que les analyses préliminaires⁵ n'ont pas permis de mettre en évidence des différences significatives entre ces femmes et celles d'autres ethnies (en particulier les tutsi), il a été décidé de ne pas inclure la variable ethnie à la suite des analyses. La distribution des femmes selon les différentes variables retenues est présentée au Tableau 2.7.1. Le même type de distribution concernant les maris figure au Tableau 2.7.2.

Tableau 2.7.1 Caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées

Répartition (en %) des femmes enquêtées par âge, état matrimonial, niveau d'instruction, milieu et région de résidence, EDS Rwanda 1992

Cometérations	Pourcentage	E	ffectif
Caractéristique socio-démographique	pondéré	Pondéré	Non pondéré
Groupe d'âges			
15-19	22,3	1464	1471
20-24	19,0	1247	1266
25-29	16,0	1050	1083
30-34	15,7	1030	1017
35-39	11,4	745	741
40-44	9,4	615	592
45-49	6,1	399	381
Etat matrimonial			
Célibataire	32,1	2100	2175
Mariée	34,0	2225	2169
Vivant avec quelqu'un	23,8	1560	1529
Veuve	4,1	267	271
Divorcée	6,1	398	406
Niveau d'instruction			
Aucun	38,0	2488	2342
Primaire	54,1	3544	3492
Post-primaire ou plus	7,9	519	717
Milieu de résidence			
Urbain	6,2	408	1158
Rural	93,8	6143	5393
Préfecture			
Kigalı	17,5	1146	1505
Kibuye/Ruhengeri/Gise	nyi 26,3	1723	1614
Cyangugu/Gikongoro	14,6	954	859
Butare/Gitarama	25,1	1643	1563
Byumba/Kibungo	16,6	1084	1010
Ensemble des femmes	100,0	6551	6551

Tableau 2.7.2	Caractéristiques socio-démographiques des mari	<u>S</u>
enguêtés		_

Répartition (en %) des mans enquêtés par âge, niveau d'instruction, milieu et région de résidence, EDS Rwanda 1992

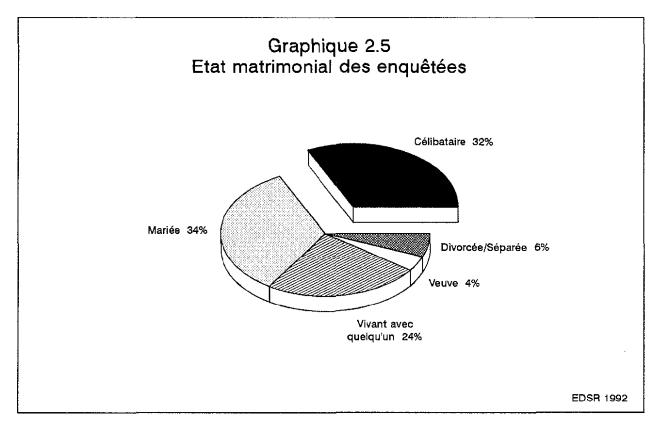
a	ъ .	Effectif			
Caractéristique socio-démographique	Pourcentage pondéré	Pondéré	Non pondéré		
Groupe d'âges					
15-29	23,1	138	131		
30-44	53,8	322	332		
45 ou plus	23,1	138	135		
Niveau d'instruction					
Aucun	29,9	179	172		
Primaire	64,0	383	382		
Post-primaire ou plus	6,1	36	44		
Milieu de résidence					
Urbain	4,3	26	72		
Rural	95,7	572	526		
Préfecture					
Kigali	14,4	86	106		
Kibuye/Ruhengeri/Gise	enyi 29,3	175	165		
Cyangugu/Gikongoro	15,6	94	88		
Butare/Gitarama	23,0	138	136		
Byumba/Kibungo	17.6	105	103		
Ensemble des mans	100,0	598	598		

⁵ ONAPO et Macro International. 1993. Enquête Démographique et de Santé 1992, Rapport préliminaire. Columbia, Maryland.

L'âge, variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques, est l'une des informations les plus difficiles à obtenir de façon fiable lorsque les enregistrements écrits des événements n'existent pas ou sont rares. De ce fait, un soin particulier a été accordé à son estimation au moment de l'enquête. On demandait d'abord aux femmes leur date de naissance, puis leur âge. Lorsque la date de naissance et l'âge étaient obtenus, l'enquêtrice contrôlait la cohérence entre les deux informations. Dans le cas où l'enquêtée ne connaissait pas sa date de naissance ou son âge, l'enquêtrice essayait d'obtenir un document officiel, tel qu'une pièce d'identité, où la date de naissance figure. Lorsqu'aucun document n'était disponible, l'enquêtrice devait estimer l'âge de la femme, soit par comparaison à l'âge d'autres membres du ménage, soit par déduction à partir de l'histoire de la femme, ou encore en utilisant des références historiques.

La distribution des femmes de 15-49 ans par groupe d'âges quinquennal (Tableau 2.7.1) présente une allure régulière, les proportions de femmes de chaque groupe d'âges diminuant régulièrement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés, passant de 22 pour cent à 15-19 ans à 16 pour cent à 30-34 ans et à 6 pour cent à 45-49 ans. Les femmes aux âges de fécondité maximale, c'est-à-dire celles de moins de 30 ans, représentent la part la plus importante des femmes enquêtées, soit 57 pour cent. Contrairement aux femmes, parmi lesquelles seules celles âgées de 15 à 49 ans étaient éligibles, aucune limite d'âge n'était imposé pour la sélection des maris. On constate au Tableau 2.7.2 que les maris sont beaucoup plus âgés que les femmes, puisque 77 pour cent d'entre eux ont 30 ans ou plus, contre 43 pour cent chez les femmes. Plus de la moitié des maris enquêtés (54 pour cent) se situent dans la tranche d'âges 30-44 ans, et près d'un quart (23 pour cent) ont plus de 44 ans.

En ce qui concerne l'état matrimonial, on a considéré comme étant en union toute femme mariée, légalement ou non, formellement ou non, ainsi que toute femme vivant en union consensuelle. Selon cette définition, il apparaît que près d'un tiers des femmes (32 pour cent) sont célibataires, c'est-à-dire qu'elles n'ont jamais été en union, et que 10 pour cent des femmes sont, soit veuves (4 pour cent), soit divorcées ou séparées (6 pour cent). En d'autres termes, un peu plus d'une femme sur quatre (42 pour cent) n'était pas en union au moment de l'enquête (Graphique 2.5). Les femmes en union étaient, quant à elles, soit mariées (34 pour cent), soit en union non formelle (24 pour cent).



Du point de vue du milieu de résidence, la quasi totalité des femmes (94 pour cent) et des maris (96 pour cent) habitent en milieu rural. S'agissant de la préfecture de résidence, une femme sur deux vit à Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi (26 pour cent) ou à Butare/ Gitarama (25 pour cent); les femmes vivant dans les autres régions sont réparties presque uniformément entre les préfectures de Kigali (18 pour cent), de Byumba/Kibungo (17 pour cent) et de Cyangugu/Gikongoro (15 pour cent). Concernant les maris (Tableau 2.7.2), leur répartition géographique est assez voisine de celle des femmes.

Plus d'une femme sur deux (54 pour cent) a fréquenté l'école primaire et 8 pour cent des enquêtées ont dépassé ce niveau (Tableau 2.7.1). En outre, le niveau d'instruction atteint varie de façon importante selon certaines caractéristiques socio-démographiques (Tableau 2.8). Ainsi, et comme on l'avait remarqué pour la population des

Tableau 2.8 Niveau d'instruction des femmes et des maris enquêtés

Répartition (en %) des femmes par niveau d'instruction atteint, selon le groupe d'âges quinquennal, le milieu et la région de résidence, et répartition (en %) des maris par niveau d'instruction atteint, selon le groupe d'âges quinquennal, EDS Rwanda 1992

	N	liveau d'instr			
Caractéristique	Aucun	Primaire	Post-prunaire ou plus	Total	Effectif
		FEMMES			
Groupe d'âges			•		
15-19	20,8	69,5	9,7	100,0	1464
20-24	24.3	64,1	11,6	100.0	1247
25-29	37,1	51,8	11,1	100,0	1050
30-34	43,5	51,1	5,5	100.0	1030
35-39	48,7	46,6	4,6	100,0	745
40-44	64.2	33,3	2,5	100.0	615
45-49	71.7	26,3	2,0	100,0	399
Milieu de résidence					
Urbain	19.7	47,6	32,7	100,0	408
Rural	39,2	54,5	6,3	100,0	6143
Préfecture					
Kigali	34,7	51,7	13,6	100,0	1146
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	46,7	47,9	5,5	100,0	1723
Cyangugu/Gikongoro	38,9	54,6	6,5	100,0	954
Butare/Gitarama	29,4	61,6	9,1	100,0	1643
Byumba/Kibungo	39,9	54,8	5,3	100,0	1084
Ensemble	38,0	54,1	7,9	100,0	6551
		MARIS			
Groupe d'âges	-	. ,	,		
15-29	27.6	66,4	6,0	100,0	138
30-44	28.4	66,0	5,6	100.0	322
45 ou plus	36.0	5 7,0	7,1	100,0	138
Ensemble	29,9	64,0	6,1	100,0	598

ménages, la proportion de femmes ayant de l'instruction augmente régulièrement des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes : 28 pour cent seulement des femmes de 45-49 ans ont un niveau d'instruction primaire ou supérieur, contre 79 pour cent des femmes de 15-19 ans. Corrélativement, c'est chez les femmes les plus jeunes que les proportions de celles sans instruction sont les plus faibles. Bien que les maris soient plus âgés que les femmes, ils ont fréquenté l'école en plus forte proportion que les femmes (70 pour cent contre 62 pour cent) (voir Tableaux 2.7.1 et 2.7.2). En outre, comme chez les femmes, la proportion de maris ayant de l'instruction est plus élevée dans les générations récentes (72 pour cent chez les moins de 45 ans) que dans les générations anciennes (64 pour cent chez les 45 ans ou plus) (voir Tableau 2.8).

C'est en zone urbaine que les proportions de femmes ayant de l'instruction sont les plus élevées : les femmes n'ayant jamais été scolarisées représentent 20 pour cent en milieu urbain, contre 39 pour cent en milieu rural. En outre, un tiers des femmes du milieu urbain ont dépassé le niveau primaire, contre à peine 6 pour cent en milieu rural.

Du point de vue régional, c'est à Butare/Gitarama et dans les préfectures de Kigali que l'on trouve les plus fortes proportions de femmes ayant fréquenté l'école (respectivement, 71 et 65 pour cent), à l'opposé, c'est à Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi que la proportion de femmes sans instruction est la plus élevée (47 pour cent). Enfin, il convient de souligner la part relativement importante de femmes ayant atteint un niveau supérieur au primaire dans les préfectures de Kigali (14 pour cent).

CHAPITRE 3

FECONDITE

Un des principaux objectifs de l'EDSR était de recueillir des données permettant d'estimer les niveaux de la fécondité, d'en dégager les tendances passées et de mettre en lumière certains aspects de la fécondité différentielle. Pour obtenir ces données, les enquêtrices ont reconstitué, à partir des réponses des femmes interviewées, l'historique complet des naissances, en ordre chronologique, et en enregistrant, pour chacune d'entre elles, le type de naissance (simple ou multiple), le sexe, la date de naissance, et l'état de survie (l'enfant est toujours vivant ou décédé). En outre, pour les enfants décédés, on enregistrait l'âge au décès.

Comme il s'agit d'une enquête rétrospective, les informations obtenues permettent, non seulement, d'estimer le niveau actuel de la fécondité, mais aussi d'estimer les tendances de la fécondité au cours des 15 à 20 dernières années. Par contre, le fait qu'il s'agisse d'une enquête rétrospective peut être à l'origine de certaines erreurs ou imprécisions des données obtenues. Il s'agit notamment :

- du sous-enregistrement de naissances, en particulier l'omission d'enfants en bas âge, ce qui peut entraîner une sous-estimation des niveaux de fécondité;
- de l'imprécision des déclarations de date de naissance et/ou d'âge, en particulier l'attraction pour des années de naissance ou pour des âges ronds, qui peut entraîner des sous-estimations ou des surestimations de la fécondité à certains âges et/ou pour certaines époques.

L'analyse de la distribution des naissances par année (voir Tableau D.4 en Annexe D), l'analyse des tendances de la fécondité ainsi que le rapprochement des données de l'EDSR avec d'autres sources ne mettent en évidence aucune sous-estimation manifeste des enregistrements.

Par ailleurs, lors des enquêtes EDS, on a parfois observé certains déplacements de dates de naissance d'enfants nés durant la dernière période quinquennale vers les années précédentes. Ces déplacements d'année de naissance sont souvent effectués volontairement par les enquêtrices, non seulement pour éviter de poser les questions sur la santé des enfants (section 4 du questionnaire) qui ne portent que sur les naissances de la dernière période quinquennale, mais encore pour éviter de prendre les mesures anthropométriques de ces mêmes enfants. Ces déplacements sont plus fréquents lorsque la mère ne connaît pas avec exactitude le mois et l'année de naissance de ses enfants. Dans le cas de l'EDSR, ces déplacements, en particulier des naissances de 1987 (début de la dernière période quinquennale) vers 1986, sont très peu importants et ne peuvent donc pas induire de sous-estimation significative de la fécondité des cinq dernières années.

3.1 NIVEAU DE LA FECONDITE ET FECONDITE DIFFERENTIELLE

Généralement, la fécondité des femmes se mesure au moyen des taux de fécondité générale par groupe d'âges quinquennal et au moyen de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) ou Somme des Naissances Réduites, qui correspond à un cumul des taux de fécondité par âge. L'ISF mesure le nombre moyen d'enfants

¹ A l'Annexe D, le Tableau D.4 fournit la distribution des naissances par année de naissance. Le "rapport de naissances annuelles" (rapport des naissances d'année x à la demi-somme des naissances des années précédente et suivante, soit $N_x/[(N_{x-1}+N_{x+1})/2])$, rend compte des déplacements d'années de naissance. Le rapport ne semble indiquer aucun sous-enregistrement de naissances en 1987 (rapport = 101 > 100) par rapport à 1986 (rapport = 106,9 < 100).

nés vivants qu'aurait une femme à l'issue de sa vie féconde, en supposant que les taux de fécondité actuels restent invariables. Dans le cas actuel, les taux de fécondité et l'ISF sont calculés pour la période des trois années ayant précédé l'enquête : cette période de référence a été retenue afin de pouvoir calculer les indicateurs de fécondité les plus récents possibles, tout en disposant d'un nombre suffisant de cas pour réduire au maximum les erreurs de sondage. Les taux de fécondité par groupe d'âges et l'ISF, selon le milieu de résidence, sont présentés au Tableau 3.1 qu'illustre le Graphique 3.1.

La fécondité est élevée au Rwanda puisque, en arrivant en fin de vie féconde, une femme aurait, en moyenne, 6,2 enfants. Cependant, la courbe des taux de fécondité présente une allure quelque peu différente de celle que l'on peut observer généralement dans les pays à forte fécondité, en particulier en Afrique subsaharienne. En effet, les femmes rwandaises ne commencent à procréer qu'assez tardivement : à 15-19 ans,

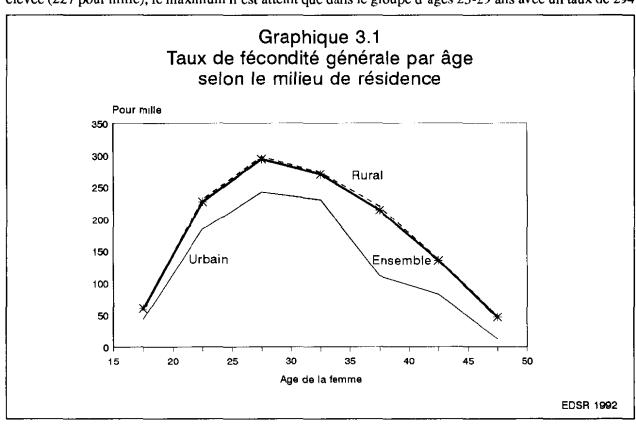
Tableau 3.1 Fécondité actuelle

Taux de fécondité par âge, indice synthétique de fécondité (ISF), taux brut de natalité (TBN) et taux global de fécondité générale (TGFG) pour la période des trois années précédant l'enquête, selon le milieu de résidence, EDS Rwanda 1992

	Résid		
Groupe d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	43	61	60
20-24	184	231	227
25-29	242	298	294
30-34	230	273	270
35-39	111	220	214
40-44	82	137	135
45-49	12	48	46
ISF 15-49 (pour 1 femme)	4,51	6,33	6,23
ISF 15-44 (pour 1 femme)	4,46	6,09	6,00
TGFG (pour 1 000)	154	200	197
TBN (pour 1 000)	38	41	40

Note: Les taux sont calculés pour la période de 1-36 mois avant l'enquête. Les taux à 45-49 ans peuvent être légèrement biaisés du fait de données incomplètes pour ce groupe d'âges.

le taux de fécondité n'atteint que 60 pour mille et, si la fécondité des femmes de 20-24 ans est relativement élevée (227 pour mille), le maximum n'est atteint que dans le groupe d'âges 25-29 ans avec un taux de 294



pour mille. Après ce maximum, le niveau de fécondité ne diminue que très légèrement puisque les taux valent encore 270 pour mille à 30-34 ans, soit un niveau supérieur à celui de 20-24 ans, et 214 pour mille à 35-39 ans. Ainsi, les femmes de 35-39 ans ont une fécondité assez peu différente de celles de 20-24 ans. Aux âges les plus élevés, la fécondité reste encore importante, en effet, à 40-44 ans, avec 135 pour mille, le taux de fécondité est plus de deux fois plus élevé que celui observé à 15-19 ans (60 pour mille). Alors que dans la plupart des pays à forte fécondité l'essentiel des naissances se produisent avant 35 ans, au Rwanda, la fécondité des femmes de 35 ans et plus contribue pour près d'un tiers (32 pour cent) à la fécondité totale.

Il apparaît au Tableau 3.1 et au Graphique 3.1 que les différences de fécondité selon le milieu de résidence sont très importantes. L'ISF qui est de 6,2 enfants par femme pour l'ensemble du pays, varie de 4,5 en milieu urbain à 6,3 en milieu rural. Cela signifie que, si les niveaux actuels de fécondité se maintenaient invariables, les femmes résidant en milieu rural auraient, en fin de vie féconde, près de deux enfants de plus que celles résidant en milieu urbain. Ces différences de fécondité s'observent à tous les âges, mais l'écart relatif entre les taux est particulièrement important aux âges où la fécondité est la moins élevée : ainsi, à 15-19 ans, le taux vaut 43 pour mille en milieu urbain et 61 pour mille en milieu rural, soit 42 pour cent de plus; à 20-24 ans, le taux du milieu rural (231 pour mille) est supérieur de 25 pour cent à celui du milieu urbain (184 pour mille); à 40-44 ans, les femmes rurales ont une fécondité (137 pour mille) 1,7 fois supérieure à celle des femmes urbaines (82 pour mille) et, à 45-49 ans, le rapport entre les deux niveaux de fécondité est de 1 à 4. Les femmes du milieu rural ont donc une fécondité plus précoce et qui se maintient plus élevée aux âges avancés que les femmes urbaines.

Au niveau national, le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG), c'est-à-dire le nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population des femmes en âge de procréer, atteint 197 pour mille. Le Taux Brut de Natalité (TBN), c'est-à-dire le nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population totale, est de 40 pour mille pour l'ensemble du pays.

Du point de vue régional (Tableau 3.2 et Graphique 3.2), il apparaît que le niveau de fécondité varie fortement selon la région de résidence. Les ISF les plus faibles s'observent à Butare/Gitarama (5,2 enfants par femme) et dans les préfectures de Kigali (5,9 enfants par femme), régions qui abritent les deux centres urbains les plus importants du pays (Kigali-ville et Butare), alors que Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi se caractérise par une fécondité beaucoup plus élevée que partout ailleurs avec 7,2 enfants par femme.

Les écarts les plus importants entre niveaux de fécondité s'observent en fonction

Tableau 3.2 Fécondité par caractéristiques socio-démographiques

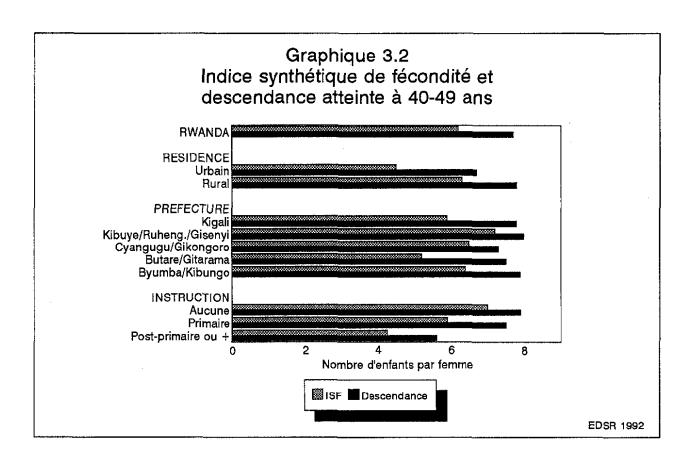
Indice synthétique de fécondité pour la période des trois années précédant l'enquête et nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes de 40-49 ans, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Indice synthétique de fécondité ¹	Nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes de 40-49 ans
Milieu de résidence		
Urbain	4,51	6,71
Rural	6,33	7,78
Préfecture		
Kigali	5,91	7.81
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	7,16	8,02
Cyangugu/Gikongoro	6,49	$7,3\bar{2}$
Butare/Gitarama	5,19	7,53
Byumba/Kibungo	6,39	7,92
Niveau d'instruction		
Aucun	7,00	7.94
Primaire	5,88	7,46
Post-primaire ou plus	4,25	5,64
Ensemble	6,23	7,74

¹Indice synthétique de fécondité pour les femmes àgées de 15-49 ans

du niveau d'instruction des femmes, le nombre d'enfants étant d'autant plus faible que le niveau d'instruction est élevé. Les femmes sans instruction ont en moyenne 7,0 enfants, contre 5,9 chez les femmes ayant un niveau d'instruction primaire, quant à celles ayant dépassé le niveau primaire, elles ont, en moyenne, près de 3 enfants de moins que celles qui n'ont jamais fréquenté l'école (4,3 contre 7,0 enfants).

Au Tableau 3.2 et au Graphique 3.2 figure le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40-49 ans, c'est-à-dire à la fin de leur vie féconde. Contrairement à l'ISF qui mesure la fécondité actuelle ou du moment, ce nombre moyen, qui peut être assimilé à une descendance, est le résultat de la fécondité passée des femmes enquêtées qui atteignent 40-49 ans. Dans une population où la fécondité reste invariable, cette descendance tend à se rapprocher de l'ISF; par contre, si l'ISF est inférieur au nombre moyen d'enfants par femme en fin de vie féconde, cela indique une tendance à la baisse de la fécondité. Au Rwanda, l'ISF (6,2) est nettement inférieur à la descendance (7,7) ce qui suggère une baisse importante de la fécondité au cours des dernières années. Un écart important entre descendance et ISF s'observe quelles que soient les caractéristiques des femmes, ce qui signifie que la baisse de fécondité touche toutes les couches de la population. Cependant, l'écart observé entre les deux indicateurs, et donc la baisse de fécondité qu'il suggère, est particulièrement important chez les femmes urbaines, celles des préfectures de Kigali et de Butare/Gitarama, et chez celles ayant une instruction supérieure au primaire : ce sont les catégories de femmes qui ont aujourd'hui la fécondité la plus faible.



3.2 TENDANCES DE LA FECONDITE

Une première façon de dégager les tendances de la fécondité est de comparer les résultats de l'EDSR avec ceux provenant d'autres sources. Le Tableau 3.3 et le Graphique 3.3 présentent ainsi les taux de fécondité par âge selon l'ENF de 1983, le RGPH de 1991² et l'EDSR.

Contrairement à l'EDSR où les données sur la fécondité sont obtenues à partir de l'historique des naissances des femmes, lors du RGPH de 1991, la fécondité a été estimée à partir de questions portant sur les naissances des douze mois ayant précédé le recensement. Les niveaux de fécondité estimés par le RGPH correspondent donc à la fécondité de l'année 1990-1991, année qui précède le recensement. Dans le cas de l'EDSR, les niveaux de fécondité, mesurés pour la période de trois ans ayant précédé l'enquête, correspondent à la fécondité des années 1989-1992. Les niveaux de fécondité estimés par les deux opérations se réfèrent donc à une période à peu près

Tableau 3.3 Fécondité par âge selon trois sources

Taux de fécondité par âge et indice synthétique de fécondité selon l'ENF (1983), le RGPH (1991) et l'EDSR (1992)

Groupe d'âges		RGPH	RGPH 1991 ²				
	ENF 1983 ¹	Données observées	Données ajustées	EDSR 1992			
15-19	79	38	59	60			
20-24	327	181	242	227			
25-29	378	259	327	294			
30-34	367	252	310	270			
35-39	296	213	258	214			
40-44	184	128	146	135			
45-49	68	39	39	46			
ISF 15-49	8,5	5,6	6,9	6,2			

Note: Taux de fécondité par groupe d'âges pour 1 000 femmes.

Source:

1983 : Enquête Nationale sur la Fécondité (ENF)

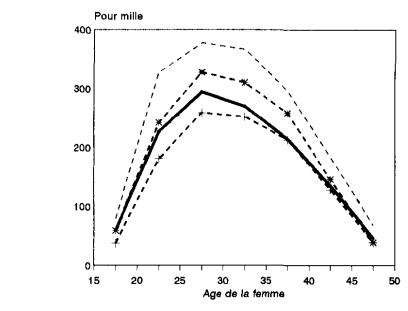
1991 : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)

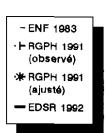
Taux calculés pour la période de 3 années précédant

²Taux calculés à partir des naissances des 12 derniers mois.

l'enquête.

Graphique 3.3 Taux de fécondité générale par âge selon l'ENF (1983), le RGPH (1991) et l'EDSR (1992)





² Service National du Recensement, 1994 (à paraître).

similaire et leur rapprochement ne permet donc pas de dégager des tendances. Par contre, la comparaison de ces deux opérations devrait permettre de juger de la validité des résultats de chacune d'entre elles.

Concernant le RGPH, comme cela a déjà été mentionné, les taux sont calculés à partir d'informations collectées sur les naissances des douze demiers mois, méthode de collecte qui a tendance à sous-estimer le nombre de ces naissances et, par là, les niveaux de fécondité. Pour cette raison, les taux de fécondité calculés à partir des données observées lors des recensements sont généralement réestimés en utilisant différents types de méthodes indirectes d'estimation. Cela a été le cas au Rwanda et, au Tableau 3.3 et au Graphique 3.3, figurent, pour le RGPH de 1991, les taux de fécondité observés et les taux de fécondité ajustés. Il apparaît que les taux observés du RGPH sont, à tous les âges, inférieurs à ceux de l'EDSR, par contre, les taux ajustés du recensement sont, à tous les âges, supérieur à ceux de l'enquête. En outre, dans tous les cas, la courbe des taux de fécondité a la même allure. Du point de vue de la fécondité totale, l'ISF calculé sur la base des taux observés (5,6 enfants par femme) est inférieur de 10 pour cent environ à celui de l'enquête (6,2), alors que le cumul des taux ajustés donne un ISF (6,9) supérieur de 11 pour cent environ à celui de l'EDSR. Entre ces deux valeurs, qui restent très voisines, ISF de 6,2 à l'EDSR et ISF de 6,9 au recensement (ajusté), il n'est pas possible d'affirmer avec certitude laquelle serait la plus exacte. En effet, il se peut que l'EDSR ait très légèrement sous-estimé le niveau de la fécondité, alors que les méthodes d'ajustement utilisées par le RGPH auraient trop surévalué les niveaux de fécondité observés. Néanmoins, les résultats du RGPH comme ceux l'EDSR attestent, et de façon similaire, de la baisse très importante de la fécondité intervenue au Rwanda ces dernières années. La suite de cette section, relative aux tendances de la fécondité, est consacrée à l'analyse de cette baisse.

Les résultats concernant l'ENF comparés à ceux de l'EDSR (Tableau 3.3 et Graphique 3.3) mettent en évidence une chute très importante de la fécondité entre les deux dates : l'ISF, estimé à 8,5 enfants par femme en 1983, est passé à 6,2 enfants par femme en 1992, soit une baisse de près de 30 pour cent en moins de 10 ans. L'examen des taux par âge permet de constater que la baisse de fécondité s'est produite à tous les âges, chaque taux de fécondité de 1992 étant inférieur au taux correspondant de 1983 : en valeur relative, les taux de 1992 sont inférieurs, selon le groupe d'âges, de 22 à 32 pour cent à ceux de 1983.

Une réduction aussi importante et aussi rapide de la fécondité est exceptionnelle, en particulier en Afrique Subsaharienne. Cependant, les sections et chapitres suivants permettront de mettre en évidence d'autres modifications importantes intervenues récemment au Rwanda et qui peuvent expliquer cette baisse de la fécondité. Il s'agit principalement de l'augmentation des proportions de femmes qui ne sont pas en union, de l'augmentation importante de la prévalence contraceptive, et du recul important de l'âge d'entrée en première union, de l'âge aux premiers rapports sexuels et de l'âge à la première naissance.

Les données collectées lors de l'EDSR permettent également, en tant que telles, de retracer les tendances passées de la fécondité. Pour cela, on a calculé les taux de fécondité par âge de la mère à la naissance de ses enfants, par période de quatre ans précédant l'enquête (Tableau 3.4). Le Graphique 3.4 qui visualise ces données permet de constater que les taux de fécondité n'ont que peu varié durant les trois périodes les plus anciennes (de 4 à 15 ans avant l'enquête) et que ces taux sont très voisins de ceux qui avaient été calculés lors de l'ENF de 1983. Si l'on admet comme valables les résultats de l'enquête de 1983, il est donc permis d'affirmer que les données sur la fécondité ancienne, obtenues lors de l'EDSR, sont valables et que la baisse importante des taux observée récemment (0 à 3 ans avant l'enquête) correspond à une baisse réelle de la fécondité des femmes rwandaises.

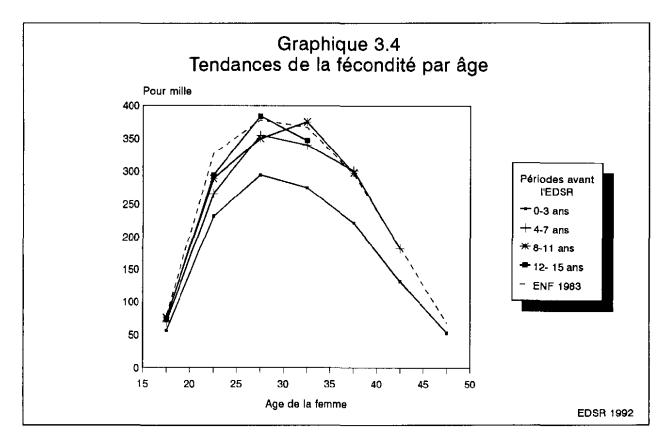
Tableau 3.4 Tendances de la fécondité par âge

Taux de fécondité par âge par périodes de quatre ans précédant l'enquête, et selon l'âge de la mère, EDS Rwanda 1992

C	Périodes précédant l'enquête (en années)									
Groupe d'âges	0-3	4-7	8-11	12-15	16-19					
15-19	56	69	76	74	77					
20-24	232	266	289	294	29 1					
25-29	294	355	350	384	[383]					
30-34	275	340	375	347	[375]					
35-39	222	301	[298]	[325]1						
40-44	132	[182]	-		=					
45-49	[53]		-	_	-					

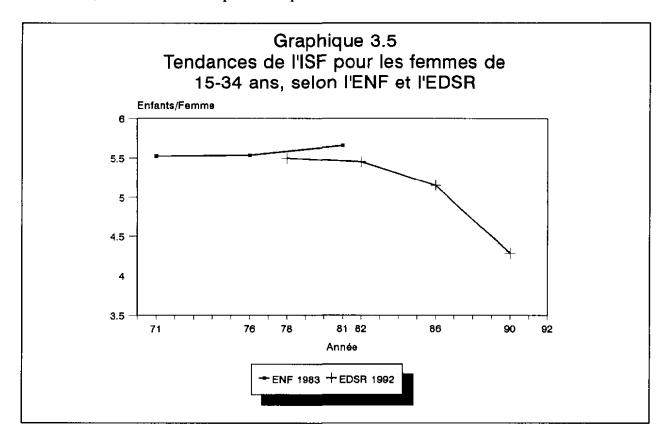
Note: Taux de fécondité par groupe d'âges pour 1000 femmes. Les taux entre crochets sont calculés sur la base de données incomplètes.

¹Taux calculés sur la base de moins de 500 cas (exposition)



A partir des taux par âge, on a calculé, pour chaque période, l'ISF des femmes de 15-34 ans. Ces ISF sont représentés au Graphique 3.5 sur lequel on a également porté des données similaires obtenues à partir de l'ENF de 1983 (par période quinquennale). De l'examen de ce graphique, deux conclusions importantes peuvent être tirées. D'une part, il y a cohérence entre les résultats des deux enquêtes : en particulier, on constate que les ISF calculés par l'EDSR pour les périodes les plus anciennes, centrées sur les années 1982

et 1978, sont très proches de l'ISF le plus récent de l'ENF, centré sur l'année 1981. Ceci confirme, à nouveau, la bonne qualité des données rétrospectives sur la fécondité collectées lors de l'EDSR. Par ailleurs, il apparaît nettement que de 1971 à 1982, le niveau de la fécondité est resté pratiquement inchangé; de 1982 à 1986, on observe une légère diminution de la fécondité, l'ISF des femmes de 15-34 ans passant de 5,5 à 5,2 enfants par femme. Enfin, durant la dernière période de quatre années avant l'enquête, la fécondité a chuté brutalement, le nombre d'enfants par femme passant de 5,2 à 4,3.



Le Tableau 3.5 présente le même type de données que le tableau précédant, mais les taux de fécondité sont calculés par durée de mariage. pour les différentes périodes de quatre années avant l'enquête. On observe ici une baisse de même ampleur que celle observée pour les taux de fécondité par âge. Pour les durées 5-9 ans et plus de mariage, tous les taux de fécondité ont chuté de façon importante, entre la période 4-7 ans avant l'enquête et la période la plus récente; de plus, la baisse semble d'autant plus importante que la durée de mariage est élevée. Par contre, on ne constate pratiquement aucun changement des taux de

Tableau 3.5 Tendances de la fécondité par durée de mariage

Taux de fécondité par périodes de quatre ans précédant l'enquête, selon la durée écoulée depuis le premier mariage, EDS Rwanda 1992

Nombre d'années depuis le premier	Périodes précédant l'enquête (en années)									
mariage	0-3	4-7	8-11	12-15	16-19					
0-4	380	396	392	386	377					
5-9	317	373	364	380	393					
10-14	276	353	355	370	337					
15-19	213	310	359	314	[370]					
20-24	179	234	$[231]^1$	-	-					
25-29	73	[113]		-	-					

Note: Taux de fécondité pour 1000 femmes non-célibataires. Les taux entre crochets sont calculés sur la base de données incomplètes.

¹Taux calculés sur la base de moins de 500 cas (exposition)

fécondité pour les durées de mariages les plus courtes (0-4 ans). Il semble donc que les femmes continuent à avoir rapidement leurs enfants, en début de mariage, mais que, le nombre souhaité d'enfants étant rapidement atteint, elles limitent très vite leur fécondité.

L'analyse des tendances de la fécondité, basée sur les résultats des enquêtes de 1983 et de 1992, a mis en évidence le caractère très récent de la baisse importante des niveaux de la fécondité au Rwanda, baisse qui résulte essentiellement de modifications profondes du comportement reproductif des femmes rwandaises.

3.3 PARITE ET STERILITE PRIMAIRE

A partir du nombre total d'enfants que les femmes ont eu au cours de leur vie, on a calculé les parités moyennes par groupe d'âges, pour l'ensemble des femmes et pour les femmes actuellement en union (Tableau 3.6). On constate tout d'abord qu'en début de vie féconde, les parités restent faibles puisque les femmes atteignant 25 ans ont eu, en moyenne, moins de 1 enfant. Par contre, à partir de 25 ans, on assiste à une augmentation régulière et très rapide des parités avec l'âge de la femme : ainsi de 0,8 enfant, en moyenne, à moins de 25 ans, la parité atteint 4,2 enfants à moins de 35 ans, 5,8 enfants à moins de 40 ans et les femmes qui avaient atteint 45-49 ans à l'enquête avaient donné naissance, en moyenne, à 8,1 enfants. Cette variation assez originale des parités selon l'âge résulte, à la fois, de la faible fécondité aux jeunes âges, de la forte fécondité des femmes des générations les plus anciennes et de la baisse récente de la fécondité.

Groupe		Nombre d'enfants nés vivants										Effectif de	Nombre moyen d'enfants	Nombre moyen d'enfants	
d'âges	0	l	2	3	4	5	6	7	8	9	10+	Total		nés vivants	
							TOUTES	LES F	еммеѕ	3					
15-19	91,8	7,0	1,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1464	0,10	0,09
20-24	50,8	26,5	15,4	5,8	1,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1247	0,81	0,70
25-29	15,1	15,5	23,8	22,2	13,1	6,8	2,2	1,1	0,2	0,0	0,0	100,0	1050	2,39	2,02
30-34	4,7	4,9	9,9	13,4	22,2	21,6	12,7	7,0	2,8	0,8	0,0	100,0	1030	4,17	3,44
35-39	1,6	3,3	3,9	5,5	9,8	16,9	20,3	17,8	12,1	5,5	3,3	100,0	745	5,78	4,67
40-44	1,1	0,9	2,0	3,2	5,2	7,1	10,8	12,7	20,4	17,1	19,5	100,0	615	7,49	5,73
45-49	0,6	2,6	1,8	2,4	2,3	7.4	7,2	9,7	15,4	18,2	32,4	100,0	399	8,13	6,11
Total	33,6	10,5	9,3	7,9	7,6	7,6	6,1	5,1	4,7	3,5	4,2	100,0	6551	3,07	2,46
					F	EMMES	ACTU	ELLEM	ENT EN	OINU i	N		,		
15-19	39,2	47,2	10,5	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	123	0.77	0,67
20-24	19,7	38,7	27,7	10,9	2,4	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	619	1,39	1,21
25-29	5,9	14,2	25,7	25,1	16,4	8,4	2,8	1,4	0,3	0,0	0,0	100,0	802	2,77	2,37
30-34	1,5	3,8	8,4	13,0	23,1	24,3	13,8	8,0	3,2	0,8	0,0	100,0	846	4,45	3,72
35-39	1,1	2,6	2,7	4,2	8,6	17,1	20,1	20,6	13,1	6,4	3,4	100,0	605	6,03	4,94
40-44	0,5	0,2	1,7	2,2	3,8	5,6	11,1	13,3	21,2	18,4	22,0	100,0	485	7,84	6,11
15-49	0,4	2,5	1,1	1,5	2,0	6,2	5,7	10,5	16,1	16,8	37,2	100,0	304	8,45	6,46

Par ailleurs, la répartition des femmes selon le nombre de naissances met en évidence une fécondité tardive par rapport à d'autres population africaines, puisqu'une femme de 20-24 ans sur deux (51 pour cent) n'a encore aucun enfant et qu'à 25-29 ans, 31 pour cent des femmes sont encore nullipares ou ont seulement un enfant. A l'opposé, il faut souligner que parmi les femmes les plus âgées (45-49 ans), une sur deux a eu 9 enfants ou plus pendant sa vie féconde.

Les résultats concernant les femmes actuellement en union diffèrent nettement de ceux concernant toutes les femmes. En effet, même si le nombre moyen d'enfants par femme ne varie que très peu chez les femmes les plus âgées, on observe que les parités augmentent ici, dès 15-19 ans, de façon régulière et rapide. Par ailleurs, la répartition des femmes en union selon le nombre de naissances permet de constater une fécondité élevée dès les plus jeunes âges, puisque 61 pour cent des femmes en union de 15-19 ans et 80 pour cent de celles de 20-24 ans ont déjà eu, au moins, un enfant. Comme cela a déjà été souligné, il semble donc que les femmes ont leur enfant très rapidement après être entrées en union, quel que soit l'âge de cette union. Cependant, du fait que peu de femmes se marient à des âges jeunes (voir Chapitre 5 - Nuptialité et exposition au risque de grossesse), la forte fécondité précoce de ces femmes en union n'a que peu d'influence sur les niveaux de fécondité de l'ensemble des femmes.

D'une manière générale, les femmes qui restent volontairement sans enfant sont relativement rares en Afrique et en particulier au Rwanda : par conséquent, la parité zéro des femmes actuellement mariées et les plus âgées permet d'estimer le niveau de la stérilité totale ou primaire. Parmi les femmes de 35-49 ans, âges auxquels l'arrivée d'un premier enfant est peu probable, seulement 0,7 pour cent n'ont jamais eu d'enfants et peuvent être considérées comme stériles. Ce niveau de stérilité primaire est parmi les plus faibles observés lors des enquêtes EDS dans d'autres pays d'Afrique (Amold et Blanc, 1990).

3.4 INTERVALLE INTERGENESIQUE

La longueur de l'intervalle qui séparc la naissance d'un enfant de la naissance précédente a une influence sur son état de santé et sur celui de la mère. En particulier, de nombreuses recherches ont montré que les intervalles intergénésiques courts (inférieurs à 24 mois) sont nuisibles à la santé et à l'état nutritionnel des enfants et augmentent ainsi leur risque de décéder (voir Chapitre 9 - Mortalité des enfants). Le Tableau 3.7 présente la répartition des naissances des cinq années ayant précédé l'enquête selon le nombre de mois écoulés depuis la naissance précédente, en fonction de diverses caractéristiques démographiques et socio-économiques de la mère de l'enfant.

On constate que 9 pour cent des naissances sont arrivées moins de dix-huit mois après la naissance précédente et que 12 pour cent des enfants sont nés entre dix-huit mois et deux ans après leur aîné: au total donc, dans un cas sur cinq (21 pour cent), l'intervalle intergénésique est inférieur à deux ans. La majorité des naissances (45 pour cent) se produisent entre 24 et 35 mois après la naissance précédente, et 34 pour cent des enfants sont nés trois ans et plus après leur aîné. La durée médiane de l'intervalle intergénésique est légèrement supérieure à deux ans et demi (31,6 mois).

Du point de vue de l'âge, il apparaît que les intervalles intergénésiques sont légèrement plus courts chez les jeunes femmes (médiane de 28,8 mois à 20-29 ans) que chez les femmes plus âgées, en particulier celles de 40 ans et plus (médiane de 34,5 mois). Bien que le Tableau 3.7 mette en évidence une très fonte proportion de naissances précédées par un intervalle de moins de deux ans chez les femmes de 15-19 ans (59 pour cent), cela ne reflète pas le comportement réel de ces femmes car les naissances de rang un qui constituent l'essentiel de leur fécondité ne peuvent être prises en considération dans le calcul. Du point de vue du rang de naissance et du sexe de l'enfant, on ne note que très peu d'écart entre les intervalles, bien que les naissances de premiers rangs (2 et 3) soient légèrement plus rapprochées des naissances précédentes (médiane de 30,3 mois) que les naissances de rangs supérieurs (médiane supérieure à 32 mois). Par contre,

Tableau 3.7 Intervalle intergénésique

Répartition (en %) des naissances des cinq années précédant l'enquête par nombre de mois écoulés depuis la naissance précédente, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

			e mois écou ssance préc		\$		Effectif de	Nombre médiar de mois depuis la naissance
Caractéristique	7-17	18-23	24-35	36-47	48 ou +	Total	naissances	
Groupe d'âges								
15-19	24,0	35,2	18,5	22,3	0,0	100,0	20	23,4
20-29	10,9	16,7	48,2	16,4	7,8	100,0	1509	28,8
30-39	7,3	10,6	44,6	24,3	13,2	100,0	2341	32,6
40 ou plus	7,2	8,7	38,3	25,9	19,9	100,0	751	34,5
Rang de naissance								
2-3	10,0	15,4	43,9	18,2	12,6	100,0	1615	30,3
4-6	7,1	10.8	45,2	24,6	12,2	100,0	1830	32,4
7 ou plus	8,8	10,8	44.8	23,0	12,7	100,0	1176	32,0
Sexe de l'enfant précédent								
Masculin	8,2	12,0	43,6	23,2	13,0	100,0	2288	31,8
Féminin	8,9	12,8	45,6	20,8	11,9	100,0	2334	31,4
Survie de l'enfant précédent	t							
Toujours vivant	4,5	11,2	47,4	24,0	12,9	100,0	3874	32,5
Décédé	29,7	18,5	30,1	11,3	10,4	100,0	748	24,5
Milieu de résidence								
Urbain	9,8	14,3	38,2	20,9	16,8	100,0	204	31,6
Rural	8,5	12,3	44,9	22,0	12,2	100,0	4417	31,6
Préfecture								
Kigali	8,6	11,4	45,5	20,1	14,4	100,0	753	31,3
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	8,6	13,2	47,8	20,5	10,0	100,0	1401	30,9
Cyangugu/Gikongoro Butare/Gitarama	9,7	13,2	41,1	25,4	10,5	100,0	702	31,4
Butare/Gitarama	7,1	11,0	40,6	23,3	18,0	100,0	976	33,3
Byumba/Kibungo	9,1	13,2	46,2	21,8	9,7	100,0	789	31,3
Niveau d'instruction								
Aucun	9,0	12,0	44,1	22,6	12,4	100,0	2318	31,9
Primaire	7,8	12,6	45,7	21,9	12,0	100,0	2107	31,3
Post-primaire ou plus	11,1	15,7	39,1	15,6	18,5	100,0	196	30,3
Ensemble	8,5	12,4	44,6	22,0	12,4	100,0	4621	31,6

Note: Les naissances de rang 1 sont exclues. L'intervalle pour les naissances multiples est le nombre de mois écoulés depuis la grossesse précédente qui a abouti à une naissance vivante.

les naissances qui suivent des enfants décédés se produisent beaucoup plus rapidement que lorsque l'enfant précédent est toujours en vie : 48 pour cent des naissances ont lieu moins de deux ans après la naissance de l'enfant précédent lorsque celui-ci est décédé, contre 16 pour cent lorsqu'il est toujours en vie.

En ce qui concerne le milieu de résidence, les intervalles intergénésiques ne présentent que très peu de variations. Du point de vue de la région, l'intervalle médian varie assez peu, de 30,9 mois à Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi à 33,3 mois à Butare/Gitarama. Enfin, selon le niveau d'instruction de la mère, on constate, là encore, que les intervalles entre naissances varient de façon non-significative : 31,9 mois de médiane chez les femmes sans instruction, contre 30,3 mois chez celles ayant atteint un niveau supérieur au primaire.

3.5 AGE A LA PREMIERE NAISSANCE

L'âge à la première naissance est un indicateur démographique important dans la mesure où cet âge influe sur la descendance finale des femmes, en particulier lorsque l'utilisation de la contraception est faible. Le Tableau 3.8 donne la répartition des femmes par âge à leur première naissance et leur âge médian à la première naissance, selon le groupe d'âges au moment de l'enquête.

Les résultats présentés dans ce tableau montrent, une fois de plus, que la fécondité des femmes rwandaises est relativement tardive. Parmi les femmes de 15-19 ans, 92 pour cent sont encore sans enfant et, parmi celles actuellement âgées de 20-24 ans, 51 pour cent n'ont pas d'enfant et seulement 25 pour cent ont eu leur premier enfant avant d'atteindre leur 20° anniversaire. Si on se limite aux femmes actuellement âgées de 25 ans et plus, on observe une tendance très nette et très régulière à un recul de l'âge à la première naissance. Ainsi, l'âge médian à la première naissance passe de 20,5 ans chez les femmes des générations les plus anciennes, aujourd'hui âgées de 45-49 ans, à 22,0 ans parmi les générations les plus récentes, ayant 25-29 ans à l'enquête. De même, si l'on considère les femmes ayant eu leur premier enfant avant 20 ans, leur proportion passe de 44 pour cent dans le groupe d'âges 45-49 ans à 28 pour cent dans le groupe d'âge 25-29 ans. L'âge à la première naissance, déjà relativement tardif chez les femmes les plus âgées, a donc tendance à augmenter régulièrement. Cette tendance au vieillissement ne semble pas résulter d'un recul de la première naissance dans le cadre de l'union, mais plutôt d'une tendance similaire au vieillissement de l'âge d'entrée en première union (voir Chapitre 5 - Nuptialité et exposition au risque de grossesse). Ce recul de l'âge d'entrée en première union explique, en grande partie, la baisse de la fécondité qui a été constatée précédemment.

T	ableau	3.8	Age	à	la	première	naissance

Répartition (en %) des femmes par âge à la première naissance, et âge médian à la première naissance selon l'âge actuel, EDS Rwanda 1992

Age	Femmes ge sans		Ag	e à la prem		Effectif de	Age médian à la première			
actuel naissance	<15	15-17	18-19	20-21	22-24	25 ou +	Total femmes	naissance		
15-19	91,8	0,4	4,9	2,9	a	a	a	100,0	1464	ь
20-24	50,8	0,2	8,1	16,3	16,7	7,9	а	100,0	1247	ь
25-29	15,1	0,7	8,8	18,4	22,5	25,5	9,1	100,0	1050	22,0
30-34	4,7	0,8	8,8	17,8	26,6	28,0	13,2	100,0	1030	21,7
35-39	1,6	0,9	9,6	20,8	24,8	26,6	15,8	100,0	745	21,5
40-44	1,1	1,1	13,5	20,9	27,1	21,2	15,1	100,0	615	21,2
45-49	0,6	2.0	17,6	23,9	24,5	20,3	11,2	100.0	399	20,5

^aSans objet

L'âge médian à la première naissance, qui s'établit à 21,5 ans pour l'ensemble des femmes de 25-49 ans (Tableau 3.9), ne présente que peu de variations selon les caractéristiques socio-économiques. Du point de vue du milieu de résidence, l'âge médian diffère peu entre les femmes de 25-49 du milieu rural (21,4 ans) et celles du milieu urbain (22,4 ans); en outre, la tendance au vicillissement de l'âge à la première naissance s'observe aussi bien en rural qu'en urbain, bien qu'elle soit plus prononcée en ville où l'âge médian atteint 24,0 ans chez les femmes de 25-29 ans, contre 21,9 chez les femmes rurales du même âge.

^bNon applicable: moins de 50% de femmes ont eu un enfant

Si l'on n'observe pratiquement aucune différence selon la région de résidence, on constate, par contre, que l'âge à la première naissance augmente avec le niveau d'instruction. Ainsi, pour les femmes de 25-49 ans, l'âge médian passe de 21,1 ans parmi celles sans instruction, à 21,7 ans parmi les femmes ayant un niveau d'instruction primaire, et atteint 23,5 ans chez les femmes ayant un niveau supérieur au primaire, soit deux ans de plus que chez les femmes sans instruction. De plus, si la tendance au recul de l'âge à la première naissance est très nette pour les femmes ayant fréquenté l'école, il n'en est pas de même pour les femmes sans instruction pour lesquelles, quel que soit le groupe d'âges/générations, l'âge médian reste très voisin de 21 ans. Ainsi, la proportion croissante de femmes fréquentant l'école et l'augmentation du niveau d'instruction de la population féminine, par le biais d'une augmentation de l'âge à la première naissance, ont une influence importante sur le niveau de la fécondité.

Tableau 3.9 Age médian à la première naissance

Age médian à la première naissance (femmes de 25-49 ans) par âge actuel et par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

			Age actuel			Age
Caractéristique	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Age 25-49
Milieu de résidence						
Urbain	24,0	22,0	21,8	21,8	20,2	22,4
Rural	21,9	21,6	21,5	21,1	20,5	21,4
Préfecture						
Kigali	22,5	21,7	21,6	21,5	20,9	21,7
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	21,4	21,4	21,1	21,0	20,8	21,2
Cyangugu/Gikongoro	22,4	21,9	21.2	22.2	20.7	21.7
Butare/Gitarama	22,6	22,0	22,0	20,8	19.5	21,7
Byumba/Kibungo	21,5	21,1	21,4	20,8	20,6	21,2
Niveau d'instruction						
Aucun	21,0	21,3	21.2	21.1	20,6	21,1
Primaire	22,1	21,8	21,7	21,1	20.0	21,7
Post-primaire ou plus	24,1	23,4	22,7	22,8	22,4	23,5
Ensemble	22,0	21,7	21,5	21,2	20,5	21,5

Note: L'âge médian pour les cohortes 15-19 et 20-24 ne peut être déterminé car de nombreuses femmes peuvent encore avoir une naissance avant d'atteindre, respectivement, 20 et 25 ans.

3.6 FECONDITE DES ADOLESCENTES

On a souligné précédemment le faible niveau de fécondité des adolescentes (15-19 ans) qui ne contribuent que pour 5 pour cent à la fécondité totale des femmes; par ailleurs, l'âge médian à la première naissance (21,5 ans pour les femmes de 25-49 ans) se situe nettement au-delà de cette tranche d'âges. Le Tableau 3.10 fournit, par âge détaillé entre 15 et 19 ans, les proportions d'adolescentes qui ont déjà eu un ou plusieurs enfants et de celles qui sont enceintes pour la première fois : la somme de ces deux valeurs donne la proportion de femmes ayant commencé leur vie féconde. On remarque que 10 pour cent des femmes de 15-19 ans entrent dans cette catégorie, 8 pour cent ayant déjà, au moins, un enfant et 2 pour cent étant enceintes pour la première fois : ces proportions sont particulièrement faibles comparées à celles trouvées dans de nombreux autres pays africains. Pour très peu d'adolescentes, la matemité commence ayant l'âge de

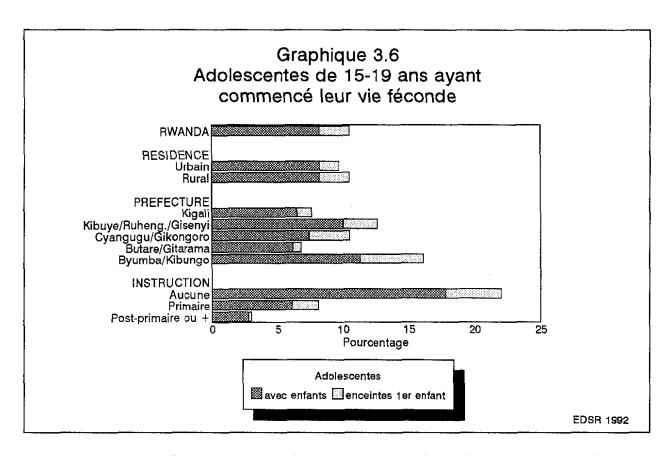
Tableau 3.10 Fécondité des adolescentes

Pourcentage d'adolescentes de 15 à 19 ans ayant déjà eu un enfant ou étant enceintes d'un premier enfant par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

	Adole	scentes qui sont:	Adolescentes ayant déjà	
Caractéristique	Mères	Enceintes d'un premier enfant	commencé leur vie féconde	Effectif
Age				
15	0,0	0,4	0,4	280
16	2,2	0,4	2,5	311
17	6,5	1,2	7,7	304
18	11,4	5,1	16,5	302
19	22,3	4,4	26,7	267
Milieu de résidence				
Urbain	8,2	1,5	9,7	95
Rural	8,2	2,3	10,6	1369
Préfecture				
Kigali	6,5	1,1	7,6	270
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	10,0	2,6	12,6	367
Cyangugu/Gikongoro	7,4	3,1	10,5	221
Butare/Gitarama	6,2	0,6	6,8	36 1
Byumba/Kibungo	11,3	4,8	16,1	245
Niveau d'instruction				
Aucun	17,8	4,2	22,1	304
Primaire	6,1	2,0	8,1	1017
Post-primaire ou plus	2,8	0,2	3,1	143
Ensemble	8,2	2,3	10,5	1464

18 ans : moins de 1 pour cent à 15 ans, 3 pour cent à 16 ans et 8 pour cent à 17 ans. Parmi les femmes de 18 ans, 11 pour cent sont déjà mères et 5 pour cent ont leur première grossesse. Ce n'est qu'à 19 ans que plus d'une adolescente sur quatre (27 pour cent) a déjà eu, au moins, un enfant (22 pour cent), ou est enceinte pour la première fois (4 pour cent).

Si le comportement des adolescentes en matière de fécondité ne varie qu'assez peu selon le milieu de résidence, on note, par contre, des différences régionales assez marquées (Tableau 3.10 et Graphique 3.6). Les proportions d'adolescentes ayant commencé leur vie féconde varient de 7 pour cent à Butare/Gitarama et 8 pour cent dans les préfectures de Kigali, régions où l'ISF est le plus faible, à 11 pour cent à Cyangugu/Gikongoro, à 13 pour cent à Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi, qui enregistre la fécondité totale la plus élevée du pays, et atteint 16 pour cent à Byumba/Kibungo. Enfin, en ce qui concerne l'instruction, on constate, une fois encore, que la fécondité est d'autant moins précoce que le niveau de scolarisation est élevé : ainsi, une adolescente sans instruction sur cinq a commencé sa vie féconde avant le 20^è anniversaire, alors que seulement 8 pour cent de celles ayant un niveau primaire et 3 pour cent de celles ayant un niveau supérieur au primaire sont dans la même situation.



Le Tableau 3.11 fournit la répartition des adolescentes par âge détaillé, selon leur nombre d'enfants. On constate que parmi les adolescentes qui ont déjà eu au moins un enfant (8 pour cent des femmes de 15-19 ans), la très grande majorité (7 pour cent par rapport à 8 pour cent) ne sont mères que d'un seul enfant. Même à 19 ans, où 22 pour cent des adolescentes ont déjà procréé, seulement un quart d'entre elles (5 pour cent par rapport à 22 pour cent) ont eu plus d'un enfant. Si, de 15 à 19 ans, la parité augmente avec l'âge, elle reste, néanmoins, à un niveau très faible puisqu'à 19 ans, le nombre moyen d'enfants par femme n'atteint que 0,28.

				age, EDS K	wanda 1992		
	No	ombre d'enf nés vivants			Nombre moyen d'enfants nés	Effectif	
Age	0	1	2 ou +	Total	vivants	d'adolescentes	
15	100,0	0,0	0,0	100,0	0,00	280	
16	97,8	1,8	0,4	100,0	0,03	311	
17	93,5	6.5	0,0	100,0	0,06	304	
18	88,6	10,1	1,2	100,0	0,13	302	
19	77,7	17,5	4,8	100,0	0,28	267	
18	88,6	10,1	1,2	100,0	0,13	302	

3.7 DISCUSSION

Avec les niveaux actuels de la fécondité, les femmes rwandaises donneront naissance, en moyenne, à 6,2 enfants durant leur vie féconde. Cette fécondité a fortement diminué au cours des dernières années puisqu'en 1983, les femmes avaient, en moyenne, 8,5 enfants. Un recul important de l'âge à la première naissance est, en grande partie, la cause de cette baisse. Par ailleurs, les niveaux de fécondité varient fortement en fonction du milieu et de la région de résidence, et surtout en fonction du niveau d'instruction. Les femmes ayant dépassé le niveau d'instruction primaire (4,3 enfants) ont, en moyenne, plus d'un enfant de moins que celles ayant seulement un niveau d'instruction primaire (5,9 enfants), et près de trois enfants de moins que celles qui n'ont jamais fréquenté l'école (7,0 enfants).

Au moment de l'enquête, 10 pour cent des adolescentes de 15-19 ans avaient déjà eu, au moins, un enfant ou étaient enceintes pour la première fois. En outre, cette proportion d'adolescentes ayant commencé leur vie féconde varie fortement selon la région de résidence et le niveau d'instruction (de 3 pour cent chez les adolescentes ayant dépassé le niveau d'instruction primaire, à 22 pour cent chez celles sans instruction). L'augmentation du niveau d'instruction de la femme apparaît donc ici comme un facteur déterminant de la baisse de la fécondité.

CHAPITRE 4

PLANIFICATION FAMILIALE

Au cours de l'EDSR, on a demandé aux femmes interrogées et à leur mari quelles méthodes de contraception ils connaissaient. On s'est ensuite intéressé à l'utilisation passée et/ou actuelle de la contraception, ainsi qu'à l'intention de son utilisation dans le futur. Enfin, on a demandé aux femmes si elles savaient où se procurer les différents moyens de contraception.

Les résultats obtenus à partir de ces questions permettent d'évaluer les actions entreprises en matière de planification familiale, et fournissent les informations indispensables pour étendre, renforcer et mieux cibler ces actions.

4.1 CONNAISSANCE DE LA CONTRACEPTION

La connaissance des méthodes contraceptives, ainsi que celle du lieu où se les procurer sont les conditions préalables à toute utilisation de la contraception. La connaissance des méthodes a été appréhendée de deux façons différentes : connaissance spontanée et connaissance après description. L'enquêtrice a d'abord demandé à la femme quelles méthodes (aussi bien traditionnelles que modernes) elle connaissait. Ensuite pour les méthodes non citées spontanément, chaque méthode spécifique a été décrite par l'enquêtrice avant de demander à la femme si elle en avait déjà entendu parler. La même démarche a été suivie lors de l'enquête auprès des maris. Enfin, pour chaque méthode connue par une femme, on lui demandait si elle savait où se la procurer.

Les méthodes retenues dans le questionnaire peuvent être classées en deux catégories :

- méthodes modernes : pilule, DIU ou stérilet, injections, méthodes vaginales (diaphragme, mousse, gelée), condom ou préservatif masculin, stérilisation féminine (généralement, ligature des trompes), stérilisation masculine (vasectomie) et Norplant ;
- méthodes traditionnelles: continence périodique et retrait, ainsi que d'autres méthodes traditionnelles (herbes, écorces, etc.) et pratiques qui ont été enregistrées dans une catégorie "autres méthodes".

Les résultats obtenus montrent que la connaissance de la contraception est quasi générale au Rwanda : 98 pour cent des femmes ont déclaré connaître au moins une méthode et, si on se limite aux femmes en union, cette proportion atteint 99 pour cent (Tableau 4.1 et Graphique 4.1). S'agissant des seules méthodes modernes, les mêmes proportions de femmes en connaissent au moins une, alors que 73 pour cent de l'ensemble des femmes et 84 pour cent des femmes en union connaissent au moins une méthode traditionnelle. Le Tableau 4.1 donne également les proportions de femmes ayant déclaré connaître chaque méthode contraceptive spécifique. Parmi les méthodes modernes, les plus connues sont la pilule et les injections (97 pour cent des femmes en union dans les deux cas) et le condom (90 pour cent); la stérilisation féminine et le DIU sont légèrement moins connues (respectivement 75 et 70 pour cent), et 38 pour cent des femmes connaissent la stérilisation masculine, 36 pour cent connaissent le Norplant et 27 pour cent les spermicides. En ce qui concerne les méthodes traditionnelles, 77 pour cent des femmes en union ont déclaré connaître la continence périodique et 62 pour cent connaissent le retrait.

Tableau 4.1 Connaissance des méthodes contraceptives et des sources des méthodes

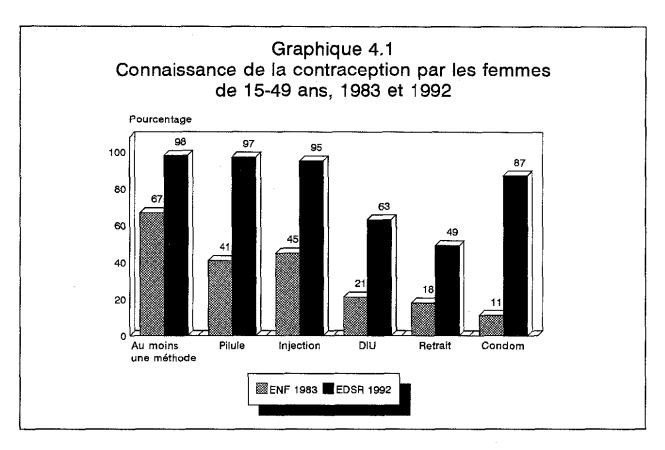
Pourcentage de femmes et de femmes actuellement en union qui connaissent une méthode contraceptive et pourcentage de celles qui connaissent une source (pour informations ou services) et pourcentage de maris qui connaissent une méthode contraceptive, par méthode spécifique, EDS Rwanda 1992

	Connaît u	me méthode	Connaît	une source	Mari
Méthode contraceptive	Toutes les femmes	Femmes actuellement en union	Toutes les femmes	Femmes actuellement en union	connaît une méthode
N'importe quelle méthode	97,9	99,0	86,5	91,9	98,2
Méthode moderne	97,7	98,8	85,6	91,0	97,4
Pilule	93,6	96,7	80,9	87,7	90,7
DIU	62,9	69,7	51,0	58,9	62,0
Injection	94,5	97,3	81,4	87,9	91,9
Méthodes vaginales	22,8	27,0	19,3	23,1	29,9
Condom	86,9	89,7	69.1	75.2	93,5
Stérilisation féminine	69,7	75,2	54,7	61,8	80,0
Stérilisation masculine	32,9	37,6	27,0	32,0	58,2
Norplant	29,5	36,2	24,7	31,2	34,1
Méthode traditionnelle	72,8	84,4	53,2	62,8	93,6
Continence périodique	66,8	77,2	53,2	62,8	89,3
Retrait	49,3	62,1	0,0	0,0	80,3
Autres méthodes	0,4	0,5	0,0	0,0	2,2
Effectif	6551	3785	6551	3785	598

Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus lors de l'ENF de 1983 (Graphique 4.1), on peut noter une amélioration très importante de la connaissance des méthodes contraceptives, la proportion de femmes ayant déclaré connaître au moins une méthode étant passée de 67 pour cent en 1983 à 98 pour cent en 1992. De 1983 à 1992, c'est la connaissance du condom qui a le plus progressé, passant de 11 pour cent à 87 pour cent, la connaissance du DIU a triplé, et celle de la pilule et des injections a plus que doublé.

Les femmes rwandaises déclarent connaître, non seulement les méthodes contraceptives, mais aussi un endroit où les obtenir : 87 pour cent de l'ensemble des femmes et 92 pour cent des femmes en union sont dans ce cas. Si on se limite aux seules méthodes modernes, les mêmes proportions de femmes savent où se les procurer. Par contre, les endroits où obtenir des conseils sur les méthodes traditionnelles sont plus méconnues : 53 pour cent de l'ensemble des femmes et 63 pour cent de celles en union sauraient où s'adresser pour obtenir des informations ou conseils sur la façon d'utiliser la continence périodique.

Selon les résultats du Tableau 4.1, il apparaît également que pratiquement tous les maris (98 pour cent) connaissent au moins une méthode contraceptive, qu'elle soit moderne (97 pour cent), ou qu'elle soit traditionnelle (94 pour cent). Ainsi, la connaissance des méthodes modernes est aussi importante parmi les femmes que parmi les maris, par contre les méthodes traditionnelles semblent mieux connues des maris que des femmes en union (94 pour cent contre 84 pour cent). Lors de l'ENF de 1983, 70 pour cent des maris avaient déclaré connaître, au moins, une méthode contraceptive. De 1983 à 1992, on assiste donc à une amélioration de la connaissance de la contraception aussi importante chez les maris que chez les femmes. Comme chez les femmes, de 1983 à 1992, c'est la connaissance du condom qui a le plus progressé, passant de 26 pour cent à 94 pour cent; la connaissance du DIU a triplé, et celle de la pilule et des injections a plus que doublé.



Le Tableau 4.2 présente les proportions de femmes en union ayant déclaré connaître des méthodes contraceptives et un endroit où se les procurer selon différentes caractéristiques socio-démographiques. La distinction par groupe d'âges quinquennaux montre que, quel que soit l'âge, presque toutes les femmes connaissent au moins une méthode contraceptive (de 98 à 100 pour cent), et même une méthode moderne (de 97 à 99 pour cent). La connaissance des sources pour obtenir des contraceptifs varie légèrement plus mais, même parmi les femmes les plus âgées, 82 pour cent savent où se les procurer. Du point de vue du milieu et de la région de résidence, on n'observe pratiquement aucune différence dans la connaissance de la planification familiale. Enfin, si les résultats selon le niveau d'instruction montrent de légers écarts entre les femmes les plus instruites et celles sans instruction, il faut souligner que, même parmi ces demières, 98 pour cent connaissent au moins une méthode moderne de contraception et 87 pour cent savent où se l'obtenir.

<u>Tableau 4.2 Connaissance des méthodes contraceptives modernes et des sources des méthodes</u>

Pourcentage de femmes actuellement en union connaissant au moins une méthode moderne et pourcentage de celles connaissant une source (pour informations ou services), par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Connaît une méthode	Connaît une méthode moderne ¹	Connaît une source pour méthode moderne	Effectif de femmes
Groupe d'âges				
15-19	100,0	99,1	86,8	123
20-24	98,2	98,0	90,1	619
25-29	99,7	99,6	93,6	802
30-34	99,3	99,2	92,7	846
35-39	98,9	98,9	93,2	605
40-44	99,1	98,8	88,8	485
45-49	98,0	97,3	81,8	304
Milieu de résidence				
Urbain	99,8	99,8	92,4	191
Rural	99,0	98,8	90,9	3594
Préfecture				
Kigali	99,8	99,8	92,6	615
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	98,6	98,2	90,1	1116
Cyangugu/Gikongoro	98,4	97,9	90,1	553
Butare/Gitarama	99,3	99,1	9 1,1	841
Byumba/Kibungo	99,3	99,3	91,5	660
Niveau d'instruction				
Aucun	98,3	98,1	87,1	1746
Primaire	99,6	99,4	93,8	1837
Post-primaire ou plus	100,0	100,0	98,6	203
Ensemble	99,0	98.8	91,0	3785

¹C'est-à-dire: pilule, DIU, injection, méthodes vaginales (spermicides, diaphragmes,,,), condom, stérilisations féminine et masculine et Norplant.

4.2 PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

La pratique de la contraception chez les femmes enquêtées est définie comme l'utilisation d'au moins une méthode contraceptive à un moment quelconque de leur vie féconde. Aux femmes qui avaient déclaré connaître, au moins, une méthode de contraception, les enquêtrices ont demandé si elles avaient déjà utilisé cette ou ces méthodes. Ces informations permettent de mesurer le niveau de pratique de la contraception à un moment quelconque de la vie féconde des femmes par type de méthode spécifique (Tableau 4.3). On a procédé de la même manière lors de l'enquête auprès des maris et les résultats de cette enquête, du même type que ceux concernant les femmes, figurent également au Tableau 4.3.

Sur l'ensemble des femmes, 29 pour cent ont déjà utilisé, au moins, une méthode contraceptive à un moment quelconque de leur vie, et cette proportion atteint 42 pour cent chez les seules femmes en union, les méthodes modernes ayant été utilisées autant que les méthodes traditionnelles : 17 pour cent pour chaque type de méthode parmi l'ensemble des femmes et 25 pour cent parmi les femmes en union. Quelle que soit la

Tableau 4.3 Utilisation de la contraception à un moment quelconque

Pourcentage de femmes, de femmes actuellement en union et de maris ayant déjà utilisé une méthode contraceptive, par méthode spécifique, selon l'âge, EDS Rwanda 1992

Groupe d'ages	N'im- porte quelle méthode	N'im- parte quelle méthode moderne	Méthodes modernes								N'im- porte	Méthodes traditionnelles			
			Pil- ule	DĪŪ	Injec- tion	Méth. vagi- nales	Con- dom	Stéril. fémin.	Stéril. mascul.	Norplant	quelle méthode	Contin. pério- dique	Retrait	Autres	Effecti
						TOU	TES LES	FEMM	ES						
15-19	2,6	1,3	0,7	0,1	0,5	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	1,5	1,2	0,4	0,0	1464
20-24	19,7	8,8	4,2	0,1	5,3	0,0	0,9	0,1	0,0	0,1	13,0	8,8	7,0	0,0	1247
25-29	39,7	22,8	11,2	0,6	14,5	0,4	2,5	0,1	0,0	0,4	23,5	17,5	13,0	0,0	1050
30-34	43,6	28,1	13,5	0,9	18,9	0,2	1,4	0,6	0,1	0,8	23,0	17,5	11.5	0,0	1030
35-39	44,8	28,4	12,8	1,8	22,1	0,3	1,4	0,6	0,0	0,7	24,9	17,6	12,6	0,4	745
40-44	45,3	28,1	10,9	1,3	21,7	0,2	1,6	1,5	0,0	0,4	27,5	18,4	14,8	0,0	615
45-49	28,9	14,0	4,5	0,7	10,4	0,0	0,3	1,5	0,3	0,3	19,0	13,5	10,2	0,1	399
Ensemble	28,7	16,8	7,6	0,6	11,6	0,2	1,2	0,4	0,0	0,3	16,8	12,1	8,8	0,1	6551
					FEMI	MES AC	TUELLI	EMENT	EN UNI	ON				•	
15-19	16.0	8,6	4,9	0,3	4,3	0.0	0.3	0.0	0,0	0.0	8,6	5.6	4,9	0.0	123
20-24	32.0	13.2	6,8	0.1	8.5	0.0	0,6	0.2	0.0	0,2	21.5	13.6	13.1	0.0	619
25-29	43.6	25,3	12.9	0.6	15.6	0,4	2,5	0,2	0.0	0,5	26,0	19,3	15.2	0,0	802
30-34	47.1	29,8	14.5	1.0	19,7	0,3	1,5	0,8	0,1	0.9	25.7	19,5	13.2	0,0	846
35-39	47.9	30,0	13.7	2.1	23,2	0,4	1,3	0,6	0.0	0.9	27,2	18,7	13.2	0.4	605
40-44	51.1	33,1	12.8	1,4	26,2	0,3	2,1	1,8	0,0	0.5	29,7	20,1	15.8	0,0	485
45-49	33,5	16,7	5,2	0,9	12,0	0,0	0,4	2,0	0,4	0,4	21,7	15,6	11,5	0,1	304
Ensemble	42,4	24,8	11,5	1,0	17,3	0,2	1,5	0,7	0,1	0,6	24,9	17,7	13,5	0,1	3785
		<u></u> .					MAR	ris							·
Ensemble	51,8	25,8	13,1	0,6	15,4	0,4	5,0	0,6	0,2	0,7	39,3	33,9	16,7	0,6	598

situation matrimoniale de la femme, les injections et la pilule sont les deux méthodes scientifiques les plus utilisées par, respectivement, 17 et 12 pour cent des femmes mariées, alors que la continence périodique (18 pour cent) et le retrait (14 pour cent) sont les moyens naturels de contraception dont les femmes rwandaises en union se sont le plus servies.

Pour l'ensemble des méthodes et pour les seules méthodes modernes, c'est parmi les femmes de 25 à 44 ans que l'utilisation a été la plus importante : 40 pour cent et plus de l'ensemble des femmes de cette tranche d'âges ont déjà utilisé un moyen de contraception et, si on se limite à la tranche d'âges 30-44 ans, la proportion d'utilisatrices atteint 44 pour cent et plus. En outre, dans ce dernier groupe d'âges, la pratique de la contraception moderne a concerné 28 pour cent et plus des femmes.

Parmi les femmes en union, mis à part les plus jeunes (15-19 ans) qui ne sont que 16 pour cent à avoir utilisé une méthode, la pratique contraceptive concerne plus d'une femme sur trois, elle atteint 44 pour cent et plus entre 25 et 39 ans, et plus d'une femme de 40-44 ans sur deux (51 pour cent) a déjà utilisé une méthode. Pour les seules méthodes modernes, la pratique contraceptive varie de 30 à 33 pour cent entre 30 et 44 ans. Ainsi, mis à part chez les adolescentes, une forte proportion de femmes rwandaises, quel que soit leur âge, ont déjà utilisé la contraception.

On notera enfin que l'éventail des méthodes utilisées varie peu selon l'âge de la femme. Cependant, chez les femmes les plus jeunes (moins de 30 ans) et chez celles les plus âgées (45-49 ans) les méthodes naturelles sont légèrement plus utilisées que les méthodes modernes, alors que le phénomène inverse s'observe chez les femmes de 35-44 ans. Ainsi, les femmes qui ont le plus utilisé la contraception sont également celles qui se sont le plus servies des moyens anticonceptionnels modernes.

Plus d'un mari sur deux (52 pour cent) a déclaré avoir déjà utilisé une méthode quelconque de contraception (Tableau 4.3) : ce niveau d'utilisation passée est largement supérieur à celui des femmes en union (42 pour cent). Pourtant, si l'on compare l'utilisation par méthode spécifique, on peut constater que les résultats relatifs aux maris diffèrent assez peu de ceux relatifs aux femmes en union, sauf dans le cas de la continence périodique que 18 pour cent des femmes en union ont déclaré avoir déjà utilisé contre 34 pour cent des maris. Un tel écart résulte très certainement d'une surestimation du niveau d'utilisation de la continence périodique par les maris qui ne savent peut-être pas toujours avec précision ce que signifie la pratique de cette méthode. Le niveau d'utilisation passée de la contraception pour l'ensemble des méthodes est donc surestimé pour les maris. On notera enfin que les maris ont plus utilisé le condom que les femmes en union (5 pour cent contre un peu moins de 2 pour cent) bien que, globalement, cette méthode reste assez peu utilisée.

4.3 UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

La prévalence contraceptive correspond au pourcentage de femmes en âge de reproduction qui utilisent une méthode contraceptive quelconque au moment de l'enquête. Le même type d'indicateur est calculé pour les maris. Environ une femme sur sept (14 pour cent) et une femme en union sur cinq (21 pour cent) utilisaient une méthode contraceptive au moment de l'enquête (Tableau 4.4). Alors que les mêmes proportions de femmes ont déclaré avoir déjà utilisé des méthodes modernes et/ou des méthodes traditionnelles à un moment quelconque de leur vie, au moment de l'EDSR, les méthodes scientifiques étaient beaucoup plus utilisées que les méthodes naturelles : 9 pour cent contre 5 pour cent parmi l'ensemble des femmes et 13 pour cent contre 8 pour cent parmi les seules femmes en union.

Qu'il s'agisse de l'ensemble des femmes ou des femmes mariées, la prévalence contraceptive la plus élevée se retrouve, comme pour l'utilisation à un moment quelconque, parmi les femmes de 30-44 ans. La même tendance s'observe pour les méthodes modernes; par contre, les femmes les plus âgées (40-49 ans) sont celles qui utilisent le plus les méthodes traditionnelles.

Le Graphique 4.2 met en évidence l'augmentation très importante de la prévalence contraceptive de 1983 à 1992. On constate que la proportion d'utilisatrices a presque doublé entre les deux dates (de 11 à 21 pour cent), et que cette augmentation est due à un accroissement extrêmement important de l'utilisation des méthodes modernes, passant de 1 à 13 pour cent, alors que les méthodes traditionnelles étaient légèrement moins utilisées (8 pour cent contre 10 pour cent).

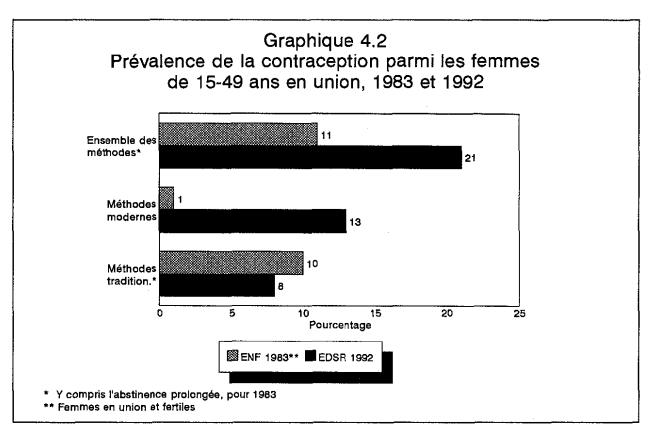
¹ Il faut noter que la prévalence contraceptive à laquelle on fait référence ici correspond, en 1983, aux femmes en union et fertiles, alors qu'en 1992, il s'agit simplement des femmes en union. Calculée sur la même catégorie de population aux deux dates, la prévalence serait alors, soit plus faible, en 1983, soit plus élevée, en 1992 : de ce fait, l'augmentation de l'utilisation de la contraception observée entre les deux dates est encore plus importante qu'il n'apparaît. En outre, en 1983, l'abstinence prolongée a été considérée comme une méthode contraceptive, ce qui n'a pas été le cas en 1992. Pour cette seconde raison, l'écart entre les résultats de l'ENF et ceux de l'EDSR est encore plus important en ce qui concerne l'utilisation de la contraception et la légère baisse observée dans l'utilisation des méthodes traditionnelles entre les deux dates correspond, peut-être, en fait, à une légère augmentation.

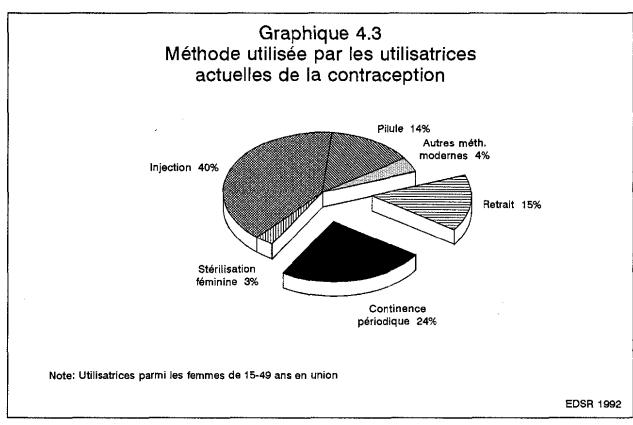
Tableau 4.4 Utilisation actuelle de la contraception

Répartition (en %) de toutes les femmes, des femmes actuellement en union et des maris, par méthode contraceptive actuellement utilisée, selon l'âge, EDS Rwanda 1992

Groupe d'âges	N'im-	N'im- porte quelle méthode moderne	Pil- ule	Méthodes modernes ¹						N'ım- porte	Méthodes traditionnelles					
				DIU	Injec- tion	Méth. vagi- nales	Con- dom	Stéril. fémin.	Nor- plant		Contin. pério- dique	Retrait	Autres	Aucune méthode	Total	Effectif
							TOUTE	S LES FI	EMMES	5						
15-19	1,5	1,0	0,4	0.0	0,4	0,0	0.1	0,0	0,0	0,6	0,3	0,2	0,0	98,5	100,0	1464
20-24	8.9	4,9	1,2	0.1	3.2	0,0	0,2	0,1	0.1	4,0	2,3	1.7	0.0	91,1	100,0	1247
25-29	15,8	9,7	3,3	0,0	5.6	0,0	0,4	0,1	0,3	6,0	4,1	1,8	0,1	84,2	100,0	1050
30-34	23,0	15,3	4,0	0,1	10,1	0,0	0,1	0,6	0,3	7,7	5,1	2,6	0,0	77,0	100,0	1030
35-39	20,0	13,9	1,8	0,6	10,2	0,0	0,2	0,6	0,5	6,1	4,9	1,0	0,2	80,0	100,0	745
40-44	25,6	15,2	3,1	0,2	9,7	0,0	0,6	1,5	0,2	10,4	6,0	4,4	0,0	74,4	100,0	615
45-49	15,6	6,9	0,7	0,3	4,7	0,0	0,0	1,2	0,0	8,7	5,2	3,5	0,0	84,4	100,0	399
Total	13,8	8,6	2,0	0,1	5,6	0,0	0,2	0,4	0,2	5,3	3,4	1,8	0,0	86,2	100,0	6551
					1	FEMME	S ACTU	JELLEM	ENT E	NOINU N						
15-19	10,8	7.1	3,4	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	3,7	0,9	2,8	0,0	89,2	100,0	123
20-24	14.4	7,5	1,7	0,1	5,2	0,0	0,2	0.2	0,2	7,0	3,7	3,2	0,0	85,6	100,0	619
25-29	17,4	11,1	3,9	0,0	6,2	0,0	0,3	0,2	0,3	6,3	3,9	2,3	0,1	82,6	100,0	802
30-34	25,3	16,2	4,2	0,1	10,6	0,0	0,0	0,8	0,4	9,1	5,9	3,2	0,0	74,7	100,0	846
35-39	22,1	15,0	2,1	0,7	10,8	0,1	0,1	0,6	0,6	7,1	5,7	1,2	0,2	77,9	100,0	605
40-44	31,0	18,8	3,8	0,2	12,0	0,0	0,8	1,8	0,2	12,3	6,7	5,5	0,0	69,0	100,0	485
45-49	20,1	8,6	0,4	0,4	6,2	0,0	0,0	1,6	0,0	11,5	6,9	4,6	0,0	79,9	100,0	304
Total	21,2	12,9	3,0	0,2	8,4	0,0	0,2	0,7	0,3	8,3	5,1	3,1	0,1	78,8	100,0	3785
								MARIS								
Total	34,5	12,7	3,2	0,2	7,8	0,0	0,2	0,8	0.4	21.8	17,9	3,7	0,2	65.5	100,0	598

Quelle que soit la situation matrimoniale des femmes, les méthodes contraceptives les plus utilisées sont, par ordre d'importance, les injections, la continence périodique, la pilule et le retrait (Tableau 4.4 et Graphique 4.3). Les autres méthodes, en particulier les méthodes modernes, ne sont pratiquées que par une proportion marginale de rwandaises. Parmi les femmes en union utilisatrices de la contraception, 40 pour cent utilisent les injections, 24 pour cent pratiquent la continence périodique, 15 pour cent pratiquent le retrait et 14 pour cent prennent la pilule. Seulement 3 pour cent des utilisatrices sont stérilisées, et environ 1 pour cent utilisent le Norplant, le stérilet et le condom. En outre, aucune tendance à l'augmentation de la prévalence de ces dernières méthodes ne se dessine dans les générations les plus jeunes.





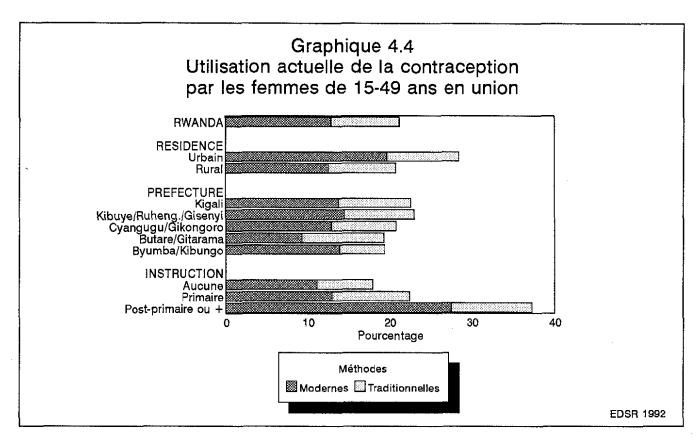
Evaluée du point de vue des maris (Tableau 4.4), la prévalence contraceptive (35 pour cent) est nettement supérieure à celle évaluée du point de vue des femmes en union (21 pour cent). En ce qui concerne les méthodes modernes, les proportions d'utilisateurs sont identiques pour les deux sexes, même en ce qui concerne le condom que seulement 0,2 pour cent de maris ont déclaré utiliser au moment de l'enquête. Comme pour l'utilisation passée, c'est la très forte proportion de maris utilisateurs de la continence périodique (18 pour cent, contre seulement 5 pour cent chez les femmes en union) qui provoque une surestimation de la prévalence contraceptive évaluée du point de vue des maris.

Les données du Tableau 4.5 et du Graphique 4.4 font apparaître des variations assez importantes de la prévalence contraceptive selon le milieu et la région de résidence, le niveau d'instruction et le nombre d'enfants vivants.

Tableau 4.5 Utilisation actuelle de la contraception par caractéristiques socio-démographiques

Répartition (en %) des femmes actuellement en union, par méthode contraceptive actuellement utilisée, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

- 100	N'ım-	N'ım-						N'im-	Méthodes traditionnelles		_				
	porte	quelle				Méth.					Contin.		_		Effectif
Caractéristiques	quelle méthode	méthode modeme	Pi- Iule	DIU	Injec- tion	vagi- nales	Con- dom	Stéril. fémin.	Nor- plant	méthode tradit	pério- dique	Retrait	Aucune méthode	Total	des femmes
Milieu de résidence															
Urbain	28,4	19,7	5,5	1,8	7,7	0,4	2,0	1,3	0,9	8,7	5,9	2,8	71,6	100,0	191
Rural	20,8	12,6	2,9	0,1	8,5	0,0	0,1	0,7	0,3	8,2	5,1	3,1	79,2	100,0	3594
Préfecture															
Kigali	22,6	13,8	3,5	0,5	8,1	0,1	0,5	0,4	0,7	8.8	5,9	2,9	77,4	100,0	615
Kibuye/Ruhengen/	,	•	•	-•	•	•		·	•	- •	•	•	•	•	
Gisenyi	23,0	14,5	4,1	0,2	9.0	0,0	0,2	0,7	0,2	8,5	5,6	2,8	77,0	100,0	1116
Cyangugu/Gikongoro	20,8	12,9	2,8	0,2	8,8	0,0	0,0	1,0	0.2	7.9	4,2	3,5	79,2	100,0	553
Butare/Gitarama	19,3	9,3	2,1	0,2	5,4	0,0	0,4	0,7	0,6	10,0	5,8	4,2	80,7	100,0	841
Byumba/Kibungo	19,4	13,9	2,0	0,0	11,2	0,0	0,0	0,7	0,0	5,5	3,5	2,1	80,6	100,0	660
Niveau d'instruction															
Aucun	18,0	11.1	2.4	0.1	7.8	0,0	0.2	0,6	0.1	6.8	4,3	2.4	82,0	100,0	1746
Primaire	22,4	13.0	2,8	0,1	8.9	0,0	0,0	0,8	0,4	9.4	5,6	3,8	77,6	100.0	1837
Post-primaire ou plus	37,4	27,5	10,4	1,7	10,0	0.3	2,1	1,3	1,6	9.8	7,2	2,6	62,6	100,0	203
Nombre d'enfants															
	1.2	0.0	^^	0.0	0.0	0.0		0.0			0.0	0.4	00 p	100.0	297
Aucun	1,2 11,2	0,0	0,0	0,0	0.0	0,0	0,0	0.0	0,0	1.2	0,8	0,4	98,8	100,0 100,0	556
2	11,2 19.5	5,1	1,9	0,1	2,7	0,0	0,3	0,2	0,0	6,1	3,2	2,9	88,8	100,0	574
3	20,9	11,6 13.6	3,3 4,0	0,2	7,1	0,0 0,1	0,1	0,5 2,0	0,4	7,9	5,1 5,0	2,8	80,5	100,0	525
4 ou plus	20,9 28.0	13,6	3.5	0,3 0.3	6,6 12.5	0.0	0,2 0.3	0.7	0,4 0.4	7,3 10.4	5,0 6.4	2,4 3.9	79,1 72,0	100,0	1833
4 ou pius	26,0	17,0	3,3	0,3	12,3	0,0	0,3	0.7	0,4	10,4	0,4	3,9	12,0	100,0	1033
Ensemble	21,2	12,9	3,0	0,2	8,4	0,0	0,2	0,7	0,3	8,3	5,1	3,1	78,8	100,0	3785



En milieu rural, 21 pour cent de femmes en union utilisent une méthode de contraception contre 28 pour cent en milieu urbain. En outre, il faut souligner que cet écart est uniquement dû à une pratique beaucoup plus importante des méthodes modernes en ville (20 pour cent) par rapport au milieu rural (13 pour cent), les méthodes traditionnelles étant autant utilisées dans les deux milieux (environ 8 pour cent).

Du point de vue régional, ce sont les femmes des préfectures de Kigali et celles de Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi qui pratiquent le plus la contraception : 23 pour cent dans chaque région pour l'ensemble des méthodes et environ 14 pour cent pour les seules méthodes modernes. Si ce résultat n'est guère surprenant pour les préfectures de Kigali qui connaît l'un des niveaux de fécondité les plus faibles du pays, il n'en est pas de même pour Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi où l'ISF est le plus élevé du Rwanda (7,2 enfants par femme). A l'opposé, Butare/Gitarama qui ont une faible fécondité (5,2 enfants par femme) sont les préfectures où la prévalence contraceptive est la plus faible : 19 pour cent pour l'ensemble des méthodes et 9 pour cent pour la contraception moderne. Ainsi, si l'augmentation de la prévalence contraceptive est en grande partie responsable de la baisse de la fécondité observée au Rwanda, d'autres facteurs, tels que le recul de l'âge au mariage et aux premiers rapports sexuels, particulièrement important à Butare/Gitarama, ont également joué un rôle essentiel dans cette baisse.

Comme attendu, le niveau d'instruction influence très fortement l'utilisation de la contraception: la prévalence contraceptive est deux fois plus élevée chez les femmes ayant un niveau supérieur au primaire que chez les femmes sans instruction (37 pour cent contre 18 pour cent). Si on se limite aux seules méthodes modernes, l'écart est encore plus important puisque la proportion d'utilisatrices passe de 11 pour cent chez les femmes sans instruction à 28 pour cent chez les femmes les plus éduquées (post-primaire et plus). On notera néanmoins que la prévalence contraceptive parmi les femmes ayant un niveau primaire n'est pas beaucoup plus élevée que parmi les femmes sans instruction (13 pour cent contre 11 pour cent pour les méthodes modernes); c'est surtout en passant du niveau primaire au niveau supérieur que l'augmentation de

la prévalence est très importante puisqu'elle passe de 13 pour cent à 28 pour cent. Quel que soit le niveau d'instruction, les méthodes modernes sont toujours les méthodes les plus utilisées mais, en dehors des injections et de la pilule, les autres méthodes modernes n'occupent qu'une place insignifiante, sauf chez les femmes de niveau post-primaire ou plus.

Sur un autre plan, le Tableau 4.5 indique que la pratique actuelle de la contraception augmente avec le nombre d'enfants vivants. Pour l'ensemble des méthodes, la prévalence, pratiquement nulle chez les femmes sans enfant, atteint 11 pour cent chez les mères d'un enfant et augmente avec la parité pour atteindre 28 pour cent chez celles qui ont quatre enfants ou plus. Pour les seules méthodes modernes, le taux d'utilisation passe de 5 pour cent chez les femmes ayant un seul enfant à 18 pour cent chez celles ayant quatre enfants ou plus.

4.4 NOMBRE D'ENFANTS A LA PREMIERE UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

L'utilisation de la contraception pour la première fois peut, en fonction de la parité atteinte à ce moment-là, répondre à des objectifs différents : retard de la première naissance si l'utilisation commence lorsque la femme n'a pas encore d'enfant, espacement des naissances si la contraception débute à des parités faibles, ou encore limitation de la descendance lorsque la contraception commence à des parités élevées, c'est-à-dire lorsque le nombre d'enfants désirés est déjà atteint.

Le Tableau 4.6 présente, par groupe d'âges, la répartition des femmes en union en fonction du nombre d'enfants vivants qu'elles avaient au moment où elles ont utilisé la contraception pour la première fois.

Tableau 4.6	Nombre d'	enfants à la	première	utilisation	de la	contraception
-						

Répartition (en %) des femmes non-célibataires par nombre d'enfants vivants lors de la première utilisation de la contraception, selon l'âge actuel, EDS Rwanda 1992

Jamais utilisé Age la contra-		Nombre d utilisatio	l'enfants à la n de la cont			Effectif de			
actuel	ception	0	1	2	3	4+	ND	Total	femmes
15-19	85,2	2,4	11,4	1,0	0,0	0,0	0,0	100,0	143
20-24	68,6	4,7	17,6	7,3	1,3	0,3	0,2	100,0	687
25-29	56,9	1.3	17,1	14,3	6,2	4,2	0,0	100,0	894
30-34	55,2	0.3	7,9	11,8	8,2	16,3	0,2	100.0	986
35-39	54,7	0,3	4,1	5,7	6,7	28,0	0,5	100.0	734
40-44	54,4	0,0	4,0	3,5	5,7	31,4	0,9	100,0	612
45-49	71,2	0,0	1,8	1,0	3,2	22,6	0,3	100,0	397
Ensemble	59,8	1,2	9,7	8,2	5,4	15,5	0,3	100,0	4451

Sur l'ensemble des femmes en union, seulement 1 pour cent ont déclaré avoir adopté une méthode contraceptive alors qu'elles n'avaient pas d'enfant, c'est-à-dire pour retarder une première naissance. Même si cette proportion augmente très légèrement chez les jeunes générations, elle n'atteint que 5 pour cent chez les femmes de 20-24 ans : ceci confirme ce qui a été signalé précédemment (voir Chapitre 3 - Fécondité) à savoir que, malgré la baisse de la fécondité, les rwandaises continuent à avoir rapidement leurs premiers enfants dans le cadre de l'union. Pour les femmes commençant la pratique de la contraception après la naissance du premier enfant, on note une nette augmentation des proportions, passant de 2 pour cent pour les

générations les plus anciennes (45-49 ans) à 18 pour cent pour les générations les plus récentes (20-24 ans).² La même tendance se dessine chez les femmes commençant à utiliser une méthode après la naissance du deuxième enfant : elles ne sont que 1 pour cent à 45-49 ans contre 14 pour cent à 25-29 ans.³ Cela semble indiquer que, de nos jours, l'utilisation de la contraception correspond de plus en plus à une volonté d'espacement des naissances et même, peut-être, à un désir de limiter la taille de la famille dès que la parité désirée est atteinte.

4.5 CONNAISSANCE DE LA PERIODE FECONDE

Pour pouvoir mesurer le degré de connaissance des femmes à propos de la période de fécondabilité au cours du cycle menstruel, on a demandé aux enquêtées si elles pensaient, qu'au cours du cycle, il existait une période pendant laquelle elles avaient plus de chances de tomber enceinte et, si oui, à quel moment du cycle se situait cette période. Compte tenu des très nombreuses nuances que peuvent comporter les réponses à cette demière question, au Tableau 4.7, on a essayé de regrouper les réponses en trois grandes catégories :

- connaissance : "milieu du cycle";
- connaissance douteuse: "juste après la fin des règles" et "juste avant le début des règles." Ces réponses sont trop vagues pour pouvoir être considérées comme exactes mais, selon l'idée que se font les femmes du "juste avant" et du "juste après," elles peuvent correspondre à la période de fécondabilité;
- méconnaissance : "pendant les règles," "n'importe quand," "autre," et "ne sait pas."

Tableau 4.7	Connaissance de la	période féconde

Répartition (en %) de toutes les femmes et de celles ayant déjà pratiqué la continence périodique selon leur connaissance de la période féconde au cours du cycle menstruel, EDS Rwanda 1992

Connaissance de la période féconde	Toutes les femmes	Femmes ayant déjà utilisé la continence périodique
Connaissance		
Au milieu du cycle	18,4	31,8
Connaissance douteuse		
Juste après les règles	41,6	45,3
Juste avant les règles	5,2	2,8
Ne connaît pas		
Pendant les règles	5,5	3,6
A n'importe quel moment	1,1	0,6
Autre	5,7	9,0
Ne sait pas	22,5	6,8
Non déclaré	0,1	0,1
Total	100,0	100,0
Effectif de femmes	6551	790

Une femme sur trois (35 pour cent) n'a aucune idée de l'existence d'une période particulière ou ne sait pas situer correctement cette période, 47 pour cent en ont une connaissance douteuse et seulement 18 pour cent des enquêtées ont une connaissance précise de la période où une femme a le plus de chances de tomber enceinte. Si on se limite aux seules femmes ayant déjà utilisé la continence périodique comme méthode de contraception, et qui doivent parfaitement connaître leur cycle pour utiliser efficacement cette méthode, leur connaissance de la période de fécondabilité est nettement meilleure (32 pour cent); cependant, 48 pour cent de ces femmes n'en ont qu'une connaissance douteuse et surtout une utilisatrice de la continence périodique sur cinq (20 pour cent) ne sait pas situer la période au cours de laquelle elle doit s'abstenir de rapports sexuels et sa pratique est donc vouée à l'échec.

² On n'a pas pris en compte les femmes de 15-19 ans dans la mesure où la quasi totalité d'entre elles (92 pour cent) n'ont pas encore de premier enfant.

³ Ici, les femmes de 20-24 ans ne sont pas prises en compte dans la mesure où près de la moitié d'entre elles ne sont même pas mère d'un premier enfant.

Ce résultat mérite d'être souligné dans la mesure où la continence périodique a été largement utilisée au Rwanda (par 18 pour cent des femmes en union) et correspondait encore, au moment de l'enquête, à la deuxième méthode de contraception la plus utilisée, avec 5 pour cent de prévalence chez les femmes mariées. Une éducation des femmes pour améliorer la connaissance de leur cycle accroîtrait donc très nettement l'efficacité de cette méthode.

4.6 SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DE LA CONTRACEPTION

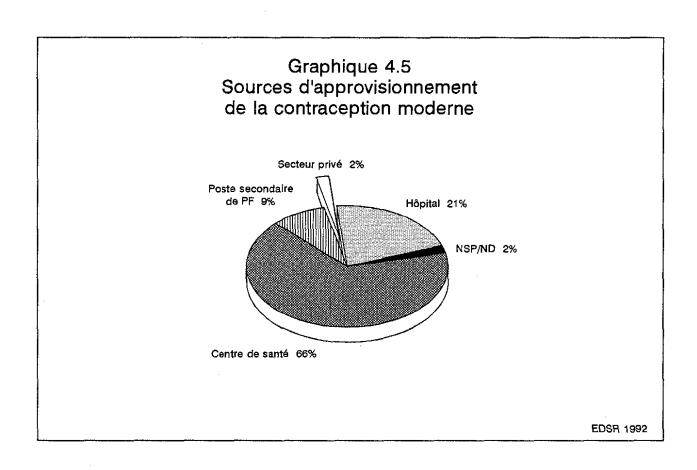
Pour évaluer la contribution des secteurs public et privé dans la distribution ou la vente des différentes méthodes modernes de contraception, on a demandé aux utilisatrices actuelles d'identifier l'endroit où elles obtiennent leur méthode. Dans leur très grande majorité, les femmes utilisatrices de la contraception moderne s'approvisionnent auprès du secteur public (96 pour cent) (voir Tableau 4.8). Le Tableau 4.8 et le Graphique 4.5 font apparaître que pour obtenir leur méthode, les femmes s'adressent principalement aux centres de santé (66 pour cent) et aux hôpitaux (21 pour cent), les postes secondaires de planning familial occupant une place plus modeste (9 pour cent). On notera que les hôpitaux sont beaucoup plus utilisés que les centres de santé quand la méthode nécessite une intervention médicale (92 pour cent pour la stérilisation féminine et 84 pour cent pour le DIU) alors que, pour les méthodes dont l'administration demande moins de compétence médicale, les centres de santé sont les plus utilisés (74 pour cent pour la pilule et 71 pour cent pour les injections). Le secteur privé n'approvisionne que 2 pour cent des femmes et ce n'est que dans le cas du condom, très peu utilisé, qu'il joue un rôle appréciable (24 pour cent).

Tableau 4.8 Source d'approvisionnement en contraceptifs modernes

Répartition (en %) des utilisatrices actuelles de méthodes contraceptives modernes par source d'approvisionnement la plus récente, selon les méthodes spécifiques, EDS Rwanda 1992

Source d'approvisionnement	Pilule	DIU	Injection	Condom	Stéril. féminine	Norplant	Ensemble ¹
Secteur public	98,1	100,0	97,2	60,0	93,2	97,1	96,3
Hôpital .	16,7	84,4	14,6	22,4	91,9	49,7	21,1
Centre de santé	73,7	15,6	71,2	32,7	1,3	37,9	65,7
Poste secondaire de							
planning familial	7,7	0,0	11,4	4,9	0,0	9,5	9,5
Secteur médical privé	0,8	0,0	1,3	24,3	1,3	0,0	1,8
NSP	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3
ND	1,1	0,0	1,0	15,7	5,5	2,9	1,7
Total	100,0	100.0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	133,0	10,0	364,0	15,0	27.0	12,0	560,0

¹Y compris le diaphragme et les spermicides



4.7 UTILISATION FUTURE ET METHODES CONTRACEPTIVES PREFEREES

On a demandé aux femmes en union qui n'utilisaient pas la contraception au moment de l'enquête si elles avaient l'intention d'utiliser une méthode dans l'avenir. Au Tableau 4.9, où l'on a distingué les femmes ayant déjà utilisé une méthode et celles n'en ayant jamais utilisé, figure la répartition des femmes par intention d'utilisation future des moyens contraceptifs, selon le nombre d'enfants nés vivants.

Il apparaît que la grande majorité des femmes non utilisatrices de la contraception (62 pour cent) ont l'intention d'utiliser une méthode dans l'avenir (Graphique 4.6). Parmi ces femmes, ce sont surtout celles n'ayant jamais pratiqué la contraception qui ont l'intention de devenir des utilisatrices (42 pour cent parmi les 62 pour cent) par contre, pour seulement un tiers des femmes ayant l'intention d'utiliser une méthode dans l'avenir, il s'agira d'une réutilisation (21 pour cent parmi les 62 pour cent). A l'opposé, 36 pour cent des enquêtées ont déclaré ne pas envisager d'utiliser la contraception dans l'avenir : il s'agit presque uniquement de femmes qui n'ont jamais été des utilisatrices.

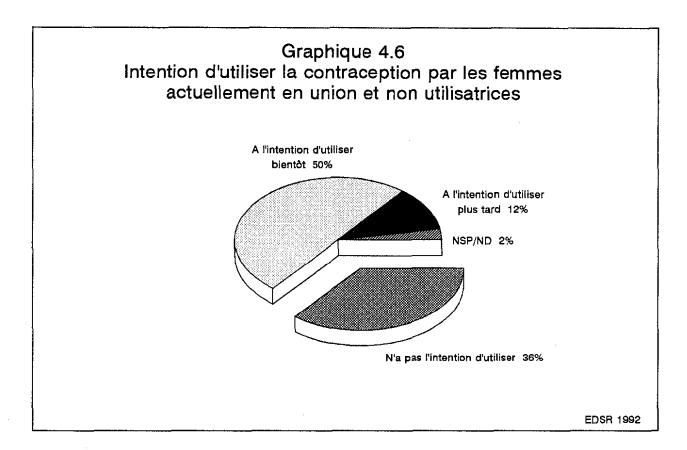
Aux femmes ayant l'intention d'utiliser une méthode dans le futur, on a demandé si elles avaient l'intention de l'utiliser dans les 12 prochains mois. La majorité des enquêtées qui prévoient de devenir des utilisatrices (50 pour cent parmi les 62 pour cent) pensent pratiquer la contraception dans un avenir proche, défini ici comme les douze prochains mois. On peut penser que, pour ces femmes, il ne s'agit pas d'une intention vague, mais d'une décision déjà plus ferme et qu'elles deviendront donc rapidement des utilisatrices.

Tableau 4.9 Utilisation future de la contraception

Répartition (en %) des femmes actuellement en union n'utilisant pas actuellement une méthode contraceptive, par intention d'utiliser une méthode dans l'avenir, selon le nombre d'enfants vivants et selon l'expérience passée en matière de contraception, EDS Rwanda 1992

Intention d'utiliser		Noml	ore d'enfants	s vivants¹		
dans le futur	0	1	2	3	4 ou +	Ensemble
N'a jamais utilisé						
la contraception						
Intention d'utiliser						
dans les 12 prochains mois	4,5	35,7	36,0	33,6	31,5	31,6
Intention d'utiliser plus tard	26,2	14,3	11,2	5,7	5,2	9,0
Intention NSP quand	0,2	0,7	0,5	0,8	0,3	0,5
N'est pas sûre d'utiliser	1,8	1,8	1,7	0,3	1,1	1,2
N'a pas l'intention d'utiliser	61,1	33,7	24,9	28,2	27,7	30,4
ND	0,0	0,1	0,5	0,5	0,3	0,3
A déjà utilisé						
la contraception						
Intention d'utiliser dans						
les 12 prochains mois	1,4	6,5	15.8	21,1	24,8	18,3
Intention d'utiliser plus tard	0,2	2,4	3,5	3,4	2,4	2,6
Intention NSP quand	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	0,1
N'est pas sûre d'utiliser	0,0	0,1	1,0	0,3	0,2	0,3
N'a pas l'intention d'utiliser	4,7	4,7	4,7	5,7	6,1	5,5
ND.	0,0	0,0	0,2	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Toutes les femmes						
actuellement en union						
et non utilisatrices						
Intention d'utiliser dans						
les 12 prochains mois	5,9	42,3	51,8	54,7	56,4	49,8
Intention d'utiliser plus tard	26.4	16.7	14.7	9.1	7,6	11.6
Intention NSP quand	0,2	0,7	0,5	1,1	0,5	0,6
N'est pas sûre d'utiliser	1,8	1,9	2,7	0,5	1,3	1,6
N'a pas l'intention d'utiliser	65,7	38,4	29,6	33,8	33,7	35,9
ND.	0,0	0,1	0,7	0,8	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	186	514	462	433	1389	2984
¹ Y compris la grossesse actuelle						
1 compris a grossesse actuent	5,					

Une femme sans enfant sur trois (33 pour cent) a l'intention d'utiliser la contraception mais, dans leur majorité (26 pour cent), ces femmes n'ont pas l'intention de le faire dans un avenir proche : très certainement elles attendront la venue du premier enfant avant de devenir des utilisatrices. Par contre, dès que les femmes ont un premier enfant, la proportion de celles qui envisagent d'utiliser une méthode et qui envisagent de le faire dans un proche avenir devient très importante : 42 pour cent parmi les mères d'un enfant, 52 pour cent parmi les mères de 2 enfants et 55 pour cent parmi les femmes de parité 3.



Ces résultats confirment ceux déjà présentés sur l'utilisation actuelle de la contraception à savoir, qu'actuellement au Rwanda, le recours aux méthodes contraceptives répond de plus en plus à un désir d'espacement des naissances et peut-être, également, à une volonté de limiter la descendance dès que le nombre d'enfants désirés est atteint.

Aux femmes qui ont déclaré ne pas envisager d'utiliser la contraception, on a demandé pour quelle raison elles avaient cette position. D'après le Tableau 4.10, on se rend compte que le désir d'avoir des enfants est la principale raison invoquée (36 pour cent): cette raison a été invoquée beaucoup plus fréquemment par les femmes les plus jeunes (62 pour cent à moins de 30 ans) que par les femmes plus âgées (23 pour cent à 30 ans et plus). Cependant, il faut noter qu'en dehors du fait d'avoir des enfants, les femmes de 30 ans et plus invoquent surtout la difficulté de tomber enceinte (10 pour cent) ou la ménopause et la stérilisation (31 pour cent) comme principale raison de non intention d'utilisation de la contraception. Tous âges confondus, les problèmes de santé et les effets secondaires constituent l'une des principales raisons de non utilisation de la contraception le plus couramment avancée (11 pour cent), suivie par les motifs d'ordre socio-culturel (10 pour cent) tels que le fatalisme, la religion et l'opposition du conjoint et d'autres personnes. Les raisons relatives au manque d'information, au coût et aux difficultés d'obtention ne sont citées que par 4 pour cent des femmes.

Tableau 4.10 Raison de non-utilisation de la contraception

Répartition (en %) des femmes n'utilisant pas actuellement une méthode contraceptive et n'ayant pas l'intention d'en utiliser une dans l'avenir, selon la principale raison pour laquelle elles n'ont pas l'intention d'utiliser la contraception, selon l'âge, EDS Rwanda 1992

Raison de non-utilisation		Age	Tous
de la contraception	<30	30+	âgcs
Veut des enfants	61,5	23,4	35,7
Effets secondaires	6,1	7,9	7,3
Problèmes pour la santé	2,0	5,0	4,0
Manque d'information	4,7	2,5	3,2
Difficile à obtenir	0,0	0,3	0,2
Prix	0,0	0,2	0,1
Religion	2,8	2,1	2,4
Fataliste	4,2	5,4	5,0
Opposée au planning familial	0,0	0,2	0,1
Partenaire s'y oppose	4,9	1,5	2,6
Autres personnes désapprouvent	0,0	0,5	0,4
Rapports sexuels peu fréquents	2,0	3,4	2,9
Difficultés à tomber enceinte	6,2	9,6	8,5
Ménopause/Hystérectomie	0,4	30,8	21,0
Utilisation peu pratique	0,7	2,1	1,6
Non mariée	0,0	0,3	0,2
Autres raisons	2,6	3,4	3,2
Ne sait pas	1,4	1,3	1,3
ND	0,4	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	345	726	1072

Pour évaluer la demande potentielle des différents types de méthodes contraceptives, on a demandé aux femmes en union ayant l'intention d'utiliser la contraception dans l'avenir, de préciser la méthode qu'elles préféreraient utiliser. Il ressort des données du Tableau 4.11 que la grande majorité des futures utilisatrices préféreraient utiliser les injections (41 pour cent), la pilule (22 pour cent) et la continence périodique (18 pour cent). Les autres méthodes modernes n'ont été citées que très rarement, sauf pour la stérilisation féminine et le Norplant mentionnés, réciproquement, dans 5 et 4 pour cent des cas.

Que les femmes aient exprimé l'intention d'utiliser la contraception dans un avenir proche ou non, les méthodes préférées restent les mêmes. Cependant, les futures contraceptrices devraient, du moins en intention, beaucoup plus utiliser les méthodes modernes que ne le font les femmes qui pratiquent aujourd'hui la contraception. Si l'on compare l'utilisation potentielle future à l'utilisation actuelle, on devrait assister à une diminution très nette de la proportion de femmes pratiquant le retrait, passant de 15 à 5 pour cent, et la continence périodique, passant de 24 à 18 pour cent. Ces baisses devraient être compensées par une nette augmentation de l'utilisation de la pilule (passant de 14 à 22 pour cent), du Norplant (passant de 1 à 4 pour cent) et de la stérilisation féminine (de 3 à 5 pour cent).

En outre, il est intéressant de noter que la quasi-totalité des femmes ont été capables de préciser leurs préférences, même si elles ne prévoient pas d'utiliser la contraception dans l'immédiat.

4.8 INFORMATION SUR LA CONTRACEPTION

L'utilisation des média comme support de l'information en matière de contraception peut être un moyen efficace de vulgarisation et de développement de la pratique contraceptive. Aussi a-t-on posé aux femmes la question suivante : "Durant le mois dernier, avez-vous entendu à la radio ou dans les journaux, des annonces à propos de la planification familiale :

- à la radio?
- dans les journaux?"

Le Tableau 4.12 montre qu'au total, la grande majorité des femmes (77 pour cent) n'avaient entendu aucun message au sujet de la

Tableau 4.11 Méthode contraceptive préférée pour une utilisation future

Répartition (en %) des semmes actuellement en union n'utilisant pas actuellement une méthode contraceptive mais ayant l'intention d'en utiliser une dans l'avenir, par méthode présérée, selon l'intention de l'utiliser dans les 12 prochains mois ou plus tard, EDS Rwanda 1992

	Inte			
Méthode contraceptive préférée	Dans les 12 prochains mois	Après NSF 12 mois quan		Ensemble ¹
Pilule	21,4	25,6	21,6	22,2
DIU	1,1	1,6	6,5	1,3
Injection	41,0	42,9	45,7	41,4
Méthodes vaginales	0,3	0,4	0,0	0,3
Condom	1,1	0,4	0,0	0,9
Stérilisation féminine	5,3	4,3	0,0	5,1
Stérilisation masculine	0,0	0,0	0,0	0,0
Norplant	4,0	2,4	0,0	3,6
Continence périodique	18,6	13,8	13,1	17,6
Retrait	4,9	4,4	6,5	4,8
Autres	0,3	0,3	0,0	0,3
ND	2,1	3,7	6,5	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	1487	347	17	1854

planification familiale au cours du mois précédant l'enquête. Seulement 19 pour cent en avaient entendu parlé à la radio, 1 pour cent dans les journaux et 3 pour cent des femmes en avaient entendu parler par plusieurs moyens de communication (radio et journaux). Comme cela a été noté précédemment (voir Chapitre 2 - Caractéristiques des ménages et des enquêtées), la radio constitue le seul moyen d'information atteignant une part non négligeable de la population.

Malgré le faible niveau général d'information en matière de planification familiale, la distinction par milieu de résidence dénote des écarts importants : 79 pour cent des femmes du milieu rural n'ont reçu aucune information sur la contraception à travers les média au cours du mois précédant l'interview; cette proportion n'est que de 58 pour cent dans le milieu urbain. Du point de vue régional, on n'observe qu'assez peu d'écart, la proportion de femmes n'ayant pas été exposées à ce type d'information variant seulement de 73 pour cent dans les préfectures de Kigali à 83 pour cent à Cyangugu/Gikongoro. Par contre, la distinction par niveau d'instruction met en évidence des différences importantes, les femmes les plus instruites étant celles qui ont été le plus exposées à l'information sur la planification familiale (47 pour cent contre 18 pour cent chez les femmes sans instruction). Cependant, même chez les femmes ayant atteint un niveau post-primaire, 53 pour cent d'entre elles n'ont entendu ou lu aucune annonce sur la planification familiale pendant le mois précédant l'enquête.

Tableau 4.12 Messages sur la planification familiale diffusés par les média

Répartition (en %) de toutes les femmes selon qu'elles ont entendu ou lu un message diffusé par la radio ou les journaux sur la planification familiale dans le mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

	Mess	age sur la pla				
Caractéristique	Aucun	A la radio seulement	Dans les journaux seulement	A la radio et dans journaux	Total	Effectif de femmes
Milieu de résidence						
Urbain	57,5	30,6	2,5	9,4	100,0	408
Rural	78,5	18,0	1,2	2,3	100,0	6143
Préfecture						
Kigali	73,1	21,6	2,0	3,4	100,0	1146
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	79,0	16,3	0,9	3,7	100,0	1723
Cyangugu/Gikongoro	83,0	13,2	1,1	2,7	100,0	954
Butare/Gitarama	75,1	21,6	1,3	1,9	100,0	1643
Byumba/Kibungo	76,4	20,2	1,3	2,0	100,0	1084
Niveau d'instruction						
Aucun	82,0	16,2	0,5	1,3	100,0	2488
Primaire	77,3	18,9	1,3	2,4	100,0	3544
Post-primaire ou plus	52,8	30,1	5,2	11,9	100,0	519
Ensemble	77,1	18,8	1,3	2,8	100,0	6551

Le programme de sensibilisation de l'ONAPO, qui s'est fixé pour objectif d'atteindre toutes les couches de la population, en particulier, en utilisant des animateurs communautaires de base (Abakangurambaga) explique certainement le fort niveau de connaissance de la contraception enregistré, alors qu'une faible proportion de femmes ont été exposées aux messages des planification s'amiliale par l'intermédiaire des média.

4.9 OPINIONS ET ATTITUDES VIS-A-VIS DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

La connaissance des opinions et attitudes des semmes vis-à-vis de la planification familiale est un préalable à la mise en place de tout programme ou politique en la matière.

Dans le cas de l'EDSR, pour appréhender l'idée que se font les uns et les autres au sujet de la planification familiale, on a posé des questions relatives à :

- l'opinion des femmes sur la diffusion d'informations au sujet de la planification familiale à la radio et dans les journaux;
- la discussion éventuelle avec le conjoint à propos de la planification familiale;
- l'opinion des femmes sur l'utilisation de la contraception et l'idée qu'elles se font de l'opinion de leur mari en la matière.

D'après le Tableau 4.13, la quasi totalité des femmes (95 pour cent) sont favorables à la diffusion d'informations relatives à la planification familiale à la radio et dans les journaux; seulement 3 pour cent des enquêtées se sont montrées défavorables à ce type d'information. On notera en outre que cette opinion ne varie pratiquement pas quels que soient l'âge de la femme, son milieu, sa région de résidence et son niveau d'éducation. Il existe donc, au Rwanda, une très grande homogénéité d'opinion en ce qui concerne l'acceptation de la diffusion d'informations relatives à la planification familiale.

Tableau 4.13 Approbation de l'utilisation des média dans la diffusion de messages sur la planification familiale

Répartition (en %) de toutes les femmes selon qu'elles approuvent ou non la diffusion de messages sur la planification familiale à la radio et/ou dans les journaux, par âge et par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Appro- bation	Désappro- bation	Non déclaré	Total	Effectif de femmes
Age					
15-19	91.6	4,8	3,6	100.0	1464
20-24	96.3	2,2	1.5	100.0	1247
25-29	96,5	1,9	1,7	100,0	1050
30-34	96,5	2,2	1,3	100,0	1030
35-39	94,5	3,5	2,0	100,0	745
40-44	95,1	2,8	2,1	100,0	615
45-49	92,9	4,6	2,6	100,0	399
Milieu de résidence					
Urbain	95,9	3,5	0,7	100,0	408
Rural	94,7	3,1	2.2	100,0	6143
Préfecture					
Kigali	95,8	3,4	0,8	100,0	1146
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	93,2	3,0	3,8	100,0	1723
Cyangugu/Gikongoro	94,5	3,6	1,9	100,0	954
Bulare/Gitarama	95,0	3,1	1,9	100,0	1643
Byumba/Kibungo	96,3	2,3	1,4	100,0	1084
Niveau d'instruction					
Aucun	93,6	3,1	3,3	100,0	2488
Primaire	95,4	3,0	1,6	100,0	3544
Post-primaire ou plus	96,4	3,4	0,2	100,0	519
Ensemble	94,8	3,1	2,1	100,0	6551

Les discussions sur la planification familiale sont une pratique assez courante dans les familles rwandaises puisque 69 pour cent des femmes ont discuté, au moins une fois, de cette question avec leur conjoint au cours des douze mois ayant précédé l'enquête (Tableau 4.14). Parmi ces femmes, près des quatre cinquième (52 pour cent) en ont discuté plus de deux fois durant l'année écoulée. Bien que les proportions de femmes ayant discuté avec leur conjoint ne varient qu'assez peu par âge, on notera que les femmes de 15-19 ans et surtout celles de 45-49 ans sont celles qui ont le moins fréquemment abordé la question de la planification familiale avec leur mari : 36 pour cent des femmes les plus jeunes et 48 pour cent des enquêtées les plus âgées n'ont jamais parlé de ce problème.

Tableau 4.14 Discussion de la planification familiale par le couple

Répartition (en %) des femmes actuellement en union connaissant une méthode contraceptive par nombre de fois qu'elles ont discuté de la planification familiale avec leur mari au cours de l'année ayant précédé l'enquête, selon l'âge actuel, EDS Rwanda 1992

	la pi	anification f	amiliale			Effectif
Groupe d'âges	Jamais	Une ou deux fois	Trois fois ou plus	NSP/ ND	Total	de femmes
15-19	36,4	27,2	34,5	1,9	100,0	123
20-24	31,4	17,9	49,8	0,9	100,0	607
25-29	26,3	16,9	56,1	0,7	100,0	798
30-34	27,9	15,3	56,0	0,9	100,0	834
35-39	28,8	17,3	52,4	1,5	100,0	595
40-44	30,8	17,2	51,5	0,5	100,0	472
45-49	48,1	13,6	36,6	1,8	100,0	293
Ensemble	30,5	16,9	51,6	1,0	100,0	3722

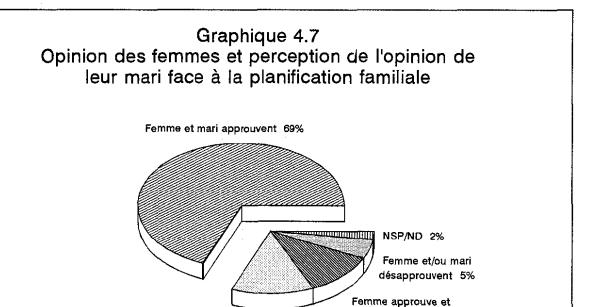
Parmi les femmes en union qui connaissent au moins une méthode contraceptive, 93 pour cent approuvent la planification familiale (Tableau 4.15 et Graphique 4.7). Par ailleurs, on a essayé de rapprocher le point de vue de ces femmes de ce qu'en pense, d'après elles, leur mari. D'après ces rapprochements, il apparaît que plus des deux tiers des femmes qui approuvent la planification familiale pensent que leur mari est du même avis (69 pour cent par rapport à 93 pour cent) : si les femmes se font une idée exacte de l'opinion de leur mari, cela signifierait que 69 pour cent des couples approuveraient la planification familiale. Dans 11 pour cent des cas, la femme approuve la planification familiale, mais elle pense que son mari est contre. Parmi les femmes qui désapprouvent la planification familiale (5 pour cent), la majorité pensent que leur mari est du même avis (3 pour cent par rapport à 5 pour cent). Enfin, 14 pour cent des femmes, quelle que soit leur opinion, n'ont aucune idée de ce qu'en pense leur mari.

Du point de vue de l'âge, du milieu de résidence, de la région et du niveau d'instruction, on n'observe que peu de différences quant à l'approbation de la planification familiale par la femme : quelle que soit la catégorie, plus de 9 enquêtées sur 10 approuvent les couples qui utilisent une méthode de contraception, seules les femmes de 45-49 ans sont légèrement moins favorables que les autres à cette pratique (88 pour cent). De même, les proportions de maris qui, d'après leur femme, désapprouvent la contraception varient peu selon les différentes caractéristiques. Cependant, on notera que 15 pour cent des femmes sans instruction pensent que leur mari désapprouve la contraception contre 9 pour cent seulement quand la femme a un niveau d'instruction post-primaire.

Tableau 4.15 Opinion des couples face à la planification familiale

Répartition (en %) des femmes actuellement en union connaissant une méthode contraceptive selon leur opinion et leur perception de l'opinion de leur mari, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

	L'en	quêtée approu	vcct:	L'enqu	iêtée désappre	ouve et :			Effectif de femmes
	Pense que son mari approuve	Pense que son mari désapprouve	NSP l'opinon de son mari	Pense que son mari approuve	NSP l'opinion de son mari	Pense que son mari désapprouve	Non déclaré	Total	
Age de l'enquêtée		-							
15-19	65,4	11,7	13,3	1,9	2,1	2,8	2,8	100,0	123
20-24	71,2	10.6	12,0	1,5	0,9	2,6	1,2	100,0	607
25-29	72,8	9,7	11,3	1,5	0,8	2,5	1,5	100,0	798
30-34	71,4	10,2	11,3	1,0	0,5	3,3	2,2	100,0	834
35-39	64,9	14,7	11,4	1,3	1,0	4,7	2,1	100,0	595
40-44	63,9	13,2	16,6	1.0	1,9	1,4	1,9	100,0	472
45-49	61,9	9,3	16,8	2.3	1,2	4,8	3,7	100,0	293
Milieu de résidence									
Urbain	75,7	11,8	7,1	1,3	0,7	2,4	0,9	100,0	189
Rural	68,3	11,2	12,9	1,4	1,0	3,1	2,0	100,0	3533
Préfecture									
Kigalı	73,5	11,2	9,8	2,6	0,7	1,3	0,9	100,0	611
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	68,1	9,7	13,3	1,3	1,2	3,3	3,1	100,0	1092
Cyangugu/Gikongoro	63,7	13,4	12,3	1,7	1,9	4,9	2,1	100,0	539
Butare/Gitarama	68,0	12,0	12,7	0,7	8,0	3,9	1,8	100,0	829
Byumba/Kibungo	70,2	11,1	14,2	0,9	0,5	1,9	1,2	100,0	650
Niveau d'instruction									
Aucun	64,1	12,2	14,9	1,9	1,4	3 ,3	2,0	100,0	1707
Primaire	71,5	10,7	11,2	0,8	0,7	3,1	1,9	100,0	1815
Post-primaire ou plus	82,7	7,6	5,1	1,3	0,2	1,1	2,1	100,0	200
Ensemble	68,7	11,2	12,6	1,4	1,0	3,1	2,0	100,0	3722



mari désapprouve 11%

Femme approuve et NSP opinion du mari 13%

EDSR 1992

4.10 DISCUSSION

Plus d'une femme sur cinq utilisait la contraception au moment de l'enquête. Parmi les méthodes modernes, les injections et la pilule sont les plus utilisées; parmi les méthodes traditionnelles, c'est la continence périodique et le retrait qui sont les plus pratiquées. Le condom reste très peu utilisé. La forte augmentation de la prévalence contraceptive depuis 1983, en particulier pour les méthodes modernes, est un autre facteur essentiel expliquant la baisse de la fécondité observée récemment.

Comme pour la fécondité, les niveaux d'utilisation de la contraception varient selon le milieu de résidence et surtout selon le niveau d'instruction : parmi les femmes de niveau d'instruction supérieur au primaire, la prévalence contraceptive est 2,5 fois plus importante que parmi les femmes sans instruction. Pourtant la quasi-totalité des femmes en union connaissent au moins une méthode contraceptive moderne et approuvent la planification familiale ainsi que la diffusion d'informations à ce sujet dans les média. Aujourd'hui, ce sont donc surtout des campagnes de motivation, bien plus que d'information, qui semblent nécessaires au développement de la pratique de la contraception.

CHAPITRE 5

NUPTIALITE ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

L'analyse du comportement procréateur doit nécessairement intégrer les facteurs essentiels qui déterminent l'exposition au risque de grossesse. Il s'agit principalement de l'intensité et du calendrier de la nuptialité, de la fréquence de l'activité sexuelle et de la durée d'aménorrhée et d'abstinence post-partum qui feront l'objet du présent chapitre.

5.1 ETAT MATRIMONIAL

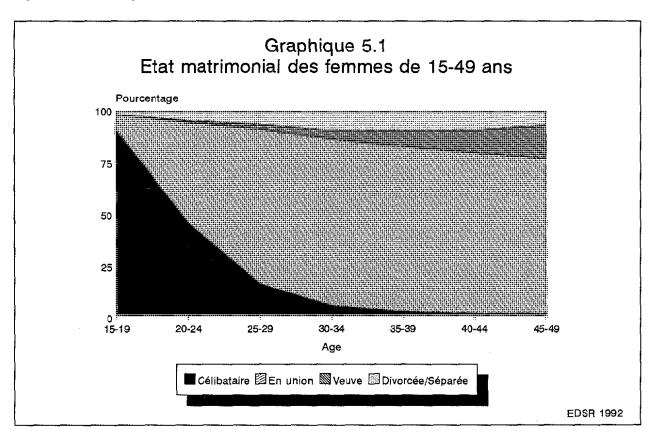
Le mariage ou, plus généralement, l'union est le cadre privilégié de l'activité sexuelle et, de ce fait, de la procréation. Chez les femmes, le caractère quasi-universel de l'union fait du célibat définitif un phénomène tout à fait marginal. L'union constitue ainsi un des éléments les plus importants sanctionnant le début de l'exposition au risque de grossesse.

Dans le cadre de l'EDSR, ont été considérées en union toutes les femmes cohabitant régulièrement, que l'union soit légale ou non, formelle ou non. Entrent donc dans cette catégorie, aussi bien les mariages civils, religieux et coutumiers que les unions de fait. Ainsi, dans le cadre de ce rapport, le terme union désigne l'ensemble des femmes qui se sont déclarées mariées ou vivant avec quelqu'un. Comme l'indique le Tableau 5.1, la majorité des femmes interrogées étaient en union au moment de l'enquête (58 pour cent), la plupart d'entre elles étant effectivement mariées (34 pour cent), les autres vivant avec quelqu'un (24 pour cent). Cependant, le célibat concerne une part importante de la population enquêtée puisqu'une femme sur trois (32 pour cent) a déclaré n'avoir jamais été en union. En outre, 10 pour cent des femmes étaient en rupture d'union au moment de l'enquête : elles étaient soit veuves (4 pour cent), soit divorcées ou séparées (6 pour cent).

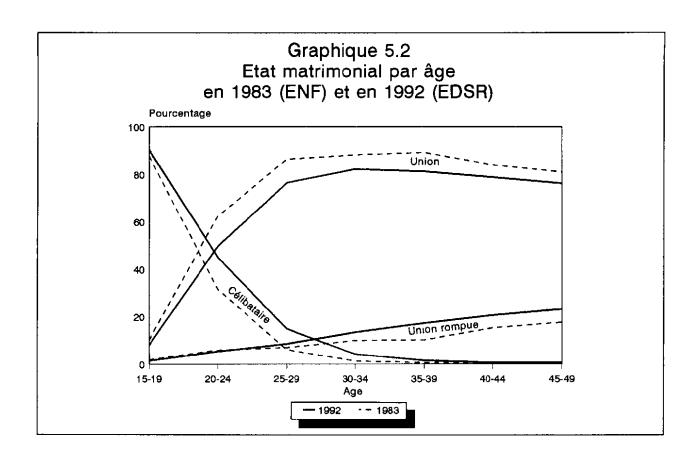
		E					
Groupe d'âges	Céliba- taire	Mariée	Vivant avec quelqu'un	Veuve	Divorcée Séparée	Total	Effectif de femmes
15-19	90,2	1,3	7,0	0,0	1,4	100,0	1464
20-24	44,9	20,9	28,8	0,8	4,6	100,0	1247
25-29	14,9	39,9	36,5	2,2	6,5	100,0	1050
30-34	4,3	49,4	32,7	3,9	9,6	100,0	1030
35-39	1,5	55,3	25,9	7,9	9,4	100,0	745
40-44	0,6	58,7	20,1	11,3	9,3	100,0	615
45-49	0,7	61,0	15,2	16.5	6,7	100.0	399

Globalement, on constate donc que 42 pour cent des femmes étaient soit célibataires, soit veuves, soit divorcées ou séparées au moment de l'enquête. Par rapport à l'ENF de 1983, où les femmes non en union était déjà fortement représentées (36 pour cent), leur proportion a fortement progressé, ce qui a certainement joué un rôle important sur la baisse de la fécondité.

Comme attendu, la proportion de célibataires décline régulièrement avec l'âge (Graphique 5.1) mais, à 25-29 ans, 15 pour cent des enquêtées sont encore célibataires et ce n'est qu'à partir de 35-39 ans que la proportion de femmes n'ayant jamais été en union devient insignifiante (moins de 2 pour cent). Corrélativement, la proportion de femmes en union augmente avec l'âge jusqu'à 30-34 ans (82 pour cent), puis décline légèrement du fait de l'augmentation de la proportion de femmes en rupture d'union qui atteint 23 pour cent à 45-49 ans, et plus particulièrement de celle des veuves (17 pour cent à 45-49 ans). Ainsi, si la quasi-totalité des femmes finissent par se marier, l'entrée en union n'a lieu que tardivement, alors que les ruptures d'union augmentent rapidement.



Au Graphique 5.2 figurent les proportions de femmes célibataires, en union et en rupture d'union, par âge, selon l'ENF de 1983 et l'EDSR de 1992. Si, aux deux dates, la quasi-totalité des femmes finissent par entrer en union, on peut constater que les proportions de célibataires déclinent beaucoup moins rapidement en 1992 qu'en 1983. A l'opposé, en 1992, les proportions de femmes en rupture d'union augmentent nettement plus qu'en 1983. Conséquence de ces deux mouvements, les proportions de femmes en union sont, à tous les âges, plus faibles à l'EDSR qu'à l'ENF: aux jeunes âges, parce que les célibataires sont plus nombreuses et, aux âges élevés, parce que les veuves et les divorcées et séparées sont en plus grand nombre. Cette diminution de la part des femmes en union est un facteur important qui explique, en partie, la baisse de la fécondité observée ces dernières années.



Parmi les femmes en union, on a distingué celles qui vivent en union monogame de celles qui ont déclaré que leur mari ou conjoint avait une ou plusieurs autres épouses. Le Tableau 5.2 présente la proportion de femmes en union polygame selon l'âge et certaines caractéristiques socio-démographiques. On constate que la polygamie est une pratique assez peu répandue au Rwanda : elle ne concerne que 8 pour cent de l'ensemble des femmes et 14 pour cent des femmes mariées vivent dans ce type d'union. Comme attendu, la pratique de la polygamie augmente régulièrement avec l'âge, passant de 9 pour cent chez les femmes en union de 20-29 ans, à 19 pour cent à 35-39 ans, pour atteindre 27 pour cent chez les femmes mariées de 45-49 ans. Par contre, fait surprenant, il semblerait que la polygamie soit plus fréquente chez les femmes les plus jeunes (12 pour cent à 15-19 ans) que chez leurs aînées (9 pour cent à 20-29 ans) : ce résultat pourrait indiquer une augmentation de la pratique de ce type d'union dans les générations les plus jeunes.

Par milieu de résidence, on constate que le phénomène est beaucoup plus important en milieu rural (15 pour cent) que dans les villes, où 9 pour cent seulement des femmes en union ont des co-épouses. Toutes les régions sont concernées par le phénomène, mais la proportion de femmes en union polygame varie de 10 pour cent à Butare/Gitarama à 19 pour cent à Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi. Enfin, on constate que la polygamie est une pratique d'autant moins répandue que le niveau d'instruction de la femme est élevé. En effet, si 18 pour cent des femmes en union et sans instruction sont en union polygame, cette proportion n'est plus que de 12 pour cent quand la femme a le niveau d'instruction primaire, et elle est trois fois plus faible (6 pour cent) chez les femmes de niveau post-primaire.

Tableau 5.2 Polygamie

Parmi les femmes actuellement en union, pourcentage de celles en union polygame par caractéristiques socio-démographiques, selon l'âge actuel, EDS Rwanda 1992

			Ago	e de la fen	nme			Tous
Caractéristique	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	âges
Milieu de résidence								
Urbain	16,7	5,4	6,4	9,5	8,4	13,7	23,1	9,0
Rural	11,5	8,5	9,8	13,2	19,1	20,0	27,4	14,7
Préfecture								
Kigali	16,8	7,6	3,9	15,3	13,7	24,1	21,4	13,1
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	12,1	6,9	14,8	15,2	24,3	24,2	43,6	18,6
Cyangugu/Gikongoro	14,2	6,9	15,3	10,7	21,2	21,2	14,7	14,5
Butare/Gitarama	6,7	12,1	2,5	9,3	13,5	15,2	17,0	10,1
Byumba/Kibungo	10,1	9,4	12,5	15,8	18,1	10,7	26,9	13,9
Niveau d'instruction								
Aucun	17,0	13,6	12,3	14,6	20,4	19,1	29,4	17,8
Primaire	6,9	6,3	9,3	11,9	17,5	21,9	22,0	12,1
Post-primaire ou plus	50,0	3,7	0,5	11,0	9,7	9,3	20,3	5,9
Ensemble	11,7	8,4	9,6	13,0	18,5	19,8	27,3	14,4

Parmi les femmes en union polygame, une femme sur quatre seulement (25 pour cent) a deux co-épouses ou plus (Tableau 5.3). Selon l'âge, on constate que parmi les femmes en union polygame, celles qui ont le plus de co-épouses (deux ou plus), sont les femmes les plus jeunes (32 pour cent à 15-19 ans) et les plus âgées (31 pour cent à 45-49 ans). Du point de vue de la résidence, les femmes du milieu rural ont plus fréquemment deux co-épouses ou plus que celles du milieu urbain (25 pour cent contre 18 pour cent). Au niveau régional, c'est à Cyangugu/Gikongoro que les femmes polygames ont le plus de co-épouses (37 pour cent). Enfin, les femmes sans instruction, qui pratiquent beaucoup plus la polygamie que celles ayant fréquenté l'école, ont deux co-épouses ou plus beaucoup plus fréquemment que les femmes instruites (29 pour cent contre moins de 20 pour cent).

Tableau 5.3 Nombre de co-épouses

Répartition (en %) des femmes actuellement en union polygame par nombre de co-épouses, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

	Nom	ibre de co-ép	ouses		Decte
Caractéristique	1	2 ou +	ND	Total	Effectif de femmes
Groupe d'âges					
15-19	68,3	31,7	0,0	100,0	14
20-24	78,0	22,0	0,0	100,0	52
25-29	79,9	18,2	1,9	100,0	77
30-34	71,4	27,5	1,0	100,0	110
35-39	75,3	24,7	0,0	100,0	112
40-44	78,0	21,7	0,4	100,0	96
45-49	66,2	30,6	3,2	100,0	83
Milieu de résidence					
Urbain	75,5	18,4	6,1	100,0	17
Rural	74,3	24,8	0,9	100,0	527
Préfecture					
Kigali	79,0	19,2	1,9	100,0	80
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	70,8	28,8	0,3	100,0	208
Cyangugu/Gikongoro	63,0	37,0	0,0	100,0	80
Butare/Gitarama	88,8	9,8	1,3	100,0	85
Byumba/Kibungo	74,8	22,8	2,5	100,0	92
Niveau d'instruction					
Aucun	71,2	28,5	0,3	100,0	310
Primaire	78,3	19,6	2,1	100,0	222
Post-primaire ou plus	81,0	19,0	0,0	100,0	12
Ensemble des femmes	74,3	24,6	1.0	100,0	545

5.2 AGE A LA PREMIERE UNION ET AGE AUX PREMIERS RAPPORTS SEXUELS

5.2.1 Age à la première union

Compte tenu de la relation généralement observée entre l'âge d'entrée en union pour la première fois et le début de la vie féconde, il est important d'étudier le calendrier de la primo-nuptialité. Le Tableau 5.4 fournit les proportions de femmes déjà entrées en union à différents âges, ainsi que les âges médians à la première union (c'est-à-dire l'âge auquel 50 pour cent des femmes sont déjà en première union) en fonction de l'âge actuel des enquêtées.

On constate que les femmes rwandaises se marient tardivement, puisqu'un peu moins de 50 pour cent des femmes âgées de 25-49 ans à l'enquête étaient déjà mariées en atteignant l'âge de 20 ans, et 70 pour cent seulement l'étaient déjà en atteignant 22 ans. L'âge médian à la première union est de 20,0 ans, âge particulièrement élevé pour un pays d'Afrique subsaharienne caractérisé par une fécondité élevée.

On notera que le calendrier de la primo-nuptialité a connu d'importantes modifications au fil des générations. Parmi les femmes âgées de 20-24 ans à l'enquête, sculement 35 pour cent étaient déjà en union

Tableau 5.4 Age à la première union

Pourcentage de femmes déjà en première union aux âges exacts 15, 18, 20, 22 et 25 ans, pourcentage de femmes n'ayant jamais été en union et âge médian à la première union, par âge actuel, EDS Rwanda 1992

Carra	Pourcentage de femmes déjà en première union à l'âge exact: Pourcentage jamais								
d'âges 15	15	18	20	22	25	en union	Effectif	première union	
15-19	0,6	NA	NA	NA	NA.	90,2	1464	a	
20-24	1,4	14,8	35,1	NA	NA	44,9	1247	a	
25-29	2,4	19,0	40,8	59,0	78,6	14,9	1050	20,9	
30-34	1,7	19,8	47,9	69,8	86,3	4,3	1030	20,2	
35-39	1,9	23,4	49,9	72,2	89,8	1,5	745	20,0	
40-44	2,0	27,3	57,5	78,7	92,0	0,6	615	19,4	
45-49	6,7	40,7	64,0	85,6	94,1	0,7	399	18,7	
20-49	2,2	21,5	46,0	65,2	78,8	15,3	5087	a	
25-49	2,5	23,7	49,6	70,4	86,6	5,7	3840	20,0	

NA = Non applicable

^aNon calculé parce que moins de 50 pour cent des femmes du groupe d'âges x, x+4 sont en union à l'âge x.

en atteignant 20 ans, alors que 64 pour cent des femmes de 45-49 ans étaient déjà mariées au même âge. En atteignant 22 ans, 86 pour cent des femmes des générations les plus anciennes (âgées de 45-49 ans) n'étaient plus célibataires, contre seulement 59 pour cent des femmes de 25-29 ans à l'enquête. Des générations les plus anciennes (45-49 ans) aux générations les plus récentes (25-29 ans), l'âge médian a augmenté régulièrement, passant de 18,7 ans à 20,9 ans, soit un vieillissement de 2,2 ans de l'âge d'entrée en première union. Cette modification dans le calendrier de la primo-nuptialité, conforme aux tendances qui ont été dégagées précédemment, a certainement joué un rôle important dans la baisse de la fécondité observée récemment.

Le calendrier de la primo-nuptialité présente de fortes variations selon le milieu de résidence, la région et le niveau d'instruction mais, quelles que soient les caractéristiques, on observe une même tendance au vieillissement de l'âge d'entrée en première union. Comme l'indiquent le Tableau 5.5 et le Graphique 5.3, l'âge médian pour les femmes de 25-49 ans est plus élevé en milieu urbain (21,4 ans) qu'en milieu rural (20,0 ans). Cet écart est dû au fait que, des générations les plus anciennes aux plus récentes, l'âge d'entrée en première union a beaucoup plus augmenté en ville (passant de 18,0 à 23,9 ans) qu'en milieu rural (passant de 18,7 à 20,8 ans). Du point de vue régional, les écarts sont assez faibles puisque l'âge médian des femmes de 25-49 ans varie de moins de 1 an entre Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi (19,6 ans) et Butarc/Gitarama (20,4 ans). Cependant, dans chaque région, la tendance au vieillissement de l'âge au mariage est très nette.

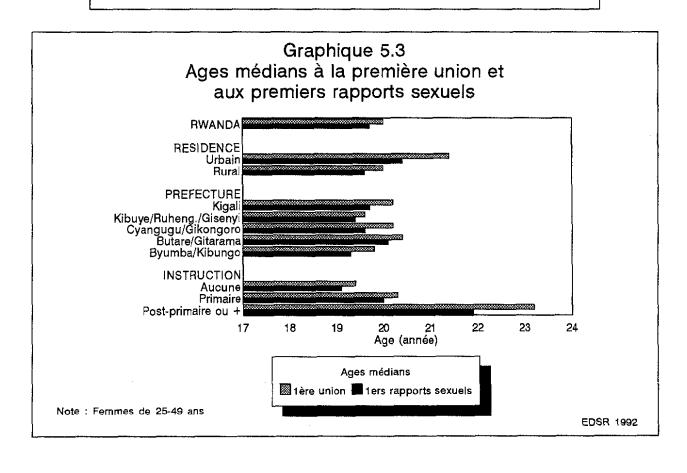
Le niveau d'instruction atteint par les femmes est le facteur qui influence certainement le plus directement le calendrier de la primo-nuptialité. C'est ainsi que parmi les femmes de 25-49 ans, celles sans niveau d'instruction se sont mariées 0,9 ans plus jeunes que celles ayant atteint un niveau primaire et 3,8 ans plus tôt que celles qui ont une instruction supérieure au primaire. Cependant, même chez les femmes sans instruction qui se marient les plus jeunes, l'âge d'entrée en première union a évolué dans le sens d'un vieillissement, passant de 18,5 ans chez les femmes âgées de 45-49 ans à l'enquête à 19,8 ans chez celles de 25-29 ans.

Tableau 5.5 Age médian à la première union

Age médian à la première union des femmes de 25-49 ans par caractéristiques sociodémographiques selon l'âge actuel, EDS Rwanda 1992

		(Groupe d'âg	es		Femmes
Caractéristique	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	25-49
Milieu de résidence						
Urbain	23,9	20,9	20,8	20,1	18,0	21,4
Rural	20,8	20,1	20,0	19,3	18,7	20,0
Préfecture						
Kigali	21,5	20,2	20,2	19,5	19,2	20,2
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	20,1	19,9	19,6	19,2	18.7	19,6
Cyangugu/Gikongoro	21,7	20,4	19,4	19,9	18,9	20,2
Butare/Gitarama	22,1	20,6	20,3	19,5	18,1	20,4
Byumba/Kibungo	20,3	19,7	20,3	19,0	19,2	19,8
Niveau d'instruction						
Aucun	19,8	19,8	19,6	19,3	18,5	19,4
Primaire	21,2	20,3	20,2	19,4	19.1	20,3
Post-primaire ou plus	24,3	22,3	21,9	20,9	21.5	23,2
Ensemble des femmes	20,9	20,2	20,0	19,4	18,7	20,0

Note: L'âge médian n'est pas calculé pour les femmes de 15-19 ans et 20-24 ans parce que moins de 50 pour cent des femmes de ces groupes d'âges sont en union à, respectivement, 15 ans et 20 ans.



5.2.2 Age aux premiers rapports sexuels

En tant que déterminant de la fécondité, l'âge aux premiers rapports sexuels est tout aussi important que l'âge à la première union même si l'union reste le cadre privilégié de la procréation. Lors de l'enquête, on a donc demandé aux femmes à quel âge elles avaient eu, pour la première fois, des rapports sexuels.

Au Tableau 5.6, figurent les proportions de femmes ayant déjà eu des rapports sexuels à différents âges et l'âge médian aux premiers rapports. Globalement, on constate que ces résultats sont peu différents de ceux concernant la première union, même si les premiers rapports sexuels se produisent à un âge légèrement antérieur à la première union : pour les femmes de 25-49 ans, l'âge médian aux premiers rapports est de 19,7 ans contre 20,0 ans au premier mariage. En outre, la tendance au vieillissement, observée pour l'âge d'entrée en première union, se retrouve ici : pour les générations les plus anciennes (45-49 ans), l'âge médian est de 18,4 ans contre 20,2 ans pour les générations les plus récentes (15-19 ans), soit un vieillissement de 1,8 ans de l'âge aux premiers rapports sexuels.

Le changement de comportement des femmes ne concerne donc pas uniquement l'union mais, de façon plus générale, leurs rapports avec le sexe opposé et, là encore, ce changement de comportement joue dans le sens de la baisse de la fécondité observée.

Tableau 5.6 Age aux premiers rapports sexuels

Pourcentage de femmes ayant eu leurs premiers rapports sexuels aux âges exacts 15, 18, 20, 22 et 25 ans, pourcentage de femmes n'ayant jamais eu de rapports sexuels, et âge médian aux premiers rapports sexuels, par âge actuel, EDS Rwanda 1992

Groupe		eu de	e de femme s rapports so à l'âge exac	xuels	Pourcentage n'ayant jamais cu	Age médian aux 1 ^{ere} rapports		
Groupe d'âges	15	18	20	22	25	de rapports sexuels	Effectif	sexuels
15-19	2,1	NA	NA	NA	NA	85,8	1464	a
20-24	2,3	19,8	42,9	NA	NA	37,4	1247	a
25-29	3,3	24,6	48,0	65,9	84,2	9,2	1050	20,2
30-34	2,3	22,7	51,0	72,9	88,4	2,7	1030	19,9
35-39	2,4	26,2	54,0	75,2	89,8	0,2	745	19,7
40-44	2,4	30,1	60,1	79,9	92,4	0,2	615	19,2
45-49	7,0	44,4	67,8	88,2	95,3	0,0	399	18,4
20-49	2,9	25,5	51,3	69,9	82,4	11,7	5087	19,9
25-49	3,1	27,3	54,0	74,1	88,9	3,3	3840	19,7

NA = Non applicable

*Non calculé parce que moins de 50 pour cent des femmes du groupe d'âges x, x+4 ont eu des rapports sexuels à l'âge x.

Le Tableau 5.7 et le Graphique 5.3 font apparaître le même type d'écarts entre les âges aux premiers rapports sexuels que ceux observés pour les âges à la première union : les femmes de 25-49 ans ayant les rapports sexuels les plus précoces sont celles du milieu rural (âge médian de 19,6 ans contre 20,4 ans en

milieu urbain), de Byumba/Kibungo et de Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi (respectivement, 19,3 et 19,4 ans) et celles sans instruction (19,1 ans, contre 21,9 ans pour les femmes ayant un niveau post-primaire). Cependant, les écarts observés entre les âges médians à la première union sont ici légèrement plus réduits : écart de 1,4 ans entre les âges médians à la première union des femmes du milieu urbain par rapport à celles du milieu rural, contre 0,8 an d'écart pour l'âge aux premiers rapports sexuels; écart de 3,8 ans entre les âges médians au premier mariage des femmes sans instruction par rapport à celles de niveau post-primaire, contre 2,8 ans d'écart pour l'âge aux premiers rapports sexuels. Cela signifie que les rapports sexuels sont plus fréquents avant l'union chez les femmes qui se marient le plus tardivement : les plus instruites et celles qui résident en milieu urbain.

Tableau 5.7 Age médian aux premiers rapports sexuels

Age médian aux premiers rapports sexuels des femmes de 25-49 ans, par caractéristiques socio-démographiques selon l'âge actuel, EDS Rwanda 1992

		G	roupe d'âge	s		Femme. de
Caractéristique	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	25-49
Milleu de résidence				_		
Urbain	21,5	20,3	20,1	19,7	18,0	20,4
Rural	20,1	19,9	19,6	19,1	18,4	19,6
Préfecture						
Kigali	20,0	19,9	19,6	19,4	19,0	19,7
Kibuye/Ruhengeri/Giscnyi	19,9	19,8	19,4	19,0	18,5	t9,4
Cyangugu/Gikongoro	20,2	19,8	18,9	19,4	18,4	19,6
Butare/Gitarama	20,9	20,5	20,2	19,3	17,8	20,1
Byumba/Kibungo	19,6	19,3	19,9	18,8	18,7	19,3
Niveau d'instruction						
Aucun	19,3	19,5	19,2	19,2	18,3	19.1
Primaire	20,5	20,1	19,9	18,9	18,7	20,0
Post-primaire ou plus	22,4	21,8	21,4	20,9	21,5	21,9
Ensemble des femmes	20,2	19,9	19,7	19,2	18,4	19,7

Note: L'âge médian n'est pas calculé pour les femmes de 15-19 ans et 20-24 ans parce que moins de 50 pour cent des femmes de ces groupes d'âges sont en union à, respectivement, 15 ans et 20 ans.

5.3 ACTIVITE SEXUELLE

En l'absence de contraception, la fréquence des rapports sexuels est un facteur pouvant jouer un rôle déterminant sur l'exposition au risque de grossesse. Le Tableau 5.8 porte sur l'activité sexuelle des femmes : il concerne uniquement les femmes ayant déjà eu des rapports sexuels avant l'enquête, qui représentent 72 pour cent des enquêtées. Parmi les femmes ayant déjà eu des rapports sexuels, les trois quarts (74 pour cent) sont considérées comme sexuellement actives au moment de l'enquête : en effet, elles ont déclaré avoir eu au moins une fois des rapports sexuels durant les quatre semaines ayant précédé l'interview. Les femmes sexuellement inactives sont considérées comme étant en abstinence, soit à la suite d'une naissance (abstinence post-partum : 0,1 pour cent) soit, essentiellement, pour d'autres raisons (abstinence prolongée : 25 pour cent). Quelle que soit la raison de l'abstinence, elle dure depuis moins de 2 ans pour la majorité des femmes.

Tableau 5.8 Activité sexuelle récente

Répartition (en %) des femmes ayant déjà eu des rapports sexuels par activité sexuelle dans les quatre semaines précédant l'enquête et par durée d'abstinence (post-partum ou non), selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

•	Sexuellement	Non sex dans les 4	uellement dernières			
•	active dans les 4 demières	En absti- nence (post-		ostinence ost-partum)		Effectif de
Caractéristique	semaines	partum)	0 1 an	2 ans ou +	Total ¹	femmes
Groupe d'âges						
15-19	63,4	0.0	28,8	7,8	100.0	208
20-24	76,9	0,0	18,0	5,0	100,0	781
25-29	80,9	0,0	14,5	4,4	100,0	954
30-34	78,7	0,4	14.1	6,7	100,0	1002
35-39	72,7	0,2	16,9	10,2	100,0	743
40-44	67,3	0,2	16,0	16,1	100,0	614
45-49	62,0	0,2	17,2	20,8	100,0	399
Durée de mariage						
(en années)						
0-4	87,4	0,0	11,3	1,3	100.0	916
5-9	82,2	0,0	13,4	3,9	100,0	902
10-14	79,0	0,4	14,1	6,7	100,0	905
15-19	74,5	0,0			100,0	685
			16,9	8,2		
20-24	66,8	0,0	18,8	14.0	100.0	573
25 ou plus	62,7	0,0	15,1	22,2	100,0	471
Jamais en union	19,7	0,5	50,5	29,4	100,0	251
Milieu de résidence	10 1	0.7	10.5	11.0	100.0	201
Urbain	68,6	0.7	19,5	11,2	100,0	281
Rural	74,7	0,1	16,3	8,8	100,0	4422
Préfecture	ac a	0.5	110	0.0	100.0	707
Kigali	75,7	0,5	14,9	8,9	100,0	787
Kibuye/Ruhengeri/Giseny		0,1	14,9	6,2	100,0	1287
Cyangugu/Gikongoro	76,3	0.0	16,4	7,0	100,0	668
Butare/Gitarama	66,2	0,1	20,2	13,5	100,0	1123
Byumba/Kibungo	75,6	0,1	15,3	8,9	100,0	837
Niveau d'instruction						
Aucun	72,6	0,2	16,9	10,0	100,0	2151
Primaire	76,4	0,1	15,6	7,9	100,0	2277
Post-primaire ou plus	70,4	0,0	19,7	9,8	100,0	274
Méthode contraceptive utilisée						
Aucune	71,4	0,2	17,9	10,4	100,0	3802
Pilule	86,4	0,0	12,8	0,9	100,0	133
DUI	80,7	0,0	15,6	3,7	100,0	10
Stérilisation	89,0	0,0	8,4	2,6	100.0	27
Continence périodique	83,9	0,0	11,8	3,6	100,0	221
Autres	87,6	0,2	9,2	3,0	100,0	510
Ensemble des femmes	74,3	0,1	16,4	9,0	100,0	4702

En fonction de l'âge, les proportions de femmes sexuellement actives augmentent de 63 pour cent, à 15-19 ans, à 81 pour cent, à 25-29 ans, pour, ensuite, diminuer et atteindre 62 pour cent à 45-49 ans. Par contre, la proportion de femmes sexuellement actives diminue régulièrement avec la durée de l'union, passant de 87 pour cent pour les durées les plus courtes (0-4 ans) à 63 pour cent pour les mariages de 25 ans est plus. En outre, il faut souligner que moins d'une femme célibataire sur 5 a dit avoir eu des rapports sexuels dans les quatre semaines ayant précédé l'enquête.

Du point de vue du milieu de résidence, les femmes du milieu urbain (69 pour cent) semblent avoir eu une activité sexuelle durant les quatre semaines ayant précédé l'enquête légèrement plus réduite que celles du milieu rural (75 pour cent). En ce qui concerne la région, la proportion de femmes sexuellement actives varie de 66 pour cent à Butare/Gitarama à 79 pour cent à Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi.

Comme on pouvait s'y attendre, les femmes actuellement utilisatrices de la contraception sont celles qui ont été les plus sexuellement actives dans les quatre semaines ayant précédé l'enquête : 81 pour cent et plus, contre 71 pour cent pour les non utilisatrices.

5.4 EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

Après la naissance d'un enfant, l'exposition au risque de grossesse dépend de différents facteurs tels que la longueur de l'intervalle séparant la naissance de l'enfant et le retour de l'ovulation (aménorrhée postpartum), et la longueur de l'intervalle pendant lequel la femme s'abstient de rapports sexuels (abstinence postpartum). La durée de l'aménorrhée post-partum peut elle-même varier en fonction de la fréquence et de l'intensité de l'allaitement au sein. La combinaison de ces facteurs, examinés successivement dans cette section, permet d'identifier les femmes non-susceptibles d'être exposées au risque de grossesse et d'évaluer la durée de la non-susceptibilité. Une femme est considérée non-susceptible d'être exposée au risque de grossesse quand elle n'a pas repris les rapports sexuels depuis la dernière naissance (elle ne peut pas tomber enceinte), ou quand elle est en aménorrhée post-partum, ce qui signifie que ses risques de tomber enceinte sont minimes si elle reprend ses relations sexuelles sans couverture contraceptive. La non-susceptibilité se définit comme la période pendant laquelle une femme n'est pratiquement pas soumise au risque de grossesse par suite d'aménorrhée et/ou d'abstinence post-partum.

Les données présentées au Tableau 5.9 concernent les naissances des trois demières années dont les mères sont encore en aménorrhée, en abstinence post-partum et donc non-susceptibles d'être exposées au risque de grossesse, selon le nombre de mois écoulés depuis la naissance. Cette distribution de la proportion de naissances selon le mois écoulé depuis la naissance est analogue à la série des survivants (S_x) d'une table de mortalité. Figurent également au Tableau 5.9 les durées médiane et moyenne de l'aménorrhée, de l'abstinence et de la non-susceptibilité, ainsi que la moyenne "prévalence/incidence."

Au Rwanda, près de trois femmes sur quatre (73 pour cent) restent en aménorrhée pour au moins 9 mois, et un peu moins d'une femme sur deux (45 pour cent) pour au moins 17 mois. Au-delà de 23 mois, la proportion de femmes dont les règles n'ont pas encore repris est inférieure à 20 pour cent. La durée médiane de l'aménorrhée post-partum est de 16,6 mois, ce qui correspond approximativement à la valeur moyenne (16,8 mois). La durée, l'intensité et la fréquence de l'allaitement qui agissent sur le retour de l'ovulation expliquent, en partie, ces durées longues, bien que l'on constate par ailleurs que la durée médiane de l'aménorrhée (16,6 mois) est inférieure de près d'un an (11,3 mois) à celle de l'allaitement, estimée à 27,9 mois (voir Chapitre 8 - Allaitement et état nutritionnel).

¹ La moyenne "prévalence/incidence" est calculée, pour l'aménorrhée par exemple, en divisant le nombre d'enfants dont les mères sont encore en aménorrhée au moment de l'enquête (prévalence) par le nombre moyen de naissances par mois (incidence), estimé à partir des naissances d'une période de 36 mois pour éviter les problèmes de saisonnalité et d'erreurs possibles de période de référence.

Tableau 5.9 Aménorrhée, abstinence et non-susceptibilité post-partum

Pourcentage de naissances dont les mères sont en aménorrhée, en abstinence et en période de non-susceptibilité post-partum, par nombre de mois écoulés depuis la naissance, et durées médiane et moyenne, EDS Rwanda 1992

Nombre de mois depuis la naissance	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Non-susceptibilité post-partum	Effectif de naissances
< 2	98,6	37,5	99,3	159
2-3	90,3	12,1	90,9	215
4-5	75,2	8,5	78,0	216
6-7	78,2	7,3	79,4	192
8-9	72,5	8,3	73,2	173
10-11	66,3	3.4	67,6	178
12-13	65,7	3,5	67,5	195
14-15	62,7	7,1	66,2	204
16-17	45,0	6,9	46,6	201
18-19	43.0	4,9	44,2	1 87
20-21	38,5	5,5	40,8	145
22-23	24,2	6,7	28,2	180
24-25	17,2	5,9	18,9	192
26-27	16,4	3,7	18,9	1 82
28-29	10,2	3,8	11,6	189
30-31	10,8	5,9	14,7	186
32-33	5,8	6,0	11,3	195
34-35	5,2	1,8	6,4	188
Ensemble	46,1	7,5	48,2	3378
Médiane	16,6	0,6	17,1	3378
Moyenne	16.8	3,3	17,5	-
Prévalence/Incidence	16,4	2,7	17,3	_

L'abstinence post-partum est peu pratiquée et seulement pour une très courte période. Le Tableau 5.9 indique que seulement 38 pour cent des femmes s'abstiennent de rapport sexuels pendant les deux premiers mois suivant une naissance, cette proportion passe ensuite à 12 pour cent à 2-3 mois, et seulement 9 pour cent des femmes s'abstiennent pour au moins 5 mois. Les durées médiane et moyenne de l'abstinence post-partum sont, respectivement, de 0,6 mois et 3,3 mois. La reprise des relations sexuelles a donc lieu très rapidement après l'accouchement et, de ce fait, on peut dire que l'abstinence post-partum n'a pratiquement aucun effet sur l'espacement des naissances.

Le Tableau 5.9 fournit également la proportion de naissances dont les mères sont considérées comme non-susceptibles d'être exposées au risque de grossesse selon le nombre de mois écoulés depuis la naissance du demier enfant. Un peu moins de trois femmes sur quatre (73 pour cent) sont en période de non-susceptibilité pour au moins 9 mois après la naissance d'un enfant, et ce n'est qu'après une période de 15 mois que cette proportion passe en-dessous de 50 pour cent. La durée médiane de non-susceptibilité est de 17,1 mois et sa moyenne s'établit à 17,5 mois.

Par rapport aux caractéristiques socio-démographiques (Tableau 5.10), on constate tout d'abord que les durées d'abstinence ne varient pratiquement pas, ce qui n'est pas le cas de l'aménorrhée. Les femmes les plus jeunes (moins de 30 ans) ont une durée d'aménorrhée et de non-susceptibilité plus courte que leurs aînées (respectivement 14,1 et 15,1 mois contre 18,6 et 19,0 mois). Ces différentes durées varient de façon à peu près similaire selon la région de résidence; par contre, les variations sont nettement plus importantes en fonction du milieu de résidence et du niveau d'instruction. Les durées médianes d'aménorrhée et de non-susceptibilité sont beaucoup plus courtes en milieu urbain (9,2 mois) qu'en milieu rural (respectivement, 16,8 et 17,3 mois). De même, la durée médiane d'aménorrhée passe de 18,6 mois, chez les femmes sans instruction, à 16,3 mois,

Tableau 5.10 Durée médiane de la non-susceptibilité post-partum

Durées médianes (en mois) d'aménorrhée, d'abstinence, et de non-susceptibilité post-partum, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Non-susceptibilité post-partum	Effectif de naissances
Groupe d'âges	** * # II			
< 30 ans	14,1	0,6	15,1	1647
30 ans ou plus	18,6	0,6	19,0	1731
Milleu de résidence				
Urbain	9,2	0,7	9,2	168
Rural	16,8	0,6	17,3	3210
Préfecture				
Kigali	16,7	1,4	17,3	541
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	18,0	0,6	18,2	996
Cyangugu/Gikongoro	15,6	0,5	16,3	490
Butare/Gitarama	16,0	0,6	16,6	726
Byumba/Kibungo	14,8	0,6	15,9	624
Niveau d'instruction				
Aucun	18,6	0,8	19,3	1521
Primaire	16,3	0,5	16,7	1677
Post-primaire ou plus	6,0	1,0	6,3	180
Ensemble des femmes	16,6	0,6	17,1	3378

chez celles ayant un niveau primaire, et atteint 6,0 mois seulement chez les femmes ayant un niveau d'instruction post-primaire, la durée de non-susceptibilité suivant à peu près les mêmes tendances. Les différences de fréquence et d'intensité d'allaitement entre ces catégories de femmes sont certainement, en partic, la cause des écarts observés ici.

Le Tableau 5.11 présente trois indicateurs rendant compte de la fin d'exposition au risque de grossesse pour les femmes de 30-49 ans. Le premier indicateur est la proportion de femmes en ménopause, à savoir la proportion de femmes actuellement en union qui ne sont ni enceintes, ni en aménorrhée postpartum, mais qui n'ont pas eu de règles pendant au moins six mois avant l'enquête ou qui se sont déclarées en ménopause. Sur l'ensemble des femmes de 30-49 ans, 10 pour cent sont considérées comme étant en ménopause. Comme attendu, cette proportion augmente rapidement avec l'âge : elle est de 6 pour cent à 30-34 ans puis, entre 44 et 45 ans, elle est d'environ 13 pour cent et, à 48-49 ans, elle atteint 37 pour cent. Le second indicateur présenté concerne l'infécondabilité définitive : une femme en union de façon permanente pendant les cinq ans ayant précédé l'enquête, qui n'a pas utilisé la contraception, qui n'a pas eu de naissance pendant les cinq demières années et qui n'est pas enceinte, est classée dans cette catégorie. L'infécondabilité définitive concerne un peu plus d'une femme sur 5 (21 pour cent) : comme pour la ménopause, les proportions augmentent rapidement avec l'âge, passant de 5 pour cent à 30-34 ans à 28 pour cent à 42-43 ans et à 71 pour cent à 48-49 ans. Le dernier indicateur concerne l'abstinence prolongée : il s'agit simplement de la proportion de femmes actuellement en union qui n'ont pas eu de rapports sexuels pendant les trois années ayant précédé l'enquête. Ces proportions sont très faibles puisque moins de 1 pour cent de l'ensemble des femmes de 30-49 ans sont concernées.

Tableau 5.11 Fin d'exposition au risque de grossesse

Pourcentage de femmes de 30-49 ans actuellement en union qui sont en ménopause, en infécondabilité définitive et en abstinence de longue durée par âge, EDS Rwanda 1992

Groupe d'âges	Ménopause ¹	Infécondabilité définitive ²	Abstinence prolongée ²	
30-34	6,0	4,5	0,3	
35-39	6,0	15,1	0,4	
40-41	5,1	17,7	0,0	
42-43	8,6	27,6	2,4	
44-45	12,7	47,4	2,2	
46-47	17,1	59,4	2,2	
48-49	36,6	70,9	1,2	
Femmes de 30-49 ans	10,0	21,0	0,7	

¹Pourcentage de femmes actuellement en union, ni enceintes, ni en aménorrhée post-partum et dont les dernières règles ont eu lieu 6 mois ou plus avant l'enquête ou qui se sont déclarées en ménopause.

5.5 DISCUSSION

Parmi les femmes enquêtées, la proportion des célibataires est importante : 32 pour cent ont déclaré n'avoir jamais été en union. De même, on observe une forte proportion de femmes en rupture d'union, soit par veuvage, soit par divorce ou séparation. Ainsi, au total, 42 pour cent des femmes de 15-49 ans n'étaient pas en union au moment de l'enquête. L'âge médian d'entrée en union et l'âge médian aux premiers rapports sexuels sont de plus en plus tardifs. Ces changements de comportement en matière d'union et de rapports sexuels, en agissant sur l'âge à la première naissance, semblent être parmi les facteurs essentiels ayant provoqué la baisse récente de la fécondité.

²Pourcentage de femmes continuellement en union, qui n'ont pas utilisé la contraception, quì n'ont pas eu de naissance durant les cinq années précédant l'enquête et qui ne sont pas enceintes.

³Pourcentage de femmes actuellement en union qui n'ont pas eu de rapports sexuels durant les trois années précédant l'enquête.

CHAPITRE 6

PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE

Les réponses aux questions portant sur le désir ou non d'avoir des enfants supplémentaires, sur le délai d'attente avant d'avoir le prochain enfant, sur le statut de la demière naissance (voulue ou non voulue) et celles concernant le nombre total d'enfants désirés ont permis de mesurer les besoins dans le domaine de la planification familiale et peuvent donner des indications importantes quant aux tendances futures de la fécondité et quant à l'orientation des programmes de planification familiale.

Il faut rappeler que les questions concernant les attitudes face à la procréation sont délicates à poser, du fait du caractère privé du sujet, même s'il est fortement influencé par les pressions sociales. De ce fait, les données concernant les préférences en matière de fécondité sont d'une interprétation délicate. De plus, ces données sont obtenues à partir d'un échantillon de femmes d'âges différents et qui vivent donc des moments différents de leur histoire génésique. Pour les femmes en début d'union, les réponses sont certainement liées à des objectifs à moyen ou à long terme dont la stabilité et la valeur prédictive sont incertaines. Par contre, pour les femmes en fin de vie féconde, les réponses peuvent être influencées par leur passé. Le même type de limitation se pose lorsque l'on interroge les maris sur leurs préférences en matière de fécondité.

Malgré ces réserves, les données présentées dans ce chapitre restent d'un grand intérêt. En particulier, elles sont essentielles pour définir clairement les actions à entreprendre dans le domaine de la politique de population et pour identifier les populations cibles.

6.1 DESIR D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES

Le désir d'avoir ou non des enfants supplémentaires dans l'avenir est étroitement lié au nombre d'enfants actuellement en vie et à l'âge de la femme. Les Tableaux 6.1 et 6.2 mettent en évidence le caractère déterminant de ces deux variables dans l'analyse du désir d'enfants.

Il apparaît tout d'abord au Tableau 6.1 que la quasi-totalité des femmes interrogées (94 pour cent) ont émis un souhait précis : 58 pour cent d'entre elles ont déclaré souhaiter un autre enfant et, plus d'une femme sur trois (36 pour cent), ont affirmé vouloir limiter leur descendance, c'est-à-dire ne plus vouloir d'enfant. Cette proportion particulièrement élevée (20 pour cent seulement des femmes exprimaient le même désir lors de l'ENF de 1983) est à mettre en relation, à la fois, avec l'augmentation de la prévalence contraceptive et la baisse de la fécondité enregistrées récemment (voir Chapitre 3 - Fécondité et Chapitre 4 -Planification familiale). Comme attendu, la proportion de femmes ne souhaitant plus de naissance augmente avec le nombre d'enfants survivants (Graphique 6.1); elle passe de 1 pour cent chez les femmes nullipares, à 13 pour cent chez les femmes ayant 2 enfants survivants; parmi les femmes ayant 3 enfants, une sur cinq exprime déjà le désir de limiter sa descendance et cette proportion atteint 74 pour cent chez les femmes ayant 6 cnfants et plus. La comparaison de ces résultats avec ceux de l'ENF de 1983 est particulièrement intéressante. Parmi les femmes ayant 3 enfants, 8 pour cent seulement ne désiraient plus d'enfants supplémentaires en 1983, contre 23 pour cent en 1992; parmi les femmes ayant 4 enfants survivants, la proportion de celles ne souhaitant pas d'autre naissance est passée de 21 pour cent en 1983 à 44 pour cent en 1992. On peut ainsi constater que le désir de limiter la taille de sa famille intervient de plus en plus rapidement, des que des parités relativement faibles sont atteintes par les femmes rwandaises.

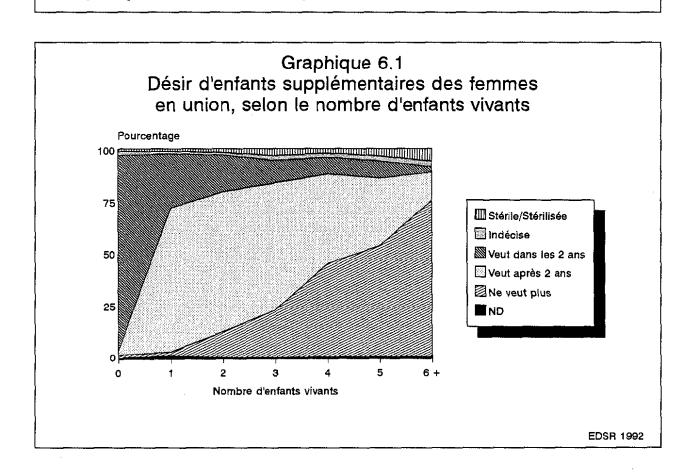
Tableau 6.1 Préférences en matière de fécondité selon le nombre d'enfants vivants

Répartition (en %) des femmes actuellement en union par leur désir d'enfants supplémentaires, selon le nombre d'enfants vivants, EDS Rwanda 1992

Désir d'enfants		Nombre d'enfants vivants ¹						
	0	1	2	3	4	5	6 ou +	des femmes
Veut un autre Veut un autre bientôr ² Veut un autre plus tard ³ Veut un autre, NSP quand	95,6 93,0 2,0 0,6	94,4 25,9 68,1 0,4	83,9 17,7 66,2 0,0	71,2 10,8 60,2 0,2	51,2 8,0 42,7 0,5	40,7 8,2 32,2 0,3	16,0 2,4 13,5 0,1	58,3 15,6 42,4 0,3
Indécise	1,2	0,7	1,1	2,1	1,5	2,1	2,9	1,8
Ne veut plus d'enfants	1,4	2,0	12,6	22,7	44,3	53,0	74,3	36,0
Stérilisée S'est déclarée stérile	0,0 1,2	0,2 1,0	0,5 1,2	1,9 1,3	0,7 1,3	0,7 2,7	0,6 5,2	0,7 2,3
Non déterminé	0,6	1,6	0,7	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	189	577	574	543	544	453	906	3785

¹Y compris la grossesse actuelle

³Veut espacer la prochaine naissance de deux ans ou plus



²Veut un autre dans les deux ans

A l'inverse des proportions de femmes qui ne souhaitent plus d'enfant, les proportions de celles qui désirent des enfants supplémentaires diminuent rapidement avec la parité. On notera que parmi les femmes nullipares dont 96 pour cent désirent un enfant ou plus, la presque totalité (93 pour cent) souhaitent cette naissance bientôt, c'est-à-dire dans les deux ans à venir. Par contre, dès que la parité 1 est atteinte, la majorité des femmes souhaitant une autre naissance préféreraient l'avoir dans un avenir plus lointain, supérieur à deux ans (68 pour cent). En plus d'un désir de limiter la descendance dès qu'un nombre relativement faible d'enfants est atteint, il semble également que les femmes rwandaises souhaitent espacer leurs naissances dès qu'elles ont eu leur premier-né, ce qui est cohérent avec les intervalles intergénésiques trouvés, dont la médiane vaut 31,6 mois (voir Chapitre 3 - Fécondité).

Les résultats présentés au Tableau 6.2 et au Graphique 6.2 mettent en évidence les variations du désir d'avoir des enfants selon l'âge. Comme pour la parité, les proportions de femmes ne désirant plus d'enfant augmentent fortement avec l'âge, passant de 2 pour cent à 15-19 ans à plus de 70 pour cent à 40 ans et plus. Bien que cette dernière proportion soit particulièrement élevée, il convient surtout de souligner ici la part très importante de femmes qui ne désirent plus d'enfant dès 25-29 ans (20 pour cent) et 30-34 ans (33 pour cent), âges de très forte fécondité, en particulier au Rwanda où les premières naissances arrivent tardivement (âge médian à la première naissance de 21,5 ans).

Tableau 6.2 Préférences des femmes en matière de fécondité selon l'âge

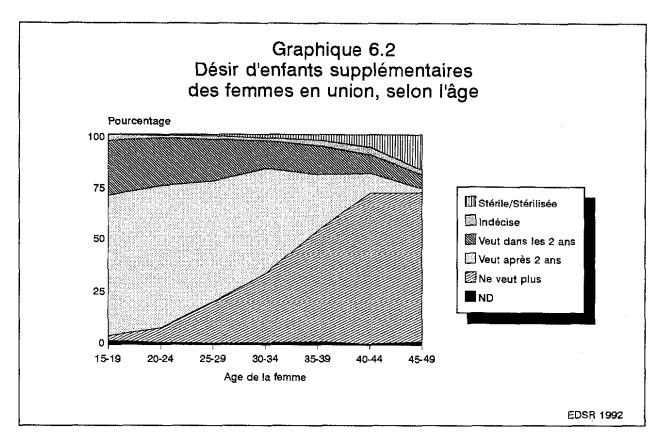
Répartition (en %) des femmes actuellement en union par leur désir d'enfants supplémentaires, selon l'âge, EDS Rwanda 1992

Désir d'enfants			Age de la femme						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	des femmes	
Veut un autre	94,8	90,7	77,4	63,9	40,6	18,6	8,5	58,3	
Veut un autre bientôt ¹	26,2	22,7	19,8	13,1	13,7	9.0	6,6	15,6	
Veut un autre plus tard ²	66,7	67,8	57,6	<i>5</i> 0,3	26,9	9,4	1,9	42,4	
Veut un autre, NSP quand	1,9	0,2	0,0	0,5	0,0	0.2	0,0	0,3	
Indécise	0,9	1,0	1,6	0,9	2,7	3,3	2,2	1,8	
Ne veut plus d'enfants	2,4	6,9	19,6	32,7	52,7	71,8	70,9	36,0	
Stérilisée	0,0	0,2	0,2	0,8	0,6	1,8	1,6	0,7	
S'est déclarée stérile	0,0	0,2	0,5	0.8	1,9	4,0	15,1	2,3	
Non déterminé	1,9	1,0	0,7	0,9	1,5	0,5	1,7	1,0	
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100,0	100.0	100,0	100,0	
Effectif de femmes	123	619	802	846	605	485	304	3785	

¹Veut un autre enfant dans les deux ans

On notera par ailleurs que, quel que soit le groupe d'âges entre 15 et 44 ans, la grande majorité des femmes qui désirent un autre enfant souhaitent l'avoir dans un délai de plus de 2 ans, ce qui est en accord avec les intervalles intergénésiques observés. Dès 15-19 ans, parmi les 95 pour cent de femmes qui veulent un enfant supplémentaire, plus des deux tiers (67 pour cent) préféreraient que cette naissance se produise dans plus de 2 ans. Enfin, on peut noter que les femmes qui se sont déclarées stériles sont très faiblement représentées, même aux âges élevées : elles ne sont que 4 pour cent à 40-44 ans, et 15 pour cent à 45-49 ans.

²Veut espacer la prochaine naissance de deux ans ou plus



Il apparaît au Tableau 6.3 que les maris ont des opinions très voisines de celles des femmes : comme ces dernières, 58 pour cent des maris ont déclaré souhaiter un autre enfant et plus d'un mari sur trois (37 pour cent) ont affirmé vouloir limiter leur descendance. c'est-à-dire ne plus vouloir d'enfant. Lors de l'ENF de 1983, 34 pour cent des maris exprimaient déjà le désir de limiter leur descendance : ainsi, contrairement aux femmes parmi lesquelles la proportion de celles ne souhaitant plus d'enfant a fortement augmenté de 1983 à 1992 (de 20 pour cent à 36 pour cent), les maris continuent d'exprimer le même

Tableau 6.3 Préférences des maris en matière de fécondité selon l'âge
Répartition (en %) des maris par leur désir d'enfants supplémentaires, selon
l'âge, EDS Rwanda 1992

Désir		Ensemble des		
d'enfants	15-29	30-44	45 ou +	maris
Veut un autre	89,0	60,2	23,6	58,4
Indécis	0,8	0,7	1,6	0,9
Ne veut plus d'enfants	9,5	36,9	65,4	37,2
Femme ne peut pas tomber enciente	0,8	2,1	9,5	3,5
Total Effectif des maris	100,0 138	100,0 322	100,0 138	100,0 598

souhait en proportion pratiquement inchangée. En outre, les proportions de maris ne désirant plus d'enfant augmentent fortement avec l'âge, passant de 10 pour cent à 15-29 ans, à 37 pour cent à 30-44 ans, pour atteindre 65 pour cent à 45 ans ou plus : il s'agit d'une tendance similaire à celle observée chez les femmes.

Le Tableau 6.4 présente les préférences en matière de fécondité au niveau du couple. Près d'un couple sur quatre (24 pour cent) souhaite limiter la taille de sa famille, et près d'un couple sur deux (46 pour cent) désire encore des enfants. Dans 22 pour cent des cas, le mari et la femme sont en désaccord : soit le mari

souhaite encore des enfants alors que la femme désire en limiter le nombre (11 pour cent), soit la femme veut des enfants et le mari n'en veut plus (11 pour cent). Avec l'augmentation du nombre d'enfants vivants, que ce soit ceux du mari ou ceux de la femme, les proportions de couples désirant encore des enfants diminuent au profit des couples désirant limiter leur descendance, et c'est lorsque le nombre d'enfants se situe de 3 à 5 que la proportion de couples en désaccord est la plus importante (32 pour cent).

Répartition (en %) des couples selon que le mari et/ou la femme veulent ou non des enfants supplémentaires, selon le nombre d'enfants vivants de la femme et du mari, EDS Rwanda 1992									
Nombre d'enfants vivants	Couple stérile	Mari et femme veulent d'autres enfants	Mari et femme ne veulent plus d'autres enfants	Mari veut, femme ne veut pas	Femme veut, mari ne veut pas	Autres	Total		
Nombre d'enfants de la femme									
Moins de 3	4,4	78,4	3,6	4,1	7,5	2,0	100,0		
3-5	4,8	40.9	19.6	18,7	13,3	$\frac{1}{2}$,7	100.0		
6 ou plus	9,1	6,9	59,0	8,1	12,5	4,4	100,0		
Nombre d'enfants du mari									
Moins de 3	1,9	83,8	3,4	6,5	3,8	0,6	100,0		
3-5	5,7	38,9	20,3	17,4	14,9	2,8	100,0		
6 ou plus	9,7	15,7	48.2	7,7	13.9	4,8	100,0		

Le Tableau 6.5 fournit les proportions de femmes en union ne souhaitant pas d'enfant supplémentaire selon différentes caractéristiques socio-démographiques. Globalement, quelle que soit la catégorie de femmes et quel que soit le niveau actuel de leur fécondité, il existe un désir généralisé de limiter le nombre d'enfants.

Dans l'ensemble, on constate très peu de différences entre les milieux de résidence : 39 pour cent des femmes du milieu urbain souhaitent limiter leur descendance, contre 37 pour cent en milieu rural. Cependant, on notera qu'à parité égale, la proportion de femmes voulant limiter leur descendance est toujours plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural : parmi les femmes ayant 5 enfants, par exemple, 75 pour cent de celles du milieu urbain ne veulent plus d'enfants contre 53 pour cent de celles du milieu rural. Selon la région de résidence, dans l'ensemble, les proportions varient de 34 pour cent à Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi, où l'ISF est le plus élevé du pays, à 44 pour cent dans les préfectures de Kigali qui se caractérisent, par ailleurs, par une faible fécondité et une forte prévalence contraceptive.

Le niveau d'instruction semble être la variable la plus discriminante en ce qui conceme le désir de limiter les naissances : dans l'ensemble, 31 pour cent des femmes de niveau d'instruction primaire et 34 pour cent de celles ayant un niveau plus élevé ne désirent pas d'enfant supplémentaire, contre 43 pour cent des femmes sans instruction. Dans ce cas, ce sont donc les femmes qui ont la fécondité la plus élevée et qui pratiquent le moins la contraception qui expriment le plus le désir de limiter leur nombre d'enfants. Comme on le verra plus loin (voir Section 6.2), ces femmes sans instruction ont des besoins non-satisfaits importants en matière de planification familiale. Cependant, on notera que pour les parités élevées (à partir de 3 enfants), les femmes les plus instruites (post-primaire ou plus) expriment beaucoup plus fréquemment le désir de limiter leurs naissances que les femmes de niveau d'instruction primaire ou que celles sans instruction. A la parité 3, par exemple, 25 pour cent des femmes sans instruction et 23 pour cent de celles de niveau primaire ne souhaitent plus d'enfants contre 43 pour cent des femmes de niveau supérieur au primaire.

Tableau 6.5 Désir de limiter les naissances

Pourcentage de femmes actuellement en union ne voulant plus d'enfants par caractéristiques socio-démographiques selon le nombre d'enfants déjà nés, EDS Rwanda 1992

Caractéristique			Nombre d'enfants vivants!						
	0	1	2	3	4	5	6 ou +	des femmes	
Milieu de résidence									
Urbain	3,0	6,1	15,5	36,6	57,9	75,4	77,3	39,2	
Rural	1,3	1,9	13,0	23,9	44,3	52,6	74,8	36,6	
Préfecture									
Kigali	0,0	3,4	21,5	26,8	56, 0	64,8	78,5	43,9	
Kibuye/Ruhengeri/Giscnyi	2.6	2,6	13,3	20,5	36,7	47,4	66,2	33,7	
Cyangugu/Gikongoro	3,9	3,2	6,3	16,7	43,7	44,5	76,3	34,6	
Butare/Gitarama	0,0	0,0	12,6	28,6	50,0	52,3	82,4	37,8	
Byumba/Kibungo	0,0	2,5	12,4	30,6	46,0	64,4	77,4	35,4	
Niveau d'instruction									
Aucun	4,4	4,8	15,7	24,8	44,9	53,2	74,5	43,3	
Primaire	0,3	0,9	10,5	23,0	43,7	51,9	75,0	30,7	
Post-primaire ou plus	0.0	0,9	16,7	42,7	57,7	71,7	82,2	34,2	
Ensemble des femmes	1,4	2,2	13,1	24,6	44,9	53,6	74,9	36,7	

Note: Les femmes stérilisées sont considérées comme ne voulant plus d'enfant.

¹Y compris la grossesse actuelle

Dans tous les cas, quelle que soit la variable considérée, il apparaît clairement que le désir de limiter le nombre d'enfants augmente régulièrement avec la parité. Cependant, on constate que les proportions de femmes qui ne veulent plus d'enfant augmentent d'autant plus rapidement et atteignent des niveaux d'autant plus élevés que la fécondité actuelle est faible : ainsi, pour les femmes ayant au moins 6 enfants vivants, ce sont celles du milieu urbain (77 pour cent), de Butare/Gitarama (82 pour cent), des préfectures de Kigali (79 pour cent) et celles ayant une instruction post-primaire (82 pour cent) qui expriment le plus fréquemment le désir de limiter leur descendance.

6.2 BESOINS EN MATIERE DE PLANIFICATION FAMILIALE

Les femmes en union, actuellement non utilisatrices de la contraception et qui ont déclaré ne plus vouloir d'enfants (elles souhaitent donc limiter leurs naissances) ou qui ont déclaré vouloir attendre deux ans ou plus avant la naissance d'un enfant suivant (elles souhaitent donc espacer leurs naissances) sont considérées comme ayant des besoins non-satisfaits en matière de contraception. Les femmes ayant des besoins insatisfaits et celles utilisant actuellement la contraception constituent la demande potentielle totale en planification familiale.

Le Tableau 6.6 donne des estimations des besoins non-satisfaits et satisfaits en matière de contraception selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Bien que le niveau d'utilisation actuelle de la contraception soit relativement élevé chez les femmes en union (21 pour cent), les besoins non-satisfaits en matière de planification familiale restent encore très importants puisqu'ils concernent deux femmes sur cinq (40 pour cent). Parmi ces femmes ayant besoin d'utiliser la contraception, près de la moitié (19 pour cent) en aurait besoin pour limiter leur descendance et les autres (21 pour cent) pour espacer leurs naissances.

¹ Le calcul exact des besoins non-satisfaits est expliqué en note du Tableau 6.6.

Tableau 6.6 Besoins en matière de planification familiale

Pourcentage de femmes actuellement en union ayant des besoins non-satisfaits en matière de planification familiale (PF), pourcentage de celles dont les besoins sont satisfaits et pourcentage de demande potentielle totale de services de planification familiale par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Besoins en PF non- satisfaits ¹ pour:			Besoins en PF satisfaits (utilisation actuelle) ² pour:			Demande potentielle totale en PF ³ pour:			Pourcentage de _ demande
	Espacer	Limiter	Total	Еѕрасет	Limiter	Total	Espacer	Limiter	Total	
Groupe d'âges										
15-19	18,6	11,1	29,6	10,8	0,0	10,8	29,4	11,1	40,4	26,7
20-24	21,9	7,8	29,7	12,8	1,6	14,4	34,7	9,4	44,1	32,7
25-29	30,6	13,5	44,1	13,5	4,0	17,4	44,1	17,5	61,6	28,3
30-34	25,4	18,3	43,7	15,3	9,9	25,3	40,7	28,2	68,9	36,6
35-39	19,5	26,7	46.1	5,9	16.2	22,1	25,3	42,9	68,2	32,4
40-44	10,2	33,4	43.6	3.7	27,3	31,0	14,0	60,7	74,7	41,6
45-49	2,2	28,8	31,0	0,7	19.3	20,1	3,0	48,1	51,1	39,3
Milicu de résidence										
Urbain	15,1	19,2	34,3	13,1	15,3	28,4	28,2	34,4	62,6	45,3
Rural	21,3	19,5	40,7	10,0	10,7	20,8	31,3	30,2	61,5	33,8
Préfecture										
Kigali	19,2	23,7	42,9	10,2	12,4	22,6	29,4	36,1	65,5	34,5
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	21,2	18,2	39,4	12,5	10,5	23,0	33,7	28,7	62,4	36,8
Cyangugu/Gikongoro	20,4	16,9	37,3	10,3	10,6	20,8	30,7	27,4	58,1	35,9
Butare/Gitarama	22,0	20,8	42,8	7,7	11,7	19,3	29,7	32,4	62,1	31,1
Byumba/Kibungo	21,3	18,0	39,4	9,5	9,9	19,4	30,8	28,0	58,8	33,0
Niveau d'instruction										
Aucun	20,1	25,0	45,1	6,7	11,3	18,0	26,8	36,3	63,1	28,5
Primaire	22,3	15,1	37,4	12,5	10,0	22,4	34,7	25,1	59,8	37,5
Post-primaire ou plus	16,6	10,8	27,5	19,8	17,6	37,4	36,4	28,4	64,8	57,6
Ensemble des femmes	21,0	19,4	40,4	10,2	11,0	21,2	31,2	30,4	61,6	34,4

¹Les besoins non-satisfaits pour espacer concernent les femmes enceintes dont la grossesse ne s'est pas produite au moment voulu, les femmes en aménorrhée dont la dernière naissance ne s'est pas produite au moment voulu, et les femmes qui ne sont ni enceintes ni en aménorrhée, qui n'utilisent pas de méthode contraceptive et qui ont déclaré vouloir attendre deux ans ou plus avant leur prochaine naissance. Les besoins non-satisfaits pour limiter concernent les femmes enceintes dont la grossesse n'était pas voulue, les femmes en aménorrhée dont la dernière naissance n'était pas voulue, et les femmes qui ne sont ni enceintes ni en aménorrhée, qui n'utilisent pas de méthode contraceptive et qui ont déclaré ne plus vouloir d'enfants. Sont également exclues les femmes qui sont en ménopause ou en période d'infécondabilité, selon les définitions données au Tableau 5.11.

²L'utilisation pour espacer concerne les femmes qui utilisent actuellement une méthode contraceptive et qui ont déclaré ne plus vouloir d'enfants.

3 Besoins non-satisfaits et utilisation actuelle

Si les femmes ayant des besoins non-satisfaits en matière de contraception satisfaisaient ces besoins, c'est-à-dire si elles utilisaient effectivement la contraception, la prévalence contraceptive pourrait atteindre 62 pour cent. Cette demande potentielle totale en planification familiale aurait pour objectif, autant l'espacement des naissances (31 pour cent) que leur limitation (30 pour cent). A l'heure actuelle, seulement un tiers (34 pour cent) de la demande potentielle totale en planification familiale se trouve satisfaite au Rwanda.

L'analyse différentielle des besoins en matière de planification familiale met tout d'abord en évidence d'assez fortes variations selon l'âge. De même que la prévalence contraceptive augmente régulièrement avec l'âge jusqu'à 40-44 ans pour diminuer dans le dernier groupe d'âges, de même les besoins non-satisfaits passent de 30 pour cent à 15-24 ans, à 44 pour cent à 30-44 ans, pour diminuer ensuite à 31 pour cent. Conséquence de ces deux variations parallèles, la demande potentielle totale en planification familiale augmente également avec l'âge, passant de 40 pour cent à 15-19 ans, à 75 pour cent à 40-44 ans, pour chuter ensuite à 51 pour cent. C'est donc chez les femmes de 40-44 ans que la demande potentielle de contraception est la plus élevée (75 pour cent), mais c'est aussi chez ces femmes que les besoins sont les mieux satisfaits (42 pour cent). Par ailleurs, qu'il s'agisse de l'utilisation actuelle, des besoins non-satisfaits ou de la demande totale, on notera que, parmi les femmes les plus jeunes (15-34 ans), la contraception est beaucoup plus orientée vers l'espacement que vers la limitation des naissances; la tendance contraire s'observe chez les femmes les plus âgées (35-49 ans) pour lesquelles la limitation de la descendance semble être l'objectif principal de la contraception.

En ce qui concerne le milieu de résidence, les résultats obtenus montrent que la demande potentielle totale est pratiquement identique en milieu urbain (63 pour cent) et en milieu rural (62 pour cent); cependant, en ville, où la prévalence contraceptive atteint 28 pour cent, 45 pour cent de la demande totale est satisfaite, contre seulement 34 pour cent en zone rurale où les besoins non-satisfaits concernent 41 pour cent des femmes en union. S'agissant de la région de résidence, on constate, là encore, que les proportions des femmes susceptibles d'utiliser la contraception varient assez peu, de 58 pour cent à Cyangugu/Gikongoro à 66 pour cent dans les préfectures de Kigali. Par ailleurs, il convient de souligner que c'est dans les régions où la fécondité est déjà la plus faible, Butare/Gitarama et les préfectures de Kigali, que les besoins non-satisfaits sont les plus importants (43 pour cent).

Alors que l'utilisation actuelle de la contraception est plus de deux fois plus élevée parmi les femmes de niveau post-primaire que parmi les femmes sans instruction (37 pour cent contre 18 pour cent), on constate que les besoins non-satisfaits sont très importants chez les femmes qui n'ont pas fréquenté l'école (45 pour cent) alors qu'ils ne concernent que 28 pour cent des femmes les plus éduquées. De ce fait, la demande potentielle totale en matière de planification familiale ne présente que peu d'écarts sclon le niveau d'instruction : 63 pour cent chez les femmes sans instruction, 60 pour cent chez celles ayant un niveau d'instruction primaire et 65 pour cent au niveau post-primaire.

Même si la prévalence contraceptive a fortement augmenté ces demières années au Rwanda, on constate que les besoins non-satisfaits sont encore importants et touchent toutes les catégories de femmes, même celles pour lesquelles la prévalence est aujourd'hui relativement élevée. La demande potentielle totale en matière de planification familiale concerne près de 2 femmes sur 3 et la satisfaction des besoins non-satisfaits pourrait donc provoquer une poursuite importante de la baisse de la fécondité.

6.3 NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DESIRES

Une autre manière d'aborder le sujet des préférences en matière de fécondité consiste à s'intéresser au nombre total d'enfants désirés. Pour essayer de connaître la taille de la famille idéale pour les femmes rwandaises et leur mani, on a posé à tous les enquêtés l'une des deux questions suivantes :

- Aux femmes et maris sans enfant: "Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans toute votre vie, combien voudriez-vous en avoir au total?"
- Aux femmes et maris ayant des enfants: "Si vous pouviez recommencer à partir de l'époque où vous n'aviez pas d'enfants, et si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans toute votre vie, combien aunez-vous voulu en avoir au total?"

Le Tableau 6.7 présente la répartition des femmes par nombre idéal d'enfants ainsi que le nombre idéal moyen, selon la parité. Le nombre idéal le plus fréquemment évoqué par les femmes (42 pour cent) est de 4 enfants et ce, quel que soit leur nombre d'enfants survivants. Pour l'ensemble des femmes, la taille idéale est, en moyenne, de 4,2 enfants et elle est de 4,4 pour les seules femmes en union. Ce nombre moyen est relativement faible, puisqu'il est inférieur de 2 enfants à la fécondité actuelle qui, rappelons-le, est de 6,2 enfants par femme. En outre, on ne constate pas de variation importante de ce nombre moyen en fonction de la parité réelle, bien qu'il augmente légèrement avec le nombre d'enfants survivants, passant de 4,0 chez les femmes nulliparcs à 4,7 chez celles ayant 6 enfants vivants ou plus.

Le rapprochement de ces données avec celles du même type collectées lors de l'ENF de 1983 est particulièrement intéressant. En effet, en 1983, alors que l'ISF était de 8,5 enfants, les femmes rwandaises en union avaient, en moyenne, pour idéal, une famille de 6,3 enfants, soit, comme à l'EDSR, 2 enfants de moins que la fécondité réelle. En 1992, l'ISF correspond pratiquement à l'idéal évoqué neuf années plus tôt, mais le *nouvel idéal* est, à nouveau, inférieur de 2 enfants à la fécondité réelle, ce qui pourrait laisser envisager une poursuite de la baisse de la fécondité.

Tableau 6.7 Nombre idéal d'enfants des femmes

Répartition (en %) de l'ensemble des femmes par nombre idéal d'enfants et nombre idéal moyen d'enfants pour l'ensemble des femmes et pour celles actuellement en union selon le nombre d'enfants vivants, EDS Rwanda 1992

Nombre idéal			Nomb	re d'enfants	vivants ¹			Ensemble des	
d'enfants	0	1	2	3	4	5	6 ou +	femmes	
0	0,1	0,0	0,2	0,6	0,0	0,2	0,6	0,2	
1	1,0	1,7	0,8	1,0	1,2	1,8	1,2	1,2	
2	12,4	12,7	12,1	5,9	8,6	13,5	9,5	11,0	
3	14,0	19,6	13.5	11,9	6.2	7,8	9,4	12,5	
4	44,4	41,2	47.3	42,0	40,2	30,4	38,1	41,6	
5	15,3	14,1	14,9	21,4	23,0	19,0	15,4	16,8	
6 ou plus	10,5	9,7	9,4	15,8	19.7	25,1	23,7	14,9	
Réponses non-numériques	2,3	1,0	1,8	1,3	0,9	2,2	2,1	1,8	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectif de femmes	2167	829	740	634	643	524	1014	6551	
Nombre idéal moyen	4,0	3,9	4,0	4,4	4,5	4,6	4,7	4,2	
Effectif de femmes ²	2118	82 1	726	626	637	513	992	6433	
Nombre moyen pour									
les femmes en union	4,0	4,1	4,1	4,5	4,5	4,6	4,6	4,4	
Effectif de femmes en union ²	185	571	564	537	538	445	885	3724	

Note: Les moyennes sont calculées en excluant les femmes ayant donné des réponses non-numériques.

L'analyse différentielle de la taille idéale de la famille ne fait pas apparaître de variations importantes selon l'âge, les jeunes générations ayant, néanmoins, pour idéal un nombre moyen d'enfants légèrement plus faible que les générations les plus anciennes : 4,1 enfants pour les femmes de 15-19 ans contre 4,5 pour celles de 45-49 ans (voir Tableau 6.8). En ce qui concerne les autres caractéristiques des femmes, le nombre idéal d'enfants varie de la même façon que la fécondité actuelle. Les femmes du milieu urbain qui ont une fécondité plus faible que celles du milieu rural ont également, pour idéal, un nombre d'enfants plus faible que les femmes rurales (3,6 en moyenne contre 4,3). De même, le nombre idéal d'enfants varie de 3,9 (préfectures

¹Y compris la grossesse actuelle

²Ayant donné une réponse numérique

de Kigali) à 4,6 (Cyangugu/Gikongoro), en suivant approximativement les variations du niveau actuel de la fécondité. Les aspirations des femmes selon leur niveau d'instruction sont sensiblement différentes : les femmes n'ayant pas d'instruction désirent un nombre d'enfants (4,6 en moyenne) nettement plus élevé que celles qui ont un niveau primaire (4,1) et surtout que celles qui ont un niveau post-primaire (3,5) dont la fécondité actuelle est déjà relativement faible (ISF de 4,3).

Tableau 6.8 Nombre idéal d'enfants des femmes par caractéristiques socio-démographiques Nombre idéal moyen d'enfants pour l'ensemble des femmes par âge et par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992 Age actuel Tous 15-19 20-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49 Caractéristique âgcs Milieu de résidence 3,5 4,2 4,2 Urbain 3,5 3,3 3,7 3,8 4,0 3,6 Rural 4.1 4.1 4,4 4.5 4.6 4,5 4.3 Préfecture 4,2 4,7 3.9 Kigali 3.8 3.5 3,9 4.0 4.2 4.2 4,5 Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi 4,5 4,2 4,9 4,8 4,7 4,2 Cyangugu/Gikongoro 4,3 4,6 4.6 4,5 4,7 4,6 5,1 5,1 3,9 3,9 4,3 4,4 4,2 4,1 Butare/Gitarama 4, 1 4,2 Byumba/Kibungo 4.5 3,9 4.0 4.1 4.2 4.1 4.8 4.1 Niveau d'instruction 4,5 4,4 4,4 4,6 4,6 4,6 4,6 4,6 Aucun Primaire 4.0 4.0 4.1 4.3 4.4 4.5 4.2 4.1

Ainsi, que leur fécondité ait déjà fortement baissé ou non, toutes les femmes enquêtées ont pour idéal un nombre d'enfants inférieur à la fécondité actuelle, ce qui laisse présager une poursuite de la baisse de la fécondité.

3,5

4,2

3,7

4,4

3,8

4,5

4.2

4,5

4,0

4,5

3,5

4,2

Post-primaire ou plus

Ensemble des femmes

3.3

4,1

3,4

4,0

Pour connaître les préférences des maris en matière de fécondité, on leur a demandé, comme à leurs femmes, quel était le nombre total d'enfants qu'ils souhaiteraient (ou qu'ils auraient souhaité) avoir, en tout, durant leur vie. D'après le Tableau 6.9, les maris rwandais sont favorables à une famille de taille à peu près identique à celle souhaitée par leur femme puisque leur nombre idéal d'enfants est, en moyenne, de 4,3 contre 4,4 pour les femmes en union et 4,2 pour l'ensemble des femmes. En 1983, le nombre idéal d'enfants était de 5,9 pour les maris contre 6,3 pour les femmes : ainsi, de 1983 à 1992, le nombre idéal d'enfants a diminué davantage pour les femmes que pour les maris pour atteindre, aujourd'hui, un niveau à peu près similaire pour les deux sexes. Les maris les plus âgées (45 ans ou plus) préfèrent un nombre d'enfants légèrement plus élevé que les maris de moins de 45 ans (nombre moyen de 4,8 contre 4,2 ou moins) : une tendance du même type est observée chez les femmes. Par ailleurs, on peut constater un lien entre la taille actuelle et la taille idéale de la famille qui passe de 4,0 enfants, en moyenne, chez les maris qui ont moins de 3 enfants, à 4,8 chez ceux qui ont déjà 6 enfants ou plus.

Tableau 6.9 Nombre idéal d'enfants des maris

Répartition (en %) des maris par nombre idéal d'enfants et nombre idéal moyen d'enfants, par caractéristiques démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	N	ombre ide		Effectif des	Nombre idéal		
	Moins de 3	3 à 5	6 ou plus	NSP/ND	Total	maris	moyen
Groupe d'Ages							
15-29	11,5	70,9	16,8	0,8	100,0	138	4,2
30-44	12,6	71,3	15.3	0,8	100,0	3 22	4,1
45 ou plus	10,8	65,1	20,0	4,2	100,0	138	4,8
Nombre d'enfants vivants	5						
Moins de 3	12,9	76,2	10,1	0,8	100,0	191	4,0
3 à 5	10,9	71,5	16,6	1,0	100,0	216	4,2
6 ou plus	12,3	61,4	23,2	3,1	100,0	189	4,8
Ensemble des maris	11,9	69,8	16,7	1,6	100,0	598	4,3

6.4 PLANIFICATION DE LA FECONDITE

En 1981, dans le but de promouvoir une politique de population, était créé au Rwanda l'Office National de la Population (ONAPO), "...chargé de sensibiliser toutes les couches de la population aux problèmes démographiques, en mettant en place un programme d'information, de formation et d'éducation."² Ce programme avait aussi pour but de "...veiller à la bonne application des méthodes de planification familiale."² Pour tenter d'évaluer ce programme, lors de l'EDSR, on a posé aux femmes des questions permettant de mesurer le degré de réussite des couples dans le contrôle de leur fécondité. Ces questions, relatives à chaque enfant né au cours des cinq dernières années et à la grossesse actuelle (s'il y en a une) ont pour objectif de déterminer si, lorsque la femme s'est trouvée enceinte, elle souhaitait être enceinte à ce moment-là, plus tard ou s'il s'agissait d'une grossesse non désirée.

De telles questions exigent, de la part de l'enquêtée, un effort de concentration important pour se souvenir avec exactitude de ses désirs à un ou plusieurs moments précis des cinq dernières années. En outre, il existe un risque de rationalisation dans la mesure où une grossesse non désirée peut souvent devenir, par la suite, un enfant auquel on s'est attaché.

D'après les résultats du Tableau 6.10, sculement 1 grossesse sur 2 (49 pour cent) ayant abouti à une naissance vivante était désirée au moment où elle s'est produite. Ainsi, dans 50 pour cent des cas, la fécondité des cinq dernières années n'a pas été correctement planifiée : soit, la grossesse était désirée, mais pour plus tard (24 pour cent), soit la grossesse n'était pas du tout désirée (26 pour cent), c'est-à-dire que les femmes ne voulaient plus d'enfants. Si 1'on examine les résultats selon le rang de naissance, on constate que la proportion de naissances désirées et qui se sont produites au moment voulue diminue très rapidement avec le rang, passant de 79 pour le rang 1, à 38 pour cent seulement pour les rangs 4 et plus. A l'inverse, la proportion de naissances non désirées augmente régulièrement avec le rang, atteignant 32 pour cent pour les rangs 4 et plus. Cependant, il convient surtout de souligner ici la très forte proportion de naissances (ou grossesses) de rang 1 qui n'étaient pas désirées, à savoir 16 pour cent.

² Le problème démographique au Rwanda et le cadre de sa solution (ONAPO et MRND, 1990).

Tableau 6.10 Planification de la fécondité

Répartition (en %) des naissances survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par type de planification selon le rang de naissance et l'âge de la mère à la naissance, EDS Rwanda 1992

Rang de	Statut	de la naissa	nce:		Effectif	
naissance et âge de la mère	Voulue au moment	Voulue plus tard	Non désirée	Total ¹	de naissances	
Rang de naissance						
1	79.0	4,3	15,8	100,0	1143	
2 3	49,6	30,0	18,7	100,0	954	
3	50,6	28,1	19,7	100,0	826	
4 ou plus	38,1	28,2	32,4	100,0	3291	
Age de la mère						
< 20	64,8	10,5	23,9	100,0	445	
20-24	61,6	19,5	17,8	100,0	1457	
25-29	49,5	29,1	19,8	100,0	1676	
30-34	43,7	28,8	26,2	100,0	1363	
35-39	37,1	25,7	35,6	100,0	864	
40-44	27,9	15,7	55,1	100,0	357	
45-49	31,2	10,9	53,6	100,0	52	
Ensemble	49,0	24,1	25,5	100,0	6213	

Note: Le rang de naissance inclut la grossesse actuelle.

¹Y compris les non-déclarés

Par rapport à l'âge de la mère, on constate que c'est aux âges les plus jeunes (moins de 25 ans) que les naissances sont les mieux planifiées (62 pour cent) et qu'elles le sont de moins en moins bien avec l'avancement en âge, puisque seulement une naissance sur trois des femmes de 45-49 ans (31 pour cent) était désirée et s'est produite au moment voulu. En outre, à partir de 40 ans, on peut noter que plus de la moitié des naissances étaient non désirées. Enfin, il faut souligner que parmi les femmes ayant eu des naissances avant 20 ans, près d'un quart (24 pour cent) ne souhaitaient pas du tout avoir d'enfant : cela ne signifie peut-être pas que ces femmes souhaitaient n'avoir aucun enfant, mais c'est sans aucun doute la manifestation d'un refus d'une fécondité précoce.

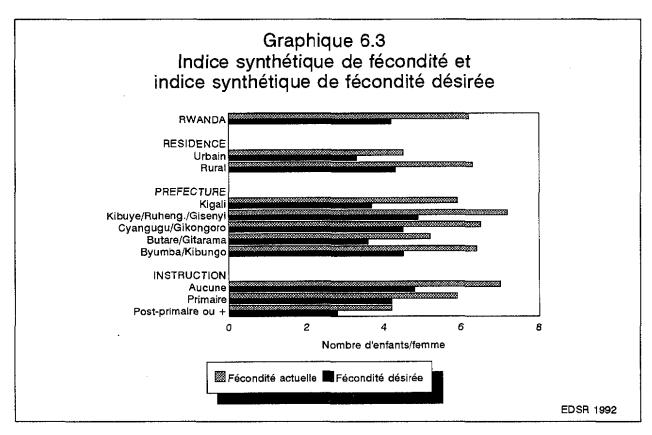
Le Tableau 6.11 et le Graphique 6.3 présentent une comparaison entre l'Indice Synthétique de Fécondité Désiré (ISFD) et l'Indice Synthétique de Fécondité actuelle (ISF). Le calcul de l'ISFD est analogue à celui de l'ISF à cela près que les naissances considérées comme

Tableau 6.11 Taux de fécondité désirée

Indice synthétique de fécondité désirée (ISDF) et indice synthétique de fécondité (ISF) pour les trois années ayant précédé l'enquête, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	ISDF	ISF
Milieu de résidence		
Urbain	3,3	4,5
Rutal	4,3	6,3
Préfecture		
Kigali	3,7	5,9
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	4.9	7.2
Cyangugu/Gikongoro	4,5	6,5
Butare/Gitarama	3,6	5.2
Byumba/Kibungo	4,5	6,4
Niveau d'instruction		
Aucun	4.8	7,0
Primaire	4.2	5,9
Post-primaire ou plus	2,8	4,2
Ensemble des femmes	4,2	6,2

Note: Les indices sont basés sur les naissances des femmes de 15-49 ans durant la période 1-36 mois précédant l'enquête. L'ISF est le même que celui présenté au Tableau 3.2



non désirées ne figurent pas au numérateur. Si toutes les naissances non désirées avaient été évitées, l'ISF des femmes rwandaises serait de 4,2 enfants au lieu de 6,2. Ce niveau de fécondité désirée, inférieur de 30 pour cent environ à la fécondité réelle et qui correspond, en outre, au nombre d'enfants présenté comme idéal par les enquêtées, met en évidence l'importance des besoins en matière de planification familiale qu'il reste à satisfaire et permet de prévoir que la baisse importante de la fécondité amorcée ces dernières années se poursuivra très certainement dans les années à venir.

Quelles que soient les caractéristiques socio-démographiques des enquêtées, l'ISFD est toujours inférieur à l'ISF: l'écart observé entre les deux indices varie d'un minimum de 1,2 enfants en milieu urbain et de 1,4 enfants chez les femmes les plus éduquées à un maximum de 2,3 enfants pour les femmes de Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi, région ayant actuellement la fécondité la plus forte du pays (7,2). D'autre part, on notera que c'est chez les femmes du milieu urbain, des préfectures de Kigali, de Butare/Gitarama et chez celles les plus instruites, catégories de femmes qui se caractérisent déjà par une fécondité en baisse, que l'ISFD est le plus faible, inférieur à 4 enfants par femme et atteignant même 2,8 enfants pour les rwandaises ayant une instruction post-primaire.

6.5 DISCUSSION

Plus d'un tiers des femmes rwandaises en union et plus d'un tiers des maris partagent le même désir de limiter leur descendance : ils ont exprimé le souhait de ne plus avoir d'enfants. Si toutes les grossesses non désirées étaient évitées, la fécondité totale serait de 4,2 enfants, soit 2 enfants de moins que la fécondité actuelle. Ce niveau de fécondité désirée (4,2 enfants) correspond également au nombre idéal d'enfants exprimé par les femmes et leurs maris. On estime que 40 pour cent des femmes en union ont des besoins non-satisfaits en matière de planification familiale. Si ces besoins étaient satisfaits, la prévalence contraceptive pourrait atteindre 62 pour cent. Ces résultats laissent présager que la baisse de la fécondité amorcée se poursuivra dans les années à venir.

CHAPITRE 7

SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

La collecte d'informations sur la santé de la mère et de l'enfant est un des objectifs prioritaires de l'EDSR. Ce chapitre présente, à partir des données collectées pour toutes les naissances vivantes survenues durant les cinq années ayant précédé directement l'enquête, les résultats concernant les soins prénatals, les conditions d'accouchement et les caractéristiques des nouveau-nés, la couverture vaccinale et, enfin, la prévalence et le traitement des principales maladies des enfants, en particulier les infections respiratoires, la fièvre et la diarrhée. Ces résultats permettent d'identifier les problèmes les plus importants en matière de santé maternelle et infantile; ils contribuent ainsi à l'évaluation et à la planification des politiques et des programmes de santé. L'alimentation des enfants et leur état nutritionnel, évalué à partir des mesures anthropométriques, seront présentés au Chapitre 8 (Allaitement et état nutritionnel).

7.1 SOINS PRENATALS ET ACCOUCHEMENT

7.1.1 Soins prénatals

Le Tableau 7.1 présente la répartition des naissances vivantes des cinq années ayant précédé l'enquête par type de soins prénatals reçus pendant la grossesse, selon certaines caractéristiques socio-démographiques des mères. Lors de l'enquête, toutes les catégories de personnes consultées par la mère, pendant la grossesse, ont été enregistrées mais, dans le Tableau 7.1, seule la personne la plus qualifiée a été retenue lorsque plusieurs personnes avaient été consultées. Au niveau national, on constate que 94 pour cent des naissances ont donné lieu à des consultations prénatales dispensées par un professionnel de la santé : 92 pour cent ont eu recours à un(e) infirmièr(e) ou à un(e) assistant(e) médicale et 2 pour cent à un médecin. A l'opposé, 4 pour cent des naissances n'ont bénéficié d'aucun suivi pendant la grossesse.

Il apparaît que, quelles que soient les caractéristiques des femmes, le suivi de la grossesse par un professionnel de la santé est une pratique généralisée et uniformément répandue au Rwanda. Que ce soit du point de vue de l'âge de la mère, du rang de naissance, du milieu ou de la région de résidence ou encore du niveau d'instruction de l'enquêtée, 92 à 99 pour cent des naissances ont donné lieu à des consultations prénatales. Les écarts les plus importants, même s'ils restent très faibles, apparaissent selon le niveau d'instruction, puisque 92 pour cent des naissances de femmes sans instruction ont bénéficié de soins prénatals, contre 99 pour cent lorsque les naissances sont issues de femmes ayant un niveau post-primaire. Les médecins sont très peu consultés pour les soins prénatals (2 pour cent) : c'est à Kibuye/Ruhengeri/Giscnyi (4 pour cent), dans le milieu urbain (6 pour cent) et lorsque la mère a une instruction post-primaire (7 pour cent) que les consultations auprès de médecins sont les plus fréquentes.

Pour être efficaces, les soins prénatals doivent être effectués à un stade précoce de la grossesse et, surtout, ils doivent se poursuivre avec une certaine régularité jusqu'à l'accouchement. Au Graphique 7.1, on a représenté le nombre de visites prénatales effectuées et la durée de grossesse à la première visite. On constate que 12 pour cent des naissances ont fait l'objet de 4 visites ou plus au cours de la grossesse, ce qui est en accord avec les recommandations de l'OMS selon lesquelles les mères devraient effectuer, au moins, quatre visites prénatales. Cependant, pour 72 pour cent des naissances, les mères n'ont effectué que 2-3 visites et dans 11 pour cent des cas elles n'ont été qu'une seule fois en consultation. Le nombre médian de visites est de 3, ce qui est donc en-deça des recommandations de l'OMS mais qui révèle, néanmoins, une situation bien meilleure que dans de nombreux autres pays africains.

Tableau 7 1 Soins prénatals

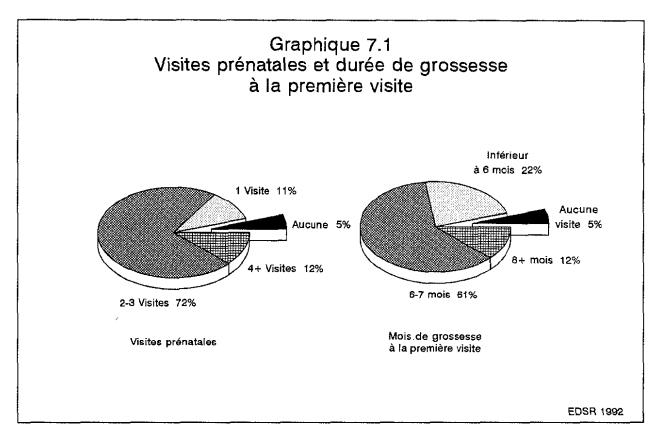
Répartition (en %) des naissances survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, par type de visite prénatale durant la grossesse, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Médecin	Infirmière/ Assist. médical	Ensemble personnel médical	Accou- cheuse tradi- tionnelle/ Autres	Personne	ND	Total	Effectif de naissances
Age de la mère à								
la naissance								
< 20	0,8	92,8	93,6	1,0	4,9	0,6	100,0	406
20-34	2,6	92,3	94,9	0,3	4,1	0,7	100,0	4074
35 ou plus	1,5	91,4	92,9	0,7	5,4	1,0	100,0	1132
Rang de naissance								
1	2,0	93,7	95,7	0,6	3,3	0.4	100,0	1022
2-3	3,3	92,1	95,4	0,3	3,6	0,7	100,0	1612
4-5	1,8	92,6	94,4	0,2	4,7	0,8	100,0	1307
6 ou plus	1,9	90,8	92,7	0,7	5,8	0,8	100,0	1672
Milieu de résidence								
Urbain	6,1	90,9	97,0	0,5	2,3	0,1	100,0	271
Rural	2,1	92,2	94,3	0,4	4,5	0,7	100,0	5341
Préfecture								
Kigalı	1,6	95,0	96,7	1,6	1,7	0,0	100,0	912
Kıbuye/Ruhengeri/Gisenyı	4,3	89,1	93,4	0,6	4,3	1,6	100,0	1659
Cyangugu/Gikongoro	1,1	91,7	92,8	0,1	6,9	0,1	100,0	836
Butare/Gitarama	1,7	92,9	94,6	0,0	4,5	0,9	100,0	1186
Byumba/Kibungo	1,1	93,9	95,0	0,0	4,9	0,1	100,0	1019
Niveau d'instruction								
Aucun	2,1	89,9	92,0	0,7	6,1	1,2	100,0	2630
Primaire	1,9	94,4	96,3	0,2	3,2	0,3	100,0	2697
Post-primaire ou plus	7,3	91,5	98,8	0,8	0,4	0,0	100,0	286
Ensemble des femmes	2,3	92,1	94,4	0,5	4,4	0,7	100,0	5612

Note : Les données concernent les naissances de la période 1-59 mois précédant l'enquête. Si différentes personnes ont été consultées, seule la plus qualifiée a été prise en compte dans ce tableau.

Par ailleurs, on constate au Graphique 7.1 que pour 1 naissance sur 5 seulement (22 pour cent) la première visite prénatale s'est effectuée à un stade précoce de la grossesse, c'est-à-dire à moins de 6 mois; dans la majorité des cas (61 pour cent), la première consultation a eu lieu à 6-7 mois de grossesse et pour 12 pour cent des naissances, la mère a attendu au moins le 8^è mois avant de se rendre en consultation. Ainsi, la durée médiane de grossesse à la première visite est élevée, puisqu'elle s'établit à 6,9 mois.

Ainsi, bien que la quasi-totalité des naissances bénéficient de soins prénatals, la première visite s'effectue tardivement, ce qui ne permet pas un dépistage précoce des problèmes qui peuvent se poser au cours d'une grossesse et limite ainsi l'efficacité de ces visites. De plus, le suivi de la grossesse n'est pas suffisamment régulier puisque le nombre médian de visites n'est que de 3, ce qui limite encore les avantages que peuvent procurer les soins prénatals.



Le Tableau 7.2 présente les résultats concernant la vaccination antitétanique des mères pour toutes les naissances survenues durant les cinq années ayant précédé l'enquête. Les injections antitétaniques effectuées pendant la grossesse ont pour but la prévention du tétanos néonatal qui est une des principales causes de décès des nouveau-nés dans de nombreux pays en développement. Pour une protection complète, une femme enceinte devrait recevoir deux doses de vaccin; cependant, si elle a déjà été vaccinée lors d'une grossesse précédente, une seule dose est nécessaire pour la grossesse suivante. Près de neuf naissances sur dix (89 pour cent) ont été protégées par, au moins, une dose de vaccin reçue par les mères durant la grossesse et, dans la majorité des cas (60 pour cent), les femmes ont reçu deux doses de vaccin ou plus. Comme les soins prénatals, la vaccination antitétanique pendant la grossesse est une pratique généralisée et uniformément répandue au Rwanda: que ce soit du point de vue de l'âge de la mère, du rang de naissance, du milieu ou de la région de résidence ou encore du niveau d'instruction de l'enquêtée, 85 à 95 pour cent des naissances ont été protégées par, au moins, une dose de vaccin pendant la grossesse. Les naissances les mieux protégées sont, comme pour les consultations prénatales, celles issues de mères ayant un niveau d'instruction post-primaire (95 pour cent). A l'opposé, les naissances les moins bien protégées, même si le niveau de couverture reste élevé, sont celles de rang supérieur à 5 (85 pour cent), celles issues de femmes de plus de 34 ans (86 pour cent) et celles dont la mère n'a aucune instruction (87 pour cent).

Les résultats des Tableaux 7.1 et 7.2 ont mis en évidence le bon niveau de soins prénatals et de couverture vaccinale antitétanique des femmes pendant la grossesse. Des conclusions similaires peuvent être faites concernant la possession d'une carte ou cahier prénatal puisque, pour 92 pour cent des naissances (Tableau 7.2), les mères possèdent ce type de document. En outre, la possession de cette carte ne varie qu'assez peu selon les différentes variables socio-démographiques retenues à l'enquête. La carte prénatale est un document particulièrement important dans la mesure où y sont consignés les résultats des consultations prénatales ainsi que les conditions de l'accouchement, ce qui permet un suivi efficace de l'état de santé de la mère et de l'enfant.

Tableau 7.2 Vaccination antitétanique

Répartition (en %) des naissances survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, par nombre d'injections antitétaniques reçues par la mère pendant la grossesse et pourcentages de naissances pour lesquelles la mère a un carnet de santé, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

		Nombre d' antitéta			Pourcentage ayant carte/	Effectif	
Caractéristique	0	1	2 ou +	NSP/ ND	Total	Cahier prénatal	de naissances
Age de la mère à la naissance							
< 20	9,4	26,3	64,2	0,1	100,0	93,3	406
20-34	9,6	30,3	59,8	0,4	100.0	92,6	4074
35 ou plus	13,1	28,5	57,9	0,5	100,0	91,5	1132
Rang de naissance							
1	7,1	21,9	70,8	0,1	100,0	94,2	1022
2.3	8,0	33,6	58.1	0,3	100,0	93,4	1612
4-5	10,6	31,3	57,6	0,5	100,0	91,6	1307
6 ou plus	14,3	29,2	56.1	0,5	100,0	90,9	1672
Milieu de résidence							
Urbain	9,2	31,2	59.0	0,6	100,0	96,1	271
Rural	10,4	29,5	59.7	0,4	100,0	92,2	5341
Préfecture							
Kigali	8,5	34,9	56,5	0,2	100,0	96,6	912
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	11,4	29,9	58,3	0,4	100,0	91,1	1659
Cyangugu/Gikongoro	11,7	28,3	59,6	0,4	100,0	88,2	836
Butare/Gitarama	9,3	29,4	60,6	0,7	100,0	93,3	1186
Byumba/Kibungo	10,2	25,7	63,9	0,2	100,0	93,2	1019
Niveau d'instruction							
Aucun	12,6	29,9	57,0	0,5	100,0	90,1	2630
Primaire	8,7	29,6	61,5	0,2	100,0	94,0	2697
Post-primaire ou plus	5,1	27,7	66,9	0,4	100,0	99,0	286
Ensemble	10,3	29,6	59,7	0,4	100,0	92,4	5612

7.1.2 Accouchement

La majorité des naissances des cinq années ayant précédé l'enquête (73 pour cent) ont eu lieu à la maison, et seulement 1 naissance sur 4 a eu lieu dans un établissement sanitaire (Tableau 7.3). Cependant, le lieu d'accouchement varie de façon très importante selon les caractéristiques socio-démographiques des femmes (Tableau 7.3 et Graphique 7.2).

L'âge semble être une variable discriminante; en effet, par rapport aux femmes de 35 ans et plus dont 17 pour cent seulement des naissances ont eu lieu dans une formation sanitaire, celles de moins de 20 ans accouchent beaucoup plus fréquemment dans un établissement de soins (42 pour cent). De même, le rang de naissance de l'enfant semble jouer un rôle essentiel : la moitié des naissances de premier rang (51 pour cent) ont eu lieu dans un établissement sanitaire et cette proportion diminue au fur et à mesure que le rang augmente, pour ne concerner que 16 pour cent des naissances de rang 6 et plus. Ces variations selon l'âge et selon le rang de naissance ne résultent peut-être pas d'une modification de comportement des jeunes générations qui auraient de plus en plus tendance à accoucher dans les formations sanitaires; il se peut que ces variations résultent simplement d'un comportement particulier des mères les plus jeunes et donc enceintes pour la première fois, qui considèrent que les premières naissances component des risques particuliers, et qu'il faut donc prendre davantage de précautions que pour les naissances de rangs suivants.

Tableau 7.3 Lieu de l'accouchement

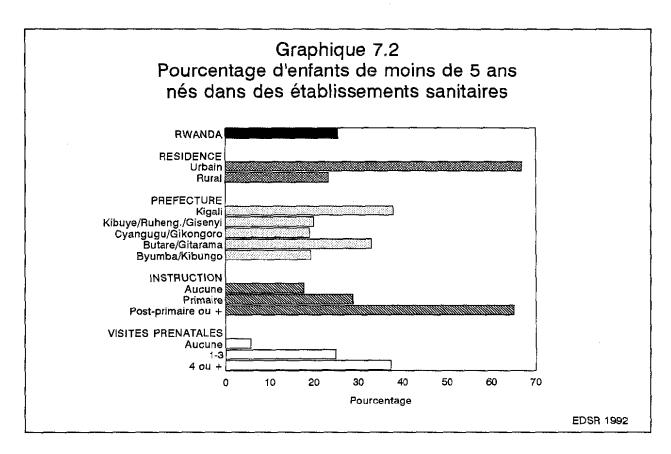
Répartition (en %) des naissances survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par lieu d'accouchement, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Etablis- sement sanitaire	A la maison	Autres	ND	Total	Effectif de naissances
Age de la mère à la naissan	ice					
< 20	41,7	56,6	1,1	0,6	100,0	406
20-34	26,1	72,0	1,2	0,7	100,0	4074
35 ou plus	17,0	80,1	1,9	1,0	100,0	1132
Rang de nalssance						
1	50,7	47,5	1,3	0,4	100,0	1022
2-3	24,7	73,4	1,2	0,8	100,0	1612
4-5	18,7	79,4	1,2	0,8	100,0	1307
6 ou plus	15,8	81,7	1,6	0,9	100,0	1672
Milieu de résidence						
Urbain	66.8	32.7	0,4	0,1	100,0	271
Rural	23,3	74,6	1,4	0,8	100,0	5341
Préfecture						
Kigali	37,9	60,6	1,5	0,0	100,0	912
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	20,0	76,4	1.8	1.8	100.0	1659
Cyangugu/Gikongoro	19,0	79,5	1,4	0.1	100.0	836
Butare/Gitarama	33.0	65,3	0.9	0,9	100.0	1186
Byumba/Kibungo	19,3	79,7	0,9	0,1	100,0	1019
Niveau d'instruction						
Aucun	17,6	79.9	1.2	1,3	100,0	2630
Primaire	28,7	69,5	1,5	0,3	100,0	2697
Post-primaire ou plus	65,1	33,7	1,2	0,0	100,0	286
Visites prénatales ¹						
Aucune	5,6	80,1	0,4	13,9	100,0	289
1 à 3	24,8	73,7	1,5	0,0	100,0	4638
4 ou plus	37,3	62,0	0,7	0,0	100,0	679
Ensemble des naissances	25,4	72,5	1,3	0,8	100,0	5612

Note: Les données concernent les naissances de la période 1-59 mois précédant l'enquête.

¹Sont exclues 6 femmes pour lesquelles l'information sur les visites prénatales est manquante.

Du point de vue du milieu et de la région de résidence, on constate également de fortes disparités. En milieu urbain, près de 7 naissances sur 10 (67 pour cent) ont eu lieu dans une formation sanitaire, contre 2 naissances sur 10 seulement (23 pour cent) en milieu rural. Par ailleurs, dans les préfectures de Kigali (38 pour cent) et à Butare/Gitarama (33 pour cent), 1 naissance sur 3 environ a eu lieu dans un établissement sanitaire, contre 1 naissance sur 5 seulement dans les autres régions. La disponibilité, la proximité et l'accessibilité plus ou moins grande des infrastructures sanitaires expliquent très certainement ces disparités, notamment entre les milieux urbain et rural. Le niveau d'instruction de la femme joue également un rôle prédominant dans le choix du lieu d'accouchement : deux tiers des naissances de femmes ayant un niveau post-primaire (65 pour cent) ont eu lieu dans un établissement sanitaire, contre seulement 18 pour cent des naissances de femmes sans instruction.



Il convient de souligner enfin une autre relation mise en évidence par les résultats du Tableau 7.3 et qui concerne le lieu d'accouchement et le nombre de visites prénatales effectuées par la mère. On constate que les naissances pour lesquelles la mère a fait des visites prénatales se déroulent beaucoup plus fréquemment en milieu médicalisé (26 pour cent) que lorsqu'il n'y a eu aucune consultation prénatale (6 pour cent). En outre, plus le nombre de visites prénatales est élevé, plus l'accouchement a tendance à se dérouler dans un établissement sanitaire : c'est le cas de 37 pour cent des naissances dont la mère a fait plus de trois visites prénatales.

Le Tableau 7.4 présente la répartition en pour cent des naissances vivantes des cinq années ayant précédé l'enquête par type d'assistance à l'accouchement, selon certaines caractéristiques socio-démographiques des mères. On constate tout d'abord que 26 pour cent des naissances ont été assistées par un professionnel de la santé, soit à peu près la même proportion que les accouchements qui se sont déroulés en formation sanitaire (25 pour cent) : dans la majorité des cas (23 pour cent) ce sont des infirmières ou des assistantes médicales qui ont aidé à l'accouchement, les médecins n'intervenant que pour une part négligeable (3 pour cent). Par ailleurs, 13 pour cent des naissances ont bénéficié de l'assistance d'accouchements traditionnelles, qu'elles aient reçu ou non une formation. Cependant, la plus grande partie des accouchements (40 pour cent) se sont déroulés simplement avec l'aide de parents ou d'amies et, dans l cas sur 5, sans l'aide de personne.

L'analyse des données concernant l'assistance à l'accouchement selon les différentes catégories socio-démographiques met en évidence le même type de variations que celles soulignées à propos du lieu d'accouchement. L'assistance médicalisée à l'accouchement varie fortement, les naissances en ayant le plus bénéficié étant celles de rang 1 (51 pour cent), celles issues de mères de moins de 20 ans (42 pour cent), de mères ayant fait plus de 3 visites prénatales (38 pour cent), de mères ayant un niveau d'instruction post-primaire (65 pour cent), de mères du milieu urbain (67 pour cent) et des préfectures de Kigali (38 pour cent)

Tableau 7.4 Assistance lors de l'accouchement

Répartition (en %) des naissances survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par type d'assistance lors de l'accouchement, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Médecin	Infirmière/ Assist. médical		Accou- cheuse tradition- nelle	Parents/ Autres	Personne	ND	Total	Effectif de naissances
Age de la mère à la naissan	re				····		· · ·		
< 20	5,6	36,7	42,3	14,8	33,4	9,0	0,6	100,0	406
20-34	3,1	23,3	26,4	13.2	40,6	19,2	0,7	100,0	4074
35 ou plus	1,5	16,2	17,6	13,7	39,1	28,6	1,0	100,0	1132
Rang de naissance									
1	6,9	44,5	51,4	13,3	27,5	7,3	0,4	100,0	1022
2-3	2,7	22,0	24,7	13,1	44,8	16,5	0,8	100,0	1612
4-5	2,2	16,9	19,1	14,2	42,4	23,6	0,8	100,0	1307
6 ou plus	1.3	15,0	16,3	13,1	40,3	29.5	8,0	100,0	1672
Milieu de résidence									
Urbain	8,4	58,4	66,9	8,1	18,7	6,2	0,1	100,0	271
Rural	2.6	21,0	23,7	13,7	40,8	21.1	0,8	100,0	5341
Préfecture									
Kigali	3,5	34,7	38,2	12,0	35,1	14,6	0,0	100,0	912
Kibuye/Ruhengen/Gisenyi	2,3	18,2	20,4	11,2	41,9	24.8	1.6	100,0	1659
Cyangugu/Gikongoro	3,3	15,4	18,7	15,3	50,0	15.8	0,1	100,0	836
Butare/Gitarama	3,5	30,5	33,9	14,5	32,3	18,5	0,9	100.0	1186
Byumba/Kibungo	2,5	17,0	19,6	15,3	40,7	24,2	0,2	100,0	1019
Niveau d'instruction									
Aucun	2,0	16,4	18,4	13,1	43,0	24,3	1.2	100.0	2630
Primaire	3.2	25,6	28,8	14,2	38,7	18.0	0.4	100,0	2697
Post-primaire ou plus	8,6	56,1	64,7	9,3	19.3	6.7	0,0	100,0	286
Visites prénatales ¹									
Aucune	1,0	4,9	6,0	14,0	41,3	24,8	13,9	100.0	289
1 à 3	2,6	22,6	25,2	13,9	40,3	20,6	0,0	100,0	4638
4 ou plus	5,7	31,9	37,6	9,9	35,3	17,2	0,0	100,0	679
Ensemble des naissances	2,9	22,8	25,8	13,4	39.7	20,4	0,7	100,0	5612

Note: Les données concernent les naissances de la période 1-59 mois précédant l'enquête. Si différentes personnes ont assisté l'accouchement, seule la plus qualifiée a été prise en compte dans ce tableau.

Sont exclues 6 femmes pour lesquelles l'information sur les visites prénatales est manquante.

et de Butare/Gitarama (34 pour cent). La proportion de naissances assistées par des accoucheuses traditionnelles est partout inférieure à 16 pour cent, et n'atteint pas 10 pour cent dans le cas des accouchements qui bénéficient le plus d'une assistance médicale, à savoir ceux du milieu urbain, ceux de femmes ayant eu plus de 3 visites prénatales et ceux de femmes de niveau post-primaire. Ainsi, les écarts importants, constatés pour l'assistance par des professionnels de la santé, se retrouvent dans les proportions d'accouchement assistés par des parents ou sans assistance. Vingt-quatre pour cent ou plus des naissances ont cu lieu sans aucune assistance lorsque la mère a plus de 34 ans (29 pour cent), lorsqu'elle est de Kibuye/Ruhengeri/Giscnyi (25 pour cent) ou de Byumba/Kibungo (24 pour cent), lorsqu'elle n'a pas d'instruction (24 pour cent), lorsqu'elle n'a fait aucune visite prénatale (25 pour cent) ou encore lorsque la naissance est de rang supérieur à 5 (30 pour cent).

Parmi les naissances des cinq années ayant précédé l'enquête, moins de 2 pour cent seulement ont eu lieu par césarienne (Tableau 7.5). Cette faible proportion n'est pas surprenante, puisque seulement 3 pour cent des accouchements sont assistés par des médecins qui sont les seuls à pouvoir pratiquer ce genre d'intervention.

Par ailleurs, on constate que selon les déclarations des mères, une très faible proportion de naissances étaient prématurées (2,2 pour cent). D'après les cartes prénatales ou les déclarations de la mère, on ne connaît le poids à la naissance des enfants que dans 23 pour cent des cas : parmi ces derniers, 3 pour cent étaient de faible poids (moins de 2500 grammes), 14 pour cent avaient un poids moyen (de 2500 grammes à moins de 3500 grammes), et 6 pour cent pouvaient être considérés comme de gros bébés (3500 grammes et plus). A la question concernant la taille de leur bébé à la naissance, 43 pour cent des mères ont déclaré qu'il était *moyen*, dans 45 pour cent des cas, elles ont déclaré qu'il était *grand* et, dans 12 pour cent des cas, elles ont déclaré qu'il était *petit*.

7.2 VACCINATION

Pour permettre une évaluation du Programme Elargi de Vaccination (PEV), l'EDSR a collecté des données sur la couverture vaccinale pour tous les enfants nés dans les cinq années ayant précédé l'enquête. Selon les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, un enfant doit recevoir, pour être complètement vacciné, le BCG (protection contre la tuberculose), le vaccin contre la rougeole et trois doses de vaccin contre la polio et le DTCoq (diphtérie, tétanos et coqueluche). De plus, l'OMS recommande que l'ensemble de ces vaccinations soient effectuées avant l'âge de 1 an.

Pour suivre les recommandations de l'OMS (OMS, 1991), les données sur la vaccination ont été collectées de deux façons différentes, soit copiées à partir de la carte ou carnet de vaccination, soit enregistrées selon les déclarations de la mère. Ainsi, l'enquêtrice demandait à la femme de lui montrer la carte

Tableau 7.5 Caractéristiques de l'accouchement: césarienne, prématurité, poids et taille à la naissance

Répartition (en %) des naissances survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, par nature de l'accouchement (césarienne, prématurité), poids à la naissance et taille à la naissance d'après l'opinion de la mère, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Pourcentage
Accouchement par co	sarienne
Oui	1,8
Non	97,4
ND	0,8
otal	100,0
rématurité	
Oui	2,2
Non	97,1
NSP/ND	0,7
l'otal	100,0
Poids à la naissance	(kg)
< 2,5	3,0
2,5 - 3,5	14,4
3,5 ou plus	5,9
NSP/ND	76,7
Гotal	100,0
Faille à la naissance	
Grand	44,6
Moyen	42,9
Petit	11,6
NSP/ND	0,9
Cotal	100,0
Effectif de naissances	5612

Note: Les données concernent les naissances de la période 1-59 mois précédant l'enquête.

ou camet de vaccination qui lui est remis lorsqu'elle présente son enfant en consultation, et recopiait les informations y figurant. Si la mère ne disposait pas de tels documents (soit elle ne les avait jamais eus, soit ils n'étaient pas disponibles au moment de l'enquête, soit elle les avait égarés), on lui demandait si son enfant avait reçu le BCG (caractérisé par la cicatrice que laisse généralement la vaccination), le vaccin de la polio (y compris le nombre de doses), et celui contre la rougeole. Pour les enfants ne disposant pas d'enregistrement écrit, on n'a pas posé de question sur le DTCoq, mais cette vaccination étant normalement effectuée en même temps que la polio, on suppose que la couverture est la même que celle de la polio. Précisons enfin que des données concernant la polio 0, administrée à la naissance, ont été collectées lors de l'EDSR, mais qu'elles ne sont pas présentées dans les résultats qui suivent parce que cette nouvelle vaccination avait été introduite au Rwanda très peu de temps avant l'enquête et que, de ce fait, la couverture enregistrée n'est que partielle.

Le Tableau 7.6 et le Graphique 7.3 présentent les résultats sur la couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois selon les différentes sources d'information : la carte de vaccination, les déclarations de la mère et les deux sources combinées. Seul le groupe d'âges 12-23 mois a été retenu parce que, selon l'OMS, les enfants de ce groupe d'âges devraient être complètement vaccinés. Dans la majorité des cas (88 pour cent), la couverture vaccinale a pu être mesurée à partir du carnet de vaccination et, dans 12 pour cent des cas restant, les informations ont été obtenues à partir des déclarations des mères.

Tableau 7.6 Vaccinations par sources d'information

Pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu des vaccinations spécifiques quel que soit l'âge à la vaccination selon que l'information provient d'un carnet de vaccination ou de la déclaration de la mère, et pourcentage de ceux qui ont été vaccinés avant l'âge de 12 mois, EDS Rwanda 1992

			DTCoq			Polio			Tou-		Effectif d'en-
Source d'information	BCG	1	2	3	1	2	3	Rou- geole	tes ¹	Aucune	
Vaccinés à n'importe quel											
âge avant l'enquête											
Selon le camet de											
vaccination	87,5	87,5	86,9	85,8	87,5	86,9	85,8	83,1	82.4	0.0	1010
Selon la déclaration	·	•	•		·	•	-,	•	•	•	
de la mère	9,3	8,8	8,4	5,4	8,8	8,4	5,4	7,5	4,7	2,9	1010
Selon les deux sources	96,9	96,3	95,4	91,2	96,3	95,4	91,2	90,6	87,2	2,9	1010
Vaccinés avant l'âge de 12 mois											
Selon le camet de											
vaccination	87,2	87,2	86.6	85,2	87,2	86,6	85,2	79,7	78,9	0,3	1010
Selon les deux sources	96,5	95,9	95,0	90.6	95,9	95,0	90,6	86,9	83,4	3,3	1010

Note: On suppose que le taux de couverture du DTCoq pour les enfants sans camet de vaccination est le même que celui de la polio quand la mère a déclaré que l'enfant avait été vacciné contre la polio. Chez les enfants pour lesquels l'information est basée sur la déclaration de la mère, on a supposé que la proportion de vaccins reçus durant leur première année de vie était la même que chez ceux ayant un camet de vaccination.

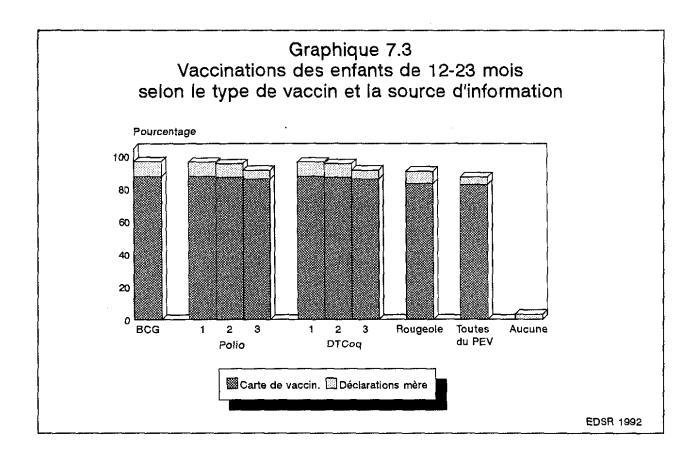
¹Enfants complètement vaccinés (c'est-à-dire ceux qui ont recu le BCG, la roupeole, et les doses 1, 2 et 3 de

¹Enfants complètement vaccinés (c'est-à-dire œux qui ont reçu le BCG, la rougeole, et les doses 1, 2 et 3 de DTCoq et de polio).

On constate que la presque totalité des enfants de 12-23 mois (87 pour cent) avaient reçu toutes les vaccinations du PEV au moment de l'enquête : ces 87 pour cent de couverture vaccinale sont établis presque entièrement sur la base des carnets de vaccination (82 pour cent), les déclarations de la mère n'intervenant que pour une part très réduite (5 pour cent).

Si l'on s'intéresse à chaque type de vaccin pris séparément, on constate que la couverture vaccinale varie très peu : 97 pour cent des enfants ont reçu le BCG, donné en principe à la naissance; 96 pour cent des enfants ont reçu la première dose de polio et de DTCoq, cette proportion diminue ensuite avec les doses mais reste très élevée puisque 91 pour cent des enfants ont reçu les trois doses de polio et de DTCoq, le taux de déperdition¹ entre la première et la troisième dose est donc très faible (5 pour cent). Enfin, 91 pour cent des enfants sont vaccinés contre la rougeole : ce taux de vaccination est à peu près identique à celui correspondant

¹ Le taux de déperdition pour la polio, par exemple, est la proportion d'enfants qui, ayant reçu la première dose du vaccin, ne reçoivent pas la troisième.



à la troisième dose de polio et de DTCoq, ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où ces dernières doses sont données à peu près au même moment que le vaccin contre la rougeole. Globalement, seuls 3 pour cent des enfants n'ont reçu aucune des vaccinations du PEV.

Il convient enfin de préciser que la presque totalité des enfants vaccinés l'ont été conformément au calendrier vaccinal recommandé, c'est-à-dire avant l'âge de 1 an : en effet, si 87 pour cent des enfants de 12-23 mois ont reçu toutes les vaccinations du PEV, 83 pour cent ont reçu ces vaccinations avant leur premier anniversaire (Tableau 7.6).

Le Tableau 7.7 présente les résultats concernant la couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois selon différentes caractéristiques socio-démographiques. Que ce soit du point de vue du sexe de l'enfant, de son rang de naissance, du milieu et de la région de résidence de la mère, ou encore de son niveau d'instruction, les différences de couverture vaccinale sont très réduites : c'est à Byumba/Kibungo (83 pour cent), quand le rang de naissance est supérieur à 5 (85 pour cent) et quand la mère n'a pas d'instruction (85 pour cent) que les proportions d'enfants ayant reçu toutes les vaccinations sont les plus faibles; à l'inverse les enfants de femmes de niveau d'instruction post-primaire sont les mieux vaccinés (95 pour cent pour toutes les vaccinations). La vaccination du BCG, qui a le taux de couverture le plus élevé, varie d'un minimum de 95 pour cent à 100 pour cent pour les mêmes catégories d'enfants. Quant à la rougeole, contre laquelle la vaccination est la moins répandue, le taux de couverture varie de 88 à 99 pour cent.

Ainsi, comme les soins prénatals et la vaccination antitétanique pendant la grossesse, la vaccination des enfants est une pratique généralisée et uniformément répandue au Rwanda, quelles que soient les caractéristiques de la mère et des enfants.

Tableau 7.7 Vaccinations par caractéristiques socio-démographiques

Pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu des vaccinations spécifiques (selon le carnet de vaccination ou les déclarations de la mère) et pourcentage de ceux pour lesquels un carnet de vaccinations a été présenté à l'enquêtrice, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique			DTC∞	1		Polio		Rou-	Tou-	Au-	Pour- centage avec un carnet de vaccina-	Effec c tif
	BCG	1	2	3	ī	2	3	geole	les ¹	cune	tion	fants
Sexe												
Masculin	97,5	97,0	96,1	91,6	97,0	96,1	91,6	90,7	86,9	2,1	88,1	515
Féminin	96,3	95,6	94.6	90,8	95,6	94,6	90,8	90,5	87.5	3,7	87,4	495
Rang de naissance												
1	98,8	97.0	95.7	91,5	97,0	95,7	91,5	93,3	87,2	0,6	87,1	187
2-3	97,9	97.9	97,0	94,5	97,9	97,0	94,5	93,0	89,6	1,7	88,2	281
4-5	96,4	96.4	95,0	90,6	96,4	95,0	90,6	89,6	87,1	3,6	88,8	233
6 ou plus	95,2	94,4	94,0	88,6	94,4	94,0	88,6	87,6	84,9	4,8	87,0	309
Milieu de résidence												
Urbain	98,5	97.8	97,8	95,6	97,8	97,8	95,6	94,9	93.4	1,5	84,6	48
Rural	96,8	96,2	95,3	91,0	96,2	95,3	91,0	90,4	86,9	3,0	87,9	962
Préfecture												
Kigali	98,8	97,2	97,2	94,5	97,2	97,2	94,5	92,1	90,4	1,2	87,5	157
Kıbuye/Ruhengeri/Gisenyi	95,9	95,9	94,8	91.5	95,9	94,8	91,5	88,9	86,3	3,7	88,4	309
Cyangugu/Gikongoro	98,5	97,7	97.0	93.2	97,7	97,0	93,2	93,2	90,1	1,5	90,9	150
Butare/Gitarama	96,6	96,0	94,3	89,2	96,0	94,3	89,2	92,6	88,1	3,4	85,1	201
Byumba/Kibungo	95,9	95,3	94,7	88,6	95,3	94,7	88,6	88,0	82,6	3,5	87,3	193
Niveau d'instruction												
Aucun	96,4	95,4	94,4	89,3	95,4	94,4	89,3	88,7	85,3	3,6	85,8	445
Primaire	97,0	96,9	96,2	92,4	96,9	96,2	92,4	91,3	87,9	2,6	89,5	512
Post-primaire ou plus	100,0	97,9	95,8	95,8	97,9	95,8	95,8	99,3	95,1	0,0	87,8	54
Ensemble des enfants	96,9	96,3	95,4	91,2	96,3	95,4	91,2	90,6	87,2	2,9	87,8	1010

Note: On suppose que le taux de couverture du DTCoq pour les enfants sans carnet de vaccination est le même que celui de la polio quand la mère a déclaré que l'enfant avait été vacciné contre la polio.

Les données sur la vaccination ayant été collectées pour tous les enfants de moins de cinq ans, on peut évaluer rétrospectivement les tendances de la couverture vaccinale avant l'âge de 12 mois pour les quatre années ayant précédé l'enquête à partir des données concernant les enfants de 12-23, 24-35, 36-47 et 48-59 mois à l'enquête. Les données du Tableau 7.8 présentent ces taux de couverture vaccinale d'après le carnet de vaccination ou les déclarations de la mère. Les différentes valeurs ont été calculées à partir des dates de vaccination figurant sur les carnets; dans les cas où les dates de vaccination étaient inconnues, par exemple lorsque l'information provenait des seules déclarations de la mère, on a supposé que ces enfants avaient été vaccinés selon un calendrier similaire à celui des enfants disposant de dates sur les carnets. Figurent également au Tableau 7.8 les proportions d'enfants de chaque âge pour lesquels un carnet de vaccination a été montré à l'enquêtrice.

¹Enfants complètement vaccinés (c'est-à-dire ceux qui ont reçu le BCG, la rougeole, et les doses 1, 2 et 3 de DTCoq et de polio).

Tableau 7.8 Vaccinations avant l'âge de 12 mois

Pourcentage d'enfants âgés de 1 à 4 ans pour lesquels un carnet de vaccinations a été montré à l'enquêtrice, et pourcentage de ceux qui ont reçu, avant l'âge de 12 mois, le BCG, le DTCoq, et les vaccins contre la polio et contre la rougeole, par âge actuel de l'enfant, EDS Rwanda 1992

	Ago	Enfants			
	12-23	24-35	36-47	48-59	mois
Carnet de vaccination montré à l'enquêtrice	87,8	80,9	76,3	67,4	78,2
Pourcentage d'enfants vaccinés avant l'âge de 12 mois ¹					
BCG	96,5	97,2	97,1	95,0	96,5
DTC∞q 1	95,9	96,5	96,5	94,1	95,7
DTCoq 2	95,0	95,9	95,1	92,5	94,6
DTCoq 3 ²	90,6	91,1	89,5	85,1	89,1
Polio 1	95,9	96,5	96,8	94,3	95,9
Poho 2	95, 0	95,9	9 5 ,1	92,6	94,7
Polio 3	90,6	91,2	89,5	85,3	89,2
Rougeole	86,9	85,2	82,6	80,3	83,8
Toutes les vaccinations ³	83,4	79,9	78,5	73,9	79,0
Aucune vaccination	3,3	2,2	2,9	5,1	3,4
Effectif d'enfants	1010	1013	978	981	3983

¹L'information a été obtenue soit à partir du carnet de vaccinations, soit à partir des déclarations de la mère quand il n'y avait pas d'enregistrement écrit. On suppose que, chez les enfants pour lesquels l'information est basée sur la déclaration de la mère, la proportion de vaccins reçus durant la première année de vie est la même que chez ceux ayant un carnet.

Pour l'ensemble des enfants de 1-4 ans, une carte de vaccination a été présentée à l'enquêtrice dans 78 pour cent des cas. Cette proportion passe de 67 pour cent pour les enfants de 48-59 mois à 88 pour cent pour ceux de 12-23 mois. Cette augmentation reflète certainement une amélioration de la couverture vaccinale des enfants de 1988-1989 à 1991-1992, mais elle peut également être, en partie, le résultat de pertes de plus en plus importante des cartes de vaccination avec l'avancement en âge des enfants.

On constate que, pour l'ensemble des enfants de 1-4 ans, 79 pour cent ont reçu toutes les vaccinations avant l'âge d'un an : 97 pour cent ont reçu le BCG, 96 pour cent ont reçu la première dose de polio et la première dose de DTCoq, et 84 pour cent ont été vaccinés contre la rougeole. Seulement 3 pour cent des enfants de 1-4 ans n'ont reçu aucune vaccination du PEV avant l'âge de 1 an.

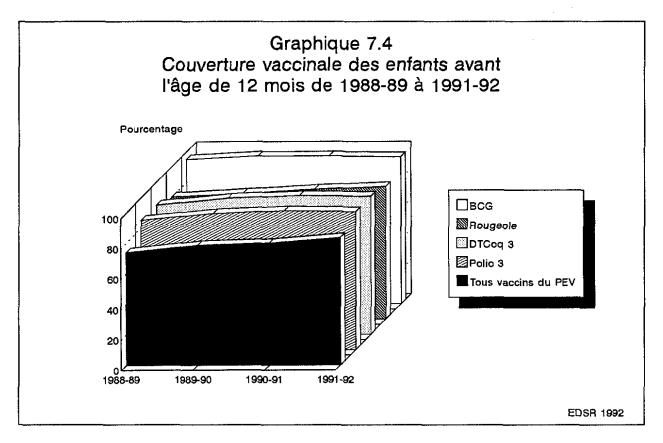
Etant donné qu'il s'agit ici de vaccinations reçues avant l'âge de 12 mois, les différents taux de vaccination selon l'âge actuel de l'enfant reflètent les variations de la couverture vaccinale au cours des quatre années ayant précédé l'enquête, soit de 1988-1989 à 1991-1992 (voir Graphique 7.4). Il apparaît ainsi que

carnet.

On suppose que le taux de couverture du DTCoq pour les enfants sans carnet de vaccination est le même que celui de la polio quand la mère a déclaré que l'enfant avait été vacciné contre la polio.

³Enfants complètement vaccinés (c'est-à-dire ceux qui ont recu le BCG, la rougeole, et les doses 1, 2 et 3 de DTCoq et de polio)

les proportions d'enfants ayant reçu le BCG et les premières doses de polio et de DTCoq n'ont pas varié de façon significative ces dernières années, passant de 95 à 97 pour cent pour le BCG et de 94 à 96 pour cent pour la polio et le DTCoq. Par contre, en ce qui concerne la 3^è dose de ces vaccins, on peut observer une amélioration assez nette, le taux de couverture passant de 85 à 91 pour cent : ainsi, le taux de déperdition entre la 1^{ère} et la 3^è dose de vaccin, qui était de 10 pour cent en 1988-1989, a fortement baissé puisqu'il n'est plus aujourd'hui que de 5 pour cent. Une autre amélioration assez nette est celle concernant la vaccination contre la rougeole dont le taux de couverture est passé de 85 à 91 pour cent au cours des dernières années. Rappelons que la vaccination contre la rougeole est faite assez tardivement au cours des 12 premiers mois, comme la 3^è dose de polio et de DTCoq.



Ainsi, il semblerait qu'au cours des dernières années, plutôt que le recours à la vaccination de façon générale, ce soit plutôt le suivi des vaccinations qui ait connu une amélioration. Conséquence de ces changements, la proportion d'enfants ayant reçu toutes les vaccinations du PEV au cours des 12 premiers mois a connu une nette augmentation : de 74 pour cent en 1988-1989, cette proportion atteint 83 pour cent en 1991-1992.

7.3 MALADIES DES ENFANTS

7.3.1 Infections respiratoires

Les infections respiratoires aiguës et, en particulier, la pneumonie constituent l'une des principales causes de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans les pays en développement. Pour évaluer la prévalence de ces maladies, on a demandé aux mères si leurs enfants de moins de 5 ans avaient souffert de la toux et de respiration courte et rapide pendant les deux semaines ayant précédé l'enquête. Bien qu'insuffisante pour établir un véritable diagnostic, la présence de ces deux symptômes n'en demeure pas moins, dans de

nombreux cas, révélatrice d'infections respiratoires aiguës et même de pneumonie. Les soins précoces et le traitement par les antibiotiques pouvant éviter des complications des infections respiratoires et même le décès, on a également demandé aux mères si l'enfant malade avait été conduit en consultation et quel type de traitement il avait reçu.

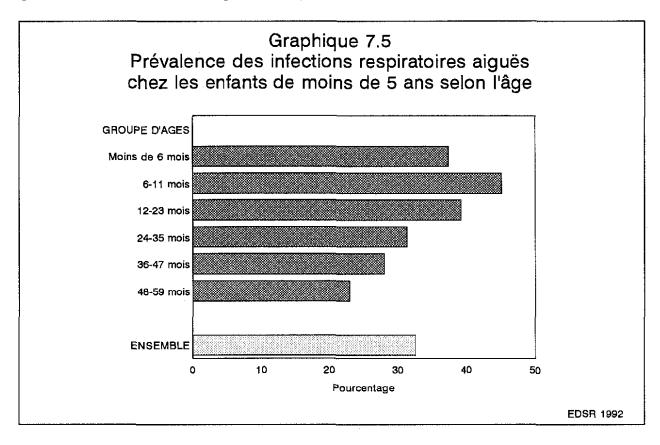
Le Tableau 7.9 met en évidence des proportions très élevées d'enfants ayant souffert de la toux et de respiration courte et rapide pendant les deux semaines ayant précédé l'enquête, puisque un tiers des enfants (33 pour cent) ont présenté ces deux symptômes.

Tableson 7.0	Definalence		4 2	- factions	en amiratairea	-1
Lableau 7.9	Prévalence et	trailement	des i	infections	respiratoires	aigues

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans ayant souffert de toux avec une respiration courte et rapide durant les deux semaines ayant précédé l'enquête, et pourcentage d'enfants malades ayant été soignés avec des médicaments spécifiques, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

		Enfants avec toux et respiration courte et rapide								
	Pourcentage	Pourcentage menés en visite dans établis- sement		Pourcentage traités avec.						
Caractéristique	et respira-	sanitaire ou chez un médecin	Anti- biotiques	Injec- tions	Sirop contre la toux	Remède tradi- tionnel	Autres	Rien	Effectif d'en- fants	
Age de l'enfant										
< 6 mois	37,4	24,9	1,6	5,0	18,3	29,7	18,9	39,6	504	
6-11 mois	45,1	46.3	6,4	11.9	28,7	30,3	31.6	18,4	507	
12-23 mois	39,2	31,4	2,9	9,9	17,6	29,5	33,0	28,8	1010	
24-35 mois	31,3	32,3	6,3	6,0	16,5	27,5	30,4	29,5	1013	
36-47 mois	28,0	25,0	2,8	5,1	14,0	33,1	29.5	30,6	97	
48-59 mois	22,9	18,6	2,0	4,2	9,8	30,6	18,9	41,6	98	
Sexe										
Masculin	32,5	31,7	4,2	7,9	17,4	30,6	28.4	29,9	2486	
Féminin	32,7	28,5	3,3	6,7	17,2	29,4	27,8	31,7	2508	
Rang de naissance			_					_		
1	30,1	33,1	4,0	5,7	16,0	29,0	29,6	29,7	888	
2-3	31,3	30,9	4,4	7,9	20,2	26,8	30,2	29,9	1436	
4-5	33,4	29,4	3,4	9,5	16,6	34,6	24,5	29,3	1184	
6 ou plus	34,8	28,4	3,3	5,9	16,1	29,7	28,3	33,3	1485	
Milieu de résidence		n	- 	~ -						
Urbain	18,1	50,0	17,7	8,1	28,2	28,2	32,3	16,9	242	
Rural	33,4	29.5	3,4	7,3	17,0	30,0	28,0	31,2	4752	
Préfecture		ير د د		~ -				- 7 0		
Kigali	27,3	26,6	3,7	7,6	18,9	38,2	19,7	28,0	816	
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	33,9	30.5	2,9	7,4	16,5	21,4	28,6	38,1	1510	
Cyangugu/Gikongoro	43,5	31,4	2,5	5,1	20,3	23,2	33,6	33,3	75	
Butare/Gitarama	31,4	29,3	6,4	9,4	17,6	40,0	25,2	22,1	1040	
Byumba/Kibungo	27,5	31,7	3,8	6,8	13,1	36,4	31,4	26,3	87	
Niveau d'instruction	244	A-7 /	- 0	7.0		27.0	2		221	
Aucun	34,1	27,6	2,9	7,0	14,1	27,3	26,5	36,3	2314	
Primaire	32,4	31,8	3,9	8,0	20,2	32,7	29.7	25,8	2418 262	
Post- pri maire ou plus	21,2	41,0	13,9	1,3	21,5	29,9	29,0	23,1	207	
Ensemble des enfants	32,6	30,1	3,8	7,3	17.3	30,0	28,1	30,8	499	

C'est au cours des deux premières années d'existence que les enfants sont le plus atteint (40 pour cent en moyenne), et ceux âgés de 6-11 mois sont ceux chez qui les deux symptômes se sont le plus manifestés (45 pour cent) (voir Graphique 7.5). Le sexe et le rang de naissance des enfants ne font pas apparaître d'écarts significatifs de prévalence. Par contre, on relève des différences importantes selon le milieu de résidence : 18 pour cent des enfants sont atteints en milieu urbain contre 33 pour cent en rural. Du point de vue de la région de résidence, on constate que ce sont les enfants des préfectures de Kigali et ceux de Byumba/Kibungo qui ont le moins présenté ces symptômes (27 pour cent dans les 2 cas), alors que 44 pour cent des enfants de Cyangugu/Gikongoro seraient atteints d'infections respiratoires aiguès. Selon le niveau d'instruction des mères, on constate enfin que les enfants de mères ayant un niveau d'instruction post-primaire (21 pour cent) sont moins touchés par ces affections que ceux dont la mère n'a pas d'instruction (34 pour cent) ou même que ceux dont la mère a un niveau primaire (32 pour cent).



Moins d'un tiers des enfants souffrant de respiration courte et rapide ont été conduits en consultation dans un établissement sanitaire au cours de leur maladie (30 pour cent). Les traitements les plus fréquemment administrés sont les remèdes traditionnels (30 pour cent) et les sirops contre la toux (17 pour cent); le recours aux antibiotiques, sous forme de sirop ou de comprimés, (4 pour cent) et aux injections, pouvant également contenir des antibiotiques, (7 pour cent) est assez limité. Les réponses multiples étant admises pour les traitements, cela explique la forte proportion d'enfants ayant reçu "d'autres remèdes" (28 pour cent) : dans leur majorité, les enfants ayant reçu ces "autres remèdes" ont également reçu un traitement au moyen d'un des médicaments spécifiques présentés au Tableau 7.9.

La fréquentation d'une formation sanitaire et le type de traitement reçu diffèrent de manière importante selon les caractéristiques socio-démographiques des enfants et de leur mère. Les enfants de 6-11 mois, qui sont les plus atteints, sont ceux qui sont conduits le plus fréquemment dans un établissement sanitaire (46 pour cent). La fréquentation des établissements sanitaires est également plus fréquente en milieu

urbain (50 pour cent) qu'en milieu rural (30 pour cent) du fait, peut-être de la plus grande disponibilité et accessibilité des infrastructures sanitaires en ville. Du point de vue régional, la proportion d'enfants malades ayant donné lieu à des consultation ne varie qu'assez peu, de 32 pour cent à Byumba/Kibungo à 27 pour cent dans les préfectures de Kigali. Du point de vue de l'instruction, on constate que les enfants des mères les plus instruites sont ceux qui sont conduits le plus fréquemment dans un établissement sanitaire : 41 pour cent, contre 28 pour cent pour ceux dont la mère n'a pas d'instruction.

En ce qui concerne les différents traitements, il convient de souligner la forte proportion d'enfants de 6-11 mois et de 12-23 mois traités au moyen d'injections (respectivement 12 et 10 pour cent), ce qui dénote peut-être que ces enfants ont été plus gravement atteints que les autres. On constate également que c'est en milieu urbain et lorsque la mère a un niveau post-primaire que les antibiotiques sont les plus utilisés (respectivement 18 et 14 pour cent) : ceci résulte peut-être du fait que les femmes urbaines et éduquées sont mieux informées que les autres de la gravité des symptômes présentés, et/ou qu'elles ont plus facilement accès que les autres à des médicaments modemes et efficaces.

7.3.2 Fièvre

La fièvre pouvant être un des principaux symptômes de nombreuses maladies, dont le paludisme et la rougeole qui provoquent de nombreux décès en Afrique, on a demandé aux mères si leurs enfants avaient eu de la fièvre durant les deux semaines ayant précédé l'interview. Si tel était le cas, on demandait si l'enfant avait été conduit en consultation et quel type de traitement il avait reçu.

Au niveau national, on constate, d'après les résultats du Tableau 7.10, qu'une forte proportion d'enfants (42 pour cent) ont eu de la fièvre durant les deux semaines ayant précédé l'interview. En outre, la prévalence de la fièvre présente des écarts importants selon l'âge de l'enfant, et selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction de mères.

Comme pour les infections respiratoires aiguës, ce sont les enfants de 6 à 23 mois qui sont les plus touchés: 61 pour cent des enfants de 6-11 mois et 58 pour cent des enfants de 12-23 mois ont eu de la fièvre dans les deux semaines précédant l'enquête (Graphique 7.6). Du point de vue du milieu de résidence, la proportion d'enfants malades est beaucoup plus importante en milieu rural (42 pour cent) qu'en milieu urbain (32 pour cent). Du point de vue des régions, les résultats sont assez homogènes, la prévalence variant de 42 pour cent à 44 pour cent, sauf dans le cas des préfectures de Kigali où la proportion d'enfants avec de la fièvre n'est que de 35 pour cent. Par ailleurs, on constate de fortes variations de la prévalence de la fièvre en fonction du niveau d'instruction des mères, puisque 42 pour cent des enfants dont la mère n'a pas d'instruction et 43 pour cent de ceux dont la mère a un niveau primaire ont eu de la fièvre contre 29 pour cent seulement des enfants dont la mère a un niveau post-primaire.

Parmi les enfants ayant eu de la fièvre, 31 pour cent ont été conduits dans un établissement sanitaire. En outre, comme dans le cas d'infections respiratoires aiguës, on observe que les consultations sont beaucoup plus fréquentes que la moyenne lorsque l'enfant malade a 6-11 mois (41 pour cent), qu'il est de sexe masculin (33 pour cent), qu'il est de rang 1 (36 pour cent), et lorsque sa mère vit en milieu urbain (45 pour cent) et qu'elle a une instruction post-primaire (47 pour cent).

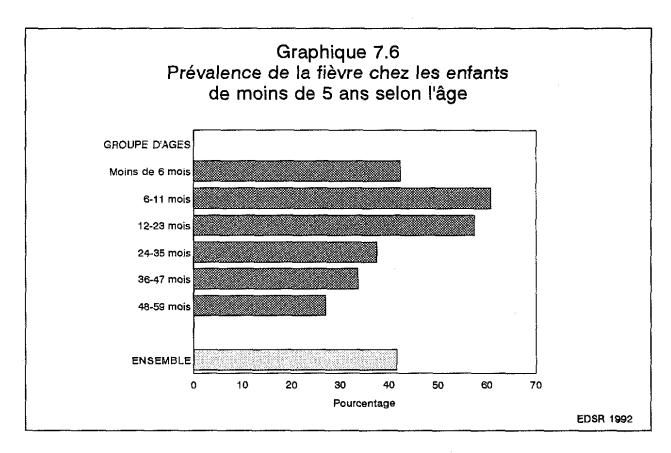
Plus d'un tiers des enfants n'ont reçu aucun traitement pendant leur épisode de fièvre, et le recours à des médicaments modernes spécifiques est assez limité: 5 pour cent des enfants malades ont reçu des antipaludéens, 4 pour cent des antibiotiques et 9 pour cent ont été soignés par des injections. Les remèdes traditionnels sont les plus utilisés puisqu'ils ont été donnés à près d'un enfant malade sur quatre (24 pour cent). Enfin, 38 pour cent des enfants ont reçu "d'autres médicaments".

Tableau 7.10 Prévalence et traitement de la fièvre

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans ayant eu de la fièvre durant les deux semaines ayant précédé l'enquête, et pourcentage d'enfants avec la fièvre ayant été soignés avec des médicaments spécifiques, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

				Enfa	nts avec fiè	evre			
Caractéristique		Pourcentage menés en visite dans établis- sement		1	ourcentage	: traités avec:			
	Pourcentage ayant ia fièvre	sement sanitaire ou chez un médecin	Anti- paludéens	Anti- biotiques	Injec- tions	Rèmedes tradi- tionnels	Autres	Rien	Effectif d'en- fants
Age de l'enfant									
< 6 mois	42,3	24.3	1.0	1.7	4.8	25.0	31.4	43.4	504
6-11 mois	60,8	41,2	3,9	5,9	12,9	24,4	45,9	25,0	507
12-23 mais	57,5	32,6	5,6	4,2	11,5	25.0	41.0	29,6	1010
24-35 mais	37,5	31,7	4,2	6,0	6,1	23,6	38,2	31,8	1013
36-47 mois	33,7	27,2	4,1	2,7	7.1	26,1	38,2	34.8	978
48-59 mois	27,0	21,7	6,1	3,3	4,9	21,5	28,0	43,7	981
Sexe									
Masculin	41,8	33.2	5,2	4,1	10,1	24,7	38.7	31.8	2486
Féminin	41,4	28,0	3,7	4,2	6,9	24,1	37,6	34.9	2508
Rang de naissance									
1	40,6	35,6	5.2	4,6	8,5	23,4	42.2	28.9	888
2-3	38,8	31,9	5,5	5,0	9,9	23,0	40,0	32,0	1436
4-5	46,0	29.4	4.0	4,0	9,9	25.7	35,4	34,2	1184
6 ou plus	41,3	27,6	3.4	3,3	6,0	25,1	36,5	36.5	1485
Milleu de résidence									
Urbain	32,2	45,2	13.6	14,9	11.3	20,4	44,3	19,9	242
Rural	42,1	30,0	4,1	3,8	8,4	24,6	37,9	33,9	4752
Préfecture									
Kıgali	34,9	30,6	6,1	3,0	11,1	26,3	37,6	30,1	816
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	41,8	29,8	2,4	2,6	8,0	16,5	40,4	40.8	1510
Cyangugu/Gikongoro	44,4	33,5	2,5	2.8	6,8	21,0	43,2	35.0	758
Butare/Gitarama	42,7	30.2	6,2	8,0	10.4	33,8	33.0	27.4	1040
Byumba/Kibungo	43,8	29,9	6,4	4,5	6,6	28,1	36,2	29,1	871
Niveau d'instruction									
Aucun	41,9	28,0	2,9	3,4	7,2	24,0	34,5	37,3	2314
Primaire	42,7	31,9	5,3	4,2	9,6	24,7	41,0	30,7	2418
Post-primaire ou plus	29,0	46,9	12,6	13,9	9,2	25,3	45,5	19,7	262
Ensemble des enfants	41,6	30,6	4,5	4,2	8,5	24,4	38,1	33,4	4994

Note: Les données concernent les naissances de la période 1-59 mois précédant l'enquête.



Comme pour les infections respiratoires, on constate ici des dispantés dans le type de traitement reçu. Une fois encore, les enfants de 6 à 23 mois, particulièrement touchés par la fièvre, sont fréquemment soignés au moyen d'injections (12 pour cent). D'autre part, les enfants qui bénéficient le plus fréquemment des médicaments modernes sont les enfants du milieu urbain (14 pour cent d'anti-paludéens, 15 pour cent d'antibiotiques et 11 pour cent d'injections) et ceux dont la mère a une instruction post-primaire (13 pour cent d'anti-paludéens, 14 pour cent d'antibiotiques et 9 pour cent d'injections).

7.3.3 Diarrhée

Par leurs conséquences sur la santé des enfants, notamment la déshydratation et la sous-nutrition, les maladies diarrhéiques constituent, directement ou indirectement, une des principales causes de décès des jeunes enfants dans les pays en développement. C'est pour cette raison qu'au cours de l'EDSR, on a posé des questions permettant de mesurer la prévalence de la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans. En ce qui concerne le traitement de la diarrhée, on a demandé aux mères si, durant les épisodes diarrhéiques, et comme le recommande l'OMS dans son programme de Traitement de Réhydratation par voie Orale (TRO), elles avaient utilisé soit, une solution préparée à partir du contenu de sachets de Sels de Réhydratation par voie Orale (SRO), soit une solution préparée à la maison avec de l'eau, du sucre et du sel. En plus des questions sur la diarrhée des enfants de moins de cinq ans, on a donc demandé aux mères si elles connaissaient et avaient utilisé les traitements de réhydratation par voie orale. Précisons également que les questions sur la prévalence de la diarrhée portent sur deux périodes de référence : les deux semaines et les vingt-quatre heures ayant précédé l'enquête.

Selon les données du Tableau 7.11, un enfant sur cinq (22 pour cent) a eu un ou plusieurs épisodes diarrhéiques durant les deux semaines ayant précédé l'enquête, et 8 pour cent des enfants avaient toujours la diarrhée dans les vingt-quatre heures avant l'enquête. De plus, on constate que parmi les 22 pour cent d'enfants qui ont eu de la diarrhée, un sur sept (3 pour cent) avait du sang dans les selles, ce qui est un symptôme de la dysenterie.

Tableau 7.11 Prévalence de la diarrhée

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans ayant eu la diarrhée et pourcentage de ceux ayant eu la diarrhée avec présence de sang dans les selles durant les deux semaines ayant précédé l'enquête, et pourcentage de ceux ayant eu la diarrhée dans les dernières 24 heures, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

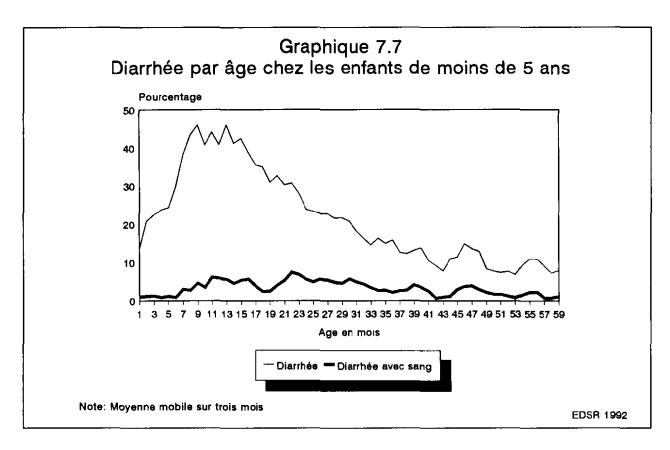
	Diarrhée les 2 sen précédant l	naines	Toute		
Caractéristique	Toute diamhée	Avec sang dans selles	diarrhée dans les dernières 24 h ²	Effectif d'en- fants	
Age de l'enfant					
< 6 mois	21,1	1,0	9,9	504	
6-11 mois	39,4	3,2	17,0	507	
12-23 mois	37,3	5,2	14,9	1010	
24-35 mois	20,1	4.2	6,8	1013	
36-47 mois	12,2	2,7	4,0	978	
48-59 mois	8,4	1,6	2,1	981	
Sexe					
Masculin	22,0	3,0	8,5	2486	
Féminin	21,6	3,4	8,2	2508	
Rang de nalssance		_			
1	22,2	2,8	7,4	888	
2-3	21,0	2,6	8,1	1436	
4-5	23,6	4,6	9,9	1184	
6 ou plus	20,9	2,9	7,9	1485	
Milieu de résidence	_				
Urbain	21,6	3,6	7,1	242	
Rural	21,8	3,2	8,4	4752	
Préfecture	30.4	2.2		216	
Kigali	20,4	2,2	7,7	816	
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyı	22,3	3,7	8,8	1510	
Cyangugu/Gikongoro	18,1	2,0	7,7	758	
Butare/Gitarama	21,1	2,3	6,7	1040	
Byumba/Kibungo	26,3	5,4	10,6	871	
Niveau d'instruction					
Aucun	21,3	3,2	8,5	2314	
Primaire	23,0	3,4	8,4	2418	
Post-primaire ou plus	15,3	1,3	6,3	262	
Ensemble des enfants	21,8	3,2	8,3	4994	

Note: Les données concernent les naissances de la période 1-59 mois précédant l'enquête.

¹Y compris toute diarrhée dans les dermères 24 heures

²Y compris diarrhée avec présence de sang dans les selles

Comme on peut le constater au Graphique 7.7, la prévalence de la diarrhée est particulièrement importante chez les jeunes enfants de 6-11 mois (39 pour cent) et de 12-23 mois (37 pour cent); autour du premier anniversaire, près d'un enfant sur deux est atteint de diarrhée. Ces âges de forte prévalence sont aussi les âges auxquels les enfants commencent à recevoir des aliments autres que le lait maternel et aussi les âges auxquels les enfants commencent à explorer leur environnement et sont, de ce fait, davantage exposés à la contamination par agents pathogènes.



Du point de vue du sexe de l'enfant et de son rang de naissance, on n'observe que peu de différences de prévalence de la diarrhée. Il en est de même en ce qui concerne le milieu de résidence. Par contre, les proportions d'enfants malades varient de façon importante selon la région : c'est à Byumba/Kibungo que les enfants sont le plus touchés (26 pour cent), alors que Cyangugu/Gikongoro se caractérise par le taux de prévalence le plus faible (18 pour cent).

Le niveau d'instruction de la mère semble influencer fortement le niveau de la prévalence de la diarrhée. Les mères ayant un niveau d'instruction post-primaire sont peut-être mieux sensibilisées que les autres aux problèmes d'hygiène, et elles ont peut-être aussi une meilleure connaissance des pratiques alimentaires : ceci expliquerait que leurs enfants soient beaucoup moins touchés par la diarrhée (15 pour cent) que ceux dont la mère n'a qu'une instruction primaire (23 pour cent) ou encore aucune instruction (21 pour cent). Cependant, il ne faut pas oublier que les femmes qui ont le plus d'instruction sont, généralement, aussi, celles qui ont la meilleure situation économique et qui, de ce fait, vivent aussi dans de meilleures conditions sanitaires.

Parmi les femmes ayant cu des enfants dans les cinq années avant l'enquête, 85 pour cent ont déclaré connaître les sachets de sels de réhydratation et plus de la moitié (55 pour cent) ont déclaré en avoir déjà utilisé (Tableau 7.12). La connaissance des SRO et, dans une moindre mesure, leur utilisation sont donc assez répandues au Rwanda, et cela quelles que soient les caractéristiques des femmes. On constate cependant que les femmes du milieu urbain connaissent mieux (94 pour cent) et utilisent plus (67 pour cent) les SRO que les femmes rurales (84 pour cent de connaissance et 54 pour cent d'utilisation). Du point de vue régional, la connaissance des SRO varie assez peu, de 82 à 86 pour cent, de même que leur utilisation, de 53 à 57 pour cent. C'est en fonction du niveau d'instruction que l'on constate les plus fortes variations de connaissance et d'utilisation des SRO : 96 pour cent des femmes de niveau post-primaire ont entendu parler des sachets de réhydratation et 70 pour cent en ont déjà utilisés, alors que 81 pour cent des femmes sans instruction connaissent ce traitement et 52 pour cent seulement l'ont utilisé.

Tableau 7.12 Connaissance et utilisation des sachets de SRO

Pourcentage de mères ayant eu des naissances au cours des cinq années précédant l'enquête connaissant et ayant déjà utilisé les sachets de SRO, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Connaît les sachets de SRO	A déjà utilisé les sachets de SRO	Effectif de mères
Age de la mère			
Ĭ5-19	78,9	30,0	121
20-24	84,3	46,6	602
25-29	87,7	59,3	843
30-34	85,6	58,1	895
35-49	81,9	56,0	1156
Milieu de résidence			
Urbain	93,6	67,3	189
Rural	83,9	54,2	3427
Préfecture			
Kigali	86,4	56,6	597
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	81,9	53,5	1029
Cyangugu/Gikongoro	83,9	55,6	511
Butare/Gitarama	85,9	56,2	821
Byumba/Kibungo	85,3	53,2	657
Niveau d'instruction			
Aucun	80,7	52,0	1650
Primaire	86,6	55,8	1770
Post-primaire ou plus	96,4	70,4	196
Ensemble des enfants	84,5	54,9	3616

Note: Y compris les mères qui ont donné des sachets de SRO contre la diarrhée pendant les deux semaines précédant l'enquête, bien qu'on ne leur ait pas posé de questions sur leur connaissance des sachets de SRO.

En ce qui concerne le traitement de la diarrhée dans un établissement sanitaire, on constate que, parmi les enfants ayant eu la diarrhée dans les deux semaines ayant l'enquête, 23 pour cent seulement ont été conduits en consultation (Tableau 7.13). Les enfants qui bénéficient le plus fréquemment de consultations sont ceux de 6 à 23 mois (25 pour cent), âges auxquels la prévalence est la plus forte, ceux du milieu urbain

Tableau 7.13 Traitement de la diarrhée

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans ayant eu la diarrhée au cours des deux semaines précédant l'enquête qui ont été menés en consultation dans un établissement sanitaire ou auprès de personnel de santé, pourcentage de ceux ayant suivi une thérapie de réhydratation par voie orale (TRO), pourcentage de ceux qui ont reçu davantage de liquides, pourcentage de ceux qui n'ont reçu ni TRO ni davantage de liquides, et pourcentage de ceux ayant reçu d'autres traitements, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

	Dougaanta	_		ition oral	е					
	Pourcentag menés en visite dans établisseme sanitaire	i	Solution préparée	Ayant ion reçu urée davan- a tage de ion liquides	ni TRO, ni davan- tage de	Autres traitements reçus:				Effecti d'en- fants
Caractéristique	ou chez médecin							Remèdes tradit.	Rien	avec diarrhée
A oo da Panfant		<u></u>								
Age de l'enfant	15,3	11,0	11,8	17.8	69.0	0,0	1,1	32,4	43,4	106
6-11 mois	23,8	30,8	21,6	29.4	48.8	1,5	3,4	40.6	28.4	200
12-23 mois	26,1	34,0	21,8	27,8	44,6	3,3	2,1	43,5	22,5	377
24-35 mois	22,7	29,3	19,0	22,7	50,7		0,3	47,1	23,2	204
36-47 mois	19,6	20,2	17,4	29,1	52.5	1,3 1,9	1,9	40,8	29,8	120
30-47 mois 48-59 mois	20,3	20,2 17,1	17,4	29,1 30,9	54,4	2,8	4,2	40,8 34,1	31,8	82
	20,5	• / , •	,.	50,5	J.,.	2,0	-,	5.,.	31,0	
Sexe Masculin	23,0	28.0	1 7, 0	26.0	52,0	1.7	1,7	42,2	26,4	547
Féminin	22,7	27.0	21.9	27,1	49.1	2,4	2,4	41.0	28,1	542
	22,7	27,0	21,,,	2,,1	42,1	2,4	2,-	.1,0	20,1	3 12
Rang de nalssance	24,5	25,8	15,9	26,8	53,2	3,4	1,3	42,4	27,3	197
2-3	22,8	23,3	19,9	20,8 27,1	52,3	3,4 1,6	2,3	39,5	29,2	302
4-5	29.0	34,1	22,2	27,1	45,9	3,4	2,9	47,4	22,5	280
6 ou plus	16.4	26,7	18,7	25.4	51,3	0.5	1,6	37,8	29,7	310
Milicu de résidence		•		•	•	·	•		·	
Urbain	29,1	28,4	12,8	36,5	48,0	4,1	1,4	48,6	23,0	52
Rural	22.5	27,5	19,8	26,0	50,7	2.0	2,1	41,2	27.5	1037
Préfecture				,		•			·	
Kigali	25,6	27,9	16,7	27,4	52.0	3.6	0,2	42,3	27,7	166
Kibuye/Ruhengeri/Giseny		31.9	22,7	28.8	43,3	1.8	3.0	35,6	28.0	337
Cyangugu/Gikongoro	14,4	26,0	19,1	21,0	56,6	0.8	3,3	34,2	35,6	137
Butare/Gitarama	14,3	19,4	20,3	26,7	55,2	1,2	1,0	48,5	26,7	219
Byumba/Kibungo	27,5	29.5	16,1	25.8	52,0	3.0	2.1	47,6	21.4	229
M4		,	•	,	•	,	•	·	•	
Niveau d'instruction	22,3	28,6	17,6	22.0	5 2 1	2.0	2.5	40,6	20.7	494
Aucun Primaire	22,3			22,0	53,1	2,0	2,5		29,7	555
Post-primaire ou plus	22,8 30,4	26,2 32,6	21,2 17,7	29,4 42,5	48,9 41,8	2.0 4.6	1,7 0,9	41,6 52,1	25,9 16,6	333 40
Ensemble des enfants	-•		- · •	, -	•	-,-	- ,-		, - , -	
avec diamhée	22,8	27.5	19,4	26.5	50.5	2.1	2,1	41.6	27,3	1089

Note: La TRO comprend la solution préparée à partir des sachets de SRO et/ou le liquide recommandé et préparé à la maison. Les données concernent les naissances de la période 1-59 mois précédant l'enquête.

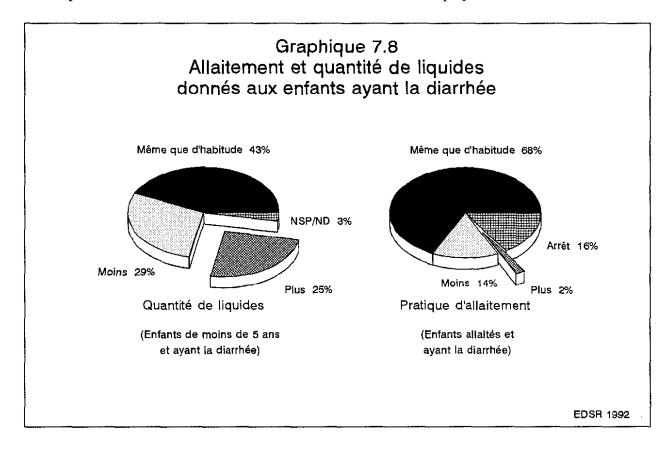
(29 pour cent), ceux de Byumba/Kibungo (28 pour cent) et de Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi (27 pour cent), et surtout ceux dont la mère a un niveau d'instruction post-primaire (30 pour cent).

Pendant les épisodes diarrhéiques, la moitié des enfants (51 pour cent) n'ont bénéficié d'aucun type de réhydratation; moins d'un tiers des enfants (28 pour cent) ont reçu des sachets de SRO, 19 pour cent ont

été traités avec une solution d'eau, de sel et de sucre préparée à la maison et, dans 27 pour cent des cas, les enfants ont reçu un supplément de liquides. Ces proportions sont faibles compte tenu du niveau de connaissance des SRO: rappelons que 84 pour cent des mères ont déclaré connaître les sels de réhydratation par voie orale. Il semble donc que les femmes ne mettent pas suffisamment en pratique les connaissances acquises.

Les antibiotiques (2 pour cent) et les injections (2 pour cent) n'interviennent que pour une part négligeable dans le traitement de la diarrhée. Par contre, on constate qu'une proportion importante d'enfants ont reçu des remèdes traditionnels (42 pour cent), alors que 27 pour cent des enfants n'ont reçu aucun traitement.

Concernant les pratiques nutritionnelles des enfants de moins de 5 ans ayant la diarrhée, le Graphique 7.8 montre que, dans 25 pour cent des cas seulement, la mère a augmenté la quantité de liquides donnés à l'enfant pendant qu'il était malade. Dans 43 pour cent des cas, au cours des épisodes diarrhéiques, l'enfant a reçu la même quantité de liquides que d'habitude et, dans 29 pour cent des cas, l'enfant a reçu moins de liquides. Par ailleurs, si on se limite aux enfants ayant la diarrhée et toujours allaités, on constate, là encore, que la majorité des femmes ont un comportement néfaste à la santé de l'enfant. En effet, dans seulement 2 pour cent des cas l'allaitement a été augmenté, alors que, dans 68 pour cent des cas, il est resté le même, que, dans 14 pour cent des cas, il a diminué, et que, dans 16 pour cent des cas, l'allaitement a été arrêté. Une meilleure information des mères semble donc indispensable pour leur faire comprendre la nécessité d'augmenter la quantité de liquides donnés à un enfant lorsqu'il a la diarrhée, de façon à éviter les risques de déshydratation et d'affaiblissement et, ainsi, de réduire la mortalité qui peut en résulter.



7.4 DISCUSSION

Alors que les soins prénatals et les vaccinations antitétaniques sont très largement répandus dans toutes les couches de la population, les accouchements dans les formations sanitaires et l'assistance de professionnels de la santé lors des accouchements concernent seulement un quart des naissances. C'est surtout en milieu urbain et lorsqu'elles ont un niveau d'instruction supérieur au primaire que les femmes ont recours au personnel médical pour accoucher.

Du point de vue vaccinal, la très grande majorité des enfants de toutes les couches de la population ont reçu toutes les vaccinations du PEV. Cependant, les infections respiratoires aiguës, la fièvre et la diarrhée sont des maladies qui touchent de nombreux enfants de moins de cinq ans. En outre, les enfants malades sont rarement conduits en consultation et les traitements donnés en cas de maladie, lorsqu'ils existent, sont surtout des remèdes traditionnels. C'est surtout en milieu urbain et lorsque la mère est instruite que les enfants malades sont conduits en consultation et qu'ils reçoivent des médicaments modernes.

L'amélioration de l'état de santé des jeunes enfants et ainsi une meilleure maîtrise de la mortalité infanto-juvénile nécessitent le développement des accouchements avec assistance médicale et le traitement adéquat des enfants lorsqu'ils sont malades. En outre, toute action dans ce domaine devrait être particulièrement orientée vers les enfants du milieu rural et ceux dont la mère n'a aucune instruction.

CHAPITRE 8

ALLAITEMENT ET ETAT NUTRITIONNEL

L'alimentation et l'état nutritionnel des enfants nés dans les cinq années ayant précédé l'enquête constituent l'objet de ce chapitre. Les résultats de l'enquête concernant les pratiques d'allaitement et d'alimentation de complément en constituent la première partie; la deuxième partie est consacrée aux résultats concernant les mesures anthropométriques des enfants (taille et poids), à partir desquelles a été évalué leur état nutritionnel.

8.1 ALLAITEMENT ET ALIMENTATION DE COMPLEMENT

Les pratiques d'alimentation et la morbidité constituent les facteurs déterminants de l'état nutritionnel des enfants qui affecte, à son tour, la morbidité et la mortalité de ces enfants. De par ses propriétés particulières (il est stérile et il transmet les anticorps de la mère et tous les éléments nutritifs nécessaires aux enfants dans les premiers mois d'existence), le lait maternel évite les déficiences nutritionnelles et limite la prévalence de la diarrhée et d'autres maladies. D'autre part, comme cela a été signalé au Chapitre 6 (Nuptialité et exposition au risque de grossesse), par son intensité et par sa fréquence, l'allaitement prolonge l'infécondité post-partum et affecte, par conséquent, l'intervalle intergénésique; ce qui influe sur le niveau de la fécondité et sur l'état de santé des mères et des enfants.

Compte tenu de l'importance des pratiques d'allaitement, au cours de l'EDSR, on a demandé aux mères si elles avaient allaité leurs enfants nés dans les cinq années ayant précédé l'enquête et, plus précisément, quel âge avaient ces enfants au moment où elles avaient commencé à allaiter, pendant combien de temps elles les avaient allaités, quelle était la fréquence de l'allaitement, à quel âge avaient été introduits des aliments de complément et de quel type d'aliments il s'agissait. On a également demandé aux mères si elles avaient utilisé un biberon.

Quelles que soient les caractéristiques étudiées des mères, on constate que la presque totalité des enfants nés dans les cinq années ayant précédé l'enquête (97 pour cent), ont été allaités pendant un certain temps (Tableau 8.1). Par contre, les proportions d'enfants ayant été allaités immédiatement après la naissance sont très faibles. Parmi les demiers-nés, 48 pour cent d'enfants ont été allaités dès leur premier jour d'existence et 18 pour cent seulement ont été mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance. Ainsi, malgré la pratique généralisée de l'allaitement, on constate que la majorité des enfants ne reçoivent pas le lait maternel le premier jour de leur naissance. Sur le plan nutritionnel, ce comportement peut se révéler néfaste pour l'enfant. En effet, le colostrum se conservant difficilement au-delà d'une période de vingt-quatre heures, le nouveau-né qui n'est pas allaité dans le jour qui suit sa naissance est ainsi privé des anticorps transmis par la mère. De plus, le nouveau-né, recevant des liquides divers à la place du lait maternel, peut être mis au contact d'agents pathogènes.

Bien que l'allaitement soit largement pratiqué par toutes les catégories de femmes, le moment où il commence varie sensiblement selon les caractéristiques socio-démographiques des mères. En milieu urbain, les proportions d'enfants demiers-nés mis au sein dès la première heure (28 pour cent) ou dès le premier jour (59 pour cent) sont beaucoup plus élevés qu'en milieu rural (respectivement, 18 et 47 pour cent). Les demiers-nés vivant à Butare/Gitarama (24 pour cent) et à Byumba/Kibungo (22 pour cent) sont plus fréquemment mis au sein dans l'heure qui suit la naissance que ceux des autres régions (17 pour cent ou moins). De même, 62 pour cent des enfants de Butare/Gitarama et 52 pour cent de ceux de Byumba/Kibungo commencent à être allaités dans les premières vingt-quatre heures qui suivent la naissance, contre 39 pour cent seulement des derniers-nés de Kibuye/Ruhcngeni/Gisenyi.

Tableau 8.1 Allaitement initial

Pourcentage d'enfants nés au cours des cinq années précédant l'enquête et ayant été allaités, et pourcentage d'enfants derniers-nés ayant commencé à être allaités dans l'heure ou dans le jour suivant leur naissance, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

	Ensemble de		Demiers-nés		
Caractéristique	Pourcentage ayant été allaités		Pourcentage allaités dans l'heure suivant la naissance	Pourcentage allaités durant le jour suivant la naissance	Effectif
Sexe de l'enfant					<u>.</u>
Masculin	97,2	2847	18,3	46,9	1862
Féminin	97,3	2814	18,2	49,0	1788
Milieu de résidence					
Urbain	96,2	275	28,0	59,0	190
Rural	97,3	5385	17,7	47,3	3460
Préfecture					
Kigali	97,8	921	17,0	46,8	607
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	96,5	1676	1 3.8	38,5	1037
Cyangugu/Gikongoro	97,5	839	15,0	40,9	517
Butare/Gitarama	97,3	1198	24,2	61,7	828
Byumba/Kibungo	97,7	1027	21,5	52,2	661
Niveau d'instruction de la mère					
Aucun	96,1	2655	17,0	43,8	1668
Primaire	98,4	2713	19,7	50,6	1783
Post-primaire ou plus	97,4	293	16,1	59,1	199
Assistance à l'accouchement ¹					
Personnel formé médicalement		1464	18,2	49,3	922
Accoucheuse traditionnelle	97,9	757	16,6	43,4	527
Autre ou personne	98,4	3399	18,7	48,5	2197
Lieu de l'accouchement ¹					
Etablissement sanitaire	97,3	1442	1 8,6	49,5	917
A la maison	98,3	4100	18,3	47,5	2674
Autre	95,5	76	13,2	46,8	54
Ensemble des enfants	97,3	5661	18,2	47,9	3650

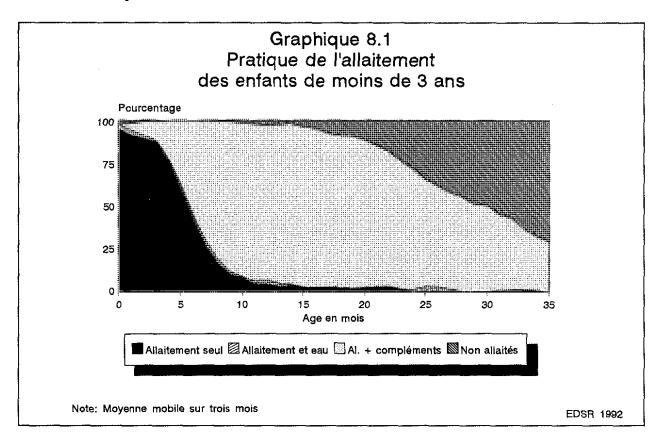
Note: Le tableau est basé sur tous les enfants nés dans les 5 années ayant précédé l'enquête, qu'ils soient vivants ou décédés au moment de l'enquête.

Le niveau d'instruction de la mère a aussi une légère influence sur la pratique de l'allaitement : les derniers-nés de femmes sans instruction sont moins fréquemment allaités durant les premières vingt-quatre heures que ceux de femmes ayant un niveau post-primaire (44 pour cent contre 59 pour cent). Par contre, le début de l'allaitement dès l'heure qui suit la naissance varie peu selon le niveau d'instruction (de 16 à 20 pour cent). Enfin, il faut souligner que l'assistance que la femme a reçue pendant l'accouchement ainsi que le lieu

¹Sont exclues 5 enfants pour lesquels les informations sur l'assistance à l'accouchement et/ou le lieu de l'accouchement sont manquantes.

d'accouchement ne sont pas des facteurs qui semblent influencer le moment où la mère commence à allaiter son enfant : le personnel de santé qui aide les femmes à accoucher ne joue donc pas le rôle de promoteur de l'allaitement immédiat qu'il devrait jouer.

Le Graphique 8.1 présente les résultats concernant la pratique de l'allaitement des enfants de moins de 36 mois au moment de l'enquête. Il apparaît que la très grande majorité des enfants sont allaités sur une longue période. Parmi les enfants vivants de moins de 16 mois, 98 pour cent étaient encore allaités au moment de l'enquête; cette proportion passe ensuite à 89 pour cent à 20-21 mois et, à 34-35 mois, 30 pour cent des enfants étaient toujours allaités.



L'allaitement exclusif est très répandu au Rwanda, puisque près de 90 pour cent des enfants de moins de 4 mois et 71 pour cent de ceux de 4-5 mois reçoivent uniquement le lait maternel. Cependant, dès le plus jeune âge (avant 4 mois) une proportion non négligeable d'enfants (9 pour cent) reçoivent autre chose que le lait maternel : de l'eau, d'autres liquides, ou d'autres compléments nutritionnels. A 4-5 mois, près d'un enfant sur trois (30 pour cent) est nourri de cette façon. Cette pratique est contraire aux recommandations de l'OMS selon lesquelles, jusqu'à l'âge de 4-6 mois, tous les enfants doivent être exclusivement allaités.

Les résultats du Tableau 8.2 concernent uniquement les enfants allaités de moins de 36 mois, selon le type d'aliments qu'ils reçoivent en complément du lait maternel (plusieurs types de complément pouvant être donné, la somme des pourcentages peut excéder 100 pour cent). Comme on a pu le voir à partir du Graphique 8.1, jusqu'à quatre mois, très peu d'enfants reçoivent des compléments au lait maternel. A partir de 4-5 mois, les enfants allaités commencent, en plus, à être nourris avec du lait, autre que maternel (10 pour cent), d'autres liquides (8 pour cent), et des aliments solides (17 pour cent). A partir de 6-7 mois, plus de la moitié des enfants (57 pour cent) reçoivent une alimentation solide ou en bouillie de complément et un enfant sur cinq est nourri avec d'autres liquides.

Tableau 8.2 Allaitement et alimentation de complément

Pourcentage d'enfants de moins de 36 mois allaités, par âge, selon le type d'aliments de complément reçus et pourcentage de ceux utilisant le biberon. EDS Rwanda 1992

	Alime	nts de comp	Utilisation		
Age en mois	Autres laits	Autres liquides ¹	Solides/ Bouillies	du biberon	Effectif
0-1	2,9	1,7	2,2	0,0	155
2-3	3,5	1,9	4,5	1,3	202
4-5	10,2	7,9	17,1	3,8	191
6-7	9,9	19,9	57,2	2,3	176
8-9	10,6	29,4	79,4	1,6	167
10-11	17,0	28,8	93,4	3,0	160
12-13	12,4	30,3	92,3	1,6	167
14-15	17,1	42,1	94,2	5,6	189
16-17	14,4	42,6	96,7	1,5	173
18-19	12,9	32,7	97,0	1,0	154
20-21	7,6	43,7	96,2	3,2	119
22-23	9,5	39,0	95,5	0,9	126
24-25	12,5	46,2	97,1	0,0	118
26-27	6,8	43,1	94,3	3,0	99
28-29	11,5	42,7	100,0	3,3	92
30-31	16,7	48,1	96,6	0,9	77
32-33	7,3	34,2	95,3	1,6	72
34-35	(20,4)	(41,7)	(100,0)	(8,0)	46

Note: Le statut d'allaitement fait référence aux dernières vingt-quatre heures. La somme des pourcentages d'enfants par type de complément peut dépasser 100% car l'enfant peut recevoir différents types de complément.

L'OMS recommande qu'à partir de 6 mois, âge auquel le lait maternel n'est plus suffisant pour assurer la meilleure croissance possible des enfants, des aliments solides de complément soient introduits dans l'alimentation. Ainsi, si plus de la moitié des enfants rwandais de 6-7 mois sont nourris conformément aux recommandations de l'OMS, il en reste cependant plus d'un tiers qui ne reçoivent que le lait maternel. A 8-9 mois, 12 pour cent des enfants restent encore sous allaitement exclusif, ce qui est insuffisant pour permettre une bonne croissance.

Au Rwanda, les mères n'utilisent le biberon que très rarement (Tableau 8.2) : pratiquement aucun enfant de moins de 2 mois ne prend le biberon; à 2-3 mois, 1 pour cent des enfants sont nourris de cette façon et c'est à 4-5 mois que l'on trouve la proportion la plus élevée avec 4 pour cent seulement.

Comme on l'a signalé précédemment, les enfants rwandais sont allaités pendant une longue période. Ainsi, la durée médiane d'allaitement (Tableau 8.3) est nettement supérieure à 2 ans (27,9 mois); en ce qui concerne l'allaitement exclusif, la médiane s'établit à 5,4 mois. En outre, on ne constate pas de disparités

¹Non compris l'eau

⁽⁾ Basé sur moins de 50 cas

Tableau 8.3 Durée médiane et fréquence de l'allaitement

Durée médiane de l'allaitement (enfants de moins de trois ans), et pourcentage d'enfants de moins de six mois ayant été allaités six fois ou plus au cours des vingt-quatre heures ayant précédé l'enquête, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Rwanda 1992

	Durée médiane en mois				Enfants de moins de 6 mois		
Caractéristique	Ensemble de l'allaite- ment	Allaite- ment exclusif	Allaite- ment et eau	Effectif	Pourcentage allaité 6 fois ou + dans les dernières 24 heures		
Sexe de l'enfant		············					
Masculin	27,2	5,4	5,6	1744	87,8	279	
Féminin	29,1	5,3	5,4	1663	90,1	273	
Milieu de résidence							
Urbain	27,2	4,3	4,4	170	94,2	30	
Rural	27,9	5,4	5,6	3237	88,6	522	
Préfecture							
Kigali	26.0	4,9	5,0	550	92,0	89	
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	28,9	5,6	5.8	1006	88,8	152	
Cyangugu/Gikongoro	26,5	4,6	4,9	495	90,9	91	
Butare/Gitarama	31,0	5,8	5,8	729	87,8	131	
Byumba/Kibungo	25,5	5,3	5,4	627	85,9	89	
Niveau d'instruction de la mère							
Aucun	28,9	6,0	6,2	1537	85,9	239	
Primaire	28,0	5,0	5,2	1688	90.8	281	
Post-primaire ou plus	23,0	4,1	4,1	182	95,3	32	
Assistance à l'accouchement							
Personnel formé médicalemen		5,5	5,6	888	91,3	152	
Accoucheuse traditionnelle	29,6	5,0	5,2	504	94,3	86	
Autre ou personne	28,6	5,4	5,5	2006	86,3	314	
ND	1,6	1,6	1,6	9	-	0	
Ensemble des enfants	27,9	5,4	5,5	3407	89,0	552	
Moyenne	26,4	6,2	6,6	•	-	•	
Moyenne prévalence/incidence	25,9	6.0	6,4	-	-	-	

Note: Les médianes et moyennes sont basées sur le statut actuel.

importantes des durées d'allaitement selon les diverses catégories socio-démographiques des femmes. Au point de vue régional, les durées médianes varient de 25,5 mois à Byumba/Kibungo et 26,0 mois dans les préfectures de Kigali, à 31,0 mois à Butare/Gitarama; concernant l'instruction, les femmes ayant un niveau supérieur au primaire allaitent moins longtemps leurs enfants (médiane de 23,0 mois) que celles ayant le niveau primaire (28,0 mois) ou que celles sans instruction (médiane de 28,9 mois).

Le Tableau 8.3 fournit également la "Prévalence/Incidence" de l'allaitement qui est une durée moyenne calculée selon une méthode empruntée à l'épidémiologie. En épidémiologie, on estime la durée moyenne d'un événement en divisant sa prévalence par son incidence. Ici, l'événement est l'allaitement, la prévalence est le nombre d'enfants que les mères sont encore en train d'allaiter au moment de l'enquête,

l'incidence est le nombre moyen de naissances par mois. En divisant le nombre de mères qui allaitent au moment de l'enquête par le nombre mensuel moyen de naissances, on obtient une estimation de la durée moyenne d'allaitement en mois. La valeur ainsi obtenue pour le Rwanda est de 25,9 mois.

Comparativement aux pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels les durées moyennes d'allaitement ont été calculées selon le même procédé (voir le Tableau ci-dessous), on peut constater que le Rwanda se caractérise par la durée d'allaitement la plus longue, supérieure de plus de 2 mois à celle calculée pour le Burundi en 1987.

Pays	Date de l'enquête	Durée moyenne d'allaitement (en mois)
Cameroun	1991	18,2
Zambie	1992	18,3
Kenya	1989	19,4
Nigéria	1990	20,1
Tanzanie	1991-92	21,1
Togo	1988	22,6
Burundi	1987	23,4
Rwanda	1992	25,9

Toujours selon les résultats présentés au Tableau 8.3, on constate que 89 pour cent des enfants de moins de six mois ont été allaité six fois ou plus au cours des dernières vingt-quatre heures. De plus, la proportion d'enfants allaités selon cette fréquence varie assez peu en fonction des caractéristiques des mères : d'un minimum de 86 pour cent à Byumba/Kibungo ou quand la mère n'a pas d'instruction, à un maximum de 95 pour cent quand la mère a une instruction post-primaire.

8.2 ETAT NUTRITIONNEL

Un des objectifs de l'EDSR était d'évaluer l'état nutritionnel des jeunes enfants. Cet état résulte, à la fois, de l'histoire nutritionnelle (ancienne et récente) de l'enfant et des maladies ou infections qu'il a pu avoir; par ailleurs, cet état influe sur la probabilité qu'a l'enfant de contracter des maladies. En effet, un enfant mal nourri est en situation de faihlesse physique qui favorise les infections, et par là influe sur ses risques de décéder. L'état nutritionnel est évalué au moyen d'indicateurs anthropométriques calculés à partir de l'âge et des mesures de la taille² et du poids de l'enfant prises au cours de l'enquête. Le poids et la taille permettent de calculer les trois indicateurs suivants : la taille par rapport à l'âge (taille-pour-âge), le poids par rapport à la taille (poids-pour-taille) et le poids par rapport à l'âge (poids-pour-âge).

Au cours de l'enquête, tous les enfants de moins de cinq ans des femmes de 15-49 ans interviewées devaient être pesés et mesurés : les données devraient donc porter sur les 5 042 enfants répondant à ces critères. Cependant, les résultats présentés ci-dessous ne concement que 4 363 enfants, soit 87 pour cent des enfants éligibles. Sont exclus des résultats : 10 pour cent d'enfants pour lesquels le poids et/ou la taille ne sont

¹ Ce nombre moyen est estimé à partir des naissances d'une période de 36 mois pour éviter les problèmes de saisonnalité et les erreurs possibles de période de référence.

² Les enfants de moins de 24 mois ont été mesurés en position couchée, alors que ceux de 24 mois et plus ont été mesurés en position debout. Cependant, pour faciliter la compréhension du texte, le même terme "taille" sera utilisé ici pour tous les enfants, quelle que soit la façon dont ils ont été mesurés.

pas connus (l'enfant n'a pas été mesuré parce qu'il était malade ou absent au moment de l'enquête, ou encore parce qu'il a refusé), 2 pour cent d'enfants pour lesquels le poids et/ou la taille sont manifestement improbables (du fait d'erreurs de report, ou encore d'erreurs de mesure, particulièrement délicates chez les enfants les plus jeunes), et enfin 1 pour cent d'enfants pour lesquels l'âge en mois est inconnu ou incomplet, les indicateurs taille-pour-âge et poids-pour-âge n'ayant de sens que calculés à partir d'informations très précises sur l'âge.

Selon les recommandations de l'OMS, l'état nutritionnel des enfants observés pendant l'enquête est comparé à celui d'une population de référence internationale, connu sous le nom de standard NCHS/CDC/OMS.³ Cette référence internationale a été établie à partir de l'observation d'enfants américains de moins de cinq ans en bonne santé et elle est utilisable pour tous les enfants de cet âge dans la mesure où, quel que soit le groupe de population, ils suivent un modèle de croissance similaire. Les données de la population de référence internationale ont été normalisées pour suivre une distribution normale où la médiane et la moyenne sont identiques. Pour les différents indicateurs étudiés, on compare la situation des enfants dans l'enquête avec le standard de référence internationale, en calculant la proportion d'enfants observés qui se situent à moins de deux et à moins de 3 écarts type en-dessous de la médiane de la population de référence.

8.2.1 Retard de croissance

Selon les résultats du Tableau 8.4, concernant l'indice taille-pour-âge, on constate que près de la moitié des enfants rwandais (48 pour cent) souffrent de sous-nutrition chronique (la taille-pour-âge se situe à moins de 2 écarts type en-dessous de la médiane de la population de référence) et un cinquième (21 pour cent) souffrent de sous-nutrition chronique sévère (la taille-pour-âge se situe à moins de 3 écarts type de la médiane de la population de référence). Ces proportions sont beaucoup plus élevées que celles que l'on s'attend à trouver dans une population en bonne santé et bien nourrie, à savoir 2,3 pour cent (à -2 écarts type) et 0,1 pour cent (à -3 écarts type).

L'indice taille-pour-âge rend compte de la taille d'un enfant par rapport à son âge : la sous-nutrition chronique qui se manifeste par une taille trop petite pour l'âge traduit un retard de croissance. Cette situation est généralement la conséquence d'une alimentation inadéquate et/ou de maladies survenues pendant une période relativement longue ou qui se sont manifestées à plusieurs reprises. La taille-pour-âge est donc une mesure des effets à long terme de la sous-nutrition et elle ne varie que très peu en fonction de la saison au cours de laquelle les enfants sont mesurés. De plus, on considère qu'après l'âge de deux ans, "...il y a peu de chance pour qu'une intervention quelle qu'elle soit puisse améliorer la croissance" (Delpeuch, 1991). Ainsi, le retard de croissance staturale acquis dès les plus jeunes âges n'est pratiquement plus rattrapable. La taille-pour-âge est révélatrice de la qualité de l'environnement, mais aussi des autres risques associés à cet environnement et, d'une manière générale, du niveau de développement socio-économique d'une population. L'enfant qui a une taille insuffisante pour son âge peut, cependant, avoir un poids en correspondance avec sa taille réelle; pour cette raison, cette forme de sous-nutrition n'est pas toujours "visible" dans une population.

³ NCHS: National Center for Health Statistics (Centre national des statistiques sanitaires, des Etats-Unis); CDC: Centers for Disease Control (Centres de contrôle des maladies, des Etats-Unis); OMS: Organisation Mondiale de la Santé.

Tableau 8.4 Etat nutritionnel des enfants

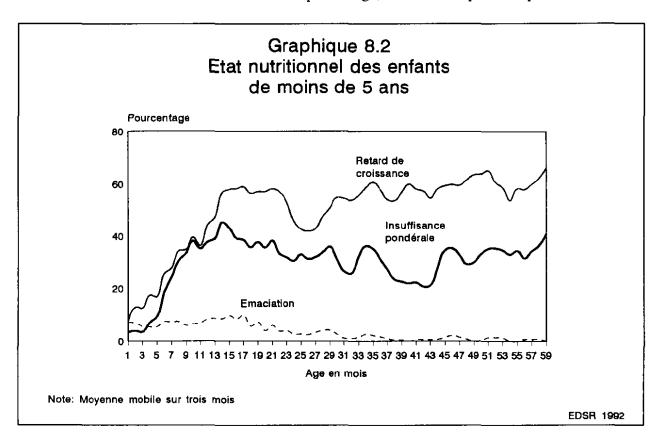
Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans considérés comme atteints de sous-nutrition par caractéristiques socio-démographiques selon les trois indicateurs anthropométriques de l'état nutritionnel: taille-pour-âge, poids-pour-taille et poids-pour-âge, EDS Rwanda 1992

	Taille-p	юш-âge	Poids-pour-taille		Poids-pour-âge			
Caractéristique	Inférieur à -3ET	Inférieur à -2 ET	Inférieur à -3 ET	Inférieur à -2 ET	Inférieur à -3 ET	Inférieur à -2 ET	Effectif	
Age de l'enfant								
<6 mois	2,0	11.1	0,9	6,3	1.1	4,6	462	
6-11 mois	8,3	32,8	1,9	6,7	6,6	28.7	469	
12-23 mois	23,5	54,4	1,2	7,4	9,2	38,4	911	
24-35 mois	21,3	49,4	0,5	3,0	7,4	31,2	896	
36-47 mois	26,5	57,8	0,3	0,8	3,4	26,2	822	
48-59 mois	30,7	60,8	0,1	0,7	5,5	33,9	804	
Sexe de l'enfant								
Masculin	22,2	49,7	0,8	4,4	6,1	28,8	2197	
Féminin	19,8	46,9	0,6	3,2	5,8	29,6	2165	
Rang de naissance								
1 _	18,7	46,1	0,8	3,9	5,2	24,6	762	
2-3	20,9	46,9	0,4	2,8	5,2	27,5	1243	
4-5	22,0	51,6	0,7	3,4	6,0	33,4	1034	
6 ou plus	21,7	48,2	0,9	5,0	6,9	30,0	1324	
Intervalle entre naissances								
Première naissance	18,8	46,2	1,0	4,0	5,3	24,6	767	
<24 mois	26,2	51,4	0,2	2,4	5,2	30,2	684	
24-47 mois	20,9	49,3	0,8	4,0	6,2	30,4	2467	
48 mois ou plus	17,8	41,4	0,8	4,5	6,4	28,5	444	
Milieu de résidence								
Urbain	14,4	33,4	0,8	3,7	3,0	18,1	209	
Rural	21,4	49,0	0,7	3,8	6.1	29,7	4154	
Préfecture								
Kigali	17,7	40,4	1,7	6,1	4,1	25,4	715	
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	21,0	49,6	0,6	2,8	5,5	28.3	1289	
Cyangugu/Gikongoro	21,2	49,4	0,3	3,0	3,9	25,5	676	
Butare/Gitarama	20,8	47,4	0,2	3,4	6,2	32,7	915	
Byumba/Kibungo	24,2	53,6	0,9	4,5	9,8	33,1	768	
Niveau d'instruction								
de la mère								
Aucun	24,3	52,1	0,8	4,2	7,2	32,1	2003	
Primaire	19,5	46,7	0.7	3,5	5,1	28,0	2130	
Post-primaire ou plus	6,5	29,2	0,2	2,9	1,9	14,0	230	
Ensemble des enfants	21,0	48,3	0,7	3,8	5,9	29,2	4363	

Note: Chaque indicateur est exprimé en terme de nombre d'unités d'écart type (ET) par rapport à la médiane de la Population de Référence Internationale du NCHS/CDC/OMS. Les enfants sont atteints de sous-nutrition s'ils se trouvent à moins de -2 ET (-2 ET et -3 ET) de la médiane de la population de référence.

¹Les enfants qui se situent en-dessous de -3 ET sont inclus dans cette catégorie.

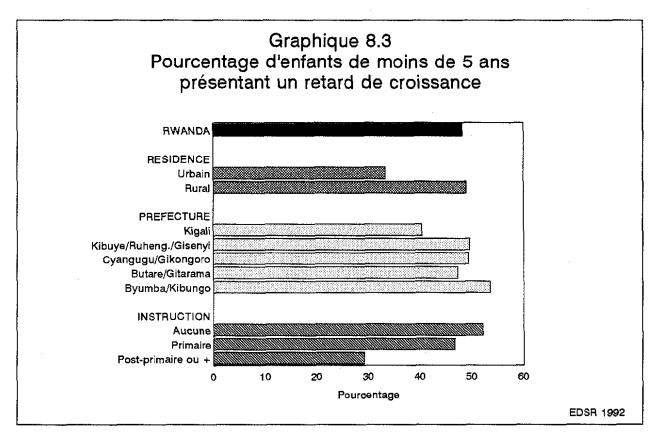
Selon l'âge, on observe des variations importantes de la prévalence de la sous-nutrition chronique, quelle soit modérée ou sévère (Tableau 8.4 et Graphique 8.2). La proportion d'enfants atteints augmente très régulièrement et très rapidement entre les premiers mois et l'âge de 15 mois environ : de 11 pour cent à moins de 6 mois, la prévalence de la sous-nutrition chronique atteint 54 pour cent à 12-23 mois, pour se maintenir ensuite (le retard de croissance est acquis) autour de 50 à 60 pour cent. La forme sévère de ce type de sous-nutrition qui touche 2 pour cent des enfants de moins de 6 mois et 8 pour cent des ceux de 6-11 mois concerne, ensuite, près d'un enfant sur quatre à 12-23 mois (24 pour cent) et près d'un enfant sur trois à 48-59 mois (31 pour cent). Comme on l'a précisé précédemment, c'est avant deux ans que la plupart des enfants accumulent un retard de croissance staturale et, après cet âge, le retard n'est plus rattrapable.



On n'observe qu'assez peu de différences entre les sexes (Tableau 8.4), bien que les garçons soient très légèrement plus touchés que les filles par la sous-nutrition chronique (50 pour cent centre 47 pour cent). Du point de vue du rang de naissance, on constate également une prévalence de la sous-nutrition légèrement plus importante chez les enfants de rangs élevés (52 pour cent pour les rangs 4-5 et 48 pour cent pour les rangs supérieurs à 5) que chez les enfants de rang un. L'intervalle entre naissances ne semble pas influencer de manière importante les niveaux de sous-nutrition chronique, sauf pour les enfants qui suivent leur aîné de 4 ans et plus qui sont moins touchés (41 pour cent) que lorsque l'intervalle intergénésique est plus court (49 pour cent et plus).

Du point de vue des caractéristiques socio-démographiques de la mère, la prévalence de la sousnutrition chronique présente des écarts très importants (Tableau 8.4 et Graphique 8.3). Prés de la moitié des enfants du milieu rural (49 pour cent) sont atteints de sous-nutrition chronique contre un tiers (33 pour cent) en milieu urbain; sous sa forme sévère, la proportion d'enfants atteints d'un retard de croissance passe de 14 pour cent en milieu urbain à 21 pour cent en milieu rural. Du point de vue régional, les préfectures de Byumba/Kibungo se caractérisent par la situation la plus critique avec plus de la moitié des enfants atteints de sous-nutrition chronique (54 pour cent) et près d'un quart (24 pour cent) touchés par une sous-nutrition chronique sévère. A l'opposé, les préfectures de Kigali se caractérisent par le niveau de sous-nutrition chronique le plus faible, à savoir 40 pour cent.

Le niveau d'instruction de la mère est la variable en fonction de laquelle l'état nutritionnel des enfants présente le plus de variations : les enfants dont la mère n'a pas d'instruction sont près de deux fois plus affectés par un retard de croissance que ceux dont la mère a une instruction supérieure au primaire (52 pour cent contre 29 pour cent). Si on se limite à la sous-nutrition chronique sous sa forme sévère, les écarts sont encore plus importants puisque les enfants de mère sans instruction sont plus de trois fois plus atteints que ceux dont les mères sont les plus instruites (24 pour cent contre 7 pour cent). Avec l'acquisition d'une certaine instruction, les femmes acquièrent certainement une meilleure connaissance de la composition équilibrée des aliments et des règles d'hygiène; mais aussi et surtout, les femmes non instruites sont souvent celles qui vivent dans les conditions économiques les plus précaires, caractérisées par une quantité de nourriture disponible parfois limitée et par des conditions de logement souvent insalubres. C'est cette conjonction de facteurs, et non le seul niveau d'instruction, qui explique la forte prévalence de la sous-nutrition chronique parmi les enfants des femmes sans instruction.



8.2.2 Emaciation

Au Tableau 8.4 figurent également les résultats concernant les proportions d'enfants atteints de sousnutrition aiguë, exprimée par l'indice poids-pour-taille. Cet indice qui donne une mesure de la masse du corps en relation avec sa taille reflète la situation nutritionnelle actuelle (au moment de l'enquête), et il peut donc être fortement influencé par la saison pendant laquelle s'est effectuée la collecte des données. En effet, la plupart des facteurs susceptibles de causer un déséquilibre entre le poids et la taille de l'enfant, que ce soient des maladies (rougeole, diarrhée ...) ou des déficits alimentaires (sécheresses, périodes de soudures) sont très sensible à la saison. Ce type de sous-nutrition est la conséquence d'une alimentation insuffisante durant la période ayant précédé l'observation ou d'une perte de poids consécutive à une maladie (diarrhée sévère ou anorexie, par exemple). Un enfant souffrant de cette forme de sous-nutrition est maigre ou *émacié*. Les enfants dont le poids-pour-taille se situe à moins deux écarts type en-dessous de la médiane de la population de référence sont considérés comme étant atteints de sous-nutrition aiguë modérée, ceux se situant à moins trois écarts type sont considérés comme souffrant de sous-nutrition aiguë sévère.

Au Rwanda, les enfants souffrant de sous-nutrition aiguë ou émaciés sont faiblement représentés (4 pour cent) et, parmi eux, seule une très faible proportion sont atteints de la forme sévère (0,7 pour cent); ces proportions sont, néanmoins, supérieures à celles que l'on s'attend à trouver dans une population en bonne santé et bien nourrie (respectivement, 2,3 pour cent et 0,1 pour cent).

Du point de vue de l'âge (Tableau 8.4 et Graphique 8.2), ce sont les enfants de moins de 2 ans qui sont les plus atteints d'émaciation, en particulier ceux du groupe d'âges 6-23 mois (7 pour cent); après 35 mois, les proportions d'enfants souffrant de sous-nutrition aiguë chutent à moins de 1 pour cent. Ce sont donc les enfants qui, pour la plupart, sont encore allaités qui souffrent le plus de cette forme de sous-nutrition, mais ce sont aussi ceux qui souffrent le plus d'infections respiratoires, de fièvre et de diarrhée (respectivement, 41, 59 et 38 pour cent à 6-23 mois); (voir Chapitre 7 - Santé de la mère et de l'enfant). Ainsi, cette forte prévalence de la sous-nutrition aiguë aux jeunes âges est, peut-être, davantage la conséquence des maladies qui touchent les enfants de ces âges, que de carences alimentaires.

Comme pour la sous-nutrition chronique, on remarque que la proportion d'enfants émaciés est très légèrement plus élevée pour le sexe masculin (4 pour cent) que pour le sexe féminin (3 pour cent). Par ailleurs, on peut noter que les enfants de rangs élevés (6 ou plus) souffrent plus fréquemment de sous-nutrition aiguë que ceux de rangs plus faibles (5 pour cent contre moins de 4 pour cent). Enfin, il apparaît que chez les enfants suivant leur aîné de moins de 24 mois, la prévalence de la sous-nutrition aiguë est plus faible (2 pour cent) que chez les enfants pour lesquels l'intervalle intergénésique est de 2 ans ou plus (4 pour cent).

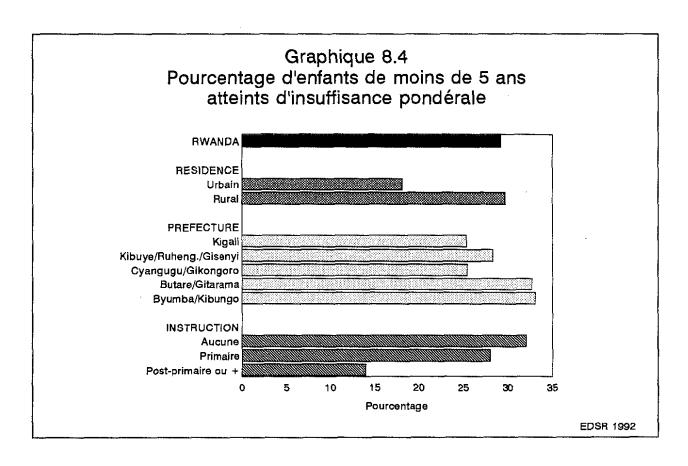
Aucune différence n'apparaît du point de vue du milieu de résidence de la mère; par contre, les préfectures de Kigali, où la sous-nutrition chronique est la moins répandue, se caractérisent par une prévalence de la sous-nutrition aiguë nettement supérieure à celle observée dans les autres régions (6 pour cent contre 4 pour cent et moins). Enfin, concernant le niveau d'instruction des mères, la tendance est identique à celle de la sous-nutrition chronique : les enfants dont la mère n'a pas d'instruction sont plus fréquemment émaciés (4 pour cent) que ceux dont la mère a une instruction supérieure au primaire (3 pour cent).

8.2.3 Insuffisance pondérale

Le Tableau 8.4 présente enfin l'état nutritionnel des enfants mesuré au moyen de l'indice poids-pour-âge. Cet indice est un "indice combiné," un faible poids-pour-âge pouvant être provoqué par la maigreur comme par le retard de croissance. Il traduit une insuffisance pondérale. Cet indice est celui qui est le plus souvent utilisé par les services de santé pour suivre les progrès nutritionnels et la croissance des enfants. Son utilisation reste limitée car il ne permet pas de distinguer entre les déficiences alimentaires de longue durée (retard de croissance) et celles qui sont récentes (émaciation). Comme le poids-pour-taille, cet indice est sensible aux variations saisonnières et sa valeur est limitée quand il n'en existe qu'une seule mesure dans le temps. Il est présenté ici essentiellement pour permettre des comparaisons avec les résultats des études ou des suivis nutritionnels des enfants qui utilisent cette mesure. Les enfants dont le poids-pour-âge se situe à moins de 2 écarts type en-dessous de la médiane de la population de référence sont considérés comme souffrant d'insuffisance pondérale, ceux se situant à moins de trois écarts type sont considérés comme souffrant d'insuffisance pondérale sévère.

Près d'un tiers des enfants rwandais (29 pour cent) souffrent d'insuffisance pondérale et six pour cent d'insuffisance pondérale sévère. Une fois encore, ces proportions sont nettement supérieures à celles que l'on s'attend à trouver dans une population en bonne santé et bien nourrie (respectivement, 2,3 pour cent et 0,1 pour cent). Les variations selon l'âge (Graphique 8.2) sont proches de celles des deux autres indices, en particulier de celles de l'indice taille-pour-âge, ce qui n'est pas étonnant puisque ces deux indices sont dépendants de l'âge. La proportion d'enfants atteints d'insuffisance pondérale augmente très régulièrement et très rapidement entre les premiers mois et l'âge de 15 mois environ : de 5 pour cent à moins de 6 mois, la proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale atteint 38 pour cent à 12-23 mois, pour diminuer ensuite légèrement, tout en se maintenant autour de 30 pour cent.

Du point de vue des caractéristiques de la mère, les variations observées pour la sous-nutrition chronique se retrouvent dans le cas de l'insuffisance pondérale (Graphique 8.4). Les enfants du milieu rural (30 pour cent) sont beaucoup plus atteints que ceux du milieu urbain (18 pour cent). Concernant la région, ce sont les enfants de Byumba/Kibungo, mais aussi ceux de Butare/Gitarama (33 pour cent dans les deux cas), qui présentent le plus fréquemment une insuffisance pondérale, alors que ceux des préfectures de Kigali et de Cyangugu/Gikongoro sont les moins touchés (25 pour cent, dans les deux cas) : en outre, à Byumba/Kibungo, 10 pour cent des enfants présentent une insuffisance pondérale sévère. Comme pour les autres indices de l'état nutritionnel, le niveau d'instruction de la mère est la variable en fonction de laquelle on constate le plus de variations. Lorsque la mère a atteint un niveau d'instruction supérieur au primaire, 14 pour cent des enfants présentent une insuffisance pondérale : ce niveau est deux fois plus élevé lorsque la mère n'a que le niveau d'instruction primaire (28 pour cent), ou lorsqu'elle n'a pas d'instruction (32 pour cent).



8.3 DISCUSSION

La quasi-totalité des enfants rwandais nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête ont été allaités, et cela sur une longue période. Cependant, trop peu d'enfants sont mis au sein immédiatement après la naissance et l'introduction d'une alimentation de complément se fait, selon les cas, soit trop tôt, soit trop tard. Ces pratiques contribuent à la sous-nutrition des enfants, favorisent les maladies et, par conséquent, font courir aux jeunes enfants de hauts risques de mortalité.

Près de la moitié des enfants rwandais de moins de cinq ans souffrent de sous-nutrition chronique qui se manifeste par un retard de croissance. La prévalence de la sous-nutrition chronique est particulièrement élevée en milieu rural et parmi les enfants de femmes sans instruction. Par ailleurs, 7 pour cent des enfants de 12-23 mois souffrent de sous-nutrition aiguë qui se manifeste par l'émaciation.

Une meilleure éducation dans le domaine nutritionnel (moment auquel il faut introduire les différents aliments et préparation équilibrée des repas), ainsi qu'une meilleure formation en ce qui concerne l'hygiène alimentaire sont indispensables à l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants et, par là, à l'amélioration de leur état de santé en général. Là encore, toute action dans ce domaine devrait être plus particulièrement orientée vers les femmes du milieu rural et celles sans instruction.

CHAPITRE 9

MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS

Le niveau de mortalité des enfants est déterminé par les conditions sanitaires, mais aussi par les conditions démographiques, socio-économiques, environnementales et culturelles, et, pour cette raison, le taux de mortalité infantile est parfois considéré comme l'un des meilleurs indicateurs du niveau de développement d'une population. La connaissance de la mortalité des enfants est donc indispensable aux spécialistes des questions de population, mais aussi aux responsables des programmes de santé et de développement socio-économique en général. C'est dans cette perspective que s'est inscrit l'un des principaux objectifs de l'EDSR, à savoir recueillir des informations permettant d'estimer les niveaux de mortalité des enfants, d'en dégager les tendances au cours des deux demières décennies, de mettre à jour certains de ses aspects différentiels et d'identifier certains des sous-groupes à hauts risques.

9.1 METHODOLOGIE

Les indices de mortalité présentés dans ce chapitre sont calculés à partir d'informations recucillies dans l'historique des naissances du questionnaire individuel. Dans cette partie du questionnaire, on demande aux femmes de retracer leur histoire génésique en donnant la liste de leurs naissances, et en précisant le sexe et la date de naissance de l'enfant, son état de survie et, en cas de décès, l'âge au décès (au jour près pour les décès de moins d'un mois, au mois près pour ceux de moins de deux ans, et en années pour les décès survenus à deux ans et plus). Les indices suivants ont été calculés à partir de ces informations :

quotient de mortalité néonatale (NN): probabilité de décéder avant d'atteindre un mois exact; quotient de mortalité post-néonatale (PNN): probabilité de décéder entre le premier et le douzième mois exacts:

quotient de mortalité infantile $({}_{1}q_{0})$: probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire;

quotient de mortalité juvénile $(_4\mathbf{q}_1)$: probabilité de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire;

quotient de mortalité infanto-juvénile $({}_5q_0)$: probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire.

La collecte des données par le biais de l'historique des naissances présente certaines limites méthodologiques et certains risques d'erreurs d'enregistrement. En premier lieu, dans ce type d'approche rétrospective, on collecte des informations sur le passé (par exemple ici, la mortalité des enfants) auprès de personnes vivantes au moment de l'enquête (ici, les femmes de 15-49 ans). Dans le cas présent, on n'a donc aucune information sur la survie ou le décès d'enfants dont la mère est actuellement décédée : dans le cas où ces enfants, orphelins de mères, seraient en nombre important et dans le cas où leur mortalité serait différente des enfants dont la mère survit (ce qui est certainement le cas), les niveaux de mortalité s'en trouveraient affectés. En outre, en limitant la collecte des données aux seules femmes de 15-49 ans, les informations découlant de l'historique des naissances ne sont pas complètement représentatives des différents intervalles de la période passée. Si, pour les cinq années précédant l'enquête, la presque totalité des naissances (et de la mortalité infanto-juvénile qui peut s'ensuivre) sont issues de femmes de 15-49 ans à l'enquête, il n'en est pas de même pour les intervalles plus anciens; pour la période 10-14 ans avant l'enquête, par exemple, nous ne disposons d'aucune information sur les naissances issues de femmes de 40-49 ans à cette époque.

¹ Le même problème méthodologique se pose quant aux mesures concernant la santé de la mère et de l'enfant et l'état nutritionnel des enfants, présentés rétrospectivement aux Chapitres 7 et 8.

Comme cela a été précisé précédemment (Chapitre 3 - Fécondité), du point de vue de la collecte proprement dite, la validité des données peut être affectée par :

- le sous-enregistrement des événements, plus particulièrement l'omission d'enfants qui meurent très jeunes, quelques heures ou quelques jours après la naissance, ce qui peut induire une sous-estimation des niveaux de mortalité:
- les déplacements différentiels de dates de naissance des enfants, selon qu'ils sont vivants ou décédés. Ces "déplacements" qui n'affectent pas les niveaux de mortalité de l'ensemble de la période rétrospective considérée, peuvent entraîner une sous-estimation de la mortalité d'un intervalle (par exemple, 0-4 ans avant l'enquête), et par conséquent une surestimation de la mortalité de l'intervalle précédant (par exemple, 5-9 ans avant l'enquête);²
- l'imprécision des déclarations d'âge au décès : en particulier, l'attraction de 12 mois comme âge au décès, en transformant une partie des décès de jeunes enfants (moins de 12 mois) en décès d'enfants plus âgés (12 à 59 mois), peut engendrer une sous-estimation de la mortalité infantile et, par contre-coup, une surestimation de la mortalité juvénile, la mortalité globale des moins de cinq ans n'étant que très peu affectée.³

L'ensemble des limites méthodologiques, inhérentes à l'historique des naissances, et des risques d'erreurs ou d'imprécisions de collecte n'induisent généralement qu'une très faible marge d'erreur dans les mesures des événements récents⁴ (voir Sullivan et al., 1990) : dans le cadre de ce rapport, on n'a donc procédé à aucun ajustement qui nécessiterait, au préalable, une évaluation détaillée de la qualité des données de l'historique des naissances. Cependant, plus la période de référence est éloignée de la date de l'enquête, plus le risque d'imprécision est important : de ce fait, les conclusions concernant les changements ou plutôt l'amplitude des changements dans les niveaux de mortalité ne doivent être tirées qu'avec prudence.

9.2 NIVEAUX ET TENDANCES

Le Tableau 9.1 présente les différents quotients de mortalité (néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile) pour les vingt dernières années, selon quatre périodes quinquennales. Durant la période la plus récente (0-4 ans avant l'enquête), un peu plus d'un enfant sur sept (150 pour mille) est décédé avant d'atteindre son cinquième anniversaire : sur 1 000 naissances, 85 enfants sont décédés avant l'âge d'un

² A l'Annexe D, le Tableau D.4 fournit la distribution des naissances, selon leur état de survie, par année de naissance. Comme on l'a précisé au Chapitre 3 (Fécondité), le "rapport de naissances annuelles" ne semble pas indiquer un manque de naissances en 1987 au profit de 1986. Par contre, il semble qu'un déplacement se soit produit pour les seuls enfants décédés, nés en "sous-nombre" en 1987 (rapport = 87 < 100), et en "surnombre" en 1986 (rapport = 124 > 100).

³ A l'Annexe D, les Tableaux D.5 et D.6 fournissent la distribution des décès par âge au décès (jours, mois et années). On remarquera que, pour l'ensemble de la période 0-19 ans avant l'enquête, à peu près le même nombre d'enfants seraient morts à 12 mois ou 1 an "exact" (197 décès) qu'aux âges 9, 10, 11, 13 et 14 mois encadrants (189 décès): l'attraction pour l'âge au décès 12 mois (ou 1 an exact) est nette. Pour la période la plus récente (0-4 ans avant l'enquête), cette attraction est beaucoup moins prononcée.

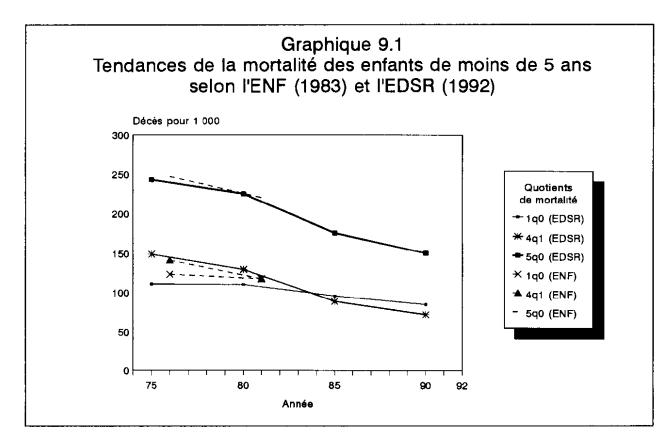
⁴ A titre indicatif, un ajustement des données par le transfert d'une partie des décès déclarés à 12 mois (ou à 1 an exact) à ceux déclarés à moins de 1 an conduirait, pour la période 0-19 ans avant l'enquête, à une mortalité infantile supérieure d'environ 5 pour cent, et à une mortalité juvénile inférieure d'environ 7 pour cent à celles présentées dans le rapport. Pour la période la plus récente (0-4 ans avant l'enquête), l'ajustement serait tout à fait négligeable.

an et, sur 1 000 enfants atteignant leur premier anniversaire, 72 sont décédés avant d'atteindre cinq ans. Avant l'âge d'un an, la probabilité de mourir durant le premier mois d'existence (39 pour mille) est légèrement inférieure à celle de mourir entre le premier et le douzième mois exacts (46 pour mille).

~	nortalité néonat le par périodes		•		
Nombre d'années précédant l'enquête	Mortalité néonatale (MN)	Mortalité post- néonatale (MPN)	Mortalité infantile (190)	Mortalité juvénile (491)	Mortalité infanto- juvénile (₅ Q ₀)
0-4 ans	38,6	46,1	84,8	71,6	150,3
5-9 ans	55,4	40, t	95,4	88,6	175,6
10-14 ans	59,8	50,1	109,9	129,0	224,7
15-19 ans	54.5	56.0	110.5	148.8	242.9

Sur la période des vingt dernières années, la mortalité infanto-juvénile a connu une forte diminution, passant de 243 pour mille en 1975 (année centrale de la période quinquennale 15-19 ans avant l'enquête) à 150 pour mille pour la période la plus récente (autour de 1990). Cette baisse de la mortalité avant l'âge de 5 ans résulte essentiellement d'une diminution de la mortalité juvénile : en effet, la probabilité de décéder entre le 1^{er} et le 5^è anniversaire a diminué de moitié au cours des vingt dernières années, passant de 149 à 72 pour mille, alors que la mortalité infantile ne baissait que de 23 pour cent pendant la même période, passant de 111 pour mille à 85 pour mille (voir Graphique 9.1). Cette évolution différentielle des quotients de mortalité infantile et juvénile, qui est assez caractéristique des populations qui parviennent à maîtriser certaines des causes exogènes de décès, a provoqué un changement de structure de la mortalité : le risque de décéder entre le 1^{er} et le 5^è anniversaire qui, précédemment, était nettement supérieur à la mortalité infantile, est, actuellement, inférieur à cette dernière.

Au Graphique 9.1, figurent également les niveaux de mortalité par périodes quinquennales précédant l'enquête, estimés lors de l'ENF de 1983. Les résultats de l'EDSR pour les deux périodes rétrospectives les plus anciennes (autour des années 1975 et 1980) sont très voisins des résultats de l'ENF pour ses périodes rétrospectives les plus récentes (autour des années 1976 et 1981) : le quotient de mortalité infanto-juvénile est estimé par l'EDSR à 243 pour mille autour de 1975, contre 245-250 pour mille autour de 1976 selon l'ENF; ce même quotient est estimé par l'EDSR à 225 pour mille autour de 1980, contre 215-225 pour mille autour de 1981 selon l'ENF. Il semble donc que, même pour la période rétrospective la plus ancienne, les omissions de décès aient été peu nombreuses au cours de l'EDSR et que les quotients de mortalité calculés reflètent bien les niveaux de mortalité des enfants rwandais. Les tendances générales de baisse de la mortalité semblent se confirmer sur la période de vingt ans couverte par les deux enquêtes : au milieu des années 1970, un enfant sur quatre décédait avant d'atteindre cinq ans; au début des années 1990, cette probabilité de décéder est passée à environ un sur sept.



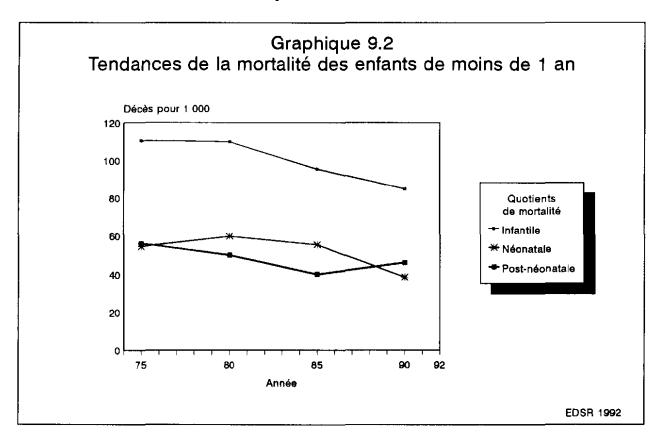
En ce qui concerne la mortalité avant le 1^{er} anniversaire, il semblerait que, globalement, la mortalité néonatale ait davantage diminué que la mortalité post-néonatale (Graphique 9.2). Cependant, ces deux catégories de mortalité semblent avoir évolué de façon contraire, à une baisse de la mortalité post-néonatale correspondant une hausse de la mortalité néonatale, et inversement : ceci pourrait provenir de transferts d'âge au décès entre la période néonatale et post-néonatale, transferts plus ou moins importants selon la période de référence avant l'enquête. De ce fait, il faut interpréter l'évolution différentielle de ces deux catégories de mortalité avec prudence.

Les résultats préliminaires de RGPH de 1991⁵ donnent des estimations de la mortalité infanto-juvénile, centrées autour de l'année 1988, différentes des résultats de l'EDSR pour la période la plus récente, à savoir 1987-1992. La mortalité juvénile, estimée à 76 pour mille au recensement, est très proche du quotient calculé à l'EDSR (72 pour mille), par contre la mortalité infantile, estimée (120 pour mille), est de 40 pour cent supérieure à celle de l'enquête (87 pour mille) et, par conséquent, la mortalité entre 0 et 5 ans (186 pour mille) est également supérieure à celle de l'EDSR (150 pour mille). Précisons tout d'abord que, contrairement à l'EDSR qui collecte des informations permettant le calcul direct des niveaux de mortalité, le RGPH dispose d'informations ne permettant que des estimations indirectes basées sur des tables-type de mortalité. Les résultats des deux opérations ne sont donc pas directement comparables.

En outre, l'application des méthodes indirectes de calcul et, en particulier, le choix du modèle de mortalité de référence peuvent parfois conduire à des estimations assez éloignées de la réalité. Dans le cas présent, alors que les niveaux de mortalité estimés par le recensement sont différents de ceux de l'EDSR, les informations collectées par le RGPH et ayant servi à l'estimation de la mortalité, à savoir la proportion d'enfants décédés parmi les enfants nés vivants, sont très proches des informations du même type collectées

⁵ Service National du Recensement, 1993.

à l'EDSR ce qui atteste de la qualité et de la cohérence des informations collectées par les deux opérations. Il semble donc que les différences de niveau de mortalité constatées entre le recensement et l'EDSR résulteraient essentiellement de l'utilisation des méthodes indirectes de calcul par le RGPH. En outre, les niveaux actuels ainsi que les tendances passées de la mortalité déduits de l'EDSR sont beaucoup plus cohérents avec la situation sanitaire actuelle et avec les estimations des enquêtes précédentes (ENF) que ne le seraient les niveaux de mortalité estimés par le RGPH.



9.3 MORTALITE DIFFERENTIELLE ET GROUPES A HAUTS RISQUES

Le Tableau 9.2 présente les différents quotients de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques socio-démographiques de la mère, pour la période de dix ans précédant l'enquête (1983-1992). La référence à une période de dix années est utilisée ici pour pouvoir disposer, dans chaque sous-groupe de population, d'un nombre d'événements suffisant au calcul des différentes probabilités. Le Graphique 9.3 visualise les niveaux de mortalité infanto-juvénile selon les différentes caractéristiques.

Le risque de décéder avant l'âge de cinq ans en milieu rural (163 pour mille) n'est que très légèrement supérieur à celui estimé pour le milieu urbain (155 pour mille) et, que ce soit au niveau de la mortalité infantile ou de la mortalité juvénile, l'écart observé entre les deux milieux de résidence est du même ordre de grandeur. Ce résultat n'est guère surprenant dans la mesure où la situation sanitaire des enfants diffère assez peu selon le milieu de résidence (voir Chapitre 7 - Santé de la mère et de l'enfant).

Du point de vue régional, la mortalité infanto-juvénile présente peu de variations (de 146 à 161 pour mille), sauf dans le cas des préfectures de Byumba/Kibungo qui se caractérisent par une mortalité avant le 5^è anniversaire plus élevé que partout ailleurs (195 pour mille) : cette région se différencie plus particulièrement par une forte mortalité juvénile, près de 30 pour cent supérieure à celle des autres régions

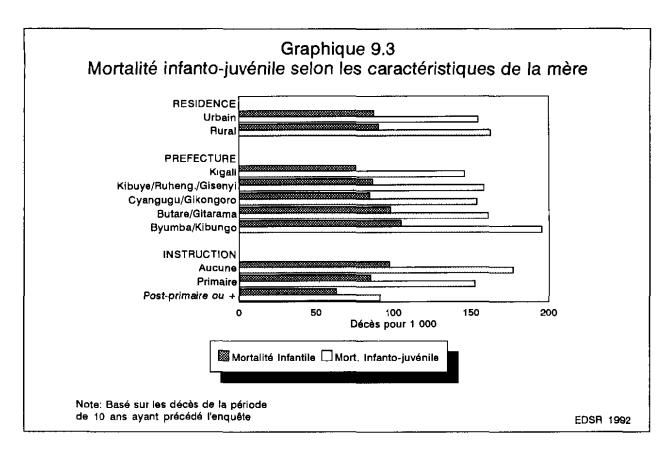
Tableau 9.2 Mortalité des enfants par caractéristiques de la mère

Quotients de mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile pour la période de 10 ans précédant l'enquête, par caractéristiques socio-démographiques de la mère, EDS Rwanda 1992

Caractéristique	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité post- néonatale (PNN)	Mortalité infantile (190)	Mortalité juvénile (491)	Mortalité infanto- juvénile (_s q _o)
Milieu de résidence					
Urbain	43,4	44,1	87,5	73,6	154,6
Rural	47,2	43,1	90,3	79,7	162,8
Préfecture					
Kigali	34,4	41,3	75,6	75,8	145,7
Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi	44,0	42,4	86,4	78,9	158,4
Cyangugu/Gikongoro	54,0	30,5	84,5	7 5,5	153,6
Butare/Gitarama	51,8	46,3	98,1	69,8	161,1
Byumba/Kibungo	51,9	53,0	104,9	101,1	195,4
Niveau d'instruction					
de la mère					
Aucun	52,4	44,9	97,3	88,2	176,9
Primaire	41,9	43,0	84,9	73,6	152,2
Post-primaire ou plus	38,5	24,3	62,8	30,3	91,2
Ensemble	47,0	43,1	90,1	79,4	162,4

(101 pour mille, contre 79 pour mille ou moins). La situation nutritionnelle plus critique dans cette zone que dans le reste du pays (voir Chapitre 8 - Allaitement et état nutritionnel) explique, peut-être, en partie, ces résultats.

Le niveau d'instruction de la mère semble être la variable ayant le plus d'influence sur les niveaux de mortalité. Un enfant né d'une femme sans instruction a une probabilité de mourir avant cinq ans (177 pour mille) près de deux fois plus élevée que celle d'un enfant de mère ayant un niveau d'instruction post-primaire ou supérieur (91 pour mille); lorsque la mère a seulement un niveau primaire, la mortalité infanto-juvénile (152 pour mille) est plus de 50 pour cent supérieure à celle des enfants issus des femmes les plus instruites. Cette différence de mortalité en fonction du niveau d'instruction de la mère est encore plus nette pour les enfants survivants à un an, puisque leur probabilité de mourir avant cinq ans est près de trois fois plus élevée quand leur mère n'a aucun niveau d'instruction (88 pour mille) par rapport à ceux dont la mère a atteint, au moins, le post-primaire (30 pour mille). Ces résultats ne sont guère étonnants dans la mesure où le même type de relation a été mis en évidence entre le niveau d'instruction et, d'une part, la prévalence des maladies (Chapitre 7) et, d'autre part l'état nutritionnel des enfants (Chapitre 8). Avec l'acquisition d'une certaine instruction, les femmes acquièrent une meilleure connaissance de la composition équilibrée des aliments, des règles d'hygiène et des soins à prodiguer à leurs enfants; mais surtout, les femmes non instruites sont souvent celles qui vivent dans les conditions économiques les plus précaires, qui ont des logement insalubres, et pour lesquelles la quantité et la qualité de nourriture disponible est la plus limitée. Cette conjonction de facteurs, et non le seul niveau d'instruction, expliquent la forte prévalence des maladies et de la sous-nutrition parmi les enfants des femmes sans instruction et, par conséquent, leur forte mortalité.



Le Tableau 9.3 et le Graphique 9.4 présentent les quotients de mortalité pour la période de dix ans précédant l'enquête selon certaines caractéristiques biologiques des mères et des enfants. Entre la naissance et le cinquième anniversaire, la mortalité des enfants de sexe masculin (176 pour mille) est, comme dans la majorité des populations, légèrement plus élevée que celle des enfants de sexe féminin (149 pour mille). Cette différence de niveau de mortalité s'observe aussi bien entre la naissance et le 1^{er} anniversaire (98 pour mille pour le sexe masculin contre 82 pour mille pour le sexe féminin), qu'entre le 1^{er} et le 5^è anniversaire (87 contre 73 pour mille).

Concernant la taille de l'enfant à la naissance selon la perception de la mère, il apparaît que les bébés de petite taille ont une mortalité beaucoup plus élevés que les bébés de taille moyenne ou gros. Sur mille enfants de petite taille à la naissance, 80 n'atteignent pas la fin du premier mois d'existence et, globalement, 135 n'atteignent pas leur premier anniversaire. Pour ces enfants, la probabilité de mourir durant le premier mois est près de trois fois supérieure, et la probabilité de mourir durant la première année est près de deux fois supérieure à celles des enfants que les mères ont déclarés comme étant, à la naissance, moyens ou plus grands que la moyenne.

Les trois autres caractéristiques selon lesquelles sont présentés les niveaux de mortalité au Tableau 9.3 et au Graphique 9.4 concernent le comportement procréateur des mères. Du point de vue de l'âge de la mère à la naissance de l'enfant, les risques de décéder des enfants sont d'autant plus importants que la mère est jeune : entre la naissance et le 5è anniversaire, un enfant né d'une mère très jeune (moins de 20 ans) court un risque de décéder de 1 sur 4 (237 pour mille), alors que si la mère est plus âgée, la probabilité de décéder ne dépasse pas 1 sur 6 (163 pour mille). Cette différence de mortalité ne se retrouve pas seulement dans la période néonatale, mais à tous les âges de la naissance à 5 ans. Ceci laisse à penser que cette mortalité différentielle n'est pas due uniquement au fait que les mères sont jeunes, mais également à d'autres facteurs

Tableau 9.3 Mortalité des enfants par caractéristiques démographiques de la mère et des enfants

Quotients de mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile pour la période de 10 ans précédant l'enquête, par caractéristiques démographiques de la mère et des enfants, EDS Rwanda 1992

Caractéristique démographique	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité post- néonatale (PNN)	Mortalité infantile (1 Q 0)	Mortalité juvénile (4Q1)	Mortalité infanto- juvénile (5Q0)
Sexe					
Masculin	49.1	49.0	98.2	86,6	176.2
Feminin	44,8	37,2	82,1	72,5	148,6
Taille à la naissance ¹					
Petit	79,9	55,0	134.9	58,0	185,1
Moyen ou gros	31,5	43,4	74,9	76,8	145,9
Age de la mère à la					
naissance					
Moins de 20 ans	64,5	56,6	121,2	131,5	236,8
20-29 апѕ	45,3	44,8	90,2	79,9	162,9
30-39 ans	47,7	39,5	87,2	67,7	148,9
40-49 ans	33,3	30,6	63,9	79,9	138,7
Rang de naissance					
1	55,6	44,0	99,6	77,5	169,4
2-3	40,0	46,5	86,6	81.3	160,9
4-6	41,4	41.6	83,0	76,2	152,9
7 ou plus	58,5	40,0	98,6	83,6	173,9
Intervalle avec la					
naissance précédente					
Moins de 2 ans	87,9	70,9	158,8	100,4	243,2
2-3 ans	26,6	33.0	59,6	75,5	130,6
4 ans ou plus	33,2	23,9	57,0	45,0	99.5

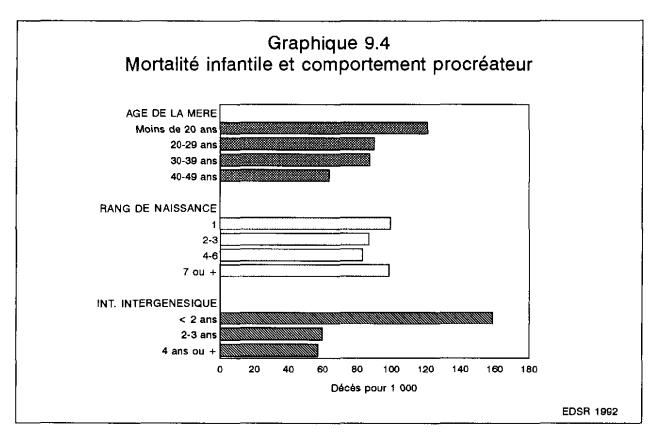
¹Quotients pour la période de cinq ans précédant l'enquête

exogènes, tels que les conditions environnementales et/ou socio-économiques plus défavorables, particulières aux femmes qui ont des enfants à de jeunes âges.

Selon le rang de naissance, les quotients de monalité infantile relativement élevés pour le rang 1 (100 pour mille), baissent pour les rangs suivants (87 pour mille et moins), pour augmenter pour les enfants de rangs les plus élevés (99 pour mille pour les rangs 7 ou plus). Les écarts relatifs de mortalité sont encore plus importants si on se limite à la mortalité néonatale qui passe de 56 pour mille pour le rang 1 à 40 pour mille pour les rangs 2-3 et atteint 59 pour mille pour les rangs 7 ou plus. Les naissances de rangs élevés sont donc des naissances à risques comme le sont les premiers-nés.

La durée de l'intervalle intergénésique apparaît comme étant le facteur qui influe le plus nettement sur les niveaux de mortalité des enfants. Les intervalles très courts (moins de 2 ans), dont on pense qu'ils ne permettent pas à la femme une récupération totale de ses capacités physiologiques, entraînent une mortalité

infantile (159 pour mille) trois fois plus élevée que chez les enfants qui suivent leur aîné de quatre ans et plus (57 pour mille). Parce qu'ils peuvent affecter la durée de l'allaitement, l'alimentation en général et les soins apportés aux enfants, les intervalles intergénésiques courts peuvent également réduire les chances de survie des enfants après le 1^{er} anniversaire. Ainsi, au Rwanda, les enfants qui suivent leur aîné de moins de 2 ans ont une mortalité juvénile (100 pour mille) plus de deux fois plus élevée que celle des enfants qui suivent leur aîné de quatre ans ou plus (45 pour mille).



La mortalité différentielle selon ces trois caractéristiques met en évidence les risques importants que fait courir aux enfants une fécondité élevée, caractérisée par des naissances précoces, des rangs de naissance élevés et des intervalles intergénésiques courts.

Le Tableau 9.4 qui reprend, en les combinant, ces trois dernières caractéristiques du comportement procréateur, présente une classification des naissances des cinq dernières années selon les catégories à hauts risques auxquelles elles correspondent :

- les naissances de rang un qui présentent un risque accru de mortalité; ces naissances ne pouvant être évitées, elles sont présentées dans une catégorie à part;
- les naissances issues de femmes appartenant à une seule catégorie à hauts risques, à savoir les naissances précoces (mère de moins de 18 ans) et celles de femmes d'âge de procréation tardif (plus de 34 ans), les naissances à intervalle intergénésique court (moins de 24 mois), et celles de rang élevé (supérieur à six);

- les naissances correspondant à une combinaison de certains hauts risques précédents à savoir : âge inférieur à 18 ans, âge supérieur à 34 ans, intervalle intergénésique court (moins de 24 mois), et rang élevé (supérieur à six);
- les naissances n'appartenant à aucune des catégories à hauts risques définies ci-dessus.

Tableau 9.4 Fécondité à hauts risques

Pourcentage d'enfants nés dans les cinq années ayant précédé l'enquête par haut risque de montalité, et pourcentage de femmes actuellement en union à risque de concevoir un enfant à haut risque de mortalité, par catégorie de haut risque croissant, EDS Rwanda 1992

	Naissances 5 dernières	Pourcentage		
Catégorie à hauts risques	Pourcentage de naissances		actuellement en union ¹	
Dans aucune catégorie à hauts risques	43,2	1,00	26,9 ²	
Naissances de rang 1 (RG=1)	18,2	1,43	6,3	
Un seut haut risque				
Age <18 ans	0,1	-	0,0	
Age >34 ans	4,6	0,82	8,0	
Intervalle intergénésique (IN) <24 mois	12,6	1,72	22,6	
Rang de naissance (RG) >6	3,9	0,98	2,6	
Ensemble des hauts risques simples	21,2	1,38	33,3	
Hauts risques multiples				
Age < 18 et IN < 24	0,2	-	0,1	
Age >34 et IN <24	0,4	-	1,4	
Age >34 et RG >6	12,7	1,01	22,0	
Age >34, IN <24 ct RG >6	2,4	(2,46)	7,4	
IN <24 et RG >6	1,7	(1,91)	2,6	
Ensemble des hauts risques multiples	17,4	1,29	33,5	
Ensemble des catégories à risques	56,8	1,37	73,1	
Total	100,0	•	100,0	
Effectif	5613	-	3785	

Note: Le rapport de risques est le rapport de la proportion d'enfants décédés dans les cinq dernières années dans chaque catégorie à risques, à la proportion d'enfants décédés dans aucune catégorie à hauts risques.

⁽⁾ Basé sur moins de 200 cas.

Les femmes sont classées dans les catégories à hauts risques selon le statut qu'elles auraient à la naissance de l'enfant, si l'enfant était conçu au moment de l'enquête: âge inférieur à 17 ans et 3 mois ou supérieur à 34 ans et 2 mois, la dernière naissance est née dans les 15 derniers mois, et la dernière naissance était de rang 6 ou plus.

²Y compris les femmes stérilisées

Il apparaît tout d'abord (Tableau 9.4) que 43 pour cent des naissances des cinq années ayant précédé l'enquête ne correspondent à aucune catégorie à hauts risques identifiés, 18 pour cent correspondent à des risques élevées parce qu'elles sont de rang un, 21 pour cent correspondent à des catégories de haut risque unique, et 17 pour cent des naissances sont des cas à hauts risques multiples. Pour évaluer le risque supplémentaire de décéder que font courir aux enfants certains comportements procréateurs des mères, on a calculé des *rapports de risques*, en prenant comme base de référence les naissances n'appartenant à aucune des catégories à hauts risques. Le rapport de risques est donc le rapport de la proportion d'enfants décédés dans chaque catégorie à hauts risques, à la proportion d'enfants décédés dans la catégorie "sans haut risques."

Un enfant appartenant à une catégorie quelconque de haut risque unique court un risque de décéder 1,38 fois supérieur à un enfant n'appartenant à aucune catégorie à hauts risques : les intervalles intergénésiques courts constituent la cause essentielle de ces hauts risques puisqu'un enfant né moins de 24 mois après son aîné court un risque de décéder 1,72 fois supérieur à celui de la catégorie de référence. Les enfants appartenant à la catégorie de hauts risques multiples courent un risque de décéder 1,29 fois supérieur à la norme de référence. Lorsque les enfants sont de rang supérieur à 6 et suivent la naissance précédente de moins de 24 mois, leur risque de décéder est 1,91 fois supérieur à la catégorie de référence; lorsqu'en plus de ces deux critères, la mère a plus de 34 ans, le risque de décéder est 2,46 fois supérieur à la norme.

Ces résultats démontrent qu'un meilleur espacement des naissances n'a pas pour seule conséquence une réduction des niveaux de la fécondité, mais aussi une amélioration des chances de survie des enfants.

A partir de cette analyse du comportement procréateur à hauts risques, on a essayé de déterminer la proportion de femmes actuellement mariées qui, potentiellement, pourraient avoir un tel comportement. Pour cela, à partir de l'âge actuel des femmes, de l'intervalle écoulé depuis leur demière naissance et du rang de leur demière naissance, on détermine dans quelle catégorie se trouverait la prochaine naissance, si chaque femme concevait un enfant au moment de l'enquête. Il s'agit donc d'une simulation ayant pour objectif de déterminer quelles proportions des futures naissances entreraient dans les catégories à risques, en l'absence de tout comportement régulateur de la fécondité. Il apparaît (Tableau 9.4) que 27 pour cent des enfants à naître seraient alors des enfants n'appartenant à aucune catégorie à hauts risques et que 73 pour cent des enfants appartiendraient à une quelconque catégorie à hauts risques (simple ou multiple). Cette dernière proportion est nettement supérieure à celle observée chez les enfants déjà nés (57 pour cent). Cette simulation démontre une fois de plus la nécessité de mettre en place des mécanismes régulateurs de la fécondité dans le but de réduire les hauts risques de mortalité encourus par les jeunes enfants.

9.4 DISCUSSION

Les conditions précaires d'accouchement, la forte prévalence des maladies de l'enfance et leur manque de traitement, ainsi que la situation nutritionnelle déficiente sont autant de facteurs qui expliquent que la mortalité des enfants rwandais reste toujours élevée. En outre, on constate de fortes variations de la mortalité selon le niveau d'instruction de la mère, les enfants de femmes sans instruction ayant une probabilité de décéder entre la naissance et le 5^è anniversaire près de deux fois plus élevée que les enfants des femmes de niveau supérieur au primaire. Par ailleurs, une fécondité trop précoce et des intervalles intergénésiques trop courts, chez certaines catégories de femmes, contribuent au maintien de cette forte mortalité. Globalement, avant cinq ans, la mortalité touche 150 enfants pour mille naissances vivantes.

Cependant, ces niveaux de mortalité ont nettement diminué au cours des dernières années : le développement des soins prénatals et de la vaccination des enfants, ainsi que le recul de l'âge à la première naissance (et donc la baisse de la fécondité) ont très certainement largement contribué à cette baisse.

BIBLIOGRAPHIE

Arnold, Fred et Ann K. Blanc. 1990. Fertility levels and trends. DHS Comparative Studies No. 2. Columbia, Maryland: Institute for Resource Development/Macro Systems, Inc.

Banque Mondiale. 1993. Rapport sur le développement dans le monde 1993. Washington, D.C.: Banque Mondiale.

Bureau National du Recensement. 1984. Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1978. Kigali, Rwanda.

Delpeuch, Francis. 1991. Indices et indicateurs anthropométriques : choix, interprétation, présentation ct utilisation. In Atelier sur la surveillance nutritionnelle en Afrique de l'Ouest : méthodologie des enquêtes nutritionnelles. Document de travail, Dakar, Sénégal : ORANA, ORSTOM et OMS.

Office National de la Population (ONAPO). 1984. Enquête Nationale de la Fécondité, 1983, Volume I, Analyse des résultats. Kigali, Rwanda.

Office National de la Population (ONAPO). 1985. L'Office National de la Population : historique, objectifs, principales réalisations, perspectives d'avenir. Kigali, Rwanda.

Office National de la Population (ONAPO). 1989. Rapport de l'étude sur la promotion et la prestation des services de planification familiale à base communautaire à Ruhengeri. Kigali, Rwanda.

Office National de la Population (ONAPO) et GTZ. 1989. Aspects socio-culturels des grossesses non désirées des jeunes filles dans la Préfecture de Butare. Kigali, Rwanda.

Office National de la Population (ONAPO). 1990. Le problème démographique au Rwanda et le cadre de sa solution. Kigali, Rwanda.

ONAPO, 1990a. Volume I, Interrelations population développement.

ONAPO, 1990b. Volume II, Le modèle TTU (Twiyongere Twongera Umusaruro).

ONAPO, 1990c. Volume III, Etudes coût-bénéfice du programme de planification familiale au Rwanda.

ONAPO, 1990d. Volume IV, Politique démographique et politique de population au Rwanda et plan d'action.

Office National de la Population (ONAPO) et Mouvement Révolutionnaire pour le Développement (MRND). 1990. Le problème au Rwanda et le cadre de sa solution. Kigali, Rwanda.

Office National de la Population (ONAPO). 1991. Enquête sur les besoins d'éducation pour la vie familiale des élèves de l'enseignement secondaire. Kigali, Rwanda.

Office National de la Population (ONAPO). 1992. La politique de population au niveau de la commune du Rwanda. Guide d'intégration de la variable population dans la planification communale. Kigali, Rwanda.

Office National de la Population (ONAPO) et Macro International Inc. 1992. Enquête Démographique et de Santé (EDSR), Rapport préliminaire. Columbia, Maryland : ONAPO et Macro International Inc.

Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 1991. Expanded programme on immunization, training for midlevel managers. *The EPI Coverage Survey*. Genève: OMS.

Présidence du Mouvement Révolutionnaire pour le Développement (MRND) et Ministère de la Santé (MINISANTE). 1989. La politique sanitaire au Rwanda. Kigali, Rwanda.

Service National du Recensement. 1991. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) au 15 Août 1991. Résultats provisoires. Kigali, Rwanda.

Service National du Recensement. 1992. Recensement Général de la Population et de l'Habitat au 15 Août 1991. Résultats préliminaires (échantillon au 10²). Kigali, Rwanda.

Service National du Recensement. 1993. Recensement Général de la Population et de l'Habitat au 15 Août 1991. Analyse des principaux résultats (échantillon au 10²). Kigali, Rwanda.

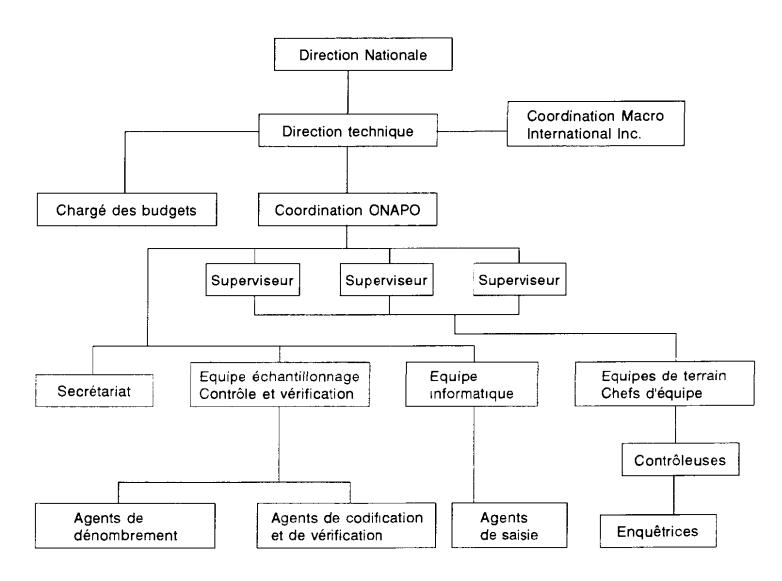
Service National du Recensement. En cours de publication. Recensement Général de la Population et de l'Habitat au 15 Août 1991. Analyse des résultats. Kigali, Rwanda.

Sullivan, Jeremiah M., George T. Bicego et Shea Oscar Rutstein. 1990. Assessment of the quality of data used for the direct estimation of infant and child mortality in the demographic and health surveys. In *An assessment of DHS-I data quality*, 113-137. DHS Methodological Reports No. 1. Columbia, Maryland: Institute for Resource Development/Macro Systems Inc.

ANNEXE A

ORGANIGRAMME ET PERSONNEL DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE

ORGANIGRAMME DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE AU RWANDA (EDSR)



PERSONNEL DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE AU RWANDA

Cadres et personnel nationaux

Direction Nationale Directrice de l'ONAPO

Mme HABIMANA NYIRASAFARI Gaudence

Directeur Technique Dr HAKIZIMANA Evariste

Coordination ONAPO Chef de Section Recherches HABIYAKARE Tite

Echantillonnage et Dénombrement

Echantillonnage SIMBABURANGA Oswald

Chefs d'équipe de

dénombrement SIMBABURANGA Oswald

MUSHINZIMANA Emmanuel

ISILIKOREYE Laurent NDUWIMANA Sixbert INGABIRE Mireille Blanche MUKANKUBANA Clotilde NTEZIYAREMYE Albert

Agents de dénombrement MUTABAZI Célestin

RUZINDANA André RUMAZIMINSI Schadrack SENYENZI François MUNYANGABE Albert RURANGWA Côme

MUSABYIMANA Jean-Claude

GAKWAYA Didace NKUSI Jcan de Dieu RUSIZANA Augustin

MUJYAMBERE Jean Damascène

UWIMANA André GAHUTU Isidore NSABIMANA Deus MPIRANYA Bukaraca GIHANA Octave

TWAGIRAYEZU Ildephonse

KAREGE Fiacre

Chauffeurs UKUZAYEZU Joseph

HABIMANA Innocent MATAMATA Nuru

NTAMUGABUMWE Félicien

HABIMANA Badru

HABYARIMANA Edouard MUNYABARENZI Silis

Enquête principale

Formation BUTERA Benoît

BAZIRAMWABO Madeleine

HABIYAKARE Tite

NGENDAKUMANA Mathias

Superviseurs BAZIRAMWABO Madeleine

NGENDAKUMANA Mathias

HABIYAKARE Tite

Chefs d'équipe MUNYAMBANZA Emmanuel

NTAMUGABUMWE Innocent BIZIMUNGU Jean Baptiste MUSHINZIMANA Emmanuel

BUTERA Benoît

MUTUMWINKA Bellancilla

Contrôleuses MUJAWAMARIYA Léoncie

NTUYEMUKAGA Constantine

KAMONDO Laurence

NYIRAHABIMANA Dorothée NGIZWENAYO Scholastique

TUYISENGE Christine

Enquêtrices MUJAWAMARIYA Goretti

NIYONZIMA Lucie MUKANEZA Chantal MUKAFRIKA Valencie MUKASHELI Antoinette MUSENGIMANA Odile

MUKAMAZIMPAKA Gaudence UMUMARARUNGU Odette MUKAMUSONI Eugénie

NYIRANSABIMANA Epiphanie MUKANYINDO Jacqueline

UWIZEYE Yvonne

MUKUZANYANA Immaculée NISHYIREMBERE Athalie

KAYITESI Christine

MUKAMWAMBUTSA Marthe

UWAYEZU J.M.V

MUKANSANGA Julienne MUGOREWINDEKWE Eugénie

KAREGEYA Alice MUKASAFARI Jeanette NABAHIRE Béatrice MUHUTUKAZI Pélagie

NYIRANZEYIMANA Marcelline

Agents de pesée DUSABEMARIYA Dancille

UKWITEGETSE Léoncie

MUHAWENIMANA Marie-Thérèse MUSHIMIYIMANA Charlotte MUKAMANZI Illuminée HAKIZIMANA Alphonse

Chauffeurs BAZIKORAHO Jean-Baptiste

RUTAMIZA François-Xavier

RUHITAMO Anastase NTIRIZIMIRA Laurent NSENGIMANA Emmanuel

GASANA François KATAREBE Pasteur

RUGWIZAMBARAGA Servilien

Saisie et vérification

Chef d'équipe NDUWIMANA Sixbert

Agents de saisie MUKARWEGO Jeanne d'Arc

NTAMUSHOBORA Epimaque UWUBASHYWE Adrienne TWAGIRUMUKIZA Cléophas

AKAYEZU Brigitte

MUJYAMBERE Jean Damascène

NSABIMANA Deus MPIRANYA Bukaraca NIYONTEZE Edouard

Secrétariat UWANYIRIGIRA Marie Claire

Consultants DHS/Macro International Inc.

Préparation du contrat AYAD Mohamed

Coordination Technique SCHOEMAKER Juan

Traitement des données CUSHING Jeanne

CANALES Victor CROFT Trevor

ABDERRAHIM Noureddine

Formation EKOUEVI Koffi

Sondage SCOTT Chris

LE Thanh

Analyse BARRERE Bernard

BARRERE Monique SCHOEMAKER Juan

ANNEXE B PLAN DE SONDAGE

ANNEXE B

PLAN DE SONDAGE

B.1 OBJECTIFS

L'Enquête Démographique et de Santé au Rwanda (EDSR) a prévu un échantillon de 6 000 femmes âgées de 15 à 49 ans. Pour des raisons de sécurité, certaines zones ont été exclues de l'enquête. Il s'agit de 44 secteurs ruraux dans les préfectures de Byumba et Ruhengeri. Les zones exclues représentent environ 2,8 pour cent de la population rwandaise.

B.2 BASE DE SONDAGE

Le choix de la base de sondage au niveau aréolaire s'est effectué séparément pour les milieux urbain et rural. En milieu urbain, l'ensemble des districts de recensement (DR) créés pour le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1991 ont servi de base de sondage. Les données concernant les effectifs de population sont les données disponibles les plus récentes.

En milieu rural, l'ensemble des cellules ont servi de base de sondage. Le choix des cellules plutôt que des DR a été fait sur la base de plusieurs éléments. Les cellules sont bien connues partout au Rwanda et facilement repérables dans la hiérarchie administrative : préfecture, commune, secteur et cellule. Elles sont de taille inférieure à celle des DR, ce qui permettrait de réduire les coûts de dénombrement des ménages. Les effectifs de population des cellules peuvent ne pas être aussi récents que les résultats du recensement. Cependant les listes des ménages résidant dans les cellules existent chez les chefs de cellule qui les mettent plus ou moins à jour. En cas de différence entre les chiffres du recensement et ceux des chefs de cellules, ces derniers ont été rectifiés sur la base des résultats du dénombrement des ménages.

B.3 CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

L'échantillon de l'EDSR est basé sur un sondage aréolaire stratifié et tiré à deux degrés. Au premier degré, 201 unités primaires de sondage (UPS) ont été tirées avec des probabilités proportionnelles à leur taille. Une UPS correspond à un DR en milieu urbain et à une cellule en milieu rural. Les mesures de taille sont, pour les cellules, les effectifs de ménages obtenus auprès des chefs de cellule, et pour les DR, les ménages recensés en 1991. On a, au total, 51 UPS urbaines et 150 UPS rurales. Pour faciliter le travail de dénombrement des ménages et réduire le déplacement des enquêtrices, les UPS qui dépassaient 500 ménages ont été scindées en segments dont un seul a été retenu pour l'enquête.

En milieu rural, la stratification est implicite. Les cellules figurent dans la liste par ordre hiérarchique administratif: préfecture, commune, secteur, cellule. En milieu urbain, on a distingué d'abord deux strates explicites: les DR à caractère rural et les DR effectivement urbains. Au sein de chaque strate, les DR ont été classés d'abord par villes, celles-ci étant ordonnées selon leur taille. Au sein de chaque ville, on a suivi l'ordre hiérarchique administratif.

Un dénombrement exhaustif des ménages résidant dans chaque grappe a fourni une liste de ménages à partir de laquelle on a tiré, au deuxième degré, un échantillon de ménages. Dans les ménages tirés on a enquêté chaque femme âgée de 15 à 49 ans.

B.4 PARAMETRES DE SONDAGE

D'après les projections faites en 1990 avant le déroulement du RGPH,¹ la population résidente de femmes âgées de 15 à 49 ans représentait seulement 7 pour cent en milieu urbain. L'effectif cible de l'échantillon étant de 6 000 femmes, un échantillon proportionnel aurait accordé seulement 420 femmes urbaines, ce qui aurait été trop faible pour des analyses approfondies au niveau du milieu urbain. On a donc triplé le taux de sondage du milieu urbain par rapport à celui du rural.

Les principaux paramètres de l'échantillon calculés pour la première enquête et retenus pour l'enquête de 1992 sont les suivants : (1) en milieu rural, 150 cellules tirées avec une moyenne de 33 ménages par cellules; (2) en milieu urbain, 51 DR tirés avec une moyenne de 22 ménages par DR.

On pourrait estimer le nombre de ménages dans l'échantillon ainsi :

En milieu rural:

et en milieu urbain:

$$51 DR \times 22$$
 ménages = 1 122 ménages .

Le nombre moyen de femmes de 15 à 49 ans par ménage a été estimé à 1,105 en milieu rural et à 1,050 en milieu urbain. Les effectifs de ménages calculés ci-dessus correspondraient aux nombres de femmes suivants :

En milieu rural:

$$4950 \times 1,105 = 5470$$
 femmes

et cn milieu urbain:

$$1\ 122 \times 1,050 = 1\ 178\ femmes$$

donc au total 6 648 femmes. En admettant un taux de réponse de 90 pour cent, on devrait ainsi arriver à l'échantillon cible de 6 000 femmes.

B.5 PROBABILITES DE SONDAGE

Les probabilités de sondage ont été calculées séparément pour les deux degrés de sondage. On utilise les notations suivantes pour chaque unité primaire de sondage (UPS), soit cellule, soit DR.

 P_{Ii} : probabilité de sondage au 1^{er} degré de la i^{ème} UPS

 P_{2i} : probabilité de sondage au 2° degré de la i^{ème} UPS.

¹ Ces paramètres de sondage ont été développés en janvier 1990. Suite à la suspension de l'enquête en octobre 1990 en raison des problèmes de sécurité, une nouvelle enquête a été entreprise en 1992, basée sur un nouvel échantillon. Le plan de sondage est essentiellement le même.

Soient a le nombre d'UPS à tirer dans chaque domaine, M_i l'effectif de population de la i^{ème} UPS et ΣM_i l'effectif total du domaine. La probabilité d'inclusion de cette UPS dans l'échantillon est calculée de la manière suivante :

$$P_{1i} = a \frac{M_i}{\sum_i M_i} .$$

Au deuxième degré, on tirera un nombre b_i de ménages à partir des M_i ' ménages nouvellement dénombrés par l'équipe EDSR dans l'UPS. On a donc :

$$P_{2i} = \frac{b_i}{M_i'}.$$

Afin que l'échantillon soit auto-pondéré à l'intérieur du domaine, la probabilité globale $P_i = P_{Ii}$. P_{2i} doit être la même pour chaque ménage à l'intérieur du domaine. Cela implique que :

$$P_{1i}P_{2i} = \frac{a}{\sum M_i} \cdot \frac{M_i}{M_i'} \cdot b_i = F.$$

Le tirage des ménages s'est fait avec probabilité égale et l'intervalle de tirage est calculé de la manière suivante :

$$I_t = \frac{1}{P_{2i}} = \frac{P_{1i}}{F} .$$

Dans le cas des grandes UPS qui ont été segmentées et dont un seul segment a été retenu pour l'enquête, on a introduit un degré intermédiaire entre le premier et le deuxième degré. Soit t_{ij} la taille du f^{me} segment choisi pour la ième UPS. La probabilité au premier degré est de :

$$P_{1\psi} = a \cdot \frac{M_i}{\sum M_i} \cdot \frac{t_{\psi}}{M_i} = a \cdot \frac{t_{\psi}}{\sum M_i}.$$

B.6 RESULTATS DE L'ENQUETE

Le Tableau B.1 donne les résultats détaillés des enquêtes ménages et femme selon le milieu et la région de résidence. A la suite du classement des ménages selon les différents codes résultat, le taux de réponse pour l'enquête ménage est calculé de la façon suivante :

$$\frac{(1)}{(1)+(2)+(3)+(4)+(5)}.$$

Tableau B.1 Résultats des enquêtes auprès des ménages et des femmes par région et milieu de résidence

Répartition (en %) des ménages et des femmes éligibles dans l'échantillon de l'EDS par résultat de l'enquête, taux de réponse des ménages et des femmes, et taux de réponse global selon la région et le milieu de résidence, EDS Rwanda 1992

		Région de résidence					Milieu de résidence	
Résultat des interviews	Kigalı	Kibuye/ Ruhengeri/ Gisenyi	Cyangugu/ Gikongoro	Butare/ Gitarama	Byumba/ Kibungo	Urbain	Rural	Total
Ménages sélectionnés								
Rempli (1)	95,5	95,9	97,9	96,9	94,3	91,6	97,0	96,1
Ménage présent mais pas								
d'enquêté disponible (2)	0,1	0,4	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3
Refus de répondre (3)	0,3	0,2	0,2	0.1	0,2	0,4	0,1	0,2
Ménage absent (4)	1,1	1,9	0,4	0,9	1,0	2,4	0,9	1,2
Logement non trouvé (5)	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1
Logement vide (6)	2,6	1,3	0,7	1,5	3,4	4,6	1,3	1,9
Logement détruit (7)	0,4	0,0	0,2	0,2	0,6	0,4	0,2	0,3
Autre (8)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	1463	1695	848	1478	1025	1113	5396	6509
Taux de réponse	98,4	97,2	98,8	98,6	98,4	96,5	98,5	98,2
Femmes éligibles								
Entièrement rempli (a)	95,6	92,6	93,3	94.4	95,8	94,4	94,3	94,3
Pas à la maison (b)	3,1	6,1	5,8	5, 0	3,2	4,5	4,7	4,7
Différé (c)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Refus de répondre (d)	0,0	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Partiellement rempli (e)	1,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Incapable de répondre (f)	1,1	0,9	0,7	0,5	0,8	0,9	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	1574	1743	921	1655	1054	1227	5720	6947
Taux de réponse des femmes	95,6	92,6	93,3	94,4	95,8	94,4	94,3	94,3
Taux de réponse global des femmes	94,1	90,0	92,2	93,1	94,3	91,1	92,9	92,6

De la même manière, le taux de réponse des femmes est calculé de la façon suivante :

$$\frac{(a)}{(a)+(b)+(c)+(d)+(e)+(f)} \ .$$

Le taux de réponse global des femmes est le produit du taux de réponse des enquêtes ménage et du taux de réponse des femmes.

En ce qui concerne l'enquête mari, le taux de réponse, calculé de la même façon que celui des femmes, est de 83,6 pour cent. Le taux de réponse global des maris, produit du taux de réponse des ménages sélectionnés pour l'enquête mari et du taux de réponse des maris, s'établit à 82,4 pour cent.

ANNEXE C ERREURS DE SONDAGE

ANNEXE C

ERREURS DE SONDAGE

Les estimations obtenues à partir d'une enquête par sondage sont sujettes à deux types d'erreurs : erreurs de mesure et erreurs de sondage. On appelle erreurs de mesure les biais imputables à la mise en œuvre de la collecte et de l'exploitation des données telles que l'omission de ménages sélectionnés, la mauvaise interprétation des questions, soit de la part de l'enquêtrice, soit de la part de l'enquêtée, ou encore les erreurs de saisie des données. Quoique tout le possible ait été fait pour minimiser ce type d'erreur pendant la mise en ocuvre de l'EDSR, il est difficile d'éviter et d'évaluer toutes les erreurs de mesure.

Par contre, les erreurs de sondage peuvent être évaluées statistiquement. Les estimations qui figurent dans ce rapport ont été obtenues à partir d'un échantillon de 6 551 femmes âgées de 15 à 49 ans. Si l'enquête avait été effectuée auprès d'autres enquêtées, on a tout lieu de penser que les fréquences des réponses auraient été très peu différentes de celles que l'on a présentées. C'est l'incertitude de cette assomption que reflète l'erreur de sondage; celle-ci permet donc de mesurer le degré de variation des réponses suivant l'échantillon.

L'erreur-type (ET) est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur de sondage d'un paramètre (moyenne ou proportion). On l'estime à partir de la variance des réponses dans l'échantillon même : l'erreur-type est la racine carrée de la variance. Cet indice a pour propriété que dans 95 pour cent des échantillons de taille et de caractéristique identiques, la valeur vraie d'un paramètre pour l'ensemble d'une population se trouve à l'intérieur de l'intervalle de ± 2 ET.

Si l'échantillon des femmes avait été tiré d'après un plan de sondage aléatoire simple, il aurait été possible d'utiliser des formules simples pour calculer les erreurs de sondage. Cependant, l'échantillon de l'EDSR est un échantillon stratifié à deux degrés. Par conséquent, on a besoin d'utiliser des formules plus complexes. Le logiciel CLUSTERS, développé par l'International Statistical Institute pour l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, a été utilisé pour calculer les erreurs de sondage suivant la méthodologie statistique appropriée.

CLUSTERS traite chaque proportion ou moyenne comme étant une estimation du ratio r=y/x, dans lequel y représente la valeur du paramètre y pour l'échantillon total, et x représente le nombre total de cas dans l'ensemble (ou sous-ensemble) de l'échantillon. La variance de r est estimée par :

$$ET^{2}(r) = var(r) = \frac{1-f}{\chi^{2}} \sum_{h=1}^{H} \left[\frac{m_{h}}{m_{h}-1} \left(\sum_{i=1}^{m_{h}} z_{hi}^{2} - \frac{z_{h}^{2}}{m_{h}} \right) \right]$$

dans laquelle

$$z_{hi} = y_{hi} - r \cdot x_{hi}$$
 et $z_h = y_h - r \cdot x_h$

où h représente la strate qui va de 1 à H, m_h est le nombre total d'unités primaires de sondage (UPS) tirées dans la h^{ime} strate, y_{hi} est la somme des valeurs du paramètre y dans l'UPS i dans la h^{ime} strate,

 x_{hi} est la somme des nombres de cas (femmes) dans l'UPS i dans la h^{ime} strate, et

f est le taux global de sondage qui est tellement faible que CLUSTERS n'en tient pas compte.

Il existe un deuxième indice très utile qui est la racine carrée de l'effet du plan de sondage (REPS) ou effet de grappe : c'est le rapport de l'erreur-type observée sur l'erreur-type qu'on aurait obtenue si on avait eu recours à un sondage aléatoire simple. Cet indice révèle dans quelle mesure le plan de sondage qui a été choisi se rapproche d'un échantillon aléatoire simple de même taille : la valeur 1 de la REPS indique que le plan de sondage est aussi efficace qu'un échantillon aléatoire simple, alors qu'une valeur supérieure à 1 indique un accroissement de l'erreur de sondage dû à un plan de sondage plus complexe et moins efficace au point de vue statistique. Le logiciel CLUSTERS calcule aussi l'erreur relative et l'intervalle de confiance pour chaque estimation.

Les erreurs de sondage pour l'EDSR ont été calculées pour certaines des variables les plus intéressantes. Les résultats sont présentés dans cet annexe pour l'ensemble du pays, le milieu urbain et le milieu rural, et cinq grandes régions qui résultent du regroupement de préfectures : les préfectures de Kigali (rural) et de la ville de Kigali; les préfectures de Kibuye, Ruhengeri et Gisenyi; les préfectures de Cyangugu et de Gikongoro; les préfectures de Butare et de Gitarama; les préfectures de Byumba et de Kibungo. Pour chaque variable, le type de statistique (moyenne ou proportion) et la population de base sont présentés dans le Tableau C.1. Les Tableaux C.2 à C.9 présentent la valeur de la statistique (M), l'erreur-type (ET), le nombre de cas non-pondérés (N) et pondérés (N'), la racine carrée de l'effet du plan de sondage (REPS), l'erreur relative (ET/M), et l'intervalle de confiance à 95% (M±2ET) pour chaque variable.

En général, les erreurs relatives de la plupart des estimations pour l'ensemble du pays sont faibles, sauf dans le cas de très faibles proportions. On remarque certaines différences dans les erreurs relatives au niveau des sous-échantillons : par exemple, pour la variable "Enfants nés vivants des femmes âgées de 15 à 49 ans", l'erreur relative en tant que pourcentage de la moyenne estimée est, respectivement, de 1,6%, 3,4% et 4,9% pour l'ensemble des femmes du pays, pour le milieu urbain et pour les préfectures de Kigali.

Pour la même variable, l'EDSR a donné un nombre moyen d'enfants nés vivants de 3,069 pour l'ensemble des femmes, auquel correspond une erreur-type de 0,05 enfant. La fourchette dans laquelle se place la moyenne ± 2 ET est donc 2,969 et 3,169. La probabilité que la vraie valeur du nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes âgées de 15 à 49 ans soit à l'intérieur de cet intervalle est de 95%.

Variable	Estimation	Population de base
	FEMMES	
Sans instruction	Proportion	Toutes les femmes
Instruction post-primaire ou plus	Proportion	Toutes les femmes
Jamais en union	Proportion	Toutes les femmes
Actuellement mariée (en union)	Proportion	Toutes les femmes
Actuellement en union polygame	Proportion	Femmes actuellement en union Femmes 20 ans et plus
En union avant 20 ans Premiers rapports sexuels avant 18 ans	Proportion Proportion	Femmes 20 ans et plus
Enfants nés vivants	Moyenne	Toutes les femmes
Enfants nes vivants	Moyenne	Femmes 40-49 ans
Enfants survivants	Moyenne	Toutes les femmes
Connaît une méthode	Proportion	Femmes actuellement en union
Connaît la source pour une méthode	Proportion	Ferumes actuellement en union
A utilisé une méthode	Proportion	Femmes actuellement en union
Utilise actuellement une méthode	Proportion	Femmes actuellement en union
Utilise actuellement une méthode moderne	Proportion	Femmes actuellement en union
Utilise la pilule	Proportion	Femmes actuellement en union
Utilise le DIU	Proportion	Femmes actuellement en union
Utilise les injections	Proportion	Femmes actuellement en union
Utilise le condom Utilise la stérilisation féminine	Proportion Proportion	Femmes actuellement en union Femmes actuellement en union
Utilise la continence périodique	Proportion Proportion	Femmes actuellement en union
Utilise source publique	Proportion	Utilisatrices de méthodes modernes
Ne veut plus d'enfants	Propertion	Femmes actuellement en union
Veut retarder d'au moins 2 ans	Proportion	Femmes actuellement en union
Faille de famille idéale	Moyenne	Toutes les femmes
Naissances pour lesquelles la mère a reçu	,	
une injection antitétanique	Proportion	Naissances, 5 dernières années
Assistance médicale à l'accouchement	Proportion	Naissances, 5 dernières années
Diarrhée dans les demières 24 heures	Proportion	Enfants âgés 1-59 mois
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	Proportion	Enfants âgés 1-59 mois
A reçu traitement SRO	Proportion	Enfants âgés 1-59 mois, avec diarrhée les 2 dernières semaines
A consulté du personnel médical	Proportion	Enfants âgés 1-59 mois, avec diarrhée les 2 dernières semaines
Ayant une carte de santé	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
A recu vaccination BCG	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
A reçu vaccination DTC (3 doses)	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
A reçu vaccination polio (3 doses)	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
A reçu vaccination rougeolc	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
Vacciné contre toutes les maladies	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
	MARIS	
Sans instruction	Proportion	Tous les maris
instruction post-primaire ou plus	Proportion Proportion	Tous les maris Tous les maris
Actuellement en union polygame	Proportion	Tous les maris
Connaît une méthode	Proportion	Tous les maris
A utilisé une méthode	Proportion	Tous les maris
Utilise actuellement une méthode	Proportion	Tous les maris
Itilise actuellement une méthode moderne	Proportion	Tous les maris
Ne veut plus d'enfants	Proportion	Tous les maris
l'aille de famille idéale	Proportion	Tous les maris

			Population	n de base	T3.65			
		Erreur	Non	Pondé-	_ Effet de	Erreur		rvalle ifiance
Variable	Valeur (M)	type (ET)	pondérée (N)	réc (N')	grappe (REPS)	relative (ET/M)	M-2ET	M+2E
		FEMN	1ES					
Sana in a	0.280	0.011	6551	6551	1,795	0.028	0,358	0,401
Sans instruction Instruction post-primaire ou plus	0,380 0,079	0,011	6551	6551	1,765	0,028	0,338	0,401
Jamais en union	0,321	0,009	6551	6551	1,496	0,077	0,303	0,338
Actuellement mariée (en union)	0,578	0,009	6551	6551	1,489	0,016	0,560	0,596
Actuellement en union polygame	0,144	0,008	3698	3785	1,453	0,058	0,127	0,161
En union avant 20 ans	0,460	0,012	5080	5088	1,700	0,026	0.436	0,484
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,255	0,009	5080	5088	1,459	0,035	0,237	0,273
Enfants nés vivants	3,069	0,050	6551	6551	1,263	0,016	2,969	3,169
Enfants nés vivants	7,740	0,094	973	1015	1,113	0,012	7,552	7,927
Enfants survivants	2,460	0,037	6551	6551	1,172	0.015	2,385	2,534
Connaît une méthode	0,990	0,002	3698	3785	1,335	0.002	0,986	0,995
Connaît la source pour une méthode	0,919	0,007	3698	3785	1,526	0,007	0,905	0,932
A utilisé une méthode	0,424	0,014	3698	3785	1,725	0,033	0,396	0,452
Utilise actuellement une méthode	0,212	0,010	3698	3785	1,514	0,048	0,191	0,232
Utilise actuellement une méthode moderne	0,129	0,008	3698	3785	1,527	0,065	0,112	0,146
Utilise la pilule	0,030	0,004	3698	3785	1,543	0,144	0,021	0,039
Utilise les injections	0,056	0,004	6551	6551	1,379	0,070	0,048	0,063
Utilise la continence périodique	0,051	0,004	3698	3785	1,127	0,080	0,043	0,059
Utilise source publique	0,963	0,010	594	560	1,232	0,010	0,944	0,982
Ne veut plus d'enfants	0,360	0,009	3698	3785	1,153	0,025	0,342	0,378
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,424	0,009	3698	3785	1,109	0,021	0,406	0,442
Taille de famille idéale	4,243	0,033	6437	6433	1,519	0,008	4,178	4,308
Naissances pour lesquelles la mère a reçu								
une injection antitétanique	0,893	0,006	5459	5612	1,408	0,007	0,880	0,906
Assistance médicale à l'accouchement	0,258	0,012	5459	5612	1,762	0,046	0,234	0,281
Diarrhée dans les dernières 24 heures	0,083	0,005	4858	4994	1,162	0,055	0,074	0,093
Diarrhée dans les 2 dermères semaines	0,218	0,007	4858	4994	1,129	0,030	0,205	0,231
A reçu traitement SRO	0,275	0,016	1058	1089	1,175	0,060	0,242	0,308
A consulté du personnel médical	0,228	0,015	1058	1089	1,106	0,064	0,199	0,257
Ayant une carte de santé	0,878	0.012	981	1010	1,144	0,014	0,854	0,901
A reçu vaccination BCG	0,969	0,005	981	1010	0,981	0,006	0,958	0,980
A recu vaccination DTC (3 doses)	0,912	0,010	981	1010	1,127	0,011	0,892	0,933
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,912	0,010	981	1010	1,127	0,011	0,892	0,933
A reçu vaccination rougeole Vacciné contre toutes les maladies	0,906 0,872	0,012 0,014	981 981	1010 1010	1,322 1,311	0,014 0,016	0,882 0,844	0,931
vaccine conde toutes les matagies		MAR		1010	1,511		0,844	
P! 4. d	0.200			5 00	1.040	0.065	0.260	0.000
Sans instruction	0,299	0,019	598	598	1,040	0,065	0,260	0,338
Instruction post-primaire ou plus	0,061	0,010	598	598	1,016	0,164	0,041	0,080
Actuellement en union polygame	0,109	0,016	598	598	1,294	0,152	0,076	0,141
Connaît une méthode A utilisé une méthode	0,982	0,008	598	598	1,540	0,009	0,965	0,999
•	0,518	0,027	598 508	598	1,309	0,052	0,464	0,571
Utilise actuellement une méthode	0,345	0,025	598 508	598	1,284	0,072	0,295	0,395
Utilise actuellement une méthode moderne	0,127	0,017	598 508	598	1,248	0,134	0,093	0,161
Ne veut plus d'enfants l'aille de famille idéale	0,373 4,308	0,024 0,116	598 588	598 589	1,238	0,066	0,324 4,076	0,422
rame of ramiffic locate	4,200	0,110	200	207	1,415	0,027	4,070	4,540

			Population	n de base	Effet		Inter	valle
	Valeur	Erreur type	Non pondérée	Pondé- rée	de grappe	Erreur relative		fiance
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2ET
Sans instruction	0,197	0,011	1158	408	0,981	0,058	0,174	0,220
Instruction post-primaire ou plus	0,327	0,017	1158	408	1,243	0.052	0.293	0,362
Jamais en union	0,415	0,013	1158	408	0,914	0.032	0.388	0,441
Actuellement mariée (en union)	0,469	0,012	1158	408	0,802	0,025	0,445	0,492
Actuellement en union polygame	0,090	0.015	543	191	1.231	0.168	0,060	0.121
En union avant 20 ans	0,325	0,012	889	313	0,746	0,036	0,302	0,349
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,231	0,019	889	313	1,309	0.080	0.194	0,268
Enfants nés vivants	2,236	0,076	1158	408	0.955	0.034	2.083	2,388
Enfants nés vivants	6,706	0,326	119	42	1,169	0,049	6,053	7,358
Enfants survivants	1,863	0,064	1158	408	0,966	0.034	1,734	1,991
Connaît une méthode	0,998	0.002	543	191	1,006	0.002	0.994	1,002
Connaît la source pour une méthode	0,926	0,014	543	191	1,249	0.015	0.898	0.954
A utilisé une méthode	0,543	0,028	543	191	1,290	0.051	0,488	0,598
Utilise actuellement une méthode	0,284	0,021	543	191	1,070	0,073	0,242	0,325
Utilise actuellement une méthode moderne	0,197	0,019	543	191	1,124	0.097	0.159	0,235
Utifise la pilule	0.055	0.007	543	191	0,743	0.132	0.041	0.070
Utilise le DIU	0,018	0,005	543	191	0,906	0,284	0.008	0,029
Utilise les injections	0,048	0,006	1158	408	0,876	0,114	0.037	0,059
Utilise le condom	0,020	0,007	543	191	1,153	0.344	0.006	0,034
Utilise la stérilisation féminine	0,013	0,005	543	191	0,951	0.357	0.004	0.022
Utilise la continence périodique	0.059	0,010	543	191	0.977	0.168	0.039	0,079
Utilise source publique	0,865	0,031	148	52	1,097	0,036	0.803	0,927
Ne veut plus d'enfants	0,379	0,021	543	191	1,025	0.056	0,337	0,422
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,387	0,022	543	191	1,036	0.056	0.343	0,430
l'aille de famille idéale	3,587	0,043	1143	403	0,988	0,012	3,502	3,672
Naissances pour lesquelles la mère a reçu	***	, –			,	• -	•	• -
une injection antitétanique	0,901	0,012	770	271	1,082	0,013	0,878	0,925
Assistance médicale à l'accouchement	0,669	0,021	770	271	1,064	0.032	0,626	0,711
Diarrhée dans les dernières 24 heures	0,071	0,009	686	242	0,871	0,124	0.054	0,089
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	0,216	0,015	686	242	0,914	0.068	0.186	0,245
A reçu traitement SRO	0,284	0,037	148	52	0,958	0.129	0,211	0,357
A consulté du personnel médical	0,291	0,038	148	52	0,997	0,131	0,214	0,367
Ayant une carte de santé	0,846	0,033	136	48	1,062	0.039	0,780	0,911
A reçu vaccination BCG	0,985	0,010	136	48	0,986	0,010	0,965	1,006
A reçu vaceination DTC (3 doses)	0,956	0,017	136	48	0,946	0,017	0,923	0,989
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,956	0,017	136	48	0,946	0,017	0,923	0,989
A reçu vaccination rougeole	0,949	0,022	136	48	1,142	0,023	0,905	0,992
Vacciné contre toutes les maladies	0,934	0.023	136	48	1,057	0.024	0,889	0,979

			Population	n de base	Effet		Inter	valle
	Valeur	Erreur type	Non pondérée	Pondé- rée	de grappe	Erreur relative		rvanie nfiance
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2E1
Sans instruction	0,392	0.011	5393	6143	1.729	0.029	0,369	0,415
Instruction post-primaire ou plus	0,063	0,006	5393	6143	1,862	0.098	0,050	0.075
Jamais en union	0.314	0.009	5393	6143	1.453	0.029	0.296	0.333
Actuellement mariée (en union)	0,585	0.010	5393	6143	1.445	0,017	0,566	0,604
Actuellement en union polygame	0,147	0,009	3155	3594	1.394	0.060	0.129	0,164
En union avant 20 ans	0,469	0,013	4191	4774	1,640	0,027	0,444	0.494
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0.257	0,009	4191	4774	1,397	0,037	0.238	0,275
Enfants nés vivants	3,125	0.053	5393	6143	1,211	0.017	3,018	3,231
Enfants nés vivants	7,785	0.096	854	973	1.085	0.012	7,592	7,978
Enfants survivants	2,499	0,040	5393	6143	1,123	0.016	2,420	2,579
Connaît une méthode	0.990	0.002	3155	3594	1,269	0.002	0.985	0.994
Connaît la source pour une méthode	0.918	0.007	3155	3594	1,473	0.008	0,904	0.933
A utilisé une méthode	0.418	0.015	3155	3594	1.670	0.035	0.388	0,447
Utilise actuellement une méthode	0.208	0.011	3155	3594	1,473	0,051	0,187	0.229
Utilise actuellement une méthode moderne	0.126	0.009	3155	3594	1,492	0.070	0.108	0.143
Utilise la pilule	0.029	0,005	3155	3594	1,529	0.158	0.020	0,038
Utilise les injections	0,056	0,004	5393	6143	1,323	0,074	0.048	0.064
Utilise la continence périodique	0.051	0,004	3155	3594	1,092	0.084	0,042	0.059
Utilise source publique	0.973	0.010	446	508	1.275	0.010	0.954	0.993
Ne veut plus d'enfants	0.359	0.010	3155	3594	1,114	0,027	0,340	0,378
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,426	0,009	3155	3594	1,070	0,022	0,407	0,445
Taille de famille idéale	4,287	0,035	5294	6030	1,464	0,008	4,217	4,356
Naissances pour lesquelles la mère a reçu	•	•			•	•	•	
une injection antitétanique	0,893	0.007	4689	5341	1,339	0,007	0.879	0,906
Assistance médicale à l'accouchement	0,237	0,012	4689	5341	1,730	0,052	0,212	0,261
Diarrhée dans les dernières 24 heures	0,084	0,005	4172	4752	1,108	0,057	0,074	0.094
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	0.218	0,007	4172	4752	1.079	0.032	0.204	0.232
A reçu traitement SRO	0,275	0,017	910	1036	1,122	0.062	0,240	0,309
A consulté du personnel médical	0,225	0,015	910	1036	1,059	0,067	0,195	0,256
Ayant une carte de santé	0,879	0,012	845	962	1,094	0.014	0,855	0,904
A reçu vaccination BCG	0.968	0,006	845	962	0.925	0.006	0,957	0,979
A reçu vaccination DTC (3 doses)	0,910	0,011	845	962	1.066	0,012	0,889	0,931
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,910	0,011	845	962	1,066	0,012	0,889	0,931
A reçu vaccination rougeole	0,904	0,013	845	962	1,251	0.014	0,879	0,930
Vacciné contre toutes les maladies	0.869	0.015	845	962	1,241	0,017	0,840	0.898

			Population de base		Effet		Inter	valle
	Valeur	Erreur type	Non pondérée	Pondé- rée	de grappe	Erreur relative	de cor	nfiance
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2E7
Sans instruction	0.347	0.021	1505	1146	1,737	0,061	0.305	0,390
Instruction post-primaire ou plus	0,136	0,010	1505	1146	1,185	0,077	0,115	0,157
Jamais en union	0,357	0,023	1505	1146	1,822	0,063	0,312	0,402
Actuellement mariée (en union)	0,536	0,024	1505	1146	1,835	0,044	0.489	0,584
Actuellement en union polygame	0,131	0,015	783	615	1,234	0,114	0.101	0,161
En union avant 20 ans	0,434	0,024	1159	876	1,621	0,054	0,387	0,481
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,252	0.010	1159	876	0.770	0.039	0,232	0.271
Enfants nés vivants	2,919	0,142	1505	1146	1,704	0.049	2,635	3,203
Enfants nés vivants	7,808	0,238	178	160	1,177	0,030	7,333	8,284
Enfants survivants	2,403	0,116	1505	1146	1,686	0,048	2,170	2,636
Connaît une méthode	0,998	0,002	783	615	1,204	0,002	0.994	1,002
Connaît la source pour une méthode	0,939	0,008	783	615	0,880	0.008	0.924	0,954
A utilisé une méthode	0,440	0,037	783	615	2,081	0.084	0.366	0,514
Utilise actuellement une méthode	0,226	0,031	783	615	2,052	0,136	0.165	0,287
Utilise actuellement une méthode moderne	0,138	0,017	783	615	1,382	0,124	0,104	0,172
Utilise la pilule	0,035	0,008	783	615	1,287	0,242	0,018	0,052
Utilise les injections	0,050	0,003	1505	1146	0,555	0,062	0,044	0,056
Utilise la continence périodique	0,059	0,012	783	615	1,392	0,198	0,036	0,083
Utilise source publique	0,929	0,021	146	100	0,991	0,023	0,887	0,971
Ne veut plus d'enfants	0,435	0,020	783	615	1,100	0,045	0,396	0,474
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,384	0,017	783	615	0,962	0.044	0,350	0,417
Taille de famille idéale	3,891	0,063	1468	1114	1,685	0,016	3,764	4,018
Naissances pour lesquelles la mère a reçu								
une injection antitétanique	0,914	0,009	1138	912	1,114	0,010	0.895	0,933
Assistance médicale à l'accouchement	0,382	0,030	1138	912	1,807	0,079	0,322	0,442
Diarrhée dans les dernières 24 heures	0,077	0,013	1013	816	1,565	0,171	0,051	0,103
Diarrhée dans les 2 demières semaines	0,204	0,019	1013	816	1,564	0,095	0,165	0,243
A reçu traitement SRO	0,279	0,050	213	166	1,598	0,180	0,179	0,379
A consulté du personnel médical	0,256	0,047	213	166	1,537	0,183	0,162	0,349
Ayant une carte de santé	0,875	0,025	200	157	1,035	0,029	0,825	0,925
A reçu vaccination BCG	0,988	0,008	200	157	1,053	0,008	0,972	1,004
A reçu vaccination DTC (3 doses)	0,945	0,028	200	157	1,557	0,029	0,890	1,000
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,945	0,028	200	157	1,557	0,029	0,890	1,000
A reçu vaccination rougeole	0,921	0,039	200	157	1,910	0,042	0,844	0,999
Vacciné contre toutes les maladies	0,904	0,041	200	157	1,898	0,046	0,822	0,987

			Population de base		Effet		Intor	valle
	Valeur	Erreur type	Non pondérée	Pondé- rée	de grappe	Erreur relative	de cor	ıfiance
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2E'
Sans instruction	0,467	0,025	1614	1723	2,025	0,054	0,416	0,517
Instruction post-primaire ou plus	0,055	0,008	1614	1723	1,368	0,142	0,039	0,070
Jamais en union	0,282	0,016	1614	1723	1,450	0,058	0,249	0.314
Actuellement mariée (en umon)	0,648	0,015	1614	1723	1,294	0,024	0,617	0,679
Actuellement en union polygame	0.186	0,020	1029	1116	1,666	0,109	0,146	0,227
En union avant 20 ans	0,519	0,022	1269	1356	1,547	0,042	0,475	0,562
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,276	0,017	1269	1356	1,321	0,060	0,243	0,310
Enfants nés vivants	3,389	0,088	1614	1723	1.062	0,026	3,213	3,565
Enfants nés vivants	8,016	0,168	265	286	1,061	0,021	7,680	8,351
Enfants survivants	2,703	0,065	1614	1723	0,979	0,024	2,574	2,832
Connaît une méthode	0,986	0,005	1029	1116	1,245	0,005	0,976	0,995
Connaît la source pour une méthode	0,909	0,015	1029	1116	1,678	0,017	0,879	0.939
A utilisé une méthode	0,454	0,027	1029	1116	1,729	0,059	0,400	0,508
Utilise actuellement une méthode	0,230	0,019	1029	1116	1,476	0,084	0,191	0,269
Utilise actuellement une méthode moderne	0,145	0,017	1029	1116	1,583	0,120	0,110	0,180
Utilise la pilule	0,041	0,011	1029	1116	1,796	0,270	0,019	0,064
Utilise les injections	0,064	0,009	1614	1723	1,521	0,145	0,045	0,083
Utilise la continence périodique	0,056	0,008	1029	1116	1,154	0,148	0,039	0,072
Utilise source publique	0,985	0,010	169	177	1,023	0,010	0,966	1,004
Ne veut plus d'enfants	0,330	0,015	1029	1116	1.055	0,047	0,299	0,360
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,446	0,016	1029	1116	1,008	0,035	0,414	0,477
Taille de famille idéale	4,511	0,081	1591	1697	1,618	0,018	4,349	4,674
Naissances pour lesquelles la mère a reçu								
une injection antitétanique	0,882	0,014	1528	1659	1,597	0,016	0,854	0,911
Assistance médicale à l'accouchement	0,204	0,020	1528	1659	1,742	0,096	0,165	0,243
Diarrhée dans les dernières 24 heures	0,088	0,009	1390	1510	1,127	0,097	0,071	0,106
Diarrhée dans les 2 dermères semaines	0,223	0,010	1390	1510	0,910	0,045	0,203	0,243
A reçu traitement SRO	0,319	0,029	305	337	1,080	0,091	0,261	0,377
A consulté du personnel médical	0,273	0,026	305	337	1,004	0,096	0,221	0,326
Ayant une carte de santé	0,884	0,019	282	309	1,008	0,021	0,846	0,922
A reçu vaccination BCG	0,959	0,012	282	309	1.018	0,012	0,936	0,983
A recu vaccination DTC (3 doses)	0,915	0,015	282	309	0,910	0.016	0,885	0,945
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,915	0,015	282	309	0,910	0,016	0,885	0,945
A reçu vaccination rougeole	0,889	0,027	282	309	1,474	0,031	0,835	0,944
Vacciné contre toutes les maladies	0.863	0,027	282	309	1.348	0,031	0,809	0.918

Tableau C.7 Erreurs de sondage: Cyangugu/Gikongoro, EDS Rwanda 1992 Population de base Effet Intervalle Pondé-Erreur Non de Erreur de confiance Valeur pondérée relative rée grappe type Variable (ET) (N) (N') (REPS) (ET/M) M-2ET M+2ET (M) 0.028 0.071 Sans instruction 0,389 859 954 1,653 0,334 0.4440,086 Instruction post-primatre ou plus 0.065 0.011 859 954 1,250 0,162 0,044 Jamais en union 0,335 0.026 859 954 1,603 0,077 0,283 0,387 Actuellement mariée (en umon) 0,580 0,030 859 0,051 954 1,765 0,520 0,639 0.026 553 1,632 0,178 0,093 0,196 Actuellement en union polygame 0,145 496 658 2,350 En union avant 20 ans 0,452 0,046 733 0,101 0,361 0,543 0,037 658 0,140 0,191 0,340 Premiers rapports sexuels avant 18 ans 0,266 733 2,161 954 Enfants nés vivants 2,997 0,135 859 1,263 0,045 2,727 3,267 0,040 7,911 Enfants nés vivants 7,325 0,293 133 148 1,240 6,739 1,120 0.099 859 954 0,040 Enfants survivants 2,455 2,256 2,653 Connaît une méthode 0,984 0.008 496 553 1,457 0.008 0,967 1,000 Connaît la source pour une méthode 0,907 0,016 496 553 1,199 0,017 0,875 0,938 0.404 0.038 1.732 0.094 0.481 496 553 0.328 A utilisé une méthode Utilise actuellement une méthode 0,208 0,029 496 553 1,584 0,139 0,150 0,266 0,073 0,028 496 553 1,872 0,186 Utilise actuellement une méthode moderne 0,129 0,218 Utilise la pilule 0.028 0.010 496 553 1,345 0.356 0,008 0,048 Utilise les injections 0,061 0,013 859 954 1,627 0,218 0,034 0.087 0,015 Utilise la stérilisation féminine 0,010 0.003 496 553 0,659 0,302 0,004 0.011 0,255 0,020 0,063 Utilise la continence périodique 0,042 496 553 1,185 Utilise source publique 0.959 0.023 78 83 0.998 0,024 0,913 1.004 Ne veut plus d'enfants 0,337 0,022 496 553 1,024 0,065 0,293 0,380 Veut retarder d'au moins 2 ans 0.429 0.014 496 553 0.641 0.033 0.401 0.458 Taille de samulle idéale 4,595 0,087 829 920 1,350 0.019 4,420 4,769 Naissances pour lesquelles la mère a reçu une injection antitétanique 0,879 0,023 746 836 1,679 0,026 0,833 0,925 0,036 836 2,085 0,191 Assistance médicale à l'accouchement 0,187 746 0,116 0,259 Diarrhée dans les dernières 24 heures 0.077 0.006 677 758 0.602 0.079 0.064 0.089 Diarrhée dans les 2 demières semaines 0,181 0,017 677 758 1,090 0,093 0,148 0,215 A reçu traitement SRO 0,260 0,038 122 137 0,933 0,146 0,184 0,336 A consulté du personnel médical 0,144 0,034 122 137 1,085 0,240 0,075 0,212 Ayant une carte de santé 0.909 0.021 134 150 0.863 0.024 0.866 0.952 A recu vaccination BCG 0,985 0,001 134 150 0,098 0,001 0,983 0,987 0,898 0.966 A recu vaccination DTC (3 doses) 0.932 0.017 134 150 0,789 0.018 A recu vaccination polio (3 doses) 0,932 134 150 0,789 0,018 0,898 0,966 0.017 0,883 A reçu vaccination rougeole 0,932 0,024 134 150 1,123 0,026 0,981 Vacciné contre toutes les maladies 0,901 0,029 134 150 1,128 0,032 0,844 0,959

			Population	n de base	E.CC.		Tarton	valle
	Valeur	Erreur type	Non pondérée	Pondé- rée	Effet de grappe	Erreur relative	de cor	nfiance
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2E
Sans instruction	0,294	0,017	1563	1643	1,467	0,058	0,260	0,327
Instruction post-primaire ou plus	0.091	0.017	1563	1643	2,330	0.187	0.057	0.124
Jamais en union	0,363	0.016	1563	1643	1,293	0,043	0,331	0,394
Actuellement mariée (en union)	0,512	0.016	1563	1643	1,276	0,032	0,480	0,544
Actuellement en union polygame	0.101	0,012	784	841	1.092	0,117	0,077	0.124
En union avant 20 ans	0,391	0,019	1215	1282	1,340	0.048	0.353	0,428
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,193	0,012	1215	1282	1,035	0,061	0,169	0,216
Enfants nés vivants	2,870	0,083	1563	1643	1,040	0.029	2,705	3,035
Enfants nés vivants	7,526	0,198	251	265	1,145	0.026	7,130	7.922
Enfants survivants	2,283	0,063	1563	1643	0,992	0,027	2,158	2,408
Connaît une méthode	0,993	0,004	784	841	1,175	0,004	0,986	0,000
Connaît la source pour une méthode	0,919	0,013	784	841	1,373	0,015	0,892	0,946
A utilisé une méthode	0.421	0,026	784	841	1,496	0,063	0,368	0.474
Utilise actuellement une méthode	0.193	0,015	784	841	1,091	0.080	0,163	0.224
Utilise actuellement une méthode moderne	0,093	0,012	784	841	1,121	0.125	0,070	0,117
Utilise la pilule	0,021	0,006	784	841	1,121	0,273	0,010	0,033
Utilise les injections	0.034	0,005	1563	1643	1,096	0.148	0,024	0.044
Utilise la continence périodique	0,058	0,007	784	841	0.866	0,125	0,044	0.073
Utilise source publique	0,958	0,021	104	98	1,040	0,021	0,917	0,999
Ne veut plus d'enfants	0,371	0,018	784	841	1,025	0,048	0,336	0,407
Veut retarder d'au moins 2 ans	0.417	0,020	784	841	1,127	0,048	0,378	0,457
Taille de famille idéale	4.081	0,052	1553	1632	1,393	0,013	3,977	4.184
Naissances pour lesquelles la mère a reçu					, -	•	•	
une injection antitétanique	0,900	0,010	1107	1186	0,991	0,011	0,881	0,919
Assistance médicale à l'accouchement	0,339	0,026	1107	1186	1,572	0,075	0,288	0.391
Diarrhée dans les dernières 24 heures	0,067	0,007	973	1040	0,913	0.111	0,052	0.082
Diarrhée dans les 2 dernières sernaines	0,211	0,013	973	1040	0,978	0,060	0,185	0,236
A reçu traitement SRO	0,194	0,033	204	219	1,201	0,170	0,128	0,260
A consulté du personnel médical	0.143	0,025	204	219	1.037	0,175	0.093	0.193
Ayant une carte de santé	0,851	0,032	189	201	1,250	0,038	0,787	0,915
A reçu vaccination BCG	0,966	0,015	189	201	1,113	0.015	0,937	0,995
A reçu vaccination DTC (3 doses)	0,892	0,024	189	201	1,068	0,027	0,845	0,940
A recu vaccination polio (3 doses)	0,892	0,024	189	201	1,068	0,027	0,845	0,940
A recu vaccination rougeole	0.926	0,018	189	201	0,968	0,020	0,890	0,963
Vacciné contre toutes les maladies	0,881	0,024	189	201	1,036	0.028	0,833	0.930

			Population	n de base	Effet		Inter	valle
	Valeur	Erreur type	Non pondérée	Pondé- rée	de grappe	Erreur relative	de cor	ifiance
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2ET
Sans instruction	0,399	0,030	1010	1084	1,940	0,075	0,339	0,459
Instruction post-primaire ou plus	0,053	0.015	1010	1084	2.081	0,277	0,024	0.082
Jamais en union	0,267	0.019	1010	1084	1,339	0.070	0,230	0,305
Actuellement mariée (en union)	0,608	0,021	1010	1084	1,359	0,034	0,566	0,650
Actuellement en union polygame	0,139	0,015	606	660	1,041	0,105	0,110	0,168
En union avant 20 ans	0,507	0.030	779	839	1,672	0,059	0,447	0,567
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,309	0,027	779	839	1,629	0,087	0,255	0,363
Enfants nés vivants	3,085	0,132	1010	1084	1,353	0,043	2,822	3,349
Enfants nes vivants	7,920	0,132	146	156	0,706	0,017	7,651	8,188
Enfants survivants	2,405	0.089	1010	1084	1,161	0,037	2,228	2,583
Connaît une méthode	0,993	0.004	606	660	1,219	0,004	0.985	1,001
Connaît la source pour une méthode	0,926	0,020	606	660	1,839	0,021	0,887	0,965
A utilisé une méthode	0,379	0.033	606	660	1,649	0,086	0,314	0,444
Utilise actuellement une méthode	0,194	0.023	606	660	1,434	0,119	0,148	0,240
Utilise actuellement une méthode moderne	0,139	0,020	606	660	1,449	0,147	0,098	0,180
Utilise la pilule	0,020	0,009	606	660	1,558	0,443	0,002	0,038
Utilise les injections	0,076	0.012	1010	1084	1,393	0,153	0,053	0,099
Utilise la continence périodique	0,035	0.008	606	660	1,086	0,233	0,018	0,051
Utilise source publique	0,967	0.035	97	103	1,937	0.037	0,896	1,038
Ne veut plus d'enfants	0,348	0,030	606	660	1,549	0,086	0,288	0,408
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,427	0.031	606	660	1,532	0.072	0,366	0,489
Taille de famille idéale	4,129	0.071	996	1069	1,385	0,017	3,986	4,271
Naissances pour lesquelles la mère a reçu	*,, **	0,074	//-	.007	1,505	3,0	3,700	-,
une injection antitétanique	0,896	0,011	940	1019	1,001	0.012	0,874	0.918
Assistance médicale à l'accouchement	0,196	0,011	940	1019	1,703	0,124	0,147	0,244
Diarrhée dans les dernières 24 heures	0,106	0.015	805	870	1,330	0,139	0,076	0,135
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	0,263	0,020	805	870	1,256	0.075	0,224	0,302
A recu traitement SRO	0,295	0,035	214	229	1,049	0,118	0,225	0,364
A consulté du personnel médical	0,275	0,023	214	229	0,724	0,084	0,229	0,321
Ayant une carte de santé	0,873	0,033	176	193	1,307	0,037	0,808	0,938
A recu vaccination BCG	0,959	0,012	176	193	0,799	0.012	0,935	0,982
A recu vaccination DTC (3 doses)	0,886	0.030	176	193	1,250	0.033	0,827	0.945
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,886	0,030	176	193	1,250	0,033	0,827	0,945
A reçu vaccination rougeole	0,880	0,030	176	193	0,875	0,024	0,838	0,923
Vacciné contre toutes les maladies	0,826	0,021	176	193	1,108	0.038	0,763	0,888

•

ANNEXE D TABLEAUX POUR L'EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Tableau D.1 Répartition par âge de la population des ménages

Répartition de la population (de fait) des ménages par année d'âge, selon le sexe (pondéré), EDS Rwanda 1992

	Homme	s	Femm	ies		Homm	es	Femn	nes
Age	Effectif	%	Effectif	%	Age	Effectif	96	Effectif	%
	554	3,6	532	3,4	36	178	1,2	153	1,0
1	498	3,3	500	3,2	37	143	0,9	151	1,0
2	531	3,5	494	3,1	38	159	1,0	148	0,9
3	528	3,5	507	3,2	39	125	0,8	134	0,9
4	501	3,3	551	3,5	40	184	1,2	184	1,2
5	550	3,6	572	3,6	41	104	0,7	96	0,6
6 7	510	3,3	580	3,7	42	135	0,9	129	0,8
7	538	3,5	524	3,3	43	99	0,6	116	0,7
8	498	3,3	546	3,5	44	10 9	0,7	109	0,7
9	466	3,1	474	3,0	45	108	0,7	115	0,7
10	484	3,2	471	3,0	46	69	0,5	74	0,5
11	388	2,5	419	2,7	47	60	0,4	89	0,6
12	436	2,8	467	3,0	48	70	0.5	62	0,4
13	377	2,5	457	2,9	49	66	0,4	69	0,4
14	404	2,6	408	2,6	50	111	0,7	106	0,7
15	316	2,1	300	1,9	51	37	0,2	62	0,4
16	317	2,1	304	1,9	52	99	0,6	138	0,9
17	324	2,1	306	1,9	53	58	0,4	63	0,4
18	300	2,0	317	2,0	54	63	0,4	90	0,6
19	245	1,6	256	1,6	55	67	0,4	87	0,5
20	271	1,8	295	1,9	56	64	0,4	67	0,4
21	200	1,3	238	1,5	57	61	0,4	72	0,5
22	248	1,6	248	1,6	58	58	0,4	62	0,4
23	1 7 9	1,2	214	1,4	59	37	0,2	52	0,3
24	215	1,4	255	1,6	60	81	0,5	79	0,5
25	205	1,3	217	1,4	61	27	0,2	58	0,4
26	175	1,1	213	1,3	62	89	0,6	104	0,7
27	184	1,2	197	1,3	63	28	0,2	42	0,3
28	219	1,4	228	1,4	64	47	0,3	52	0,3
29	195	1,3	189	1,2	65	52	0,3	30	0,2
30	262	1,7	231	1,5	66	35	0,2	30	0,2
31	166	1,1	176	1,1	67	65	0,4	60	0,4
32	223	1,5	252	1,6	68	32	0,2	29	0,2
33	182	1,2	198	1,3	69	20	0.1	15	0,1
34	167	1,1	184	1,2	70+	356	2,3	327	2,1
35	190	1,2	164	1,0	ND	143	0,9	36	0,2
					Total	15288	100,0	15770	100,0

Tableau D.2 Répartition par âge des femmes éligibles et des femmes enquêtées

Répartition (en %) par groupe d'âges quinquennal de la population (de fait) des femmes de 10-54 ans dans l'enquête ménage et des femmes de 15-49 ans enquêtées, et pourcentage de femmes éligibles qui ont été enquêtées (pondéré), EDS Rwanda 1992

	Femmes l'enquête	-	F	emmes enqu	êtées
Groupe d'âges	Effectif	90	Effectif ¹	<i>9</i> ₀ 1	Pourcentage enquêtées
10-14	2221	-	_	-	_
15-19	1484	22,4	1448	22,3	97,6
20-24	1249	18,9	1240	19,1	99,2
25-29	1043	15,8	1036	16,0	99,3
30-34	1040	15,7	1022	15,8	98,3
35-39	749	11,3	732	11,3	97,7
40-44	635	9,6	608	9,4	95,8
45-49	409	6,2	396	6,1	96,8
50-54	457	•		-	-
15-49	6609	-	6482	-	98,1

Note: La population de fait comprend tous les résidents et les non-résidents qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'enquête. Dans ce tableau, les pondérations utilisées sont celles de l'enqête ménage.

1 Selon l'âge des femmes dans l'enquête ménage.

Tableau D.3 Complétude de l'enregistrement

Pourcentage d'informations manquantes pour certaines questions démographiques et de santé, EDS Rwanda 1992

Type d'information	Groupe de référence	Pourcentages d'informations manquantes	Effectif
Date de naissance	Naissances des 15 dernières années		
Mois seulement	Tuissances des 15 dernétes aurees	6,6	15527
Mois et année		0,3	15527
Age au décès	Naissances des 15 dernières années	1,0	2620
Age/Date de la 1 ^{ère} union ¹	Femmes non-célibataires	0,4	4451
Niveau d'instruction	Toutes les femmes	0,0	6551
Taille à la naissance	Naissances des 1-59 derniers mois	6,6	1420
Anthropométrie ²	Enfants vivants de 0-59 mois		
Taille 1		9,6	5042
Poids		9,6	5042
Taille et poids		10,1	5042
Diarrhée dans les 2			
dernières semaines	Enfants vivants de 0-59 mois	1,8	5042

¹Sans information pour l'âge et l'année ²Enfant non mesuré

Tableau D.4 Naissances par année du calendrier

Répartition des naissances par année du calendrier pour les enfants survivants (S), décédés (D) et l'ensemble des enfants (E), pourcentage de ceux ayant une date de naissance complète, rapport de masculinité à la naissance et rapport de naissances annuelles (pondéré), EDS Rwanda 1992

	d	Effecti le naissa		Pourcentage avec une date de naissance complète ¹		Rapport de masculinité à la naissance ²		Rapport de naissances annuelles ³				
Années	S	D	E	S	D	E	S	D	Е	S	D	E
92	686	58	744	100,0	98,0	99,8	102,8	138,0	105,1	_	•	
91	1055	98	1153	99,4	92,3	98,8	99,8	109,0	100,6	127,3	109,0	125,5
90	970	122	1093	98,7	95,1	98,3	113,5	129,3	115,2	92,9	108,9	94,5
89	1034	126	1161	98,1	85,9	96,8	91.2	133,5	95,0	106,3	91,1	104,4
88	975	155	1131	98,2	82,9	96,1	92,2	115,3	95,1	93,9	105,5	95,3
87	1043	168	1211	97,0	84,0	95,2	91,9	110,4	94,3	103,7	86,8	101,0
86	1036	232	1268	95,8	76,8	92,3	93,7	138,6	100,6	103,8	123,6	106,9
85	953	207	1160	95,4	77,4	92,2	95,2	138,4	101,7	99,4	92,8	98,1
84	882	214	1097	93,6	81,4	91,2	95,3	117,4	99,3	100,5	101,7	100,7
83	803	214	1018	93,1	82,5	90,9	96,7	105,6	98,5	-	-	^
88-92	4721	560	5280	98,8	89,4	97,8	99,3	123,2	101,6	-	-	
83-87	4718	1036	5754	95,1	80,2	92,4	94,4	121, 9	98,9	-	-	-
78-82	3344	975	4320	92,8	77,4	89,3	94,6	99,3	95,6	-	•	-
73-77	1838	762	2600	89,5	72,3	84,4	98,2	110,2	101,6	-	-	•
< 73	1493	661	2153	84,0	63,8	77,8	88,9	118,2	97,0	-	-	-
Ensemble	16113	3993	20106	94,1	76,6	90,6	95,7	113,3	99,0	~	-	_

¹Mois et année de naissance déclarés

 $^{^2(}N_m/N_t)x100$, où N_m est le nombre de naissances masculines et N_t le nombre de naissances féminines $^3[2N_x/(N_{x-1}+N_{x+1})]x100$, où N_x est le nombre de naissances de l'année x

Tableau D.5 Enregistrement de l'âge au décès en jours

Répartition des décès survenus, d'après les déclarations, à moins de 1 mois, selon l'âge au décès en jours, et pourcentage de décès néonatals survenus, d'après les déclarations, aux âges de 0-6 jours, par période de cinq ans précédant l'enquête (pondéré), EDS Rwanda 1992

Age au décès	А	nnées précé	dant l'enqué	te	Total
en jours	0-4	5-9	10-14	15-19	0-19
<i< td=""><td>37</td><td>86</td><td>80</td><td>21</td><td>224</td></i<>	37	86	80	21	224
1	19	30	26	16	92
2	20	31	16	13	80
3	35	36	28	19	119
4	16	9	8	7	41
5	7	15	10	5	37
6	7	7	7	5	26
7	28	33	23	18	102
8	3	12	13	6	33
9	2 2	2	1	2	8
10	2	5	5	1	13
11	2	0	0	ĭ	3
12	2	1	0	1	4
13	0	0	4	0	4
14	16	16	14	11	57
15	6	9	4	7	26
16	0	0	1	0	1
17	0	0	0	0	0
18	0	1	2	0	3
19	0	0	0	0	0
20	2	3	2	2	10
21	7	10	1	I	20
22	0	0	0	0	0
23	1	0	0	0	1
24	0	1	0	0	1 3 0
25	1	1	0	0	3
26	0	0	0	0	0
27	1	1	1	1	5
28	0	0	1	0	1
29	0	0	0	0	0
30	3	2	3	2	11
Ensemble 0-30	219	313	252	140	924
% néonatal					
précoce ¹	64,3	68,7	69,9	61,3	66,8

Tableau D.6 Enregistrement de l'âge au décès en mois

Répartition des décès survenus, d'après les déclarations, à moins de deux ans, selon l'âge au décès en mois, et pourcentage de décès survenus, d'après les déclarations, à moins de 1 mois, par période de cinq ans précédant l'enquête (pondéré), EDS Rwanda 1992

Age au décès	A	années précé	dant l'enquê	te	Total
en mois	0-4	5-9	10-14	15-19	0-19
<1 mois ¹	219	313	252	140	924
1	31	40	42	20	133
2	43	34	29	28	135
3	35	28	28	16	106
4	19	31	14	16	80
5	13	9	10	11	42
6	16	17	21	16	70
7	20	16	8	6	50
8	14	20	18	6	59
9	29	23	19	14	85
10	10	6	2	6	25
11	4	3	3	6	16
12	16	39	40	28	123
13	6	1	3	6	16
14	9	17	10	11	47
15	12	7	6	6	32
16	6	8	1	6	21
17	1	12	3	8	25
18	6	21	20	22	68
19	2	6	3	2	14
20	2 2 3	6	3	6	17
21		5	0	2	10
22	1	1	0	2 2	5
23	0	1	1	1	4
24 ou +	0	1	0	1	2
l an ²	10	22	28	14	74
% néonatal³	48,4	57,9	56,4	49,2	53,6
Ensemble 0-11	453	541	447	284	1725

¹Y compris les décès survenus à moins de 1 mois, déclarés en jours ²Age au décès déclaré est 1 an au lieu de 12 mois ³Moins de 1 mois/moins de 1 an

ANNEXE E QUESTIONNAIRES

Lors de l'EDSR, toutes les interviews se sont déroulées en kinyarwanda, langue nationale du Rwanda et parlée par l'ensemble de la population. Les questionnaires utilisés pour l'enquête étaient donc tous rédigés en kinyarwanda. Cependant, c'est la version française de ces questionnaires qui est publiée ici, en raison de la diffusion internationale de ce rapport.

REPUBLIQUE RWANDAISE OFFICE NATIONAL DE LA POPULATION B.P. 914 KIGALI

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE

ET DE SANTE - 1992
QUESTIONNAIRE MENAGE

	ID	ENTIFICATION			
PREFECTURE COMMUNE SECTEUR CELLULE N° DU MENAGE URBAIN/RURAL (urbain KIGALI / AUTRE VILLE NOM DE LA PERSONNE	n=1, rural=2 E / RURAL (1	2) Kigali=1, A	.ville=2, Ru	 nral=3)	
	VISIT	ES DE L'ENQU	JETRICE		
	1	2	3	VISITE FINALE	
DATE				JOUR MOIS ANNEE	
NOM DE L'ENQUETRICE RESULTAT*				NOM RESULTAT	
PROCHAINE DATE VISITE: HEURE				NOMBRE TOTAL DE VISITES	
*CODES RESULTAT: 1 REMPLI 2 MENAGE PRESENT MAIS PAS D'ENQUETE COMPETENT A LA 3 MENAGE ABSENT 4 DIFFERE 5 REFUSE 6 LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT A L'ADRESSE 7 LOGEMENT DETRUIT 8 LOGEMENT NON TROUVE 9 AUTRE (PRECISER)					
NOM CONTR	OLE TERRAIN	CONTROLE	BUREAU SA	AISI PAR SAISI PA	

Maintement neus voudriens des renseignements sur les personnes qui vivent habituellement dans votre ménage ou qui habitent chez vous actuellement.

Ħ.	MESIDENTS HABITUELS	LIEN AVEC LE CHEF DE MEMAGE®	RESID	ENCE	text	ACE	POUR LES	SCOLARISATION ENFANTS DE MC (6 ANS) PASSER		SURVIE PARE		ELIGI- BILITE
	Sill veum plaît, dermez-moi le nom dee personnes qui vivent habituelle- ment dans veute mé- nege ou qui habi- tent chez vous actuellement, en commençant per le sehef de ménage.	Guel est le lien de parenté de (MOM) avec le chef de ménage ?	vit-il/ elle ici		de sexe	Guel Age (HCM) a-t-il /elle 7	(NOM) a-t-il/ elle fré- quenté l'école 7	Quel est ie plus haut niveau d'études et le dernière classe qu'il/elle e schevé avec succès ? **	POUR TOUS CEUX AGES DE MOINS DE 25 AMS Va-t- il/elle encore	Sa mère biolo- gique vit-elle encore 7	Son père biolo- gique vit-il encore ?	ENTOURER LE NUMERO DE LIGNE DES FEMMES ELIGI- BLES POUR L'EMQUE- TE MODIVI-
<u>(1)</u>	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	l'école 7 (10)	(11)	(12)	DUELLE (13)
Γ			OUI HOM		H F	EN ANS	1	NIVEAU CLAS.	O N NSP		O N NSP	
-"			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	10
02 		Щ	1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	02
43	<u> </u>		1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	- 02
-			1 2	1 2	1 2	Щ	1 2 8		1 2 6	1 2 5	1 2 8	D4
5			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	05
06			1 Z	1 2	1 Z	Ш	1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	06
07			1 2	1 2	1 2	Ш	1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	07
06			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	08
07			1 2	1 2	1 2	П	1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	09
10			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	10
11			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	11
12			1 2	1 2	1 2	$[\Box]$	1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	12
13			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 6	1 2 8	13
14			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	14
15			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	15
16			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 5	1 2 8	16
17			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	17
14			1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 8	1 2 8	17
١,,	· · · · ·		1 2	1 2	1 2		1 2 8		1 2 8	1 2 5	1 2 5	20
F			1	<u></u>	<u> </u>		1		<u> </u>	1		
۳	CHER ICI SI UNE AUTRE	FEUILLE ESI	UT]L!\$E	:E L_J		_		NC	MBRE TOTAL	. DE FEMMES	ELIGIOLES	
1) 2)	Juste pour être sûre que j'ai une liste complète: 1) Y a-t-il d'autres personnes telles que des patits enfants ou des nourrissons que nous n'avons pas portés sur la liste? 2) De plus, y-a-t-il d'autres personnes qui ne sont peut-étre pas membres de votre famille, tels que des domestiques, des locataires ou des amis, qui vivent habituellement ic! 3) Avez-vous des invités ou des visiteurs temporaires qui sont chez vous, ou d'autres personnes qui ont dormi ici la muit dernière? OUI											

	H* [QUESTIONS ET FILTRES	CODES
14		au que votre ménage utilise pour se t pour laver la vaisselle ?	ROBINET DANS LE LOGEMENT
15	Combien de temps l'eau et revenir	faut-il pour aller là-bas, prendre de ?	MINUTES
16	Pour boire, votre origine ?	n ménage utilise-t-il l'eau de la même	OU1
17	D'où provient l'e ménage ?	eau que boivent les membres de votre	ROBINET DANS LE LOGEMENT
18	Quel genre de to	flettes y a-t-il dans votre ménage ?	CHASSE D'EAU
19	Dans votre habite L'électricité Une radio ? Un réfrigerate		OUI NOM ELECTRICITE
20	Dans votre habit pour dormir ?	etion, combien de pièces utilisez-vous	PIECES
21	PRINCIPAL MATERI. (ENREGISTRER L'O		PARQUET OU BOIS POLI
22	Une bicyclette	un de votre ménage qui possède : ? ou motocyclette ?	OUI NOM BICYCLETTE

REPUBLIQUE RWANDAISE OFFICE NATIONAL DE LA POPULATION B.P. 914 KIGALI

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE

ET DE SANTE - 1992
QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

		IDE	ENTIFICATIO	М		
PREFECTURE COMMUNE SECTEUR CELLULE		,			N° EDS	
N° DU MENAGE						
		VISIT	ES DE l'EN	QUETRICE	···	
DATE		1		3	JOUR MOIS	TE FINALE
NOM DE L'ENQU	ETRICE				NOM RESU	LTAT
PROCHAINE VISITE:	DATE HEURE			-	NOMBRE DE VIS	
	1 I 2 I	CODES RESUL' ENTIEREMENT PAS A LA MA DIFFERE	REMPLI	4 REFUSE 5 PARTIES 6 AUTRE	LLEMENT REMI	
NOM DATE	CONTROL	LE TERRAIN	CONTROLE	BUREAU	SAISI PAR	SAISI PAR

SECTI	ON 1. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES ENQUETEES	PASSER
" "	QUESTIONS ET FILTRES	CODE\$ A
101	ENREGISTRER L'HEURE	MINUTES.
102	Pour commencer, je voudrais vous poser quelques ques- tions sur vous-même. La plus grande partie des 12 premières années de votre vie, avez-vous véçu à Kigali- ville, une autre ville ou une commune ruralé ?	KIGALI-VILLE
103	Depuis combien de temps habitez-vous de façon continue à (KIGALI, NOM DE LA VILLE, DE LA COMMUNE RURALE) ?	TOUJOURS
104A	Juste avant de vous înstaller ici, avez-vous vécu à Kigali-ville, dans une autre ville ou dans une commune rurale ?	
1048	Vous habitez dens quelle	
	Prefecture ?	PREFECTURE
	Commune 7	COMMUNE
	Sectour ?	SECTEUR
	Cellule 7	CELLULE
	ECRIVEZ LE NOM DE L'ENDRO;T]
105	En quel mois et quelle année étes-vous née 7	MOIS
		ANNEE
		NSP ANNEE98
106	Quel âge aviez-vous à votre dernier anniversaire ? COMPARER ET CORRIGER 105 ET/OU 106 SI INCOMPATIBLES	AGE EN ANMEES REVOLUES
107	Avez-vous fréquenté l'école ?	our1
		NON
108	Quel est le plus haut niveau scolaire que vous avez atteint : primeire, post primeire, secondaire ou supérieur ?	PRIMAIRE
109	Quelle est la dernière (CLASSE, ANNEE) que vous avez achevée avec succès à ce niveau ?	CLASSE
109A	Avez-vous terminé le niveau (primaire, post-primaire, secondaire, supérieur) ?	OUI
110	VERIFIER 108: PRIMAIRE SECONDAIRE OU SUPERIEUR	
111	Savez-vous lire et comprendre une lettre ou un journal facilement, avec difficulté ou pas du tout ?	FACTLEMENT
123	Quella est votre religion ?	CATHOLIQUE
124	Quelle est votre éthnie ?	HUTU

186

. 1 .

n. P	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER A
لسة			
201	Naintenant je voudrais vous poser des questions sur toutes les naissances que vous avez sues durant votre	OUI 1	
	vie. Avez-vous déjà eu une maissance vivante ?	мом2—	> 2U6
202	Avez-vous donné naissance à des fils ou des filles qui habitent actuellement avec vous 7	ουι 1	
		NON 2—	—> 204
203	Combien de fils habitent avec vous ? Et combien de filles habitent avec vous ?	FILS A LA MAISON	
		FILLES A LA MAISON	İ
	SI AUCUN(E) ENTRER '00'.		<u>-</u>
204	Avez-vous donné naissance à des fils ou des filles encore en vie et qui n'habitent pas actuellement avec vous ?	OUI	206
			1
205	Combien de fils sont en vie mais n'habitent pas avec	FILS ATLLEURS	
	vous ? Et combien de fillem mont en vie mais n'habitent pas	FILLES AILLEURS	1
	avec vous ? \$1 AUCUM(E) ENTRER '00'.	<u> </u>	Ì
	or result, triber ov .		<u>.</u>
206	Avez-vous donné maissance à un fils ou une	αυι 1	1
	fille, né(e) vivant(e) mais décédé(e) par la suite ?	NON2-	i > 2078
		NUM E	
207A	Combien de fils sont décédés ?	FILS DECEDES	1
	Et combien de filles sont décédées ?	i '''	1
	SI ALICUM(E) INSCRIRE '00'	FILLES DECEDEES	
			-i
207B	Aucun(e) autre fils ou fille qui a pleuré ou qui a donné	ov:1	1
	un signe de vie mais qui n'a survécu que quelques heures ou quelques jours et que vous n'avez pas mentionné à la	NON2-	> 208
	question précédente ?		1
	1		1
207C	Combien de fils sont décédés que vous aviez oublié ? Et combien de filles décédées que vous aviez oublié ?	FILS DECEDES	
	·	FILLES DECEDEES	
	\$1 AUCUN(E) INSCRIRE '00'		
700	54405 14 COME DES DEPONICES A 207 208 2074 FT 2070	l	1 I
208	FAIRE LA SOMME DES REPONSES A 203, 205, 207A ET 207C, ET INSCRIRE LE TOTAL.	TOTAL	
	\$1 AUCUN(E) ENTRER '00'.		
***	l	1	•
209	VERIFIER 208:	1	1
	Je voudrais être sûre d'avoir bien compris: vous avez		İ
	eu au TOTAL neissances vivantes durant votre vie. Est-ce bien exact ?		
	INSISTER ET		1
	OUI WON CORRIGER 201-209		1
	SI MECESSAIRE	<u> </u>	
	l		1
210	VERIFIER 208: AUCUNE		
	UNE OU PLUST- HAISSANCE		→ 223
l	EURS NAISSANCES	_	. I

- 2 -

			LES HAISSANCES.					
Ruel nom a été denné à votre (pramier, sui- vent) enfant ?	EMREGIS- TRER LE GENTE DE NAISSANCE: SIMPLE OU MULTIPLE	214 (MOM) met-ce un gerçon ou une fille 7	En qual mois et quelle année est née) (MON) ? INSISTER: Guard est son anniversaire? OU: En quelle saison ? (1)	216 (NOM) est- il/elle encore en vie ?	217 SI VIVANT: Que\ hge avait-il/ elle h son dernier anniversmire? INSISTER: COMMIEN D'ANNEES PLEIMES ?	218 SI VIVANT: (NOM) vit-il/ sile svec vous ?	219 SI L'ENFANT A MOINS DE 15 ANS: Avec qui vit-fi/elle ? SI 15+: PASSER A LA MAISSANCE SULVANTE	220 SI DECEDE: Guel age avait-il/ site quand Si/elle est mort ? SI "1 AAM, INSISTER: Guel age avait-il/ elle, on mois ? INSCRIRE EN JOURS SI MOINS D'UM MOIS, EN MOIS SI MOINS DE 2 AMS, OU EN AMMEES.
(MCM)	SIMPLE 1	GARG1 FILL2	MOIS	OUI 1 NON 2	AGE EN AMNEES	OUI 1, (PASSER A NAI\$.\$UIV.)< NOM 2	PERE	JOURS 1 MO18 2 AMMEES. 3
(NON)	SIMP1 MULT2	GARÇ1 FILL.,2	MOIS	OUI 1 NON 2	AGE EN ANNEES	OUI 1 (PASSER A NAIS.SUIV.)<	PERE	JOURS., 1
(NOH)	BIMP1	GARÇ1	MOIS	OUI 1 NON 2 220	AGE EN ANNEES	OUI 1 (PASSER A HAIS.SUIV.)<	PERE	JOURS 1 HOIS 2 ANNEES. 3
(NON)	\$1MP1 MULT2	GARÇ1 FILL2	MOIS	OUI 1 NOM 2 220	AGE EN ANNEES	OUI 1 (PASSER A NAIS.SUIV.)<	PERE	JOLIRS 1 MOIS 2 ANMEES. 3
(1104)	\$IMP1 MULY2	GARÇ1 FILL2	MOIS	OUI 1 NON 2 v 220	AGE EN ANNEES	OUI 1 (PASSER A NAIS.SUIV.)<	PERE	JOURS., 1 MOIS, 2 AMMEES. 3
(1011)	8)IP1 NULT2	GARÇ1	MOIS	OUI., 1 NON., 2 1 V	AGE EN ANNEES	OUI 1 (PASSER A NA1S.SUIV.)<	PERE	
07] (HOH)	\$1MP1 MULT2	GARÇ1 FELL2	MO1\$	OUI 1 NOM 2 V	AGE EN ANNEES	OUI 1 (PASSER A NAIS.SUIV.)<	PERE 1 AUTRE PARENT. 2 QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER A NAIS- SANCE SUJYANTE)	1
OB (NOH)	8(MP1 MULT2	GARC1 FILL2	MOIS	OU1 1 NON 2	AGE EN AMMEES	OUI 1 (PASSER A NAIS.SUIV.)<	PERE	I ⊢∔⊢l
(NOM)	\$(MP1 MULT2	GARÇ1 FILL2	MOIS	OUI 1	AGE EN ANNÉES	OU11 (PASSER A NAIS.SUIV.)<	PERE	1 1
10] (NOM)	\$1HP1 HULT2	GARÇ1 FILL2	MOIS	0U1., 1 NON., 2	AGE EN ANNEES	OU11 (PASSER A NAIS.SUIV.)<	PERE	1

Ecrire la maison donnée par la femme, si le mois de neissance est inconnu.

212	213	214	215	216	217 SI VIVANT:	218 SI VIVANT:	219 SI L'ENFANT A	220 SI DECEDE:
Quel nom a été donné à votre enfant sulvant?		(HOM) est-ce un garçon ou une	En quel mois et quelle année est né(e) (HOM) ?	(NOM) est- il/elle encore en vie 7	Quel âge avait-il/ elle à son dernier	(NOM)vit-il/ elle svec vous?	AVEC QUI vit-il/alle?	Quei âge avaît-il/ elle quend fl/aile est mort ?
	ENREGIS-	fille ?	INSISTER:		anniversalre?		SI 15+: PASSER	8) "1 AM", INSISTER: Quel âge avait-il/ eile, en mois ?
	TRER LE GEHRE DE HAISSANCE: SIMPLE QU MULTIPLE		Ruand est son anniversaire? OU: En quelle saison ? (1)		COMBIEN D'ANNEES PLEINES 7		A LA MAISSANCE SUIVANTE	INSCRIRE EN JOURS SI MOINS D'UN MOIS, EN MOIS SI MOINS DE 2 ANS, CU EN ANNEES.
11	\$1HP 1	GARÇ, 1	mo[s	OU1 1	AGE EN ANNEES	OUI1	PERE 1 AUTRE PARENT 2	JOURS 1
(HOH)	MULT 2	FILL. 2	ANNEE	NON 2 220		HOW2	QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER À MAIS- SANCE SUIVANTE)	MO18 2
12	\$1HP 1	GARÇ. 1	M015	OUI 1	AGE EN	DUI1	PERE 1	JOLINS., 1
(NOM)	MULT 2	FILL. Z	AMUEE	HCM 2 220		NAIS.SUIV.><	QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER À MAIS- SANCE SUIVANTE)	ANNEES. 3
13	\$1MP 1	GARÇ. 1	MOIS	0U1 1	AGE EN ANNEES	OUI1	PERE	JOURS 1
(NON)	MULT 2	FILL. 2	ANNEE	NCH 2 220		NAIS.SUIV.)<	QUELQU'UM AUT. 3 (PASSER A NAIS- SANCE SUIVANTE)	MOIS 2
14]	\$1MP 1	GARÇ. 1	MO15	OUI 1	AGE EN Annees	OUT1- (PASSER A	PERE 1 AUTRE PARENT 2	
(HOM)	MULT., 2	FILL. 2	ANNEE	MCN 2 220		NAIS.SUIV.)<	QUELQU'UM AUT. 3 (PASSER A MAIS- SANCE SULVANTE)	ANNEES. 3
15]	\$1MP 1	GARÇ. 1	мо18	QUI 1	AGE EN ANNEES	OUI1	PERE 1 AUTRE PARENT., 2	:
(NOM)	MULT 2	FILL. 2	ANNEE	NON 2 220		NAIS.SUIV.) <j< td=""><td>QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER A NAIS- SANCE SULVANTE)</td><td>ANNEES. 3</td></j<>	QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER A NAIS- SANCE SULVANTE)	ANNEES. 3
16	SIMP 1	GARÇ. 1	MOIS	Qυ1 1	AGE EN ANNEES	OUI1	AUTRE PARENT 2	┇╸╸┡╌┾╼┤╏
(NCH)	MULT 2	FILL, 2	AMMEE	HCM., 2		NAIS.SUIV.) <j< td=""><td>QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER A NAIS- SANCE SUIVANTE)</td><td>ANNEES. 3</td></j<>	QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER A NAIS- SANCE SUIVANTE)	ANNEES. 3
17]	\$2NP 1	GARC. 1	но: s	OU1 1	AGE EN ANNEES	OUI1	PERE 1 AUTRE PARENT 2	:¶
(NOH)	MULT 2	FILL. 2	ANNEE	NON 2 220		MAIS.SUIV.) <j< td=""><td>QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER A NAIS- SANCE SUIVANTE)</td><td>AMMEES. 3</td></j<>	QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER A NAIS- SANCE SUIVANTE)	AMMEES. 3
18	\$[HP1	GARÇ1	M018	OUI 1	AGE EN ANNEES	OUI 1	PERE	∶┃
(NOH)	. HULT2	FILL2	ANNEE	MON 2		NON 2	QUELQU'UN AUT. 3 (PASSER A MAIS- SANCE SUIVANTE)	ANNEES. 3
221 COMPARER 206 AVEC LE NOMBRE DE MAISSANCES ENREGISTREES DANS LE TABLEAU CI-DESSUS ET NOTER:								
LES NOMBRES SONT DIFFERENTS (VERIFIER ET CORRIGER)								
VERIFIER: POUR CHAQUE MAISSANCE VIVANTE: L'ANNEE DE MAISSANCE EST ENREGISTREE								
POUR CHAQUE ENFANT VIVANT: L'AGE ACTUEL EST ENREGISTRE POUR CHAQUE ENFANT DECEDE: L'AGE AU DECES EST ENREGISTRE								
POUR L'AGE AU DECES 12 NOIS: VERIFIER POUR DETERMINER LE HOMBRE EXACT DE MOIS								
222 VERIFIER 215 ET INSCRIRE LE NOMBRE DE MAISSANCES VIVANTES DEPUIS JANVIER 1987 8'11 N'Y EN A PAS, INSCRIRE O.								

⁽¹⁾ Ecrire la saison donnée par la fenne, si le mois de naissance est inconnu.

n. 1	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER A
223	Etes-vous enceinte en ce moment ?	OUI] 226
224	De combien de mois êtes-vous enceinte ? (SI LA FEMME MESITE ENTRE 2 MOIS, PRÉMORE LE PLUS PETIT)	MO1S	
225	Au momment où voum êtes devenue enceinte, vouliez-vous devenir enceinte A CE MOMENT LA, vouliez-vous attendre PLUS TARD, ou vouliez-vous NE PAS tomber enceinte 7	A CE MOMENT-LA	
226	Il y a combien de temps que vos dernières règles ont communcé 7	JOURS	
227	Entre le presier jour des règles d'une femme et le premier jour de ses règles SUIVANIES, quand pensez- vous quelle a le plus de chences de tomber enceinte ? INSISTER: Quels sont les jours du cycle mensuel pendant lesquels une femme doit faire attention pour ne pas tomber enceinte ?	PENDANT SES REGLES	

VERIFIER 303:

AUCUM "OU!"

(N'A JAMAIS UTILISE)

METICAL S: CONTRACEPTION maintanant, le voudraie vous parter de la planification familiale - les différents moyens ou méthodes qu'un couple peut utiliser pour retarder ou éviter une grossesse. De quels moyens ou méthodes avez-vous entendu parleri EMCERCLER LE CODE 1 DANS 302 POUR CHAQUE METHODE MENTIONNEE D'UNE MANIERE SPONYANEE. PUIS CONTINUER LA COLONNE EN LISANT LE NON ET LA DESCRIPTION DE CHAQUE METHODE NON MENTIONNEE SPONTAMEMENT. ENCERCLER LE CODE 2 BI LA METHODE EST RÉCONNUE, ET LE CODE 3 SI NON RECONNUE. PUIS, POUR CHAQUE METHODE AYANT LE CODE 1 OU 2 ENCERCLE DANS 302, POSER 303-304 AVANT DE PASSER A LA METHODE SUIVANTE. 302 Avez-vous déjà entendu 303 Avez-vous déjà 304 Bavez-vous où l'on peut parler de cette méthode ? utilisé (METHODE) 7 aller pour me procurer (METHODE) ? LIRE LA DESCRIPTION DE CHAQUE METHODE. œi..... 1 01 PILULE Les femmes peuvent prendre une pilule tous les OUT/SPONTANE...... 1 QUI/DESCRIPTION..... 2 laura. 02 DIU Certaines femmes ont un stérilet ou un dispositif intra au:...... 1 out.......... 1 -utérin que le médecin ou l'in-firmière leur place dans l'uté-NON 2 rus. 03 INJECTIONS Certaines fem QUI..... 1 recoivent une injection per un médecin ou une infirmière pour éviter de tomber enceinte pen-dent plusieurs mois. 04 DIAPHRAGME/MOUSSE/GELEE Cor-OU1/\$PONTANE..... 1 out 1 taines fermes se mettent à CUI/DESCRIPTION..... L'intérieur un diaphragne, des comprimés effervescents, de la NON 2 gelée event d'evoir des rapports sexuels. 05 COMDON Certains hommes mettent OV1/SPONTANE..... 1 001..... 1 our..... 1 un condom (capote anglaise) pendant les rapports sexuels. MON..... 2 06 STERILISATION FEMILINE COT-Avez-vous au une taines femmes aubissent une OUI/bescription...... 2 opération pour éviopération pour me plus avoir ter d'avoir d'autres d'enfants enfants? OUI 1 07 STERILISATION MASCULINE Cor-ωι...... 1 OUT/DESCRIPTION...... 2 tains homes subjessent une opération pour ne plus avoir NON 2 d'enfants. HORPLANT Certaines femmes se OUI...... 1 font insérer é petits batonnets dans le bras, sous le pseu, qui les empêchent d'avoir des grossesses pendant plusieurs ennées. 09 CONTINENCE PERIODIQUE Cor-tains couples évitent d'avoir OUI/SPONTANE..... 1 Savez-vous où l'on peut obtenir ou i 1 OUI/DESCRIPTION..... des conseils sur la facon des rapporte sexuels certains d'utiliser la continence jours du cycle pendent lesquel périodique? ia femme est plus susceptible de devenir enceinte. OUI...... 1 NON...... 2 10 RETRAIT Certains hommes font OUI/SPONTANE..... 1 attention et se retirent svant OUI/DESCRIPTION..... 2 l'éjaculation. 11 AUTRES METHODES? Avez-vous OUI/SPONTANE...... 1 entendu perler d'autres moyens ou méthodes que des femmes ou des hommes peuvent utiliser pour éviter la grossesse? (PRECISER) MOM 2 out 1 (PRECISER) NDN 2 (PRECISER) NON......2

PASSER A 308

AU MOINS UN POUIP

(A UTILISE)

M.]	QUESTIONS ET FILTRES	PASSER A
306	Avez-vous jammis utilisé ou essayé un moyen quelconque pour retarder ou éviter de tomber enceinte ?	OUI
307	Quiavez-vous fait ou utilisé ? CORRIGER 303, 304, 305 (ET 302 SI NECESSAIRE)	(METHODE)
308	Meintenent je voudreis vous parler du moment où, pour is première fois, vous avez fait quelque chose ou utilisé uns méthode pour éviter de tomber enceinte. Combien d'enfants vivants aviez-vous à ce moment-là ?	NOMBRE D'ENFANTS
	SI AUCUM, ENTRER *00*	
309	VERIFIER 223: PAS ENCEINTE CU PAS SURE	324
310	VERIFIER 303: FEMME NOM FEMME STERILISEE STERILISEE	→ 312A
311	En ce moment, faites-vous quelque chose ou utilisez-vous une méthode pour éviter de tomber enceinte ?	OUI
312 312A	Quelle méthode utilisez-vous ? ENCERCLER '06' POUR LA STERILISATION FEMININE	PILULE
313	Au moment où vous avez commencé à utiliser la pilule pour le première fois, avez-vous consulté un médecin ou une infirmière ?	OUI
314	Au moment où vous vous êtes procuré des pilules la dernière fois, avez-vous consulté un médecin ou une infirmière ?	OUT
315	Puls-je voir le pequet des pilules que vous utilisez en ce moment ? (NOTER LE NON DE LA NARQUE)	EMBALLAGE VU
		EMBALLAGE NON VU
316	Conneissez-vous le nom de la marque de pilules que vous utflisez en ce moment ? (MOTER LE NOM DE LA MARQUE)	NOM DE LA MARQUE :
317	Combien vous coûte une boîte de pilules (cycle) ?	PRIX

	AUTO-1010 CT CT TOED	CODES	PASSER
	QUESTIONS ET FILTRES	COLS	
518	Où avez-vous obtenu (METHODE) la dernière fois ? (HOM DE L'ENDROIT)	HOPITAL	
3184	Où avez-vous fait la stérilisation ?	PHARMACIE	
_	(NOM DE L'ENDROIT)	AUTRE 10 (PRECISER) NSP	321
319	Combien de tempe faut-îi pour aller de chez vous à cet endroit ?	NEURES	
320	Est-ce facile ou difficile de se rendre là-bas ?	FACILE 1 DIFFICILE	
321	VERIFIER 312: UTILISE ELLE/IL EST STERILISE WETHODE		
	Ţ		-
322	En quel mois et quella année avez-vous (a-t-il) été stérilisé(e) ?	DATE: MOIS] -> 333
323	Depuis combien de mois utilisez-vous (METHODE ACTUELLE) de façon continum ? (DEPUIS LA DERNIERE GROSSESSE; \$1 MOINS D'UN MOIS INSCRIRE 'OO')	NOIS] → 33 3
324	Avez-vous l'intention d'utiliser une méthode pour éviter de tomber enceinte dans l'avenir ?	OU	 → 32
325	Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas l'intention d'utiliser une mèthode ?	VEUT DES ENFANTS	3 32
326	Avez-vous l'intention d'utiliser une méthode dans les 12 prochains mois ?	OUI	
327	Quand vous utiliserez une méthode, quelle méthode préférerez-vous utiliser ?	PILULE	32

		00055	PASSER
N.	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	1 A
328	Où pouvez-vous vous procurer (METHODE CITEE À 327) ? (81 PLUSIEURS ENDROITS SONT MENTIONNES, INDIQUER CELUI PREFERE PAR LA FEMME)	HOPITAL PUBLIC	333 333 331
328A	Où pouvez-vous obtenir t'information sur	BOUTIQUE, KIOSQUE	
	la continence périodique ?	CONNAISSANCES/PARENTS 09 AUTRE 10 -	}> 333
	(MOM DE L'EMPROIT)	NULLE PART	<u>] </u>
329	Conneissez-vous un endroit où on peut se procurer une méthode de plenification familiale ?	OUI	→ 333
330	Où est-ce ? (\$1 PLUSIEURS ENDROITS SONT MENTIONNES, INDIQUER CELUI PREFERE PAR LA FEMME)	HOPITAL PUBLIC	<u> </u> 333
	(MOM DE L'ENDROIT)	BOUTIQUE, KIOSQUE	233
	<u> </u>	(1423364)	-
331	Combien de tamps faut-il pour aller de chez vous à cet endroit ?	MINUTES	
332	Est-ce facile ou difficile de se rendre là-bes ?	FACILE	
		·	
333	Durant le mois dernier, avez-vous entendu à la radio ou dans les journaux, des annoncés à propos de la planifi- tion femiliale :	OUI MON	
	à la radio ? dens les journaux ?	RADIO	
334	Trouvez-vous qu'il est acceptable ou non que des infor- metions à propos de la P.F soient données à la radio ou dans les journeux ?	ACCEPTABLE	
335	Durant le dernier mois, avez-vous entendu parler de la P.F autrement qu'à la radio ou dans les journaux ?	OU!	
336	Qui vous a informé ?	ABAKANGURAMBAGA	

. 9 .

401	VERIFIER 222 : UME QU PLUSIEURS MAISSANCES VIVANTES DEPUIS JANV.1987	AUCUME MAISSANCE DEPUIS JANVIER 19		501)	
402	ENTRER LE NOM, LE N° DE LIGNE ET L'ETAT DE SURVIE DE CHAQUE NAISSANCE DEPUIS JANVIER 1967 DAMS LE TABLEAU. POSER LES QUESTIONS À PROPOS DE TOUTES CES MAISSANCES. COMMENCER PAR LA DERNIERE MAISSANCE. Maintenant, je voudrais vous poser queiques questions à propos de la senté des enfants que vous avez eus durant les				
	cinq dernières ennées. (Nous par H° DE LIGNE DE LA 9. 212	lerons d'un enfant & la fois)			
	SELON 9. 212	DERNIERE MAISSANCE	AVANT-DERNIERE MAISS.	AV. AVANT-DERNIERE NAISS.	
	ET 9. 216	VIVANT P DECEDE P	VIVANT P DECEDE P	VIVANT P DECEDE P	
403	Au moment où vous êtes tombée enceinte de (NOM), vouilez-vous tomber enceinte A CE MOMENT LA, vouilez-vous attendre PLUS TARD ou vouilez-vous ME PLUS AVOIR d'enfant 7		A CE MOMENT-LA	A CE HOMENT-LA	
404	Combien de temps auriez-vous voulu attendre 7	MO18	NOIS	HOI8	
405	Quand vous étiez enceinte de (MON), avez-vous vu quelqu'un pour une consultation concernant catte grossesse ? \$1 OUI, Qui avez-vous vu ? Quelqu'un d'autre ? INSISTER SUR LE GENRE DE PERSONNE ET ENREGISTRER TOUTES LES PERSONNES VUES.	MEDECIN	MEDECIN	MEDECIN	
406	Yous a-t-on donné une carte prénatale ou un cahier pour cette grossesse 7	QUI	OUI	OUL	
407	De combien de mois étiez-vous enceinte quand vous avez vu quelqu'un pour la première fois pour une consultation concer- nant cette grossesse ?	MOIS	NOIS	MOIS	
408	Combien de visites prénatales avez-vous fait pendant cette grossesse ?	NOMBRE	NOMBRE	HOMBRE	
409	Quand vous étiez enceinte de (NOM), vous e-t-on fait une injection pré-natale contre le tétenos ?	OUI	OUI	OUI	
410	Combian de fois avez-vous eu cette injection ?	NOMBRE	MOMBRE	NOMBRE 8	

	N° DE LIGME DE LA Q. 212			
		NOM DERNIERE NAISSANCE	AVANT-DERNIERE NAISS.	AV. AVANT-DERNIERE NAT
411	Où avez-vous accouché de (NGM) ?	A LA MAISON	A LA MAISON	A LA MAISON
612	Qui vous a assisté pour l'accouchement de (MOM) ? INSISTER SUR LE GENRE DE PERSONNE ET ENREGISTRER TOUTES LES PERSONNES CITEES. N'y avait-it pas quelqu'un d'autre ?	MEDECIN.	MEDECIN. 1 INFIRMIERE/ASS.MEDICAL. 1 ACCOUCHEUSE TRADITION 1 NELLE FORMEE ACCOUCHEUSE TRADITION 1 NELLE MON FORMEE BELLE-MERE. 1 MARI. 1 AUTRE 1 PERSONNE. 1	MEDECIM. IMFIRMIERE/ASS.MEDICAL. ACCOUCHEUSE TRADITION NELLE FORMEE ACCOLICHEUSE TRADITION MELLE HON FORMEE BELLE-MERE
413	(MCM) est-fi/elle nú à terme ou prématurément ?	A TERME	A TERME	PREMATUREMENT
414	Avez-vous accouché de (NCM) per césarienne ?	OUI	OUI	NCM
415	(MOM) a-t-fi/ella été pesé à la neïssance ?	CU1	OUI	OUI
416	Combien pesait-il/alle 7	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES
417	Quend (MOM) est né, était-il/elle : grand, moyen ou patit	GRANO 1 MOYEN 2 PETIT 3 NSP 8	NSP	GRAND
418	Vos règles sont-siles revenues depuis la naissance de (MOM) ?	CUI	The state of the s	
419	Pendant combien de mois après le naissance de (MOM) n'avez-vous pas eu de règles ?	MOIS	MOIS	MOIS
420	Avez-vous repris les rapports exuels depuis la naissance de (MOM) ?	OUI (OU ENCEINTE)1 HOM2, (PASSER A 422)<		
420A	Après combien de jours suivant le neissance de (MOM) avez- vous eu des rapports sexuels pour la première fois ?	JOURS	PLUS DE 3 MOIS	JOURS PLUS DE 3 MOIS
421	Combien de temps après la naissance de (MON) avez-vous repris des rapports sexuels	M015	MOIS	HOIS

	N° DE LIGNE De la Q. 212			
		DERNIERE NAISSANCE	AVANT-DERNIERE NAISS.	AV. AVANT-DERNIERE MAISS.
422	Avez-vous allaité (NOM) ? allaité (NOM) ?	OU11 (PASSER A 424)<———————————————————————————————————	OUI1] (PASSER A 430)<] NON2	OU1
423	Pourquoi n'avez-vous pes alimité (MOM) ?	MERE MALADE/FAIBLE	MERE MALADE/FAIBLE	MERE MALADE/FAIBLE
424	Combien de tempe après se neissance avez-vous mis (MCM) au sein pour la première fois? EMREGISTRER EN JOURS SI PLUS DE 24 NEURES	IMMEDIATEMENT		
425	SI TOUJOURS VIVANT / Allaitez-vous encore (NOM) ? (\$1 DECEDE, ENTOURER '2')	OUI	i pravi a dalika	
426	Combien de fois avez-vous allaîté la nuit dernière entre le coucher et lever du soleii? (SI REPONSE MON MUNERIQUE, (N- SISTER POUR EVALUER LE NOMBRE)	NCMBRE D'ALLAITEMENTS DE NUIT		
427	Combien de fois avez-vous atlaité hier, pendant les heures de Jour ? (SI REPONSE MON MUMERIQUE, IN- SISTER POUR EVALUER LE NOMBRE)	NOMBRE D'ALLAITEMENTS DE JOUR	harten dan tan an and the state of the state	
428	A n'importe quel moment hier ou la nuit dernière avez-vous donné è (NOM) une des choses suivantes ? :	CUI MON	t i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	
	Eau ? Eau sucrée? Jus ? Lait en poudre ? Lait frais ? Autre lait ? Autres liquides ? Aliment solide ou en bouillie?	EAU		
429	VOIR 428 : MOURRITURE OU LIQUIDE DONNE HIER	OUI POUR UN OU PLUS	RIEN DU TOUT	
		(PASSER A 434)	(PASSER A 433)	

	N° DE LIGME DE LA G. 212			
		DERNIERE NAISSANCE	AVANT-DERNIERE NAISS.	AV. AVANT-DERNIERE NAISS.
430	Pendent combien de mois avez-vous allaité (MCM) 7	JUSQU'A SON DECES 95	JUSQU'A SON DECES 95 (PASSER A 433) <	JUSQU'A SON DECES 95 (PASSER A 433) <
431	Pourquoi avez-vous arrêté d'allaîter (HOM) ?	MERE MALADE/FAIBLE	MERE MALADE/FAIBLE	MERE MALADE/FAIBLE 01 EMFANT MALADE/FAIBLE 02 EMFANT DECEDE 03 PROBLEME DE SEIN 04 PAS DE LAIT 05 EMFANT A REFUSE 07 AGE DU SEVRAGE 08 TOMBEE ENCEINTE 09 AUTRE 10
		(PRECISER)	(PRECISER)	(PRECISER)
432	VOIR 216: ENFANT VIVANT 7	VIVANT DECEDE OF CPASSER A 434)	VIVANT DECEDE	VIVANT DECEDE C
	1		i	
433	Avez-vous déjà donné à (NOM) de l'eau, quelque chose d'autre à boire, ou n'importe quelle nourriture autre que le lait maternel ?	OU1	NOM	NOM
434	Combien de mois avait (NOM) quand vous avez commencé à lui donner les choses suivantes de façon régulière ? :			
	Left on boite ou left autre que le lait maternel ?	AGE EN MOIS	AGE EN MOIS	JAMAIS DONNE96
	Eau ou autre boisson ?	AGE EN HOIS	AGE EN MOIS	AGE EN MOIS
	Aliment solide ou en bouillie?*	AGE EN MOIS	TOTAL DOMNE,	
	<u> </u>		(PASSER A 437)	(PASSER A 437)
435	VOIR 216: EMFANT VIVANT ?	TMAVIV	DECEDE (PASSER A 437)	
436	(HOM) a-t-il/elle bu quelque chose au biberon, hier ou la muit dernière ?	OUI	the state of the s	
437	RETOURNER A 403 POUR LA NAISSA	NCE SUIVANTE; OU, S'IL N'Y A		

	N° DE LIGNE DE LA Q. 212			
		NOM DERNIERE MAINSANCE	AVANT-DERMIERE MAISS.	AV. AVANT-DERNIERE MAISS.
434	Avez-vous une carte où les vaccinations de (NGM) sont inscrites ?	QUI, VU1 (PASSER A 440)<	QUI, WU	QUI, VU1
	Bi CUI: Puis-je le voir, e'il voue plaît ?	QU1, NON VU2 (PASSER A 442)<	QUI, NOM VU	CUI, NOM VU2 (PASSER A 442)
439	Avez-vous jamete au un	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	OUI. L'AVAIS	QUI, L'AVAI8
434	carnet de vaccination pour (NCM) 7	(PASSER A 442)<	(PABSER A 442)<	(PASSER A 442)<
440	(1) COPIER LES DATES DE VACCIMATIONS POUR CHAQUE VACCIM A PARTIS DE LA CARTE.			
:	(2) INSCRIRE '44' DANS LA COLOMME JOUR, \$1 LA CARTE INDIQUE GUIUME VACCINATION À ETE FAITE, MAIS LA DATE N'A PAS ETE REPORTEE.	JOUR MOIS ANNEE	JOUR MOIS ANNEE	JOUR MOIS AMMEE
	BCG POLIO 0	BCG PO	BCG PO	BCG PG
		^{▎▔} ╵ ┤ ╌┠╼┿╌┠╼┿╌	▎ ^{▗▗} ▘ ▗ ┼▃┠ ▗ ┼▃┃	╽ [╶] ┈ ╏═╅ ╌┠╼┽╌┠╌┼╌╎ ┃
	POLIO 1	P1	P1	▎ ^{┡¹} │ ┙┃┤┃
	POLIO 2	P2	P2	P2
	POLIO 3	P3	P3	P3
	DERNIERE DOSE	PU	№ [
	DTCoq 1	D1	B1 B1	D1 D1
	DTCoq 2	02	D2	D2
	DTCoq 3	03	03	Eq
	DERNIERE DOSE	DU TO TO TO TO TO TO TO TO TO TO TO TO TO	│ _⋈ │ │ 	│ _┡
	ROUGEOLE	ROU	ROU	ROU
41	(NCM) a-t-il recu une vaccination qui n'est pes inscrite sur ce carnet ?	CUI	OUI	OUI. 11 (IMSISTER SUR LE TIPE DE VACCIMATIONS, ET INSCRIRE 1661 DAMS«— LA COLOMME CORRES» POMDANT AU JOUR EN 4440)
		NON	NON	MON
442	(NON) n-t-il/elle jammis reçu de vaccination pour lui éviter d'attraper des maladies ?	OUI, L'A RECU	OUI, L'A RECU	OUI, L'A RECJ
443	S'il vous plait, dites-moi si (NOM) e reçu une des vaccinations suiventes :			
	Une vaccination du BCG, c'est à dire une injection dans le bras ou l'épaule qui a laissé une cicatrice ?	CU1	OUI	CU1
	Une vaccination contre la polio, c'est à dire des gouttes dens la bouche ?	OUI	CUI	OUI
	BIOUI: Combien de fois?	NOMBRE DE FOIS	NOMBRE DE FOIS	HOMBRE DE FOIS
	Une injection contre la rougeole ?	OUI	QUÍ	GU]
444	WOIR 216:		1	
	ENFANT VIVANT?	AIANT DECEDE	ALANI A DECEDE	VIVANT PECEDE
		(PASSER A 446)	(PASSER A 446)	(PASSER A 446)
445	RETOURNER A 438 POUR LA MAISS	ANCE SULVANTE; OU, S'IL N'Y A	PLUS DE NAISSANCE, PASSER A	472

	N° DE LIGME DE LA Q. 212			
		MOM DERMIERE NAISSANCE	AVANT-DERNIERE NAISS.	AV. AVANT-DERMIERE MAISS.
446	(NOM) a-t-il/elle eu de la fièvre durant les 2 dernières semaines ?	OUI	OUI	OU!
447	(NOM) m-t-il/elle souffert de toux durant les 2 dernières semmines ?	OUI	OUI	0U1
448	Combien de temps a durée la toux ? (Dapuis combien de temps dure la toux ?)	JOURS	JOURS	JOURS
449	Quand (NOM) était melade avec la toux, svait-il/alle la respiration plus rapide que d'habitude (respiration courte et rapide)?	OUI	OU!	OUI
450	VOIR 446 ET 447: FIEVRE OU TOUX 7	"OUI" DANS 446 OU 447 AUTRE ->(PASSER	"001" DANS 446 00 447	
451	A-t-on donné quelque chose pour traiter la fièvre/la toux à (NOM) ?	OUI	OUI	OUI
451A	Qu'est-ce qu'on lui a donné ? Quelque chose d'autre ?	PAS DE TRAITEMENT	PAS DE TRAITEMENT	PAS DE TRAITEMENT
	(ENTOURER TOUT CE QUI EST CITE)	PILULE OU STROP INCONNU. 1	PILLLE OU SIROP INCONNU. 1 REMEDE-MAISON/ PLANTES MEDICINALES 1 AUTRE 1 (PRECISER)	PILULE OU SIROP INCOMMU. 1 REMEDE-MAISON/ PLANTES MEDICINALES 1 AUTRE 1 (PRECISER)
452	Avez-vous demandé des conseils ou un traitement pour la fièvre/toux ?	OU1	OUI	_
453	A qui avez-vous demandé des conseils ou un traitement 7 A quelqu'un d'autre ?	PERSONNEL DE SANTE CCOMMUNAUTAIRE	PERSONNEL DE SANTE COMMUNAUTAIRE	PERSONNEL DE SANTE COMMAINAUTAIRE
	(ENTOURER TOUT CE QUI EST CITE)	MEDECIN PRIVE 1	MEDECISEUR TRADITIONNEL 1 PHARMACIE	MEDECIN PRIVE

	N° DE LIGNE DE LA Q. 212			
		DERNIERE NAISSANCE	AVANT-DERNIERE MAISS.	AV. AVANT-DERNIERE MAISS. MCM
454	(NOM) a-t-il/elle eu la diarrhée durant les deux dernières semmines ?	OUI	OUI	OUI1 (PASSER A 456) ←
455	RETOURNER A 438 POUR L'ENFANT S	RUIVANT; OU, S'IL N'Y A PLUS I	D'ENFANT, PASSER A 472	
456	Est-ce que (HOM) a eu la diarrhée depuis hier à cette heura-ci ?	OU1	OUI	OUI
457	Combien de temps a durée la disrrhée ? (Depuis combien de temps dure la disrrhée ?)	JOURS	JOURS	JOURS
458	Y avait-il du sang dane les selles ?	OUI	OUI	OUI
459	VOIR 425: DERMIER EMFAMT ENCORE ALLAITE 7	ou P	NON (PASSER A 462)	
460	Quand (NOM) evait le dierrhée, evez-vous changé le nombre d'allaitements ?	OUI	to 1 5 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
461	Pendant la diarrhée, avez-vous AUGMENTE ou REDUIT la quanti- té de nourriture, ou avez- vous ARRETE COMPLETEMENT ?	AUGMENTE		
462	(En dehors du leit maternel), lui avez-vous donné à boire la même quantité qu'avent le distribée, plus, ou moins ?	MEME	MEME	MEME 1 PLUS 2 MOINS 3 NSP. 8
463	Pendant la diarrhée (MOM) a- t-fl/elle reçu un liquide préparé à partir d'un sachet spécial ?	QUI	CUI	OUI
464	(NOM) a-t-il/elle reçu un li- quide recommendé par le par- sonnel de senté et préparé à le maison (avec du sucre, du sel et de l'eau) ?	OUI	OU!	OUI

N° DE LIGME DE LA Q. 212			
	DERNIERE MAISSANCE	AVANT-DERNIERE MAISS.	AV. AVANT-DERNIÈRE NAISS.
VOIR 463 ET 464: EMFANT A REQUILIQUIDE D'UM EACHET (463) ET/OU LIQUIDE RECOMMANDE FAIT MAISON(464) 7	OUI, A REÇU PAS DE UN LIQUIDE LIQUIDE (SAC./MAISON)	OUI, A RECU PAS DE UN LIQUIDE LIQUIDE (SAC./MAISON)	QUI, A REÇU PAS DE UM LIQUIDE LIQUIDE (SAC./MAISON)
466 Pendant combien de jours (NOM) a-t-il/elle reçu ce liquide ?	JOURS	JOURS	JOURS
467 A-t-il/elle reçu quelque chose contre la diarrhée (autre que ce liquide) ?	OUI	OUI	OUI
468 Duiest-ce qui a été donné (feit) pour traiter la diarrhée ? Quelque chose d'autre ? (ENTOURER CHAQUE CHOSE CITEE)	PILULE OU SIROP ANTIBIOTIQUE	PILULE OU SIROP ANTIBIOTIQUE	PILULE OU SIROP ANTIBIOTIQUE
469 Avez-vous demandé des conseils ou un traitement pour la diarrhée ?	OUI	OUI	OUI
A qui avez-vous demendé des conseils ou un traitement ? A quelqu'un d'autre ? (ENTOURER TOUT CE QUI EST CITE)	PERSONNEL DE SANTE COMMUNAUTAIRE	PERSONNEL DE SANTE COMMUNAUTAIRE	PERSONNEL DE SANTE COMMUNAUTAIRE
471 RETOURNER A 438 POUR L'ENFANT	AUTRE (PRECISER)	AUTRE (PRECISER)	AUTRE

	AUGUSTONIA PT	CODES	PASSER
N.	QUESTIONS ET FILTRES	CUDES	
472	VOIR 465: SOLUTION TRO CITEE POUR UN EMFANT A LA QUESTION 463	SOLUTION TRO	> 475
		HON CITEE OU 463 NON POSEE	
473	Avez-vous déjà entendu parler d'un produit apécial contenu dans un sachet ?	OU!	<u> </u>
474	Avez-vous déjà vu un machet comme celui-ci auparavant ?	ou1 1	
	(MONTRER LE SACHET)	NON	→ 4/5
475	Avez-vous déjà préparé une solution avec un de ces sachets pour traiter la diarrhée pour vous-même ou quel- qu'un d'autre ? (MONTRER LE SACHET)	OU1	
476	Quelle quantité d'eau utilisez-vous pour préparer le liquide à partir du sachet spécial pour le traitement de la diarrhée ?	0,5 LITRE	
417	Où pouvez-vous obtenir ce sachet ? INSISTER : Nulle part milleurs ? (ENTOURER TOUS LES LIEUX CITES)	ABAKANGURAMBAGA. DISPENSAIRES	
478	VOIR 464: SOLUTION RECON- MANDER FAITE A LA MAISON CITEE (UN OUI A 464) SOLUTION RECONMAN- DEE FAITE A MAISON NON CITEE OU 464 NON POSEE		→ 501
479	Qui vous a appris à préparer la solution faite à la maison avec du sucre, du sel et de l'eau et que vous avez donnée à (NCM) ?	ABAKANGURAMBAGA. 0' DISPENSAIRES. 0; CENTRE DE SAMTE. 02 HOPITAL. 04 MEDECIN PRIVE. 0: GUERISSEUR TRADITIONHEL. 04 PHARMACIE. 0. AMI(E), PARENTS. 0. AUTRE (PRECISER)	3 3 3

515

AUTRES PERSONNES PRESENTES A CE MOMENT

	AVANT LA DERNIERE NAISSANCE. 996	
s avez eu	PREMIERE FOIS AU MARIAGE 96	
	OUI NON ENFANTS NOINS DE 10 ARS 1 2 MARI	
204 ¹⁹		

SECTION 6. PREFERENCES EN MATIERE DE FECONOITE

H. F	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER A
601	WOIR 312: MOM STERILISE STERILISE		
602	VOIR 501 ET 502: ACTUELLEMENT PAS ACTUELLEMENT EN UNION		
603	Maintenant j'ai quelques questions au sujet de l'avenir. VOIR 223 ET COCHER LA CASE: PAS ENCEINTE OU PAS SURE Voudriez-vous avoir un (autre) enfant ou préféreniez- vous ne pas avoir d'(autres) enfants ? ENCEINTE Après l'enfant que vous attendez, voudriez-vous avoir un autre enfant ou préféreniez- enfants ?	AVOIR UN (AUTRE) ENFANT] → 60%
604	VOIR 223 ET COCHER LA CASE: PAS ENCEINTE OU PAS SURE Combien de temps voudriez-vous attendre à partir de maintenant avant la naissance d'un (autre) enfent ? ENCEINTE Combien de temps voudriez-vous attendre après la naissance de l'enfant que vous attendez avant la naissance d'un autre enfant ?	OUREE: MOIS	
605	VOIR 216: \$I PAS D'ENFANT VIVANT, ENTOURER '96' Guel âge voudriez-vous que votre plus jeune enfant ait atteint avant d'avoir un autre enfant ?	NSP	1 -> 60
606	Regrettez-vous que vous (votre mari) ayez (ait) eu l'apération pour ne pas (plus) avoir d'enfant ?	OUI	
607	Pourquoi le regrettez-vous ?	ENQUETEE VEUT UN AUTRE ENFANT 1— CONJOINT VEUT UN AUTRE ENFANT 2 EFFETS SECONDAIRES	
608	Dans votre situation actuelle, si vous aviez à le refaire, pensez-vous que vous prendriez la même décision d'être stérilisée ?	OUI	

<u>د</u> ا	QUESTIONS ET FILTRES 1	CODES	A
609	Pensez-vous que votre mari/conjoint approuve ou désapprouve les couples qui utilisent une méthode pour éviter à la femme de tomber enceinte ?	APPROUVE	
610	Combien de fois avez-vous parlé avec votre mari/con- joint de ce sujet au cours des 12 derniers mois ?	JAMAIS	
611	Avez-vous déjà discuté avec votre mari du nombre d'enfants que vous voudriez avoir ?	QUI	
612	Pensez-vous que votre mari/conjoint souhaite le MEME nombre d'enfants que vous, en veut DAVANTAGE ou MOINS que vous ?	MEME NOMBRE	
613	Après l'accouchement, combien de temps un couple dev- rait-il attendre avant de reprendre les relations sexuelles ?	TEMPS A ATTENDRE JOURS	
614	Une mère devrait-elle attendre d'avoir complètement arrêté d'aliaiter myant de reprendre les relations sexuelles, ou cela n'a-t-il pas d'importance ?	ATTENDRE	
615	En général, est-ce que vous approuvez ou désapprouvez les couples qui utilisent une méthode pour éviter la grossesse ?	APPROUVE	
616	VERIFIER 216 ET COCHER LA CASE: PAS D'ENFANTS VIVANTS \$i vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans toute votre vie, combien voudriez-vous en avoir au total ? A DES ENFANTS VIVANTS \$i vous pouviez recommencer à partir de l'époque ou vous n'aviez pas d'enfants et si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans toute votre vie, combien voudriez-vous en avoir au total?	NOMBRE	
	ENREGISTRER UM SEUL NOMBRE OU AUTRE REPONSE.		<u> </u>

SECTION 7. CARACTERISTIQUES DU COMJOINT ET ACTIVITE PROFESSIONNELLE DE LA FEMME

	FILTRES	CODES	PASSER A
701	VOIR 501: A ETE EN JAMAIS EN UNION UNION POSER LES QUESTIONS SUR LE MARI/CONJOINT ACTUEL OU LE PL	US RECENT	→ 708
702	Est-ce que votre mari/conjoint a fréquenté l'école ?	OU1	→ 705
703	Quel est le niveau le plus élevé qu'il a atteint : primaire, post-primaire, secondaire ou supérieur ?	PRIMAIRE	→ 705
704	Quelle est la dernière (classe, année) qu'il a achevée à ce niveau 7	CLASSE	
7044	Art-il terminé le nivemu (primaire, post-primaire, secondaire, supérieur) ?	OUI	
705	Quel est (était) le genre de travail principal de votre (dernier) mari/conjoint ?		
706	VOIR 705: TRAVAILLE NE TRAVAILLE (TRAVAILLAIT) (TRAVAILLAIT) PAS CANNO L'AGRICULTURE DANS L'AGRICULTURE DANS L'AGRICULTURE		 → 798
707	Est-ce que votre mari/conjoint travaille (travailla _{lt}) principalement sur se propre terre ou celle de sa fa- aille ou celle de quelqu'un d'autre ?	CHAMP PERSON. OU FAMILIAL 1 AUTRE CHAMP	

<u>" </u>	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER A
708	Beaucoup de femmes travaillent en dehors de leur propre travail domestique et sont payées en argent ou en natu- re. D'autres vendent des choses, ont une petite affaire ou travaillent dens les champs ou dans l'affaire de famille. Faites-vous actuellement un travail de ce genre , en dehors de votre travail domestique ?	OU1	→ 716
709	Quelle est votre occupation principale, c'est-à-dire, quel genre de travail faites-vous ?		
710	Dans votre travaii, êtes-vous une employée, êtes-vous à votre compte ou à celui de votre famille, ou êtes-vous amployeur ?	EMPLOYEE	
711	Gagnex-vous de l'argent pour ce travail ?	OUI	
711A	Recevez-vous un sataire de façon régulière 7	OUI	
712	Faites-vous ce travail à la maison ou à l'extérieur ?	MAISON	
713	VOIR 215/216/218: A UN EMPANT NE DEPUIS OUI JANVIER 1987 ET VIVANT A LA MAISON ?	NON	
714	Quand yous êtes à ce travail, avez-vous HABITUELLEMENT (NOM DU PLUS JEUNE ENFANT A LA MAISON) evec vous, l'avez-vous QUELQUEFOIS avec vous, ou JAMAIS avec vous ?	HABITUELLEMENT	
715	Qui s'occupe habituellement de (NOM DU PLUS JEUME ENFANT A LA MAISON) pendant que vous êtes au travail 7	MARI	
716	NOTER L'HEURE	HEURES	

801	VERIFIER 222: UNE OU PLUSIEURS NAISSANCES VIVANTES DEPUIS JANV.1987 ET ENCORE EN VIE	<u></u>	AUCUNE NAISSANCE VIVANTE DEPUIS JANVIER 1987 ENCORE EN VIE	→ PIN

EN 801-803, ENREGISTRER LE N° D'ORDRE, LE NOM, ET LA DATE DE NAISSANCE DE CHAQUE ENFANT EN VIE NE DEPUIS LE 1er JANVIER 1987, EN COMMENÇANT PAR L'ENFANT LE PLUS JEUNE. NOTER LE POIDS ET LA TAILLE EN 805 ET 806.

	DERNIER ENFANT EN VIE	2 AVANT DERNIER ENFANT EN VIE	3 AVANT AVANT DERNIER ENFANT EN VIE
802 No. D'ORDRE DE LA Q.212			
803 NOM DE LA Q.212	(MOM)	(MOM)	(NOM)
804 DATE DE NAISSANCE DE Q.215 ET DEMAN- DER JOUR	JOUR MOIS	JOUR MOIS	JOUR
805 POIDS (EN Kg.)			
806 TAILLE (EN Cm.)			
807 CICATRICE BCG SUR LE BRAS OU L'EPAULE	CICAT. VUE 1 PAS DE CICAT 2	CICAT. VUE 1 PAS DE CICAT 2	CICAT. VUE 1 PAS DE CICAT 2
808 DATE DE PESEE ET DE MESURE DE L'EN- FANT	JOUR MOIS	JOUR MOIS	JOUR MOIS
809 RESULTAT (POIDS ET TAILLE)	MESURE 1 ENFANT MALADE. 2 ENFANT ABSENT. 3 ENFANT REFUSE. 4 MERE REFUSE 5 AUTRE 6	MESURE 1 ENFANT MALADE. 2 ENFANT ABSENT. 3 ENFANT REFUSE. 4 MERE REFUSE 5 AUTRE 6	MESURE 1 ENFANT MALADE. 2 ENFANT ABSENT. 3 ENFANT REFUSE. 4 MERE REFUSE 5 AUTRE 6
810 NOM DU MESUREUR: _		NOM DE L'ASSISTANT:	

209

^{*} Dans les pays où la personne qui mesure n'a pas le questionnaire de la femme interrogée, cette page devrait inclure les informations d'identification de la mère.

OBSERVATIONS DE L'ENQUETRICE (A remplir après achèvement de l'entretien)

Ju pozacinio olignose	e:	
uestions spēcifiques:		
utres aspects:		
		Date:
0	BSERVATIONS DU CHEF D'EQUIPE	
om du chef d'équipe:		Date:
o	DBSERVATIONS DU CONTROLEUR(SE)	
C	DBSERVATIONS DU VERIFICATEUR	
lom du vérificateur:		Date:

REPUBLIQUE RWANDAISE OFFICE NATIONAL DE LA POPULATION B.P. 914 KIGALI

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE

ET DE SANTE - 1992
QUESTIONNAIRE MARI

IDENTIFICATION					
PREFECTURE					
COMMUNE					
CELLULE					_ N° EDS
N° DU MENAGE.	• • • • • • •				
URBAIN/RURAL	(urbain	n=1, rural=2	2)		
KIGALI / AUTF	RE VILLE	E / RURAL (F	Kigali=1, A.	ville=2, I	Rural=3)
NOM ET NUMERO	DE LIC	NE DU MARI			
Nº LIGNE DE I FEMME(S) ELIC					
		VISIT	ES DE 1'ENQU	JETRICE	
		1	2	3	VISITE FINALE
DATE					JOUR MOIS ANNEE
NOM DE L'ENQUI	ETRICE				NOM RESULTAT
PROCHAINE VISITE:	DATE HEURE				NOMBRE TOTAL DE VISITES
* CODES RESULTAT: 1 ENTIEREMENT REMPLI 4 REFUSE 2 PAS A LA MAISON 5 PARTIELLEMENT REMPLI 3 DIFFERE 6 AUTRE (PRECISER)					
NOM DATE	CONTRO	LE TERRAIN	CONTROLE BU	UREAU	SAISI PAR SAISI PAR

SECTION 1. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES ENQUETES

и"	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER
101	EMREGISTRER L'HEURE	HEURE	
102	En quel mois et quelle année étes-vous né ?	MOIS	
103	Quel âge aviez-vous à votre dernier anniversaire ? COMPARER ET CORRIGER 102 ET/OU 103 SI INCOMPATIBLES	AGE EN ANNEES REVOLUES	
104	Avez-voue fréquenté l'école ?	OUI	1
105	Quel est le plus haut niveau scolaire que vous avez atteint : primmire, poet primmire, secondaire ou supérieur ?	PRIMAIRE	
106	Quelle est la dernière (CLASSE, ANMEE) que vous avez achevée avec succès à ce niveau ?	CLASSE	
106A	Avez-vous terminé le niveau (primaire, post-primaire, secondaire, supérieur) ?	OUI	
107	Quel est votre travail principel ?		
108	Quelle est votre religion ?	CATHOLIQUE 1 PROTESTANTE 2 ADVENTISTE 3 HISULNAME 4 TRADITIONNELLE 5 SANS RELIGION 6 AUTRE 7	
109	Quelle est votre éthnie ?	HUTU	
110	Maintenant je voudrais vous poser des questions à propos du mariage: Combien d'épouses/femmes avez-vous actuellement ?	MOMBRE D'EPOUSES	
111	Avez-vous l'intention de prendre une autre ou d'autres épouses/femmes dans l'avenir	OU!	1_
112	En quel mois et quelle année vous-êtes vous marié ou svez vous commencé à vivre en union avec une femme pour la première fois ?	MOIS	
113	Quel âge aviez-vous quand vous vous êtes marié ou quand vous évez commencé à vivre en union avec une femme pour la première fois ?	AGE EN ANNEES REVOLUES	

201 Maintenant, je voudrais vous parlar de la planification familiale - les différents moyens ou méthodes qu'un couple peut utiliser pour retarder ou éviter une grossesse. De quels moyens ou méthodes avez-vous entendu parlar?

ENCERCLER LE CODE 1 DANS 302 POUR CHAQUE METHODE MENTIONNEE D'UNÉ MANIERE SPONTANEE.
PUIS CONTINUER LA COLONNE EN LISANT LE NON ET LA DESCRIPTION DE CHAQUE METHODE NON MENTIONNEE SPONTAMEMENT.
ENCERCLER LE CODE 2 SI LA METHODE EST RECONNUE, ET LE CODE 3 SI NON RECONNUE.
PUIS, POUR CHAQUE METHODE AYANT LE CODE 1 OU 2 ENCERCLE DANS 302, POSER 303-304 AVANT DE PASSER A LA METHODE SUIVANTE.

		302 Avez-vous déjà entendu parter de (METHODE) ?	303 Avez-voue déjà utilisé (METHODE) ?
*****		LIRE LA DESCRIPTION DE CHAQUE METHODE.	
	PILULE Les femmes peuvent prendre une pilule tous les jours.	OU1/SPONTANE 1	Votre (vos) femme(s) a-t-elle (ont-elles) déjà utilisé la
	pitule tous les jours.	OUT/DESCRIPTION	pilule ?
		HON3	NOM 2
	DIU Certaines femes ont un stérilet	OUI/SPONTANE	Votre (vos) ferme(s) a-t-elle
	ou un dispositif intrautérin que le médecin ou l'inferimière leur place	OUI/DESCRIPTION 2	(ont-elles) déjà utilisé le stérilet ?
	dens l'utérus.	NON 3-	OU1
03)	INJECTIONS Certaines feames recoivent	QUI/SPONTANE1	Votre (vos) femme(s) e-t-elle
	une injection per un médecin ou une infirmière pour éviter de tomber	OUT/DESCRIPTION	(ont-elles) déjà utilisé
	enceinte pendent plusieurs mois.	NON	ωι1
		<u> </u>	NON 2
	DIAPHRAGME/MOUSSE/GELEE Certaines fammes se mettent à l'intérieur un	QUI/SPONTANE1	Votre (vos) femme(s) a-t-elle (ont-elles) déjà utilisé
	disphragme, des comprimés effervescents, de la gelée avant d'svoir des rapports	OUI/DESCRIPTION	te diphragmen ou la mousse ?
	sexuels	NOM37	исм 2
05	COMPON Certains hommes mettent un condom (capote anglaise) pendant	OUI/SPONTANE 1 OUI/DESCRIPTION 2	out1
	condom (capote angleise) pendant les repports sexuels.	NON3	нон2
	STERILISATION FEMININE Certaines feames subissent une opération pour	OUI/SPONTANE 1	Votre (vos) femme(s) e-t-elle (ont-elles) eu une opération
	ne plue avoir d'enfants	OU1/DESCRIPTION2	pour ne plus avoir d'enfants ?
	!	MON 3	NOM
	STERILISATION MASCULINE Certains	OU1/SPONTANE 1	Avez vous subi une opération
_	hommes subjesent une opération pour ne plue avoir d'enfants.	OUI/DESCRIPTION	pour ne plus eveir d'enfants ?
	!	NOM 3	NON 2
081	MORPLANT Certaines femmes se font	OUJ/SPONTANE 1	Votre (vos) femme(s) a-t-alle
	insérer é petits batonnets dans le bres, sous la peau, qui les empêchent d'avoir	OUI/SPONTANE	(ont-elles) déjà utilisé le NGRPLAN 7
	des grossesses pendant plusteurs années.	NON	QUI 1
	!		NCN 2
	CONTINENCE PERIODIQUE Certains couples évitent d'avoir des rapports sexuels	OUI/SPONTANE1	ou1, 1
	certains jours du cycle pendant lesquels la famme est plus susceptible de	OUI/DESCRIPTIOM2	NOM 2
401	devenir enceinte.	NON3 ₁	
10	attention et se retirent avant	OUI/SPONTANE	0011
111	Liéjaculation.	MON 3 ₁	Avazuma nu votra (voa)
<u>'</u>	AUTRES METHODES? Avez-vous entendu parier d'autres moyens ou méthodes que des femmes ou des hommes peuvent	NON	Avez-vous ou votre (vos) femme(s) déjà utilisé (METHODE)
	utiliser pour éviter la grossesse?	NOR	OUI 1
	1 (PRECISER)		NOM
	3		OU11
	(PRECISER)		NON2
204	VERIFIER 203: AUCUN "OU!"	AU HOINS UN "OUI"	Noncia
<i>T</i> 1	(N'A JAMAIS UTILISE)	(A UTILISE)	> PASSER A 207

<u> </u>	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER A
205	Avez-vous jameis utilisé ou essayé un moyen quelconque pour retarder ou éviter de tomber enceinte ?	OUI	
206	Qu'avez-vous fait ou utilisé ? CORRIGER 203, 204, 205 (ET 202 SI NECESSAIRE)	(METHODE)	
207	En ce moment, vous ou votre (vos) épousee(s)/femme(s) faîtes-vous quelques chose ou utilisez-vous une méthode pour éviter une grossesse ?	OU11	209
208	Quelle méthode utilisez-vous ?	PILULE) 212
209	Avez-vous, vous ou votre (vos) épousee(s)/femme(s), l'intention d'utiliser une méthode pour éviter une grossesse dans l'evenir ?	OUI	1
210	Quelle méthode préféreniez-vous utiliser ?	PILULE	> 212
211	Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas l'intention d'utiliser une mèthode ?	VEUT DES ENFANTS	
212	Trouvez-vous qu'il est acceptable ou non que des infor- mations à propos de la P.F scient données à la radia ou dans les journeux ?	ACCEPTABLE	

u= 1	QUESTIONS ET FILTRES	PASSER CODES 1 A
	AGESTIONS ET TIETRES	
301	Avez-vous d ⁱ enfanto ?	OUI
302	Combien de gerçons avez-vous ?	GARÇONS
	Combien de filles avez-vous ?	FILLES
303	VERIFIER 203: NOW STERILISE STERIL	ISE PASSER A 312
304	l	. 1
	Voudriez-vous avoir un (d'autres) enfant(s) ou préférenciez vous ne pas avoir d'(autres) enfant(s) ?	AVOIR UN (AUTRE) ENFANT1 PAS D'AUTRE/AUCUN
		DIT QUE SA FEMME ME PEUT PAS
		TOMBER ENCETHTE
		DIT QU'IL NE PEUT PAS/PLUS AVOIR D'ENFANT
		PAS DECIDEE OU NSP8
305	Avez-vous déjà discuté avec votre(vos) épouse(s)/	ουι1
	femme(a) du nombre d'enfants que vous voudriez avoir ?	кон2
306	Combien de fois avez-vous parlé avec votre(vos) épouse(s)/famme(s) de ce sujet au cours de l'année dernière ?	JAMAIS1
		UNE OU DEUX FOIS2
		PLUS SOLIVENT3
308	Pensez-vous que votre(vos) épouse(s)/femme(s)	MENL NOMBRE1
	souhaite(nt) avoir le même nombre d'enfants que vous, en veut (veulent) davantage ou moins que vous ?	PLUS D'ENFANTS2
		MOINS D'ENFANTS
		MSP8
305	Pensez-vous que votre(vos) epouse(s)/femme(s)	ou11
	<pre>approuve(nt) les couples qui utilisent une méthodé pour éviter une naissance?</pre>	мон2
		NSP8
309	Après l'accouchement, combien de temps un couple devrait	HOIS1
	-il attendre avant de reprendre les rapports sexuels?	ANNEES2
		AUTRE
		(PRECISER)
310	Una mère devraît-elle attendre qu'elle ait complètement arrêté d'allaiter avant de reprendre les rapports	ATTENDRE1
	sexuels ou cela n'a pas d'importance?	PAS D'IMPORTANCE2
311	En général, approuvez-vous les couples qui utilisent une méthode pour éviter la grossesse?	our1
	and artificial pool evited to grossesse.	NON2
312	VERIFIER 301-302 ET COCHER LA CASE:	1
	PAS D'ENFANTS VIVANTS Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir durant toute votre vie, combien voudriez-vous en avoir en tout?	NCMBRE
	A DES ENFANTS VIVANTS Si vous pouviez recommencer à partir de l'époque où vous n'aviez pas d'enfants et si vous pouviez choisir exacte- ment le nombre d'enfants à avoir durant toute votre vie, combien voudriez-vous en avoir en tout? ENREGISTRER UN SEUL NOMBRE OU AUTRE REPONSE.	1

M.]	QUESTIONS ET FILTRES	CODES PASSER	
301	Avez-vous d'enfants ?	QUI 1	
301	NAET-Anne a distante i	NOM 2 → 303	
302	Combien de garçons avez-vous ?	GARCONS.	
302	Combien de filles avez-vous ?		
		FILLES	
303	VERIFIER 203: NON STERILISE STERILISE PASSER A 312		
304	Youdriez-vous avoir un (d'autres) enfant(s) ou	AVOIR UN (AUTRE) ENFANT1	
	préférereiez vous ne pas avoir d'(autres) enfant(s) ?	PAS D'AUTRE/AUCUN2	
		DIT QUE SA FEMME HE PEUT PAS	
		TOMBER ENCEINTE3	
		DIT QU'IL NE PEUT PAS/PLUS AVOIR D'ENFANT4	
		PAS DECIDEE OU NSP8	
305	Avez-vous déjà discuté avec votre(vos) épouse(s)/ femme(e) du nombre d'enfants que vous voudriez avoir ?	ου11	
		HON2	
306	Combien de fois avez-vous parlé avec votre(vos) épouse(s)/femma(s) de ce sujet au cours de l'annee dernière 7	JAMAIS1	
		UNE OU DEUX FOIS	
		PLUS SOUVENT3	
308	Pensez-vous que votre(vos) épouse(s)/femme(s) souhaite(nt) avoir le même nombre d'enfants que vous, en veut (veulent) davantage ou moins que vous ? Pensez-vous que votre(vos) epouse(s)/femme(s) approuve(nt) les couples qui utilisent une méthode pour éviter une naissance?	MEME NOMBRE1	
		PLUS D'ENFANTS2	
		HOIRS D'ENFANTS3	
		NSP8	
305		au11	
		NON2	
		NSP6	
309	Après l'accouchement, combien de temps un couple devraît -il attendre avant de reprendre les rapports sexuels?	MOIS1	
		ANNEES2	
		AUTRE996	
310	Une mère devrait-elle attendre qu'elle ait complètement arrêté d'allaiter avant de reprendre les rapports sexuels ou cela n'a pas d'importance?	ATTENDRE1	
		PAS D'IMPORTANCE2	
311	En général, approuvez-vous les couples qui utilisent une méthode pour éviter la grossesse?	ou11	
		NON2	
312	VERIFIER 301-302 ET COCHER LA CASE:		
	PAS D'ENFANTS VIVANTS \$i vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avair durant toute votre vie, combien voudriez-vous en avoir en tout?	NOMBRE	
	A DES ENFANTS VIVANTS \$1 vous pouviez recommencer à partir de l'époque où vous n'aviez pas d'enfants et si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir durant toute votre vie, combien voudriez-vous en avoir en tout? ENREGISTRER UN SEUL NOMBRE OU AUTRE REPONSE.		

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR (A remplir après achèvement de l'interview)

Personne enquêté:		
Questions spécifiques:		
Autres aspects:		
Nom de l'enquêtrice:		Date:
	OBSERVATIONS DU CHEF D'EQUIPE	
		A Company of the Comp
Nom du chef d'équipe:_		Date:
	OBSERVATIONS DU CONTROLEUR(SE)	
Nom du contrôleur(se):		Date